

سلسلة المشاريع الوطنية للبحث



طبعة خاصة
وزارة المجاهدين

هجرة الجزائريين نحو أوروبا

منشورات المركز الوطني للدراسات والبحث
في الحركة الوطنية وثورة أول نوفمبر 1954



سلسلة المشاريع الوطنية للبحث



طبعة خاصة
وزارة المجاهدين

هجرة الجزائريين نحو أوروبا

رئيس المشروع
أ.د. جيلالي صاري

الأعضاء

أ.د. كمال علي مازيغي
أ. حسين عبد اللاوي

هذا الكتاب هدية من وزارة المجاهدين
بمناسبة الذكرى 45 لعيد الإستقلال و الشباب

منشورات المركز الوطني للدراسات والبحث
في الحركة الوطنية وثورة أول نوفمبر 1954



تصدير بقلم معالي وزير المجاهدين السيد : محمد الشريف عباس

كثيرا ما عادت إلى ذهني عبارة قالها المؤرخ الشاعر الموسوعي الدكتور أبو القاسم سعد الله حفظه الله، مفادها أننا شعب يحسن صناعة التاريخ ولكنه لا يجيد روايته والتاريخ لما يصنعه.

وإذا كان هذا الإستنتاج المشحون بغصة أكيدة هو وليد معاناة البحث والإستقصاء التي تحملها هذا العالم الفاضل، وهو يقلب دفاتر الماضي ويدقق ويغوص بخبرته وعلميته وسعة اطلاعه في ثنايا تاريخنا الوطني ويرى بأم عينيه كم هو قليل عدد الذين يخوضون معه غمار هذا اليم الواسع المليء بالأسرار والمكنونات، والمليء أيضا بالبحارة المزيفين أو المناوئين الذين لم ولن يدخروا ما في وسعهم للمضي في تزوير الحقيقة التاريخية أو تزيفها أو تغليفها بما يخدم الأهداف المعلنة وغير المعلنة للعدو، والتي ما اتسع حقلها و علا صوتها إلا بسبب ما بدر من المؤرخ الوطني من انسحاب وغياب وما ظهر فينا من سلوك غالب لا يعير التاريخ الأهمية التي تستحق والأولوية التي يجب أن يتبوأها.

ولله الحمد إذ وقعت همسة الدكتور أبو القاسم سعد الله الهادفة و معها كثير من الدعوات الواعية في سمع راعية أمينة حملت همسة الاستغاثة هذه على محمل الجد وقالت معه ومع غيره من الغيورين على التاريخ الوطني، أنه حان الوقت لعمل جاد لاستغلال هذا الفضاء الحيوي وإعادة ترتيبه ليكون من بين أهم الاهتمامات الأولوية

والفضل في هذا المنحى يعود بالدرجة الأولى إلى فخامة رئيس الجمهورية السيد عبد العزيز بوتفليقة الذي ما كان ليفوت مناسبة وطنية أو محلية إلا وقد حث الهمم ونبه إلى الآثار السيئة والثقوب الخطيرة التي بدأت تبدو على هذا المستوى أو ذاك من الأعطاب التي تصيب الذاكرة الوطنية، والتي بدأت نتائجها السلبية واضحة في وعي الأجيال الجديدة وتصرفاتها.

قالها فخامته بلغة واضحة أننا وإن كنا مجبرين على التكيف مع المستجدات الحاصلة من حولنا والمشاركة كطرف فاعل في الفضاء الإنساني الجديد،

إلا أن نوعية مشاركتنا وحماية مصالحنا مرهونتان بنجاحنا في تغذية الأجيال الجديدة بالمرجعيات الذاتية ومرتكزات القوة التي تجعلهم يشاركون ولا يذوبون يتصدرون ولا يكونون تبعاً لغيرهم، وليس لبلوغ هذه الغاية من خيار غير العناية بالتاريخ وتطعيم هذه الأجيال بخلاصاته.

وقد تمّ الحرص في كل هذا الجهد المتكامل على وضع الأسس لمدرسة تاريخية وطنية لا تستغني عن المناهج العلمية الموضوعية والالتزام على الحقيقة، ولا تسعى في محصلتها إلى زرع الأحقاد كما تفعل المدرسة التاريخية الكولونيالية، ولكنها مع ذلك لا تنسى أنها إزاء بحث علمي إنساني اجتماعي في المقام الأول، وأنها تخوض غمار العمل في حقل ظل مسكوناً بالمغالطات والتعصب في الكثير من المؤلفات التي صدرت عن المؤرخين الإستعماريين، وإنه من حقها أن تعيد ترتيب الحقائق كما وقعت بالفعل وبالصورة التي تبين للأجيال كفاح آبائهم، وكما قال الإمام الشافعي رحمه الله (من حفظ التاريخ زاد عقله).

في سياق هذا الجهد الذي ابتدأ منذ بضع سنوات و احتفاء بالذكرى الخامسة والأربعين لاستعادة السيادة الوطنية يقدم المركز الوطني للدراسات والبحث في الحركة الوطنية وثورة أول نوفمبر 1954 مجموعة جديدة من البحوث العلمية التاريخية قامت بإعدادها بالتعاون مع المركز، كوكبة من الباحثين والمؤرخين والأساتذة، المعروفين بقدراتهم العلمية، وبمساهماتهم المتخصصة في هذا المجال .

وإني لأغتني هذه الفرصة لأوجه إلى هؤلاء الأساتذة جزيل التقدير على ما تحملوه من عناء البحث والتنقيب والتدقيق ليقدّموا هذا الإنتاج الذي سيكون خير عون للطلبة والباحثين والراغبين في التعرف على التاريخ الوطني من منابعه الصافية.

كما أعبر عن بالغ التقدير والشكر لجميع القطاعات التي ساهمت إلى جانب وزارة المجاهدين، في إنجاز هذا المشروع وأخص بالذكر وزارة التعليم العالي والبحث العلمي والوزارة المنتدبة للبحث العلمي اللذين وجدنا فيهما خير مساند في هذا المسعى الوطني الرفيع.

وفق الله الجميع في خدمة التاريخ الوطني، وتخليد مآثر الأمة الأزلية، ومن سار على درب وصل.

محمد الشريف عباس

تقديم بقلم

مدير المركز

يتشرف المركز الوطني للدراسات والبحوث في الحركة الوطنية وثورة أول نوفمبر 1954 بإصدار ثلاثين دراسة علمية، هي ثمرة عمل مشاريع البحث المنجزة في إطار البرنامج الوطني للبحث العلمي، والتي نال المركز شرف تأطيرها منذ انطلاقتها إلى اليوم.

وإذا تناول هذه الدراسات تاريخ الجزائر بكل مراحلها، فإن ذلك يعتبر تأكيداً لفكرة: أن التاريخ الوطني كل لا يتجزأ على اختلاف العصور والأحداث والأزمنة التي عرفت بها بلادنا، وأن هذا المكنون التاريخي، مترابطة مراحلها ومتواصلة من القديم إلى الوسيط إلى الحديث والمعاصر، بما في ذلك فترتي المقاومة والثورة التحريرية.

وإذا كان الهدف البعيد في طبع ونشر هذه الأعمال هو إبراز دور المركز ومساهمته الفعالة في كتابة تاريخ الجزائر، في إطار الدور المنوط به منذ نشأته سنة 1995، فإن الهدف القريب والمباشر يتمثل في تدعيم المكتبة الوطنية بعصارة جهد ثلة من خيرة الأساتذة الجامعيين والباحثين الجزائريين المشهود لهم بالخبرة والكفاءة والاختصاص، وإثراء الرصيد العلمي والمعرفي للطلبة والمهتمين والباحثين.

ولا يفوتنا بمناسبة نشر هذه الأعمال أن نهني أنفسنا وشعبنا وأن نشكر وزارة المجاهدين وعلى رأسها معالي الوزير السيد محمد الشريف عباس، على رعايته واهتمامه البالغ بهذا المشروع، كما نثني على الدور الكبير الذي لعبته وزارة التعليم العالي والبحث العلمي الوزارة المنتدبة للبحث العلمي، الأساتذة والباحثون، وكل الذين حرصوا وساهموا في إخراج هذا المشروع إلى النور.

د: جمال يحيياوي

صير الجزائريين و الغزو الفرنسي لمدغشقر (1895) من مأساة لا مثيل لها إلى مشروع استطانة خيالي

د. جيلالي صاري (جامعة الجزائر)

موجز لجوهر الموضوع مع ملاحظات منهجية

مفاجئة و مأساوية جدا في آن واحد كانت مشاركة الجزائريين المجندين أثناء الغزو الفرنسي لتلك الجزيرة النائية المتواجدة في المحيط الهندي ألا وهي مدغشقر، نظرا إلى ظروف تجنيدهم من جهة، و نظرا أيضا إلى ظروف معاملتهم أثناء الغزو و إن كانت المدة محدودة جدا، و كذا أغراض السلطات الاستعمارية إزاء المجندين بعد نهاية الغزو داخل الجزيرة من جهة أخرى...

أهمية و نوعية المراجع و معالجتها

مثل هذه القضايا الحساسة التي ظلت غامضة و التي هي بالتأكيد جزء لا يتجزأ من تاريخنا الوطني قد سخرنا لها ما في وسعنا من أبحاث داخل و خارج الوطن مع التحليل المعمق لدراسات مختلفة و ردت في الأوساط العلمية بهذا الصدد، و ذلك من أجل التمعن و التنقيب و النقد البناء، سعيا لما تتطلبه الموضوعية، كل الموضوعية.

و هكذا ما ترددنا في فحص مراكز الأرشيف المتواجدة بباريس و ذلك مرتين على التوالي، كما أننا قد تعمقنا في الدراسات التاريخية الخاصة بالجزيرة النائية، لا سيما و قد سبق لنا و قد زرنا الجزيرة من قبل فسمحت لنا الفرصة لنتطلع على معالمها و تراثها برفقة خبراء واعين و مخلصين.

و من دون شك أن توفر مثل هذه الشروط قد مكنتنا من تجنب أخطاء كثيرة و بالأخص ما يتعلق بجوهر الموضوع ألا و هو كل ما يرتبط بمجموع المجندين «المتطوعين» وظروف تجنيدهم من جهة، و حصيلة الضحايا من جهة أخرى، فبالنسبة للمجندين إن العدد يختلف من مصدر إلى مصدر آخر، من 2.000 إلى ضعفه مرة بل ما يزيد عن 6.000 مجند...

و لذا كان لا بدّ من الاعتماد على الوثائق الأرشيفية لا محالة فعثرنا على قوائم كثيرة لمسلسل التجنيد، و أما بالنسبة لحصيلة الضحايا فهي لا تخل من مشاكل جد معقدة و حتى بعد الاعتماد على الوثائق سابقة الذكر إذ هناك دراسة حديثة العهد توصلت إلى حصيلة أثقل و هي 2.350 ضحية أي 40 بالمائة... خاصة وأن مدة موتهم قد امتدت من شهر ماي إلى ديسمبر 1895 فقط بينما أن مدة المهمة هنالك لم تستغرق إلا ثلاثة أشهر، وبالتالي الحصيلة جد ثقيلة، و في الواقع غير مفاجئة إذا ما اعتبرنا كلاً من طبيعة مهمة المجندين و الحصيلة الإجمالية لغزو مدغشقر و التي تعد الأكثر مأساة إطلاقاً في التاريخ الإستعماري الفرنسي.

(Reibell, 1903) كل هذا إلا و يؤكد ما صرح به بنزاهة و بموضوعية الرائد وهو يعين الميدان:

«إنهم لشهداء الغزو و لولا تضحياتهم لما تحقق النجاح بصفة مرضية»

الواقع التاريخي للمجندين :

إن المعلومات التي أوردها الخبير البار و المختص بتاريخ الجزائر المعاصر⁽¹⁾، و الخاصة بمجموع المجندين المتطوعين غير صحيحة إطلاقاً، فهي ليست ألفين متطوع بل قد تزيد عن 6.000 جندي إثر غزو الجزيرة النائية، بينما أن وزير الحرب كان لا يتوقع في البداية إلا تجنيد 1.500 جندي فقط (الوثيقة ضمن البحث)، و هل كان متجاهلاً حقيقة الوضعية المأساوية بالجزائر يا ترى؟

(1) Charles Robert Ageron, (1968) : Les Algériens musulmans et la France de 1871 à 1919, Paris, PUF, T. I p 522.

تلك الوضعية المأسوية التي لا بد من التمعن فيها لإدراك الأسباب الموضوعية للتجنيد أو بالأحرى شبه التطوع عامة. من البحر الأسود و خلافا لما جرى في مختلف الجبهات التي شاركوا فيها من قبل شرقا (1854-1856) إلى المكسيك غربا (1862-1866) وكذا شرق فرنسا (1870-1871) و التي أسفرت عن قتل 4.000 جزائري بهذه الأخيرة... فقد تمثلت مشاركتهم في قيادة البغال و عربات عبر مسالك لا تخلو من أخطار مختلفة تمثلت في مستنقعات، و أودية، و منحدرات، و مناخ مؤلم جد لا مفر منه إطلاقا، بالإضافة إلى انعدام الأدوية تقريبا بينما في المقابل كانت الوجبة اليومية تقتصر غالبا على 800 غرام من الأرز و 24 غرام من الملح فقط، و بأجرة تبلغ فرنكاً واحدا يوميا، و هم يمشون حفاة عموما.

40% أثقل حصيلة بالنسبة لكل من مدة

التضحيات و نسبة الضحايا العالية.

ثقيلة جدا هي الحصيلة إذ بلغت 2.450 ميتا و مفقودا و النسبة قد مثلت 40 بالمائة من المجندين، و بالتالي فإن هذه الحصيلة لثقيلة جدا إذا ما قارناها بحصيلة ضحايا صناع المسالك و التي قدرت بـ 5.000 ضحية و بالتالي كان الثمن الذي تحمله المجندون الجزائريون باهضا. كل الدراسات المتعلقة بهذا الشأن إلا و تؤكد أن حصيلة القتلى لغزو الجزيرة كان الأثقل في تاريخ الإستعمار الفرنسي كله و بدون منازع... و هكذا قد دفعت الجزائر من جديد الثمن الأثقل.

مشروع استطانة خيالي

و أكثر من ذلك كان هنالك هدف آخر لهذا التجنيد و لهذه المشاركة المأسوية إذ كانت السلطات تستهدف استطانة الجزائريين المجندين داخل الجزيرة النائية إثر الاحتلال كما ورد عن الوالي العام للجزائر آنذاك: «و حينما يتم يتزوجون بنساء البلد أو بآمات الزنوج فإن رجال القبائل لا يشعرون إلا بأنهم فرنسيون و بذلك يمثلون قوات ديموغرافية حيوية.»

وقد أضاف حرفيا ما يلي مؤكدا كل التأكيد :
«إن هؤلاء الرجال ليعدون من أشهر العمال في الأشغال الزراعية عبر
المعمورة»

و في الواقع إن مثل هذا التصريح إنما هو محاولة للقضاء على المجاعة
بالجزائر... و بالأخص القضاء على محاولة مواصلة المقاومات. و مهما يكن من
أمر فقد باء بالفشل إذ لم يسفر عن أي جواب من طرف الوزارة المعنية بالأمر
بباريس خاصة و أن أحد منظري التعمير و تنفيذ بالجزيرة نفسها قال :

«إن الاستطاعة إنما هي شأن الأوروبيين»

وأخيرا لا أثر للمشروع نهائيا، إذ لم يمكث هنالك إلا 67 شخصا بعد نهاية
الغزو للجزيرة النائية.

الهجرة الجزائرية إلى أوروبا وخارجها (1900-1950)
د. جيلالي صاري، رئيس المشروع

تنبيه هام: من الممكن الانطلاقة إما من الإشارة إلى معطيات وجيزة لدور الجالية الجزائرية بالمهجر، وإما بداية من منعرجها الحاسم في أواخر القرن التاسع عشر، وقد فضلنا هذا الأخير وذلك للتسلسل المنسجم للأحداث وارتباطها المتين ببعضها البعض.

أهم الكلمات المحورية: المهجر، الوطن، علاقاتهما المباشرة، عوا مل تدعيمهما، الغاية في المدى القصير والبعيد.

إنه لمن الضروري ومن البداية التفهم الصحيح والعميق للهجرة الجزائرية ولمغزاها وبعدها، وكذا تعليلاتها، وكل هذا باعتبار السياق التاريخي، خاصة وقد حدث انفصال مفاجئ في اتجاه الحركات الهجرية قبيل 1900. إذ قبل ذلك ومنذ بداية الاحتلال كانت الهجرة تقصد دار الإسلام أصلاً، معبرة بذلك كل التعبير عن تعلقها بالدين الحنيف وبالتالي الرفض القاطع⁽²⁾ لكل من الاحتلال والهيمنة من جهة، نظراً لمحاولات التنصير، إن أجلاً أم عاجلاً، وذلك عن طديق نشر المسيحية والتعليم والطب كما بينته جدياً المؤرخة توران (1971)، وإذا اتجاه الهجرة يتغير كلياً، وإذا بالتراب الفرنسي نفسه وحده يصبح مقصوداً إذا ما استثنينا البلدان المجاورة له وبنسبة ضئيلة لكن إلا قبيل منتصف القرن العشرين...

هذا و هناك أهداف أخرى إلا أنها لم تتأج في هذا البحث
(2) "Nous nous trouvons et nous trouverons encore pendant longtemps en face d'un peuple qui supporte avec peine notre domination et qui cherche tous les moyens, toutes les occasions de s'en affranchir..." Colonel Lapasset en 1865, cité par Ageron (1968, I: 3)
«Les Arabes ont tous la conviction qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard nous quitterons le pays» Général Dumas, cité par Ageron (1968, I: p 3 note I infra Ageron Ch R (1968, I: 523)

و مثل هذه الوضعية لتطرح العديد من التساؤلات و منها ما يرتبط أولا و مباشرة بمنعرج نهاية القرن التاسع عشر، فما هي إذا الظروف العامة و الخاصة لتحليل ذلك التغير المفاجئ و تحليله، مع توضيح أدق، لمعطيات معينة و دقيقة تبرز و تفسر جليا ذلك الاتجاه للحركات ؟

هذا و بالرغم من هذه القناعة بعد التحليل العميق إلا أن الإشكالية تبقى قائمة كليا، و بالأخص ما يتعلق بذلك الرفض القاطع المعبر عنه منذ بداية الغزو، أهل حقيقة قد قضى عليه الأمر الواقع ؟ أي كل من الهيمنة الشاملة على كل التراب الجزائري و الاستطانة متواصلة لا رجعة فيها آنذاك، أو ربما قد فقدت الذاكرة الجماعية ذلك الرفض القاطع ...

إنه لمن الصعب جدا الاقتناع و الرضا بمثل هذه النظرة السطحية و الذي تتنافى و تشبث الجزائريين بأخلاقهم و قيمهم و تاريخهم العريق، التي حتى و إن اضطروا إلى الإقامة بعيدا عن ذويهم و موطنهم الحنين كما روته بعض الأمثال الشعبية الصادقة.

و حينئذ ألم يبقى الرفض القاطع متواصلا يوما و راضا بل منقوشا في الأذهان بالرغم من مرارة الاغتراب و قساوته ؟ أليس هناك أكثر من دلالة لا ريب فيها ؟ أليس منها ما يعود مباشرة إلى واقع الحركات الهجرية ذاتها من جهة، و منها ما يرتبط بواقع آخر لا يقل أهمية عن الأول من جهة أخرى، و التي تؤكد و من جديد، تعلقهم بالموطن العزيز خلافا للماضي⁽³⁾ إذ الهجرة نحو دار الإسلام نهائيا إنما هي في الواقع قد كانت انقطاعا عن الموطن، فما هي إذا مثل هذه الأمثلة القاطعة ؟

هكذا، و بالنسبة للواقع الأول، ألم تكن الإقامة تقتصر فقط على مدة محدودة جدا، و لا تخص إلا الرجال فقط وفئات من الأعمار المعينة لا غير؟ وكذا بدون النية في البقاء نهائيا هناك باستثناء أرباب المحلات الاقتصادية و المنشطين من المناضلين ؟

(3) La fetwa qui fut accordée, faite de citations et écrite dans un style ambigu, n'en conclut pas moins qu'une terre d'islam n'était pas obligatoirement territoire de guerre quand elle était occupée par des infidèles.

و أما بالنسبة للواقع الثاني فهو يكتسي أهمية كبرى أولا وقبل كل شيء، ألم يتجسد شيئا فشيئا في إنشاء روابط داخل المهجر تربط وتدعم تدريجيا الجالية الجزائرية بموطنها ؟ ألم يتمثل ذلك بواسطة تواجد محلات من ملكية بعض المغتربين لا سيما وقد كانت تقوم مقام همزة الوصل بين المهجر والموطن ؟

ألم تكن إشعاعا ساطعا متوصلا وهي تستقبل في عدة مناسبات فرقاً موسيقية ومسرحية ومحاضرات، تبث القيم العريقة والروح الوطنية وكذا الأفكار الحديثة ؟ أهل يجدر بهذا الصدد أن نكتفي بالإشارة إلى الشريط سيريناد مريم⁽⁴⁾ الذي حررت حواراه تلك الشخصية الفذة ألا وهي الشيخ توفيق المدني، والذي حققه محي الدين باش طرزي بالمهجر سنة 1946 وقد نال نجاحا باهرا حتى في البلدان العربية الأخرى ؟

زيادة على ذلك أليس هنالك أنشطة ثقافية أخرى منها ما اكتسى طابعا جهويا كما هو الشأن بالنسبة للأغنية القبائلية⁽⁵⁾ بفضل بعض الرواد مثل المرحوم الشيخ الحستاوي (1910-2002)، و منها ما اكتسى طابعا عاما أحيانا حسبما أوضحته شهادات رجالات الفن مثل محي الدين باش طرزي على سبيل المثال والذي لم يدخر أي جهد في أي مناسبة داخل وخارج الموطن انطلاقا من العشرينات ؟

و أما ما يتعلق ببعض خصوصيات جو المهجر نفسه أليس له عوامل إيجابية للغاية كتدعيم المعنويات، فتعزيز ذلك الرافد القاطع بقوة في جو الأفكار التقدمية والتحررية المناهضة للاستعمار ؟ فما هي يا ترى ؟ ألا يوجد تأثير لكل من نضال اليد العاملة والنقابات والفكرين الذين جادوا بنشر الأفكار التحررية والمناهضة تماما لكل من الإستعمار والاستبداد ولاستغلال الإنسان للإنسان ؟

(4) Bachetaz M (1984: 50-52)

(5) Mokhtari R (2002)

أليس هناك صدى لما جرى في البلدان الإسلامية كما هو الشأن بالنسبة لإنشاء تركيا الحديثة بقيادة مصطفى كمال و بطولته الباسلة، و كذا أصداء النهضة و ما احتوت عليه و ما جاءت به و ما رمزت إليه من أمل و بشرى و نهوض ؟ و هكذا يتجلى شيئا فشيئا المناخ الملائم و الذي في استطاعته أن يغير تدريجيا المعنويات و التصرفات . ألم يتأكد ذلك عبر إنشاء نجم شمال إفريقيا في سنة افتتاح جامع باريس سنة 1926 ؟ ألم تكن هذه الانطلاقة حاسمة ؟

ألم تتأكد بعدها أنشطة معينة استهدفت كلها التوعية، و التنظيم، و التأطير لغاية واحدة : السعي كل السعي من أجل المصلحة الوطنية خاصة بعد انهزام الجيش الفرنسي فجأة في منتصف 1940 و تأكد ذلك إثر ديان بيان فو بالفييتنام يوم 8 ماي 1954 ؟

و عليه أليس كل هذه التساؤلات إلا و تصب في مجرى واحد، و بالتالي تؤكد ما يتضمنه لب الإشكالية انطلاقا من بدايتها : لقد كانت الهجرة سلاحا حادا ضد ويلات الإستعمار على التراب الوطني كما أنها بقيت تعارضه بشتى الوسائل السلمية و الشرعية داخل التراب الفرنسي ذاته و هي تتأهب كل التأهب للمشاركة في الكفاح المسلح بشتى الوسائل المتاحة حينما يدق ناقوس التاريخ إن أجلا أم عاجلا....

وهكذا تتجلى المحاور الرئيسية التالية لمعالجتها :

- ظروف التغيير الجذري للحركات الهجرية في أواخر القرن التاسع عشر،
- تحليل دقيق للعوامل المختلفة التي أثرت تأثيرا إيجابيا بالأخص على المعنويات و الأفكار و التصرفات على فئات معينة من المغتربين،
- من بين هذه الفئات الاهتمام بدور الوسط الطلابي و كيف استطاع أن يتجاوز العقبات المختلفة، ماديا و سياسيا،
- الدور الذي لعبته الحركة الوطنية انطلاقا من نجم شمال إفريقيا،

- تراجم لشخصيات طلابية، و نقابية، و سياسية مع تصحيح و الواقع التاريخي،
- واقع الجالية الجزائرية قبيل اندلاع حرب التحرير الوطني،
- مساهمة الجالية في حرب التحرير الوطني بالتركيز عل ما ظل ناذراً و هو بأمس الحاجة إلى استفسارات، و بالأخص منافيا للحديث السياسي، سابقا ؟

المراجع المشار إليها باختصار في الإشكالية

- F Ageron Ch R (1968) : Les Algériens musulmans et la France de 1871 à 1919, Paris, PUF, 2 t.
- F Bachetarzi M (1984) : Mémoires, Alger, SNED, t lin 317 p.
- F Bouzar- Kasbadji N (1988) : L'émergence artistique algérienne au XX e siècle, Alger SNED, OPU, 213 p.
- F Kaddach M (1980) : Histoire du nationalisme algérien, Alger, SNED.
- F Kaddach, Sari Dj (1989) : La résistance politique (1900-1954), les bouleversements socio-économiques, Alger, SNED, OPU, 283 p.
- F Mokhtari R (2002) : La chanson de l'exil (1939-1969), Alger, éd. Kasbah.
- F Sari Dj (1973) Sari Dj (1973) Sari Dj (1973) : le démantèlement de la propriété foncière, Revue historique, Paris, janvier- février, no505, p.47-76
- F Stora B (1985) : Dictionnaire biographique des militants nationalistes algériens, Paris, l'Harmattan, 404 p.
- F Stora B (1986) : Ils venaient d'Algérie, Paris.
- F Turin Y (1971) : Affrontements culturels, religions, enseignement, et langues, 1830-1880, Paris, Maspéro.

الإشكالية الهجرة الجزائرية إلى بلدان أخرى

إن البلدان المعنية هي المغرب الأقصى، و مدغشقر، و كاليدونيا الجديدة، و هي البلدان التي استقبلت الجزائريين لعوامل مختلفة و أغراض معينة، و لذلك فهي تتطلب طرعا خاصا بكل بلد مع الإلحاح على توضيح الظروف التاريخية قبل كل شيء.

المغرب الأقصى:

فإذا كان للجوار دور هام للغاية فإنه لا بد من الاهتمام المتزايد لا بالنسبة لحصر حجم أهم موجات الحركات و لكن و أيضا للإلحاح على الدور الذي لعبته بعض الشرائح ليس في قطاعات الاقتصاد و التعليم فحسب و لكن أيضا على مستويات أخرى لا تقل أهمية، فما هي إذن بالتحديد ؟ و على كل أليس هناك دوافع معينة تميز الفترات بعضها عن بعض ؟ و لماذا يا ترى ؟

و لهذا يبقى جوهر الإشكالية غامضا إن لم ترد التساؤلات الدقيقة التالية و المتعلقة بكل من المصادر و البعد السياسي و حتى الاجتماع بالدرجة الأولى و التي على الملاحظ الباهر أن يدركها في أول وهلة : ألم تسع أوساط معينة و شخصيات فذة سعيًا بالغ الأهمية من أجل بلورة فكرة وحدة المغرب العربي ؟ حقيقة ألم تتجند بعد ولم تسخر كل ثرواتها من أجل تلك الغاية التي فرضت وجودها قبل دق ناقوس التاريخ ؟ فما هي الأمثلة الأكبر تعبيرًا عن ذلك ؟

مما لا شك فيه أن تحليل مثل هذه النقاط الحساسة لا يتطلب البحث الطويل سواء بالنسبة للميدان أو التنقيب داخل مراكز الأرشيف بالمغرب الأقصى، و هما مشكلتين عويصتين في الظروف الراهنة في كلا البلدين.

مدرغشقر:

بالنسبة لهذه القضية التي ظلت مجهولة لدى الجمهور، و لربما حتى بالنسبة للأوساط الواعية، إذ أن ما أورده المؤرخ الذي كرس كل أبحاثه لتاريخ الجزائر المعاصر⁽⁶⁾ يختلف بكثير عما التمسناه أخيرا في الأرشيف العسكري الفرنسي المتواجد بباريس.

و لذلك قمنا بتحليل دقيق و حررنا بحثا قابلاً للنشر حتى تعم الاستفادة الأوساط العلمية خاصة، و الجمهور المجتهد و الواعي عامة. هذا و يجدر بنا أن نركز على المتطلبات المادية للقيام بأحسن عمل مثمر.

بمراكز الأرشيف و الذي يتطلب الوقت الطويل، بينما المصلحة تبقى مفتوحة أياماً محدودة في الأسبوع فقط من جهة، و التصوير الذي لا غنى عنه أصلاً لا يسمح به هو الآخر إلا في سويغات محدودة جداً و في أيام محدودة... و حسب بعض تصرفات الموظفين التابعين للجيش الفرنسي، من جهة أخرى...

كليرونيا الجريدة :

نظراً إلى موقعها الجغرافي النائي المتواجد في أقصى المحيط الهادي و الذي لا زالت تقوم به جالية جزائرية إلى الآن، و كذا وظيفة تلك الجزيرة التي خصصت لإقامة المحكوم عليهم بالعذاب الشاق المؤبد... فإنه لا بد من التعمق في أسباب مثل ذلك التواجد بل وإن كانت مرتبطة بثورة 1871 أصلاً.

وهكذا فإن التساؤلات الجوهرية لا تبرز جلياً إلا بالتطلع على أهداف الإستعمار و على إدولوجيته. و مهما يكن من أمر فقد كللت مجهوداتنا بوثيقة بالغة الأهمية إذ أنها نابغة من أحد المعذبين مدة طويلة عنى ما عنى و كاد أن يموت عذاباً و هو يوجه آخر نداء إلى الوطن ؟

(6) Ageron Ch R (1968) : Les Algériens musulmans et la France de 1871 à 1919, Paris, PUF, 2 t.

و⁽⁷⁾ هل من الممكن تشخيصه لولا تلك الوثيقة الثمينة، بالإضافة إلى منشورات أخرى تحصلنا عليها عن طريق الصدفة أثناء إقامة وجيزة بباريس سنة 1995⁽⁸⁾، و من بينها شريط من تحقيق المهدي لعلو الذي قام من قبل بتحقيقات أخرى تخص القضايا المصرية مثل 8 ماي 1945 و مجزرة 17 أكتوبر 1961 بباريس.

وعليه فالإشكالية يصعب طرحها في البداية، وقبل جمع المعطيات الوافية، التي لا تنحصر في الوثائق المعهودة، ولكن وأيضا ما يميز كل باحث ذا مستوى عال.

(7) Sonneck (1902) : Chants populaire du Maghreb, Paris, 2 t, p 132.

(8) Guyota R: D'une colonisation à l'autre, Le Monde 25 septembre 1995, supplément, p.31.

مساهمة الطلبة الجزائريين بالجامعات الفرنسية
في الحركة الوطنية قبل 1954.
الأستاذ حسين عبداللاوي

الملخص

موضوع هذه الورقة هو تقديم عرض لنتائج بحث الخاصة بالجانب المتعلق بمساهمة الطلبة الجزائريين في فرنسا في بلورة الحركة الوطنية قبل 1954.

تتناول الورقة أربع مسائل أساسية يمكن تلخيصها كما يلي:

- إن الطلبة الجزائريين الذين تابعوا دراستهم الجامعية بفرنسا لعبوا دورا هاما في تطور الحركة الوطنية قبل 1954 ويمكن تقييم هذا الدور بتجاوز المواقف السلبية والمغالاة في التضخيم في شأن هذا الدور.
- يتميز هذا الدور بكونه قد جرى في سياق سيادة ضرورة تكوين وعي وطني نخبيوي من خلال تكوين موقف نقدي إزاء الأيديولوجيا الاستعمارية انطلاقا من توظيف المعارف المكتسبة في إطار تجربة الدراسة بالمؤسسات التعليمية الاستعمارية وليس انطلاقا من مواقف سياسية جاهزة.
- يتمثل محتوى هذا الدور في تزويد الحركة الوطنية بالإطارات العلمية والقيام بدور الوساطة بين التيارات الفكرية والسياسية العالمية والفئات الاجتماعية الجزائرية بشكل عام والحركة الوطنية بشكل خاص.
- يحمل هذا الدور عناصر تحديث تتجاوز هدف استرجاع السيادة الوطنية لتطرح مشروع الجزائر المستقلة القادرة على التكيف مع التحولات الدولية.

مقدمة

خلص الباحث الفرنسي في برفيلي Guy Pervillé في مؤلفه الهام حول الطلبة الجزائريين في الجامعات الفرنسية خلال الفترة الممتدة بين 1880 و 1962 إلى نتيجة مفادها أن مساهمة الطلبة الجزائريين المهاجرين بفرنسا في الحركة الوطنية وثورة التحرير الوطني جاءت متأخرة ومفعولها كان متواضعا، وذلك أن منهم من ظلوا لفترة طويلة متمسكين بفكرة الجزائر الفرنسية أو الجزائر الفرنكوإسلامية، ومن بينهم من لم يلتحق بالحركة الوطنية إلا بعد اندلاع الثورة التحريرية. يقول بهذا الشأن:

«La part des générations antérieures de diplômés en Algérie indépendante semble moins grande, l'âge a fait son œuvre, ainsi que la mise à l'écart des «leaders» des anciens partis par le nouveau système politique. Mais l'attitude des diplômés envers le mouvement national est également mise en cause. On sait qu'une grande partie d'entre eux est longtemps restée favorable à une Algérie française ou franco-musulmane, et qu'une autre partie s'est ralliée tardivement au nationalisme algérien»⁽¹⁾.

نفس النتيجة توصل إليها باحث آخر وهو عمر كارلبي في مقال قدمه أمام المشاركين في الملتقى الذي نظمه معهد العالم العربي بباريس في شهر أكتوبر 2001 حول موضوع: 1901-2001: الهجرات والحياة الجماعية بين التعبئة والمشاركة، واصفا موقف الطلبة الجزائريين في فرنسا من الحركة الوطنية خلال فترة ما بين الحربين العالميتين بالتورع والتعلق بفكرة الاندماج الجمهوري، ويقول ما يلي حول هذا الموقف:

«Les étudiants algériens à Paris sont à la fois moins nombreux, plus modestes et plus timorés, parce que la solidarité nationale entre maghrébins n'empêche une partie de l'élite sortie des écoles d'être très marquée, à l'instar d'un FERHAT ABBAS à Alger ou d'un AMAR NAROUN à Paris, par l'idéal d'intégration à la république»⁽²⁾.

(1) Pervillé Guy, les étudiants algériens de l'université française, 1880-1962, paris, casbah édition, 1995, p. 308.

(2) Carlier Omar, «créativité associative et contrainte politique en dynamique de l'immigration algérienne en France dans l'entre-guerre, communication présentée au colloque, 1901-2001 migration et vie associative entre mobilisations et participation, institut du monde arabe à Paris, 8 octobre 2001, p. 13.

النتيجة التي توصل إليها الباحثان تشكل حقيقة تاريخية لا يمكن نكرانها ولكن تستدعي قراءة جديدة لا تميل للمغالاة في نفي دور الطلبة الجزائريين الدارسين بالجامعات الفرنسية في الحركة الوطنية إما تجاهلا لهذا الدور أو لمقارنته بما يجب أن يكون، ولا تنساق لوهم إعطاء هذا الدور بعدا يبعده عن واقعه التاريخي. وهكذا يتعين القيام بتحليل نقدي للوثائق التي تغالي في نقد دور الطلبة في الحركة الوطنية مثل ما جاء في الوثيقة التي صدرت عن قيادة الاتحاد العام للطلبة المسلمين الجزائريين التي اعترفت في نشرة أصدرتها بعد الحصول على الاستقلال الوطني أن مشاركة خريجي الجامعات بشكل عام سواء من درسوا في الجامعات الغربية أو من تابعوا تعليمهم الجامعي في البلدان العربية في ثورة التحرير الوطني لم ترتق إلى مستوى تحمل المسؤوليات الوطنية كقوة قيادية للعمل التحريري، ونجد في افتتاحيات منشورات الاتحاد تحت عنوان: الثورة في الجامعة، نقدا عنيفا لموقف الطلبة الجزائريين بلغ في بعض فقراته درجة التهجم، وفيما يلي فقرة معبرة عن ذلك:

«Oui, il faut le dire, malgré la grève de mai 1956, notre mouvement n'a en fait jamais été l'avant-garde révolutionnaire... Les étudiants algériens, dans leur ensemble, ont failli à leur tâche dans le processus de la guerre de libération ou n'ayons pas peur de la reconnaître, nous n'avons pas participé pleinement à la lutte. Nous avons été préservés. Nous vivons en marge de tout le drame vécu par notre pays»⁽³⁾.

قراءة محتوى هذه الفقرة يبين أن الموقف الذي تبنته قيادة الاتحاد العام للطلبة المسلمين الجزائريين يعبر في الواقع عن نظرة مثالية لما يجب أن يكون عليه دور الطلبة في ثورة التحرير الوطنية وخاصة في تولي مناصب قيادية.

فهو إذن موقف معياري ينظر إلى الواقع كما يجب أن يكون وليس كما هو كائن فعلا، وهو بذلك يقترب من الاتجاه الذي سلكه الباحثان المذكوران سلفا اللذان يكتفیان بتحليل دور الطلبة الجزائريين في الحركة الوطنية في السياق التاريخي العام لتكون وتطور مشروع الاستقلال الوطني الذي كان قائما على أسبقية التعبئة والعمل الثوري على تكوين نخبة جامعية.

(3) Extrait de l'éditorial de Révolution à l'université, n°1 et n°2, cité par Pervillé, op-cit. p.107.

كما يتعين اعتماد نفس الموقف إزاء الوثائق التي ترفع دور الطلبة الجزائريين في الحركة الوطنية إلى مرتبة المشاركة المثالية كما هو الشأن في نص كتبه الدكتور لمين خن، وهو من الطلبة الجزائريين المنشطين للحركة الطلابية خلال ثورة التحرير الوطنية حيث يقول متحدثا عن موقف الطلبة الجزائريين من الاستعمار ما يلي

En vérité, les étudiants algériens, dans leur grande majorité, n'ont jamais cessé de se poser en élite de leur peuple. A travers la défense de leur patrimoine culturel arabo-islamique, ils étaient constamment aux cotés de leur peuple. Même ceux d'entre eux qui, individuellement, ont fait des choix politiques erronés, ont cherché à placer leurs choix au service du bien être de leur peuple.⁴

إن ما جاء في هذه الوثيقة بشأن مشاركة الطلبة الجزائريين في الكفاح المسلح والسياسي لاسترجاع السيادة الوطنية، حقيقة يصعب نكرانها ولكن يتعذر تضخيمها. كما أن القول بأن الطلبة الجزائريين كانوا باستمرار نخبة في خدمة شعبهم موقف يخفي العديد من الجوانب المتعلقة بظهور في اوساط الطلبة الجزائريين مواقف سلبية إزاء إمكانية وجدوى الحصول على الاستقلال الوطني.

ولتجاوز مخاطر الوقوع في الإغراء المضلل الأحد الموقفين، من الأجدر بناء مقاربة هي تلاقي لثلاثة تساؤلات، هي:

- انطلاقا من الفكرة التي تقول أن المساهمة في أية حركة جماعية تكتسي طابعا اجتماعيا فعلا عند حدوثها كنتيجة لتكوّن وعياً بالوجود الاجتماعي، يتبين أنه من الضروري لفهم نوعية مساهمة الطلبة الجزائريين في الحركة الوطنية قبل 1954 التساؤل عن الظروف الاجتماعية التي تكونت في إطارها فئة الطلبة الجامعيين الجزائريين المهاجرين، ما هي دوافع انتقالهم إلى فرنسا للدراسة، كيف تكون لديهم مشروع تأسيس تنظيمات طلابية خاصة بهم ؟

4; Khan Lamine, les étudiants algériens face à la colonisation, in El-Massadir, no8, mai 2003, p.11

- التساؤل الثاني يتعلق بتأثير خصوصيات تكون حركة طلابية في فرنسا على مساهمتهم في بلورة مشروع المجتمع لجزائر ما بعد الإستعمار. ما هي هذه الخصوصيات، وكيف أثرت في تحديد هذه المساهمة ؟

- أما التساؤل الثالث والأخير فيطرح كيف أن الظروف التاريخية التي حكمت تجسيد هذا المشروع في شكل مساهمة في حركة اجتماعية وطنية حددت آليات تموقع كل الفئات الاجتماعية على نحو اندماجي كلي وليس في شكل تبلور تباين للمواقف بين هذه الفئات ؟

وما تجدر الإشارة إليه هو أننا سنعرض في هذه الورقة النتائج التي توصلنا إليها من خلال تحليل محتوى مجموعة من النصوص المتوفرة سواء تلك التي سبق نشرها في عدد من المراجع أو تلك التي تم جمعها في إطار مشروع البحث. وسنقوم في ورقة لاحقة بإثراء وتعميق نتائج هذه الورقة في مقالات لاحقة اعتمادا على تحليل محتوى المقابلات التي أجريناها مع عدد من الفاعلين الرئيسيين.

1. الإطار النظري لتناول دور الطلبة الجزائريين بفرنسا في الحركة الوطنية

الحديث عن دور الطلبة الجزائريين بفرنسا في الحركة الوطنية ينطلق ضمنا من فكرة التسليم أن تواجد هؤلاء الطلبة في موطن الهجرة يشكل حركة طلابية تملك آليات تنظيمية وقادرة على إنتاج خطاب لا يتوقف عند حد المطالب الفئوية بل يطرح إشكاليات مجتمعية. ولهذا فإن دراسة دور هذه الحركة في بلورة الأفكار الوطنية يتطلب تحديد مكانة الهجرة الطلابية في السياق العام لهجرة الجزائريين إلى فرنسا. وفي هذا السياق يجدر التساؤل عن مدى تطابق دوافع ومراحل كل من الهجرتين.

للإجابة عن هذا التساؤل نقترح الانطلاق من الإطار النظري لتحليل الهجرة الجزائرية في مجمله والقيام بعد ذلك بتحليل الهجرة الطلابية.

1.1. النموذج النظري لدراسة الهجرة الجزائرية إلى فرنسا

لتبسيط تناول النماذج النظرية التي يمكن التطرق إليها في دراسة هجرة الجزائريين إلى فرنسا، يمكن القول أن هذه الهجرة، مثل بقية هجرات مواطني البلدان الأخرى، تطرح من منظرين أساسيين. الأول الهجرة بكونها ظاهرة تهم البلدان الأصلية أو ما يسمى عند البعض ببلدان الطرد. والثاني يطرح الهجرة كظاهرة تخص البلدان المستقبلة أو بلدان الجذب. النموذج الأول يعبر عنه باللغة الفرنسية بمصطلح Emigration والثاني بمصطلح Immigration.

ولا داعي للبرهنة أن اختيار أحد هذين النموذجين يخضع لمنطلقات نظرية وعملية وتاريخية، تحكم بروز الهجرة في الحقل الاجتماعي أو ما يمكن التعبير عنه بالظروف الموضوعية وهي بالنسبة للجزائر مقاومة الإستعمار الفرنسي. إلا أن ما يجب التأكيد عليه أن طرح الهجرة الجزائرية كظاهرة تخص الجزائر لا يعني الجوانب المتعلقة ببلد الإقامة وهي فرنسا لن تحظ بعناية واهتمام وذلك أن الهجرة تجري في إطار نموذجين الأول ينطلق من البلد الأصلي ليعرج على بلد الإقامة والثاني من بلد الإقامة ليأخذ في الحسبان البلد الأصلي وهذا ما يعبر عنه باللغة الفرنسية Emigration-immigration-Immigration-Emigration.

2.1. مقاومة الإستعمار كظرف موضوعي للهجرة الجزائرية إلى فرنسا

لقد شكلت أسباب هجرة الجزائريين إلى فرنسا موضوع عدة دراسات ومن ثمة فإن التطرق إليها قد يصبح تكرارا لا جدوى منه. ولهذا فمن الأجدر الاكتفاء بالتذكير بأن الظروف الموضوعية لتكوّن وتطور الهجرة إلى فرنسا هي التي جعلت الأسباب الخاصة بالبلد الأصلي عوامل فعالة في تكون مشاريع التنقل إلى فرنسا. فضعف الاقتصاد الجزائري وعدم تطور الصناعة وأزمة الفلاحة التقليدية وزيادة النمو الديموغرافي لم تتحول إلى أسباب لهجرة الجزائريين إلى فرنسا لو لم تظهر في سياق حركة مقاومة الإستعمار.

وإذا كان توفر ظروف موضوعية في بلد الإقامة والمتمثلة في حاجة الاقتصاد الرأسمالي الفرنسي إلى فائض سكاني قد ساهم بقدر معتبر في هذه الهجرة، فإن مقاومة الإستعمار وتطور أشكالها كانا عاملين رئيسيين في تحديد شكل الإقامة بفرنسا.

وهذا ما يدفع إلى القول أنه يصعب الحديث عن المهاجر الجزائري بفصله عن وسطه الاجتماعي الأصلي، والحديث عن تحقيق الأهداف التي أفرزها هذا الوسط بدون الأخذ بعين الاعتبار الوسط الاجتماعي ببلد الإقامة. وهذا ما أنتج ظاهرة التواجد المستمر للمهاجرين بفرنسا دون أن يؤدي ذلك إلى تكوين اتجاه نحو الاستقرار.

ويكفي إلقاء نظرة على تطور تدفق المهاجرين الجزائريين منذ بداية القرن العشرين إلى 1954 للتحقق من هذه الملاحظة.

إذا كان من الصعب تحديد بداية هجرة الجزائريين إلى فرنسا فإن الاعتقاد السائد لدى معظم مؤرخي هذه الهجرة هو تسجيل سفر عدد محدود من الجزائريين إلى مدينة مرسيليا في نهاية القرن التاسع عشر وارتفع عددهم في بداية القرن العشرين. وفي سنة 1912 ذكرت إحصائيات وزارة الداخلية الفرنسية تواجد حوالي 5.000 جزائري في عدد من المدن الفرنسية وخاصة مرسيليا وباريس. وارتفع هذا العدد بشكل ملحوظ مع بداية الحرب العالمية الأولى عندما توقف تدفق العمال من بلجيكا وإيطاليا. وقد وصل عدد الجزائريين الذين هاجروا إلى فرنسا في إطار تعبئة فرنسا لليد العاملة من مستعمراتها في فترة الحرب العالمية الأولى حوالي 100.000 شخص⁽⁵⁾.

ومع نهاية الحرب تقلص عدد الجزائريين المقيمين بفرنسا ليصل إلى حوالي 10.000 شخص ولكن دون أن يكون ذلك بداية اتجاه إلى نهاية هذه الهجرة وإنما تحول هذا العدد في حالات الارتفاع أو الانخفاض إلى شكل استمرار تواجد الجزائريين بفرنسا.

(5) Zehraoui Ahsène, familles d'origine algérienne en France, études sociologiques des processus d'intégration. Edition l'Harmattan, 1999, p.9.

الجدول رقم 1

تطور تدفق الجزائريين إلى فرنسا من 1914

العدد القار للمهاجرين	الفرق	العودة	الذهاب	السنوات
57.264	+ 1.444	6.000	7.444	1914
-	+ 15.122	4.970	20.092	1915
-	- 11.929	17.457	5.563	1919
109.847	+ 18.197	26.289	44.466	1922
-	- 11.575	36.323	24.753	1925
-	+ 14.718	25.008	39.726	1928
-	- 3.247	43.877	40.630	1930
110.898	- 12.103	32.950	20.847	1931
-	+ 1.720	15.083	16.684	1933
-	- 13.850	27.824	13.974	1940
211.675	+ 43.983	22.251	66.230	1945
-	+ 26.269	133.517	159.786	1954

Source: SAYAD Abdelmalek, Gillette Alain
L'immigration algérienne en France, Paris, Ed. entente, 1984, p.257

قراءة إحصائيات الجدول تبين أن تدفق الجزائريين إلى فرنسا منذ بداية القرن العشرين إلى 1954 قد سجل في غالبية السنوات فائضا لم يكن يتكوّن من نفس الأشخاص، حيث كان يتم تعويض العائدين بالقادمين الجدد أو بهجرة جديدة لمهاجرين قدماء.

ومما زاد في ضمان استمرار هذه الوضعية أن الهجرة كانت تخص بالدرجة الأولى الرجال دون النساء. هجرة النساء لم تبرز كسمة مميزة للهجرة الجزائرية إلا بعد 1954 حيث كانت في السنوات السابقة قليلة. في سنة 1932 شكلت النساء 1.7 من تعداد المهاجرين المقيمين بفرنسا. ثم ارتفعت هذه النسبة لتصل سنة 1946 إلى 2.2 وإلى 7.1 سنة 1954.

الجدول رقم 2

نسبة النساء	النساء	الرجال	العدد الإجمالي	الإحصاء
2.2	509	21.506	22.114	1946
7.1	14.920	193.620	208.540	1954

Source: Zehraoui Ahsene, Familles d'origine algérienne en France, Edition l'Harmatan, 1999, p.11.

لا يعود هذا التمثيل الضعيف للنساء في التركيبة الاجتماعية للهجرة الجزائرية إلى فرنسا إلى ظروف الإقامة، بقدر ما يعود إلى اندراج هذه الهجرة في السياق العام لمقاومة الاستعمار الفرنسي، مما أدى إلى تفضيل نموذج الهجرة-العودة، الذي يفرض انتقاء الرجال أكثر من النساء باعتبار أن إقامتهم بالمهجر بدون رفقة زوجتهم يضمن عودتهم في شكل من أشكال العودة. ولم يتوقف تأثير مقاومة الاستعمار عند حد انتقاء العناصر الأكثر تأهيلا لهذه المهمة بل امتد إلى تحديد أشكال العودة التي تضمن فعالية الهجرة في مقاومة الاستعمار.

وقد تجلّى ذلك في تحديد مجال الإقامة بوضع آليات الرقابة الجماعية مما يسمح بالتدخل السريع لإعادة الإدماج في الوسط الاجتماعي بالمهجر أو بالوسط الأصلي في الجزائر. وهذا ما يفسر تنوع أشكال العودة إلى الوطن. فإلى جانب العودة الظرفية في إطار حركة الذهاب والعودة ظهرت أشكال أخرى للعودة. العودة الاضطرارية Retour contraint العودة الانقطاعية Retour abandon العودة الناجحة Retour réussi وأخيرا العودة المعاشية Retour retraite⁶⁹.

2. الهجرة الطلابية إلى فرنسا كمجال لتكوّن نخبة علمية:

تندرج هجرة الطلبة الجزائريين إلى فرنسا ضمن سياق تاريخي تميّز ببروز سيرورة تكون النخب العلمية الجزائرية في إطار مشروع المطالبة بالاستقلال الوطني.

⁶⁹ Zehraoui Ahsene, l'immigration, de l'homme seul à la famille. Edition l'Harmatan, 1994, p. 42

1.2. الهجرة الطلابية إلى فرنسا في السياق العام لتعليم الجزائريين

ولتوضيح ذلك يتعين الإشارة إلى أن الهجرة الطلابية إلى فرنسا لا تندرج في إطار سياسة استعمارية قصدية لتفضيل الجامعات الفرنسية وخاصة الباريسية عن جامعة الجزائر لتكوين نخبة علمية جزائرية؛ متميزة وموالية للاستعمار ولا تندرج أيضا ضمن سياسة واضحة لفتح التعليم العالي أمام أعداد كبيرة من الجزائريين؛ ولا أدل على ذلك من القيود الإدارية التي كانت موضوعة أمام التحاق الجزائريين بجامعة الجزائر مثل الشروط القاسية المفروضة للحصول المنح الدراسية و إلغاء التسهيلات للالتحاق بالتعليم الجامعي مثل الاستفادة من ترخيص متابعة التعليم العالي للتلاميذ الذين حققوا نتائج دراسية جيدة ولم يسعفهم الحظ في تجاوز عتبة البكالوريا. وبالإضافة إلى ذلك فإن التحاق الطلبة الجزائريين للتعليم العالي لا يندرج ضمن تطور طبيعي لتزايد أعداد المرحلتين الثانوية والابتدائية وذلك أن فتح باب التعليم أمام الأطفال الجزائريين قد حدث متأخرا وعلى نحو لم يسمح بنمو عادي وطبيعي للوضعية التعليمية التي كانت سائدة في الجزائر قبل الاحتلال الفرنسي، والتي كانت أحسن حالا، وهذا ما ذكرته العديد من التقارير التي أعدتها المصالح الإدارية والعسكرية الاستعمارية نفسها التي تحدثت عن ازدهار التعليم الإبتدائي و الثانوي و حتى العالي في إطار عدد من المدارس و الزوايا، وبينت أن سياسة اغتصاب الأراضي و الملكيات والثروات من الجزائريين قد تسببت في تقهقر هذا التعليم⁽⁷⁾. فتح التعليم أمام الأطفال الجزائريين لم يكن يندرج إذن ضمن سياسة تنمية المنظومة التعليمية التي كانت موجودة بل حدث في سياق سياسة استيطانية تقوم على تهديم الموجود وإحلال محله نظام تعليمي يكرس الاستعمار ولا يهدف إلى تحقيق الرقي الاجتماعي والاقتصادي لكل سكان الجزائر. ولذلك فقد حدث في ظروف مواجهة ثقافية وتربوية⁽⁸⁾.

(7) Pervillé Guy, *les étudiants algériens de l'université française, 1880-1982*, Alger, éd. CASBAH, 1986, P 16.
(8) cf. Ageron Charles Robert, *les Algériens musulmans et la France, 1871-1919*, PUF, 1968, Turin Yvonne, *Affrontements culturels en Algérie coloniale*, Paris, Maspero 1971 p.

وكانت من افرازاته أن تزايدت مواقف رفضه في أوساط الكثير من الفئات الاجتماعية الجزائرية. وما زاد في تدعيم هذا الرفض هو تباين المواقف والآراء حول جدوى توسيع نشر هذا التعليم لدى السلطات والمسؤولين الإستعماريين. فأنصار توسيع هذا التعليم يعتبرون هذه السياسة وسيلة للإدماج والتحكم في الشعب الجزائري في الوقت الذي يؤكد الرافضون له على المخاطر التي تحدد بفرنسا باتباع هذه السياسة، إذ أن فتح التعليم أمام الجزائريين هو وسيلة لتكوين أفواج الوطنيين الذين سيؤثرون لاحقاً على السيادة الفرنسية.

ولإعطاء فكرة دقيقة عن التطور البطيء لتعليم الجزائريين، يتعين ذكر بعض الإحصائيات. فبالنسبة للتعليم الابتدائي، بلغ عدد الجزائريين المتدربين في المدارس التي كانت تابعة للسلطات الفرنسية سنة 1880، 1.150 تلميذاً وارتفع هذا العدد إلى 33.400 تلميذاً سنة 1908، و إلى 47.200 تلميذاً سنة 1914 و إلى 68.000 تلميذاً سنة 1930 و إلى 110.000 تلميذاً سنة 1944، و إلى 302.000 تلميذاً سنة 1953-1954.

إلا أن هذه الزيادة لم تؤدي إلى تحسين نسبة التمدريس التي لم تتجاوز 14.60% خلال هذه السنة⁽⁹⁾.

وأما التعليم الثانوي، فقد مرّ هو الآخر بنفس وتيرة التطور حيث بلغ عدد التلاميذ الجزائريين المسجلين في مؤسسات هذا الطور 81 تلميذاً سنة 1885 وانخفض هذا العدد إلى 69 تلميذاً سنة 1893، ليرتفع ببطء بعد ذلك، حيث بلغ سنة 1900، 85 تلميذاً، وسنة 1905، 25 تلميذاً و سنة 1910، 180 تلميذاً و سنة 1914 يزداد هذا العدد في الارتفاع ليبلغ 386 تلميذاً. وهذا ما نتج عنه فيما بعد ارتفاع عدد الناجحين في امتحان البكالوريا الذي بلغ عددهم 100 ناجح سنة 1945 وحوالي 350 ناجح سنة 1954⁽¹⁰⁾.

لقد أدى هذا التطور البطيء لنشر التعليم في أوساط الجزائريين عبر مختلف الأطوار التعليمية إلى تأخر دخولهم إلى مرحلة التعليم العالي، فقد كانت نتائج فتح أربع مدارس عليا في الجزائر العاصمة سنة 1879 وتحويلها

(9) Pervillé Guy, op.cit. p. 18

(10) Ibid., p. 58

إلى مقام جامعة سنة 1909 ضعيفة في مجال تعليم الجزائريين، حيث بلغ عدد المتخرجين 19 متخرجاً في اللغة العربية، واثنين في البربرية، وستة في الحقوق، ومتخرج واحد في الصيدلة. وهي أرقام تبين أن عدد الجزائريين المسجلين في جامعة الجزائر كان قليلاً وإن التحاقهم بها كان بطيئاً، حيث كان 61 طالباً سنة 1916 و 100 طالباً سنة 1925 و 147 طالباً سنة 1940 و 360 طالباً سنة 1945، وانخفض هذا العدد إلى 227 طالباً سنة 1946 ليعود إلى الارتفاع ثانية بعد ذلك، حيث بلغ 442 طالباً سنة 1951، و 513 طالباً سنة 1953 و 585 طالباً سنة 1954⁽¹¹⁾.

في سياق هذا التطور البطيء لإعداد الطلبة الجزائريين في مؤسسات التعليم العالي بالجزائر، ظهرت حركة الهجرة الطلابية الجزائرية نحو فرنسا في بداية القرن العشرين، وازدهرت نسبياً ابتداء من سنة 1919 وخاصة في الفترة الممتدة من 1930-1946. ويتوزع أعداد الطلبة الجزائريين الذين هاجروا إلى الجامعات الفرنسية على المدن الجامعية الفرنسية كما يلي:

استقبلت باريس 30 طالباً سنة 1928 و 53 طالباً سنتي 1934 - 1935، و ما بين 200 و 250 طالباً سنة 1954. أما في جنوب فرنسا فقد كانت جامعات مونبلييه و تولوز قبلة هجرة الطلبة الجزائريين إلى جانب جامعات غرونوبل و ليون و بوردو و نانسي و رين و ستراسبورغ. وبصورة عامة فقد بلغ عدد الطلبة الجزائريين المسجلين في الجامعات الفرنسية حوالي 100 طالباً في نهاية العشرينيات و 200 طالباً سنة 1935، و 500 طالباً سنة 1945 و 1200 طالباً سنة 1954⁽¹²⁾.

التطور البطيء لتعليم الجزائريين في مؤسسات التعليم بالجزائر بشكل عام و بفرنسا بشكل خاص لا يشكل في الواقع وضعية إحصائية محزنة ليست لها دلالة اجتماعية وثقافية، بل يعبر عن حقيقة السياسة التي كانت السلطات الاستعمارية تطبقها لاستعمال التعليم لأغراض استعمارية، وتقوم هذه السياسة على تأكيد الطابع الإقصائي للنظام التعليمي الفرنسي و تفضيل الوظيفة الاندماجية للمدرسة الفرنسية.

(11) Ibid., p.21.

(12) Ibid., p.21.

ففيما يتعلق بالجانب الأول تبين الإحصائيات المتوفرة حتى و إن كانت ناقصة، أن نظام التعليم الإستعماري كان قائما على الإقصاء الجماعي وتجسد في انخفاض معدل التمدرس، وهذا ما نتج عنه انخفاض نسبة تواجد التلاميذ الجزائريين في المؤسسات التعليمية. فعلى سبيل المثال لا الحصر، يشكل عدد الطلبة الجزائريين في جامعة الجزائر سنة 1954 نسبة 11,54% من مجموع الطلبة، في حين أن السكان الجزائريين كانوا يمثلون في تلك السنة أكثر من 89% من سكان الجزائر، وهذا ما أدى إلى انخفاض نسبة الطلبة الجزائريين بالنسبة لعدد السكان الجزائريين، حيث أن هذه النسبة كانت سنة 1954 كالتالي: طالب واحد لكل 15.342 ساكن، في حين أن هذه النسبة كانت طالب فرنسي لكل 227 ساكن في الجزائر، وطالب فرنسي لكل 100 شخص في فرنسا⁽¹³⁾.

ولم يتوقف الطابع الاقصائي لتعليم الجزائريين عند حد وضع حدود أمام تطور نسبة تدمرسهم بل امتد إلى إقامة تمييز بين تدمرس الجزائريين وتدمرس الأوروبيين وهذا بقرار العمل بنظامين مختلفين، نظام خاص بالأوروبيين و الآخر خاص بالأهالي.

أما الوظيفة الاندماجية لهذا التعليم فقد كانت موجهة لجعل عملية الانتقاء والإقصاء المذكورة أعلاه، تنتج نخبة موجهة للقيام بدور وسيط بين السلطات الاستعمارية و الأهالي ليس لتحسين مستواهم المعيشي والثقافي، بل لتدعيم السيطرة الاستعمارية⁽¹⁴⁾.

وتطلبت هذه الوظيفة إعطاء الأسبقية لتعليم اللغة الفرنسية ووضع قيود لنشر تعليم اللغة العربية، وهذا ما يمكن التأكد منه من خلال قراءة ما جاء في بيان تقدم به مفتشو التعليم الابتدائي في الجزائر سنة 1954 والذين اعتبروا فيه اللغة العربية الدارجة لهجة واللغة العربية الفصحى لغة ميتة واللغة العربية المعاصرة لغة أجنبية وطالبوا بتعليم هذه اللغة.

(13) Ageron Charles, Robert, Histoire de l'Algérie contemporaine, T2, 1871-1954, Paris, p.55, 1975, p.537.

(14) Pervillé Guy, op. cit. p.23.

كما تطلبت هذه الوظيفة تقليص دور الجمعيات الخيرية و الثقافية في تعليم اللغة العربية ووضع قيود لنشاطها بإخضاعها لمراقبة شديدة كما كان الشأن بالنسبة لنشاط جمعية العلماء المسلمين الجزائريين التي تمكنت من فتح عدد من المدارس وأرسلت مجموعة من الطلبة إلى الخارج لمتابعة تكوين في علوم الشريعة بالدرجة الأولى، إذ بلغ عددهم 1000 طالب سنة 1954 في جامع الزيتونة، و 120 طالب في جامعة القرويين و 150 طالب بالأزهر⁽¹⁵⁾.

وهكذا تبين أن المنظومة التعليمية الفرنسية كانت تعتمد على الإقصاء والانتقاء كأداة لتكوين نخبة محلية وهذا ما تطلب مراقبة تطور تدفق الطلبة الجزائريين نحو الجامعات العربية والعمل بسياسة الانتقاء الدقيق للمترشحين للدراسة في الجامعات الفرنسية، بما يتضمنه ذلك من فرض قيود إدارية وعد تقديم دعم مالي أو بيداغوجي للذين استوفوا الشروط المفروضة.

وهكذا يتبين أن هجرة الطلبة الجزائريين إلى فرنسا لم تكن تندرج ضمن سياسة تعليمية مقصودة، بل كانت نتيجة لإدراك عدد من الفئات الاجتماعية الجزائرية أن التعليم هو وسيلة للمطالبة بالحقوق والمساواة. ولم تكن هذه الفئات ممثلة لطبقات معينة بل أن الطلبة المهاجرين كانوا ينتمون إلى مختلف فئات الشعب الجزائري. فخلافا لما قد يتبادر إلى الذهن فإن هؤلاء الطلبة مثل زملائهم الذين بقوا في الجزائر لمتابعة التعليم بجامعة الجزائر لا ينتمون جميعا إلى الطبقات الثرية والطبقات الموالية للاستعمار، إذ كما يقول فرحات عباس فإن غالبية الطلبة الجزائريين الذين كانوا يتابعون تعليمهم الجامعي هم من أبناء الشعب وليس من طبقات معينة.

Ces jeunes pour lesquels l'université n'a encore que condescendance hautaine, ne sont pas seulement des enfants de leur famille, mais ceux en peuple algérien, au service duquel ils consacreront leurs existences et emploieront leurs talents,⁽¹⁶⁾

(15) Cf. Fanny colonna, les instituteurs algériens, 1963-1935, Paris presses, de fnsp, 1975.

(16) Cité par Naroun Amar, Ferhat Abbas ou les chemins de la souveraineté, Denoel, 1961, p.41.

يتحدث عباس في هذه الفقرة عن فكرة أساسية وهي أن الطلبة الجزائريين لا ينتمون إلى عائلاتهم وحدها بل إلى الشعب الجزائري في مجمله وأن الموارد التي سمحت لهم بمواصلة التعليم لم تنتج تمايزا اجتماعيا وإنما ساهم في تكوين نخبة هي في خدمة مختلف الفئات وليس فئة معينة. والسبب الرئيسي في ذلك هو أن معظم الطلبة من أبناء الفقراء من عائلات ريفية أو من عائلات ميسورة الحال ولكن ليس من عائلات ثرية كما يبين ذلك فرحات عباس بقوله :

«Nous sommes pour la plupart des pauvres gens sortis des douars et de familles modestes pour devenir, bacheliers, on ne sait comment»⁽¹⁷⁾

وما يؤكد تنوع الانحدار الاجتماعي للطلبة الجزائريين الدارسين بفرنسا وشموله الطبقات المتوسطة هو أن الملاحظات التي سجلها المسؤولون الإستعماريون تبين أن الطبقات التي كانت في خدمتهم لم تكن في تلك الفترة تعتمد على تعليم للمحافظة على مكانتها بل كانت تكتفي بالتعليم الثانوي والابتدائي اللذين كانا وسيلتين للسماح لأبنائها باستخلاصها في مناصبها وهو ما ذهب إليه فرحات عباس عندما لاحظ سنة 1927 بقوله :

«L'enseignement secondaire, base de l'enseignement supérieur, n'est accessible qu'au petit nombre de riches et aux boursiers du gouvernement général, or ces boursiers, fils de caïds en majorité n'ont qu'un idéal: devenir caïd à leur tour. Par conséquent ils ne profitent pas ou profitent mal des avantages dont on les fait bénéficier»⁽¹⁸⁾

أي أن توظيف التعليم بالنسبة لهذه العائلات، كما جاء في هذه الفقرة، هو أداة لضمان تواجدها في الإدارة وليس وسيلة لتغيير المكانة في المجتمع. ويذهب شريف بن حبيلس وهو من الجامعيين الجزائريين الأوائل إلى أبعد من ذلك في وصفه لعدم وعي الطبقات التقليدية التي أطلق عليها اسم les Ouled bled بأهمية التعليم العصري حيث أرجع توقف التمدرس لدى الجزائريين خلال مرحلة ما قبل الحرب العالمية الأولى إلى انغلاق القياد، و البشاغات

(17) Cité par Pervillé, p. 32

(18) Agéron Charles Robert, cité par Pervillé Guy, op.cit. p. 26.

والأغاث على المزايا التي تحصلوا عليها بتعاملهم مع الإستعمار الفرنسي وإلى غطرتهم وكسلهم⁽¹⁹⁾ في الوقت الذي ظهرت لدى العديد من عائلات الطبقات المتوسطة وحتى الفقيرة إرادة قوية لتغيير وضعيتها بالاعتماد على توفير شروط مواصلة التعليم في الجامعات لأبنائها، وهذا ما سجله أحد القادة العسكريين الفرنسيين وهو Le colonel Schoen عدة سنوات بعد ذلك بقوله:

Aucun des membres de la famille X... n'a semblé t-il poursuivi jusqu'au bout ses études secondaires (alors que le fils d'un des domestiques de cette famille serait bientôt médecin)⁽²⁰⁾.

الملاحظات التي سجلها هذا الضابط الفرنسي تلخص بشكل مبسط ولكن واقعي وعميق التحولات التي شهدتها البنية الفكرية للعديد من الطبقات والتي أنتجت بدورها تغييرات على مستوى التركيبة الاجتماعية في الجزائر. ويمكن تلخيص هذه التغيرات في التمييز بين ثلاثة فئات.

- فئة أولى يمكن اعتبارها بمثابة طبقة برجوازية، تتكون من المقاولين والتجار ومالكي العقار والأراضي وتتميز عائلات هذه الطبقات بتشجيع تعليم أبنائها في الفروع والتخصصات التي تسمح بالمحافظة على مكانتها الاجتماعية وهذا ما يفسر إلى حد ما ضعف تواجد أبنائها في مرحلة التعليم العالي.

- فئة ثانية واسعة وغير متجانسة متكونة من البرجوازية الإدارية والنخب الوسطية ومن بعض الأعوان المتعاملين مع الإدارة الاستعمارية ويشترك أفرادها في اعتماد التعليم كوسيلة للارتقاء في سلم التدرج الاجتماعي وهذا ما يفسر تفضيل التخصصات الجامعية التي تسمح بممارسة مهنة حرة بالدرجة الأولى ومهنة إدارية بالدرجة الثانية⁽²¹⁾.

- فئة ثالثة متكونة من الطبقات الفقيرة ومن العمال الأجراء والفلاحين والمالكين الصغار. ويوجد من بين عائلات هذه الفئة من أدركت أهمية التعليم بشكل عام والتعليم الجامعي بشكل خاص في تغيير وضعيتها الاجتماعية.

(19) Cité par Guy Pervillé, op-cit, p 32.

(20) BENHABYLES Cherif, l'Algérie française vue par un indigène, Alger, 1514, 155 p.

(21) par Guy Pervillé, op-cit, p 34.

وفي ظل هذا التهيكل للمواقف الاجتماعية إزاء استعمال التعليم العصري فإن الأطروحة التي عرضها عدد من الباحثين بشأن الانحدار الشعبي للطلبة الجزائريين في الجامعات الفرنسية أطروحة قائمة وهو ما عبر عنه أحد المفكرين الشيوعيين الجزائريين وهو أحمد إينال الذي ينحدر من عائلة فقيرة من مدينة تلمسان واستطاع أن يتحصل على شهادة الليسانس في التاريخ قبل اندلاع ثورة التحرير الوطني لينضم إلى الثورة ويتعرض إلى أبشع أنواع التعذيب بعد إلقاء القبض عليه. ويقول حول هذا الموضوع:

Quant aux étudiants musulmans de cette université, à part quelques « fils de grande tente », la presque totalité est issue du peuple, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent en aucun cas, du moins pendant la période étudiante, s'embourgeoiser.⁽²²⁾

ويمكن التحقق من هذه الأطروحة من خلال فحص البيانات المتوفرة حول الانحدار الاجتماعي للطلبة الجزائريين كما هي واردة في تحقيق اجتماعي صدر سنة 1950 والذي بين أن 75% من الطلبة المسلمين ينتمون إلى وسط متواضع (من المالكين الصغار، التجار الصغار، موظفين) و 17% ينتمون إلى عائلات ثرية من البرجوازية الوسطى المكونة من الأساتذة والمحامين والأطباء⁽²³⁾ ونفس النتيجة تقريبا أظهرها سبر قامت به جمعية الطلبة المسلمين لشمال إفريقيا AEMAN سنة 1954 بجامعة الجزائر حيث تبين أن 37% من الطلبة المسلمين بهذه الجامعة ينتمون إلى عائلات الحرفيين والتجار الصغار، 12% ينتمون إلى عائلات فئة الموظفين و 11% ينتمون إلى عائلات المستثمرين الفلاحين و 9% ينتمون إلى المستخدمين الإداريين و 8% إلى عائلات المهن الحرة و 8% إلى عائلات العمال و 7% إلى عائلات الملاك و 8% ينتمون إلى عائلات لا يمارس أربابها وظيفة معينة⁽²⁴⁾، كما يمكن التحقق من هذه الأطروحة من خلال تحليل الشهادات التي قدمها الطلبة أنفسهم حول الوضعية الصعبة التي كانوا يعانون منها أثناء مزاولة دراساتهم الجامعية في فرنسا، وبهذا الشأن يقول مصطفى لشرف ما يلي:

(22) Cf. BKOCHIER André et Jeanne, le livre d'or de l'Algérie, Alger, 1937.

(23) par Guy Pervillé, op.-cit. p.35.

(24) AGERON Charles Robert, histoire de l'Algérie contemporaine, tome II, de d'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération, paris, VF, p.537

«Nous n'avons bénéficié d'aucune bourse française ou autre; de tous les Maghrébins, les Algériens étaient les plus pauvres à Paris où ils faisaient leurs études tout en s'occupant à des petits et durs travaux pour vivre, victimes plus que d'autres étrangers du racisme et d'abandon. (...) Nos étudiants algériens, de cet après guerre 1939-1945 atrocement marqués par les massacres de mai à Sétif, Kherata et Guelma, n'avaient rien et il leur était difficile de trouver ou se loger chez les particuliers...»⁽²⁵⁾.

2.2 دوافع وأهداف الهجرة الطلابية:

ومن هنا يتبين أن الهجرة إلى فرنسا لمتابعة الدراسة بجامعاتها يمثل نقطة تحول في تحقيق مشروع حراك اجتماعي لم يجد في ظروف الدراسة بجامعة الجزائر مناخا مناسباً لاجتياز عتبة التمييز العربي والثقافي والاجتماعي في ميدان تقييم العمل والتخصصات المهنية، وهنا لا بد من الإشارة إلى الخطأ الذي وقع فيه بعض الدراسيين عند اعتبارهم تفضيل الطلبة الجزائريين وتفوقهم في التخصصات العلمية والقانونية والإنسانية بمثابة نفور عن العمل اليدوي ولم يحاولوا تحليل هذا الموقف كشكل للتعبير عن إرادة في توسيع دائرة تكون الهويات الفردية والجماعية لدى الجزائريين وخاصة الطلبة منهم.⁽²⁶⁾

دوافع الهجرة الطلابية الجزائرية إلى فرنسا، كما تبين أعلاه، هي دوافع استراتيجية تكونت لدى عدد من العائلات والطلبة بعد أن تبين أن فتح جامعة الجزائر أمام الجزائريين لم يكن موجهاً سوى لخلق وهم المساواة وترقية الأهالي، وهي دوافع استراتيجية ناتجة عن قناعة بأن اكتساب العلم والمعارف كأداة تحررية من الجهل والفقر ولا مساواة لم يعد مجدياً في المؤسسات الجامعية بالجزائر التي كانت موجهة لتكوين النخبة الاستعمارية، وهذا ما استدعى الهجرة إلى الجامعات الفرنسية بحثاً عن وسط لا يقيم تمييزاً بين الذين يطلبونه على أساس العرق أو الدين أو الوضع الاجتماعي، وهذا ما عبر عنه تقرير مؤسسة C.H.E.A.M الذي ورد فيه بشأن دوافع هجرة الطلبة الجزائريين إلى فرنسا ما يلي:

(25) Cité par Guy Pervillé, op-cit, p. 36.

(26) Lacheraf mostefa, des murs et des lieux, mémoires d'une Algérie oubliée, casbah éditions, 1998, p. 94.

«Les uns et les autres ont choisi Paris de préférence à Alger parce qu'ils pensent pouvoir mieux connaître ce qu'est la France débarrassée des parties pris et des idées toutes faites qui sont trop souvent l'apanage des français d'Afrique du Nord»⁽²⁷⁾.

البحث عن ظروف دراسية ملائمة لتكوين نخبة فكرية في المهجر بعد أن استحال توفرها في الجزائر هو إذن الدافع الرئيسي لهجرة الطلبة الجزائريين إلى فرنسا وهذا ما يؤكد أحد الطلبة الجزائريين وهو الطالب إبراهيم بن عبد الله حيث يقول:

«A Alger, il faut le dire, l'étudiant musulman est dédaigné par son camarade français qui le considère comme inférieure. Malgré toutes les difficultés administratives pour cette émigration, l'exode en France devient aujourd'hui à fait accompli»⁽²⁸⁾.

ونجد في النشرة الشهرية الصادرة في شهر أفريل 1955 توضيحا لدوافع الهجرة الطلابية الجزائرية إلى فرنسا حيث تم التركيز على نقطة أساسية تتعلق بالبحث عن وسط ثقافي واجتماعي خالٍ من التمييز الثقافي والعنصري ويوفر نفس الحظوظ لجميع الطلبة، وهذا ما يؤكد جون جاك راجر J.J. Rager متحدثا عن تكوين نخبة جزائرية في فرنسا بقوله:

Ils forment un groupe de petits fonctionnaires (mairies, poste), et surtout, (...) d'étudiants qui viennent poursuivre leurs études dans les facultés de France (Paris, Montpellier, Aix Toulon, Grenoble et Lyon).

Les étudiants musulmans sont attirés vers les villes universitaires de France, car ils ne s'y heurtent pas à des préjugés raciaux, notamment auprès des logeurs»⁽²⁹⁾.

وجدت مثل هذه الدراسات عند عدد من المسؤولين الفرنسيين ومثل الحاكم العام للجزائر الذي كتب (27) NAEGELEN يقول حول هذا الموضوع

(28) Les musulmans, les surtout, n'aiment guère le travail manuel, ceux d'entre eux qui peuvent poursuivre leurs études deviennent plus volontiers avocats, médecins, pharmaciens, notaires, qu'ingénieurs, pasteurs et guerrier. Ils adorent la spéculation et la discussion, la lutte politique. Le travail du sol ou de la matière première leur paraît dégradation, cité par Guy Pervillé, op-cit, p.36.

(29) Cité par BOUGUessa Kamel, Aux sources du nationalisme algérien, les pionniers du populisme révolutionnaire en marche, Alger, caabah éditions, 2000, p.97.

أما غي برفيلي Guy Pervillé فيطرح ظاهرة هجرة الطلبة إلى فرنسا في إطار مفهوم التثقف الحر la libre acculturation الذي يقوم على اعتبار الجامعات الفرنسية مصادر نشر الثقافة الفرنسية باعتبارها من أرقى الثقافات الأوروبية⁽³⁰⁾.

إلا أن التحليل الأكثر دقة وبعدا نجده عند فرحات عباس الذي بين أن التعليم العصري في المدارس وما يتضمنه من قراءة الكتب حول الحضارة العالمية هو أداة لتكوين ثقافة عالمية تسمح بتحرير الإنسان الجزائري وتوفير له شروط التكفل بمصيره بنفسه. ويقول بهذا الشأن ما يلي:

Nos livres représentaient la France comme symbole de la liberté. A l'école on oubliait les blessures de la rue et la mesure du Douar pour chevaucher avec les révolutionnaires français et le soldat, les grands courants de l'histoire.⁽³¹⁾

وفي هذا التحليل إشارة إلى ضرورة اعتماد المبادئ التحريرية العالمية التي لا تتوقف عنه استعمال السلاح بل تولي عناية رئيسية لتكوين الإنسان حتى يصبح العلم والمعارف سلاحا لترقيته وتحريره. وفي سياق هذا التناول يوضح بن جمان سطورا Benjamin Stora أن فرحات عباس كان يعتبر تعامل الطلبة الجزائريين مع الاستعمار الفرنسي يجب أن يكون قائما على توظيف المعارف التي تمنحهم إياها المؤسسات التعليمية الفرنسية، أي توظيف معارف فرنسا الجمهورية لمحاربة فرنسا الاستعمارية، يقول سطوره حول هذا التصور ما يلي:

Pour lui, les étudiants doivent travailler au relèvement de leur peuple avec les armes que leur donne l'instruction française, et ils doivent réclamer de la France républicaine des mesures conformes aux idéaux que l'école leur inculque.⁽³²⁾

(30) Guy Pervillé, op-cit, p. 52.

(31) Cité par BOUGUESSA KAMEL, op-cit, p. 98.

(32) Guy Pervillé, op-cit, p. 55.

وهكذا يتبين أن إلحاق الجزائريين بالجامعات الفرنسية قد حدث في سياق بلورة مواقف فكرية قائمة على تفضيل اكتساب المعارف والعلوم واستيعاب مبادئ الثورات التحريرية العالمية كأدوات للتحرر والرقى الاجتماعي عن البحث عن الثراء واكتساب منافع شخصية.

إلحاق الطلبة الجزائريين بالتعليم العالي وما نتج عنه من هجرة إلى فرنسا، يندرج إذن ضمن سيرورة تكون مواقف نخبوية قائمة على تفادي الانغلاق على المقاومة المسلحة بدون إعداد نخبة جامعية لمواجهة تداعيات المستقبل، وفي هذا التوجه ما يدفع إلى الاعتقاد أن هجرة الطلبة الجزائريين إلى فرنسا تندرج في إطار تجاوز أزمة تكوين هذه النخبة في جامعة الجزائر وفي المؤسسات التعليمية التقليدية.

3. تأثير ظروف الدراسة بفرنسا في تكوين نخبة علمية:

ولتوضيح أن الهجرة الطلابية إلى فرنسا تندرج في سياق تجاوز أزمة تكون نخبة علمية في الجزائر يتعين تناول كيفية تحول هذه الهجرة من حركة تنقل لأفراد منعزلين إلى حركة اجتماعية مهيكلية بتنظيمات طلابية لها قوانينها واستقلاليتها وقادرة على التعامل مع التنظيمات الوطنية الجزائرية الأخرى. وفي هذا السياق تجدر الإشارة إلى أن جملة من الأفكار التي يمكن الاعتماد عليها لفهم التوجه الذي طبع تأسيس التنظيمات الطلابية الجزائرية وتأخر مشاركة الطلبة الجزائريين في فرنسا وخريجي جامعاتها في الحركة الوطنية. أولا أن اقتحام الطلبة الجزائريين حقل التنظيمات الطلابية قد حدث بعيدا عن تأثير التنظيمات الأولى للحركة الوطنية في إطار تنظيم نجم شمال إفريقيا كما يبدو ذلك في ظروف تأسيس ودادية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر العاصمة وجمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بفرنسا.

ثانيا إن ظهور التنظيمات الطلابية الجزائرية واقتحام الطلبة الجزائريين لحقل الممارسة الثقافية الطلابية قد حدث بعد فشل تجربة الاعتماد على تنظيمات تجمع الطلبة الفرنسيين والطلبة الجزائريين.

وقد تبلورت فكرة تأسيس تنظيم طلابي خاص بالطلبة الجزائريين على مستوى جامعة الجزائر في إطار مشروع جمعية طلابية في حين تبلورت هذه الفكرة في فرنسا كامتداد لظهور الحركات التضامنية في أوساط المهاجرين الجزائريين وليس كإفراز مباشر لتأسيس تنظيمات سياسية.

ومن بين التنظيمات التضامنية التي كان لها الأثر في تأسيس الحركة الطلابية الجزائرية في فرنسا يمكن ذكر جمعية التضامن الجزائري، Solidarité Algérienne والتي تم تأسيسها في مدينة مرسيليا في 3 أكتوبر 1912 لمساعدة المهاجرين المحتاجين وجمعية العمال الجزائريين Association des travailleurs Algériens التي تأسست في مدينة ليون سنة 1924 لتقديم العون في ميادين العمل والإقامة للعمال الجزائريين⁽³³⁾ وبعبارة أخرى فإن تأسيس التنظيمات الطلابية الجزائرية قد حدث تحت تأثير الجانبين، الأول هو تكون تقاليد العمل النقابي الطلابي في جامعة الجزائر والثاني ظهور تنظيم جهوي في أوساط المهاجرين كأداة لتسيير الإتجاه إلى تمديد عدة الإقامة بالمهجر.

ثالثا تحت تأثير كل هذه العوامل مجتمعة أخذت الممارسة الطلابية الجزائرية في تنظيماتها الأولى الطابع النقابي حيث أن الانشغال الأول لأعضائها كان منصبا على إعطاء عناية للآليات التي تسمح بتحقيق نتائج ملموسة مثل الاعتماد على التضامن الطلابي المغاربي والتضامن الطلابي العربي بدل الانحراف مباشرة في تنظيمات الحركة الوطنية.

ولتوضيح هذه الإشكالية وتطورها في سياق تطور التنظيمات الطلابية الجزائرية نقترح استعراض المراحل التي مر بها تأسيس هذه التنظيمات.

(33) Ibid. p.55-56.

1.3. العوامل المؤثرة في تأسيس التنظيمات الطلابية الجزائرية في فرنسا:

ظهور التنظيمات الطلابية الجزائرية في فرنسا حدث تحت تأثير عدة تيارات منها ما هو خاص بالعمل النقابي الطلابي في فرنسا سواء كان فرنسيا محضا أو عالميا أو عربيا ومنها ما هو مرتبط بتكون اللبنة الأولى للتنظيمات التضامنية في أوساط المهاجرين الجزائريين والحركة الوطنية بالمهجر.

ولهذا يبدو من الأهمية بما كان لفهم المسار الذي مرت به تجربة تأسيس حركة طلابية جزائرية بفرنسا قبل 1954، دراسة تراكم الممارسة النقابية للطلبة الجزائريين بالجزائر لمعرفة نوعية تأثيرها على تكون تنظيم طلابي جزائري بفرنسا في سياق التعامل مع إشكالية العمل الوحدوي المغاربي أو الممارسة النضالية المستقلة.

1.1.3. التأثير المحدود لمشاركة الطلبة الجزائريين في قيادة حركة الشباب الجزائري (1930/1908)

ابتداء من سنة 1908 ظهرت حركة طلابية سياسية كرد فعل لمشروع إلزامية الخدمة العسكرية على الشباب الجزائري وعرفت هذه الحركة بحركة الشاب الجزائري Le mouvement du jeune algerien.

ولم يقتصر البيان الذي كان بمثابة وثيقة إعلان ميلاد هذه الحركة ه تحت اسم بيان الشاب الجزائري، على مطالب تخص فقط الشباب بل شملت كافة فئات الشعب الجزائري، ولعل أهمها هي المطالبة بإلغاء قانون الأهالي «code de l'indigénat»، تخفيف عدم المساواة الضريبية والميزانية ونشر التعليم. وعلى الصعيد السياسي يطالب البيان بالعمل بالتمثيل العادل للجزائريين في الجمعيات الجزائرية وفي البرلمان الفرنسي.

وعلى الرغم من أن قيادة هذه الحركة ضمت مجموعة خريجي الجامعات، حيث ترأسها في الجزائر العاصمة المحامي عماد بودرية، وضم إلى جانبه الطبيب بلقاسم بن تهاامي، أما في منطقة قسنطينة فقد ترأس الحركة مختار بن حاج سعيد والدكتور موسى بن شقوف في حين كانت منطقة وهران ممثلة من طرف السيد محمد بن رجال والأمير خالد حفيد الأمير عبد القادر، إلى جانب المترجم العسكري إسماعيل حانيط وأستاذة القانون بن علي فكار وشريف بن حبيب والمحامى طالب عبد السلام، فإن ذلك لم يكن كافيا لنمو في إطار حركة الشاب الجزائري اتجاه تأسيس تنظيم طلابي.

وقد يعود السبب في ذلك إلى اختيار الحركة النضال من أجل تحقيق مشاريع تحسين الوضع الاجتماعي للجزائريين في إطار مشاريع الإدارة الاستعمارية كما يبدو ذلك في قبولها لاقتراح الحاكم العام للجزائر موريس فيولات Maurice violette والمتمثل في طرح مطالب الحركة ضمن مشروع الوفاء لفرنسا إلى جانب عجزها على تحقيق إصلاحات جديدة رغم تلقيها لوعود من طرف الإدارة الفرنسية بمناسبة الاحتفال بالذكرى المئوية لاحتلال الجزائر. حركة الشاب الجزائري لم توفر إذن الظروف التنظيمية لتأسيس حركة طلابية جزائرية مما جعل الطلبة الجزائريين الذين التحقوا بجامعة الجزائر يلجئون إلى التنظيمات الطلابية التابعة للاستعمار التي شكلت إطارا لممارستهم الطلابية وكانت نقطة بداية العمل من أجل تكوين حركة طلابية جزائرية.

2.1.3. الانخراط في الجمعية العامة لطلبة الجزائر:

تكون التنظيم الطلابي الجزائري بفرنسا بعد تطور تجربة تأسيس تنظيم طلابي جزائري بجامعة الجزائر حيث أن تأسيس وداية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بفرنسا سنة 1927 بباريس جاء في ظروف نمو فكرة تشكيل تنظيمات خاصة بالطلبة الجزائريين على ضوء تجربة المساهمة في التنظيمات الطلابية التي أنشأت على مستوى جامعة الجزائر وجامعات فرنسا.

الاحتكاك بالعمل النقابي الطلابي بالنسبة للطلبة الجزائريين قد بدأ مع نهاية القرن التاسع عشر عندما تم في سنة 1885 تأسيس الجمعية العامة لطلبة الجزائر في إطار نظام الجمعيات الطلابية المنتشرة في مختلف المدن الجامعية والتي على أساسها تم تشكيل عام 1907 الاتحاد الوطني لجمعيات طلبة فرنسا (UNAEF) الذي تحول فيما بعد إلى الاتحاد الوطني لطلبة فرنسا (VNEF).

ففي سنة 1889 شارك أول طالب جزائري وهو علي بودربة في وفد طلبة مدينة الجزائر في أشغال الملتقى الدولي للطلبة الذي نظم بباريس في إطار تنظيم المعرض العالمي⁽³⁴⁾ إلا أن مشاركة هذا الطالب الجزائري لم تسمح بتطوير ممارسة العمل النقابي الطلابي في أوساط الطلبة الجزائريين وذلك أن تعديل قانون الجمعية الذي أقر حصول الطلبة الجزائريين على تزكية الطلبة الفرنسيين كان عائقا أمام ارتفاع أعدادهم في التنظيمات الطلابية. وقد انتهز الاتحاد الوطني لجمعيات طلبة فرنسا مناسبة انعقاد مؤتمره بالجزائر العاصمة لتقديم جملة المقترحات لعل أهمها هي المطالبة بفتح التعليم أمام الجزائريين وتحويل المدارس العليا الموجودة على مستوى مدينة الجزائر إلى الجامعة.

ورغم معارضة الجمعية العامة لطلبة الجزائر التي كان يهيمن على قيادتها الطلبة المستعمرون فقد وافق المؤتمر على المقترحات التي عرضها الطالب طالب عبد السلام والتي كانت تهدف إلى توسيع مشاركة الطلبة الجزائريين في العمل النقابي الطلابي بشكل خاص. وكان هذا الاعتراف نقطة بداية حرب صراع بين الطلبة الجزائريين وقيادة الجمعية التي لجأت بعد فشلها إلى وضع قيود أخرى أمام انخراط الطلبة الجزائريين في التنظيمات الطلابية بجامعة الجزائر وتمكنت من الحصول على موافقة السلطات الاستعمارية على قرار إلغاء الترشيح للطلبة الجزائريين من غير حاملي شهادة البكالوريا للالتحاق بالجامعة لدراسة الطب والقانون.

(34) Cité par STORA BENJAMIN et DAOUD Zakia, FERHAT Abbas, une autre Algérie. Alger, casbah éditions, 1995, p. 24.

وأمام ارتفاع عدد الطلبة الجزائريين خلال فترة الحرب العالمية الأولى وانخفاض عدد الطلبة الفرنسيين الذين تم تجنيدهم، سارعت الجمعية إلى وضع قيود جديدة لمنع الطلبة الجزائريين من السيطرة على قيادة الجمعية وهذا بإقرار مادة جديدة تحدد انخراطهم في حدود العضوية وتمنعهم من تولي مناصب قيادية.

3.1.3. تأسيس الاتحاد العام لطلبة الجزائر UGEA

أمام فشل تجربة الانخراط في التنظيمات الطلابية التي كانت موجودة على مستوى جامعة الجزائر والتي كانت تحت سيطرة الطلبة الإستعماريين، تكونت لدى الطلبة الجزائريين قناعة بضرورة تأسيس تنظيمات خاصة بهم. وهكذا فقد دفع الموقف العنصري لجمعية طلبة الجزائر بعدد من الطلبة الجزائريين إلى الانفصال عنها والمشاركة في تأسيس الاتحاد العام لطلبة الجزائر الذي كان مفتوحا لكل الطلبة بدون تمييز وهو مبدأ لم يسمح بحل الاستثنائية العضوية إذ أن تدخل الاتحاد العام للجزائر قد أدى إلى دمج التنظيم الجديد في الجمعية القديمة ولكن بدون تعديل العادة التي كانت تشترط أن يكون أعضاء مكتب الجمعية طلبة فرنسيين⁽³⁵⁾.

4.1.3. تأسيس ودادية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر AEMAN :

أمام فشل توحيد هذين التنظيمين الطلابيين في إلغاء القيود العنصرية المفروضة على ممارسة الطلبة الجزائريين للعمل النقابي، لم يكن أمام هؤلاء خيار آخر سوى تأسيس تنظيم طلابي خاص بالجزائريين وهو ما كان ممكنا بفضل التجربة التي اكتسبها عدد منهم من خلال انخراطهم ومشاركتهم في نشاطات جمعيات التضامن الجزائري مثل جمعية الراشدية (تم تأسيسها سنة 1902) وجمعية التوفيقية التي بلغ عدد الطلبة في مجلس إدارتها سنة 1911 سبعة من مجموع اثني عشرة عضوا (80) وأطلق على هذا التنظيم الجديد تسمية ودادية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر وتم اختبارها لفتح الباب أمام انضمام جميع طلبة شمال إفريقيا، وأسندت مهمة رئاستها عند الإعلان عن ميلادها إلى بلقاسم بن حبيلس.

(35) - Cité par STORA BENJAMIN et DAOUD Zakia, op-cit, p. 42.

ومن بين أعضائها البارزين الذين كان لهم دورا أساسيا في نوعية نشاطاتها وفي القيام بأدوار رئيسية في الحركة الوطنية نذكر فرحات عباس، بن قاسي جيلالي وبلعيد عبد السلام (أنظر قائمة أعضاء مكتب الودادية عند تأسيسها إلى سند 1955 في الملحق).

من خلال التسمية المختارة يتبين أن استراتيجية بداية تأسيس التنظيمات الطلابية الجزائرية كانت تقوم على إقامة تميز عن التنظيمات الطلابية التي أسسها الطلبة الإستعماريون وفتح الباب أمام كل الطلبة من أقطار المغرب العربي وفي نفس الوقت عدم الانغلاق على النفس وهذا بالانفتاح على كل التنظيمات الطلابية وهذا ما يبدو من خلال قبول الانخراط في الجمعية العامة لطلبة الجزائر في سياق احترام مبدأ تنظيم الطلبة الذي اقره الاتحاد الوطني لطلبة فرنسا باعتبار أن الودادية كانت تعتبر نفسها في ذلك الوقت عضوا في هذا الاتحاد.

5.1.3. تدعيم علاقات الودادية بالجمعية العامة لطلبة الجزائر:

وبعد ثلاث سنوات من تأسيس ودادية طلبة شمال إفريقيا المسلمين وبالنظر إلى النتائج التي حققتها والنفوذ الذي اكتسبته في الأوساط الطلابية بادرت قيادة الجمعية العامة لطلبة الجزائر إلى التقرب من الودادية داعية إياها للتدريس معها في أمر انخراط الطلبة الجزائريين في الجمعية وبعد تعديل المادة موضوع الخلاف سنة 1922 حيث اجتمعت العضوية في مكتب الجمعية مفتوحة للفرنسيين والجزائريين وتم الاتفاق بمناسبة انعقاد المؤتمر الثالث عشر للإتحاد الوطني لطلبة فرنسا UNEF بباريس في شهر جويلية 1924 قبول انضمام الطلبة الجزائريين إلى الجمعية في إطار انضمامهم إلى الودادية وهذا يعني أن هذه الأخيرة عضو في الجمعية بموجب الاتفاق الذي وقعه رئيس الودادية الطالب حسين صديق عن الجانب الجزائري وبول سورين P.Saurin عن جانب الجمعية.

وخلال عشر سنوات من 1925 إلى 1945 حقق التعاون بين المؤسستين عدة نتائج لعل أهمها هو فتح المجال أمام الطلبة الجزائريين لنشر مقالات في منشورات الجمعية والتعريف بنشاطات الودادية وكذلك تعيين الطالب فرحات عباس في الوفد الفرنسي الذي شارك في أشغال المؤتمر الثاني عشر للكونفدرالية الدولية للطلبة الذي انعقد ببروكسل سنة 1930 وكذلك تعيينه كنائب لرئيس الاتحاد الوطني لطلبة فرنسا سنة 1931⁽³⁶⁾.

4. تنظيم الحركة الطلابية الجزائرية بفرنسا

لفهم نوعية مساهمة الطلبة الجزائريين في الحركة الوطنية، يتعين دراسة الظروف التاريخية التي تبلورت فيها

1.4. تأسيس جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بفرنسا :AEMNAF

ساعد نجاح تجربة تكوين تنظيم طلابي مفتوح للطلبة المسلمين في سياق التعايش مع الجمعية العامة لطلبة الجزائر باعتبارها الإطار المؤسساتي العام لنشاطات التنظيمات الطلابية في تكون في أوساط الطلبة المغاربة بباريس دفع إلى إنشاء تنظيم مماثل مستقل عن الجمعية العامة لطلبة باريس AGEF التي بحكم ميولها السياسية لم تكن تشكل إطارا لنشاط الطلبة المغاربة.

و لهذا الغرض تم مع مطلع سنة 1927 تشكيل لجنة مؤقتة تحت رئاسة الطالب سالم الشاذلي. و بعد إصدار أربعة قوانين تنظيمية، عقدت جمعية عامة يوم 20 ماي 1927 تم خلالها المصادقة على هذه القوانين و اتفق على إيجاد تسمية جديدة لهذا التنظيم الطلابي الجديد. وبعد إعداد 4 قوانين التنظيم من طرق لجنة مؤقتة ترأسها الطالب التونسي سالم الشاذلي خلال سنة 1927 تم في 20 ماي من السنة الموالية المصادقة على هذه القوانين و اتفق على تسميته جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بفرنسا AMNAF أو AEMNA

(36) Carlier omar, op-cit, p.7

وتم انتخاب أول مكتب لها يترأسه الطالب القومي سالم الشاذلي ويضم الطالب التونسي أحمد بن ميلاد، والطالب الجزائري أحمد كسوس (أنظر شكل مكاتب الجمعية في الملحق).

وعلى الرغم من الحرص الشديد الذي أبداه أعضاء مكتب الجمعية للمحافظة على وحدة الطلبة وطابعها غير السياسي فقد برزت خلافات بين الطلبة الجزائريين وزملائهم من البلدان المغاربية الأخرى حول الموقف المتبني إزاء رفض عضوية الطلبة الذين أخذوا الجنسية الفرنسية وهذا ما أدى إلى التفكير في تأسيس تنظيم طلابي خاص بالجزائريين.

2.4. تأسيس جمعية الطلبة المسلمين الجزائريين بفرنسا AEMAF ou AEMA :

بعد مصادقة الجمعية العامة المنعقدة في 28 فيفري 1930 على قرار طرد الطلبة الذين أخذوا الجنسية الفرنسية من التنظيم المغاربي بحجة أن أخذ الجنسية الفرنسية يفقد الإسلامية، أبدى الطلبة الجزائريون معارضتهم لهذا القرار معلنين أن مفهوم التجنس في الجزائر يكتسي مدلولاً خاصاً باعتبار أن الجنسية الفرنسية أمر مفروض على الجزائريين كما أن ربط إسلامية الأشخاص بعدم أخذ الجنسية الفرنسية يشكل في نظر الطلبة الجزائريين إعلاناً بتحول الجمعية من الطابع النقابي الطلابي إلى العمل السياسي تحت مظلة أحزاب سياسية.

ونظراً لعدم الاستجابة لموقفهم فقد قرر الطلبة الجزائريون في سنة 1930 تأسيس جمعية خاصة بهم وهي جمعية الطلبة المسلمين الجزائريين في فرنسا AEMAF أو AEMA وتم تشكيل أول مكتب لها تحت رئاسة طالب الطب مقران بن زيتوني وضم طلبة أصبحوا فيما بعد شخصيات بارزة في الحركة الوطنية مثل جمال الدين دردور.

وبحكم تأسيسها كرد فعل لرفض عضوية الطلبة المغاربة الحاملين للجنسية الفرنسية، فقد تميز نشاط ودادية الطلبة المسلمين الجزائريين بفرنسا بالتقرب من الأوساط التقدمية والعلمية بصرف النظر عن أصلها وعرقها ودينها، وهكذا فقد قررت الودادية تعيين مورييس فيولات Maurice Viollette رئيسا شرفيا لها وبعده جمعية المدرسين الأهالي Association des instituteurs indigènes كما وافقت على انضمامها إلى الجمعية الفرنسية لطلبة شمال إفريقيا AGENA وعلى المساهمة في تأسيس، تحت رعاية بلدية باريس، النادي الفكري المتوسطي الموجه لاستقبال طلبة شمال إفريقيا⁽³⁷⁾.

3.4. تأسيس تنظيمات طلابية محلية في فرنسا:

التوجيه الذي سلكه نشاط جمعية الطلبة المسلمين الجزائريين في فرنسا كان قويا وحقق انتشارا في أوساط الطلبة الجزائريين خلال السنوات التي لم تشهد تطورا ملحوظا للحركة الوطنية الجزائرية الحاملة لمشاريع المطالبة بالاستقلال. إلا أنه مع زيادة قوة هذه الحركة وانتشارها في أوساط المهاجرين والطلبة تناقص نشاط هذه الجمعية ليختفي تماما سنة 1937 ولم يكن بوسعها الصمود أمام تأسيس تنظيمات جديدة من طرف الطلبة الجزائريين في العديد من المدن الجامعية ولعل أهمها هي لجنة التعاون بين الطلبة الجزائريين بباريس Comité d'entraide des étudiants Algériens à Paris الذي تم تأسيسه سنة 1946 وترأسه طالب الفلسفة كلوش عبد الحميد.

والى جانب هذه اللجنة تم تأسيس سنة 1934 بمدينة تولوز جمعية الطلبة العرب التي كان أمينها العام هو طالب الفلسفة الجزائري عباس علاوة، الذي شغل نفس المنصب في إتحاد الطلبة المسلمين لشمال إفريقيا المؤسس بنفس المدينة واستمر هذا الاتحاد في نشاطه تحت رئاسة الطلبة الجزائريين إل غاية 1952 (أنظر تركيبة مكاتب الاتحاد في الملاحق). أما في مدينة مونبوليه فقد أسس الطلبة الجزائريون الدارسون بجامعة هذه المدينة جمعية الطلبة المسلمين لمدينة مونبوليه وكان الطالب أحمد عروة رئيسها الأول.

(37) Pervillé Guy, op-cit, p.87.

من خلال هذا التحليل الوجيز لظروف تأسيس الحركة الطلابية الجزائرية بفرنسا يتبين أن ظروف الدراسة والإقامة بالمهجر قد لعبت دورا أساسيا في توجيه هذه الحركة نحو العمل النقابي بتفضيل التعاون المغاربي والتحكم في العلاقة مع التنظيمات الطلابية الفرنسية. وهذا ما يفسر إلى حد كبير تأخر مساهمة الطلبة الجزائريين في الحركة الوطنية من خلال الانضمام إلى التنظيمات السياسية. وكان كل طرف منشغلا في ترتيب أموره ولم يفكر في إشراك الآخر في ذلك. وما تجدر ملاحظته بهذا الشأن هو أن تقوية العلاقات بين الحركة الطلابية والحركة السياسية لم تبدو واضحة إلا بعد أن أصبح الطرفان مقتنعان أن تحقيق الاستقلال الوطني يتطلب الاعتماد على العمل الوطني. ولهذا فإن دراسة ظروف تكون الممارسة النضالية والسياسية لدى الطلبة الجزائريين بفرنسا تكتسي أهمية بالغة للوقوف على الجوانب التي تحيط بتحديد نوعية مساهمتهم في الحركة الوطنية.

5. تكون الممارسة السياسية للطلبة الجزائريين:

من خلال العرض الوجيز لظروف تكون و تطور التنظيمات الطلابية الجزائرية في فرنسا يتبين أن الاتجاه الذي أخذه هذا التطور كان موجها أكثر إلى العمل في حدود الفضاء الجامعي والعلمي وكان منصبا في البداية على الدفاع عن حقوق الطلبة الجزائريين وعلى حماية تعليم اللغة والتاريخ والثقافة الجزائرية قبل أن يتحول هذا الانتقال إلى عمل سياسي محض.

1.5. عوامل تكون و تطور الممارسة السياسية للطلبة الجزائريين في فرنسا:

إذا كانت الظروف الموضوعية التي حكمت تكون الممارسة الطلابية الجزائرية تأثير في تفضيل العمل الطلابي النقابي، فإن عدم انشغال التنظيمات السياسية وخاصة قبل الحرب العالمية الثانية دور في تأخر مساهمة الطلبة الجزائريين في الحركة الوطنية وفي تبلور هذه المساهمة من خلال العمل النقابي والمقاومة الثقافية.

1.1.5. النقابية كأساس لتأسيس التنظيمات الطلابية الجزائرية في فرنسا :

خلافًا للتنظيمات السياسية لم يتم تأسيس التنظيمات الطلابية الجزائرية في المهجر على أساس إيديولوجي أو سياسي أو ديني محض، بل أن ذلك قد تم في ظل تعايش عدة حساسيات يجمعها انشغال واحد وهو الدفاع عن حقوق الطلبة الجزائريين. ولهذا فقد جمعت مختلف التنظيمات التي ظهرت منذ 1919 إلى غاية نهاية الثلاثينات طلبة يحملون لإيديولوجيات ومواقف صنفها الباحث الفرنسي قي برفيلي Guy Perville في ثلاث فئات وهي :

1- الاندماجية المتكونة من طلبة راديكاليين وطلبة معتدلين حاملين لمشروع الجزائر فرنسية.

2- الإيديولوجية الفرانكو إسلامية Franco-musulmans والتي تضم طلبة اندماجيين مدافعين عن الجزائر فرنسية وطلبة حاملين لفكرة الشراكة مع الفرنسة L'Association ثم فيما بعد لمشروع الجزائر المستقلة.

3- الوطنية الجزائرية التي تضم المعتدلين والراديكاليين والمشاركين في هدف واحد هو الجزائر المستقلة⁽³⁸⁾.

تمحور تأسيس التنظيمات الطلابية الجزائرية حول المطالبة النقابية، و جاء كنتيجة مباشرة لعدم تلبية مطالب الطلبة الجزائريين من طرف التنظيمات الطلابية التي ظهرت في الجزائر العاصمة والجمعيات الطلابية التي كانت تنشط في المدن الجامعية في فرنسا.

2.1.5. المطالب النقابية للطلبة الجزائريين:

هذه المطالب تعلقت بالوضعية القانونية للطلاب الجزائري خاصة بعد أن أصبح محروما من الترخيص الذي يسمح له بمتابعة الدراسة الجامعية بدون الحصول على شهادة الباكلوريا وحرمانه في نفس الوقت من المشاركة في امتحانات هذه الشهادة بسبب توجيهه إلى فروع لا تتوج بالمشاركة في هذه الامتحانات.

(38) Perville Guy, op-cit. 85

كما شملت هذه المطالب وبشكل كبير تحسين الوضعية المادية للطلبة الدارسين حيث إلى جانب الإقامة بالموطن الأجنبي بعيدا عن أهالي فإن الطلبة الجزائريين كانوا يواجهون صعوبات مالية ومشاكل الحصول على المسكن وخاصة بعد تزايد عدد الذين ينتمون إلى طبقات فقيرة أو متوسطة. الوضعية التي كان يعيشها الطالب الجزائري في فرنسا كانت إذن خليطا لمشاكل مادية وثقافية وعرقية خلقت لديه وضعية اغتراب ثقافي وتهميش جامعي، نجد وصفا وتحليلا لها في الرسالة التي وجهها رئيس ودادية طلبة شمال إفريقيا المسلمين إلى السلطات الفرنسية وأهم ما ورد فيها بشأن وضعية الطالب الجزائري في فرنسا ما يلي:

«L'étudiant d'origine algérienne, en quittant l'Algérie, se trouve mal adapté à sa nouvelle situation. Peu fortuné en général, dépaycé plus que tout autre étudiant, c'est au prix d'efforts soutenus qu'il réussit faire bonne figure dans les universités de la métropole. Issu bien souvent de couches les plus populaires, il est réduit à vivre péniblement. Membre d'une famille nombreuse, il ne peut compter sur une aide, si minime que soit-elle de ses parents.⁽³⁹⁾»

كل هذه المشاكل لم تجد حلا لدى السلطات الجامعية الفرنسية ولدى التنظيمات الطلابية الباريسية ولم يكن أمام الطلبة الجزائريين سوى طلب المساعدة من مواطنيهم المقيمين بالمهجر والعمل في أوقات الفراغ وتأسيس منظمات طلابية قائمة على التضامن والتعاون وأدرجوا ذلك في إطار التعاون المغاربي وكان ذلك بتأسيس جمعية أصدقاء الطالب وودادية الطلبة المسلمين الجزائريين في فرنسا واتحاد الطلبة الجزائريين في فرنسا واتحاد الطلبة الجزائريين بباريس كما ذكرنا سابقا.

3.1.5. تأثير الطابع النقابي في هيكلة التنظيمات الطلابية:

ومن هنا يمكن إدراك العناية التي أولاها مؤسسو مختلف هذه التنظيمات الطلابية لإعطاء النشاط الطلابي في فرنسا طابعا غير سياسي وتركيز بدل ذلك على الممارسة النقابية.

⁽³⁹⁾ Pervillé Guy, op.-cit, 88.

ويبدو ذلك واضحاً في القوانين التأسيسية لهذه التنظيمات مثل ما هو الشأن بالنسبة للقانون الأساسي لودادية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر A.E.M.A.N corporation الذي أقر بنظام الودادية للتمكن من جمع شمل الطلبة وتسهيل الظروف الدراسية لهم - أنظر الملحق الخاص بالقانون الأساسي لودادية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر.

كما يبدو الطابع النقابي في النشاطات المختلفة التي أنجزتها التنظيمات والتي شملت تقديم العون للطلبة بإنشاء دار و مطعم بباريس وتنظيم ندوات ومحاضرات وأمسيات شعرية.

2.5. تكون الوعي السياسي لدى الطلبة الجزائريين في فرنسا:

تفضيل الطابع النقابي في تأسيس التنظيمات الطلابية الجزائرية بفرنسا هو إذن اختيار أملت فيه ظروف الدراسة والإقامة بهذا البلد من جهة، وعدم فعالية العمل النقابي في إطار التنظيمات الطلابية الفرنسية في التكفل بمشاكل الطلبة الجزائريين من جهة أخرى. فمع مرور السنوات تبين للطلبة الجزائريين أن الإقامة والدراسة بفرنسا عكس ما كانوا يتوقعونه لا يختلف عما هو عليه في الجزائر العاصمة. فالعنصرية رائجة في البحث عن العمل والمسكن وحتى في الدراسة، كما تؤكد لديهم عدم صحة الاعتقاد أن الطالب الفرنسي في جامعات فرنسا يختلف عن مثله في جامعة الجزائر. وقد كونت هذه الوضعية لدى معظم الطلبة الجزائريين قناعة بأن امتلاك الثقافة الفرنسية لا يعني الحصول على المساواة مع الفرنسيين وأن فرنسا الجمهورية تختلف عن فرنسا الحياة اليومية. وقد كان ذلك عاملاً أساسياً في تجدد الوعي السياسي لطلبة الجزائريين بشكل عام والمقيمين منهم بفرنسا بشكل خاص.

1.2.5. بداية تبلور الوعي الوطني في الحركة الطلابية من جامعة الجزائر:

مع بداية الثلاثينات سجلت الأوساط الجامعية والفكرية الاستعمارية بالجزائر العاصمة التحول الذي بدأ يحدث في نشاطات الطلبة الجزائريين بجامعة الجزائر وظهر رد فعلها الرفض لهذا التحول في المقالات التي نشرت في مجلة *Alger étudiants*، لسان حال الجمعية العامة لطلبة الجزائر AGEA التي رفضت وجود جمعيات طلابية خاصة بالمسلمين وهاجمت التوجه السياسي لمجلة التلميذ *Ethelmidh* الصادرة عن وداية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر التي أصبحت متهمة بخدمة أغراض سياسية لا تخدم الطلبة الجزائريين ولا وحدة الجزائر⁽⁴⁰⁾.

الاتهام الموجه للودادية هو في الحقيقة تعبير عن عدم قدرة الجمعية العامة لطلبة الجزائر على إقناع الطلبة الجزائريين بعدم إتباع الاتجاه الجديد للودادية الذي أصبح يجسد الأفكار الوطنية من خلال التوصيات التي صادقت عليها في الملتقيات التي نظمتها بالاشتراك مع جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بفرنسا في تونس والرباط والجزائر لدراسة التاريخ الإسلامي في الجزائر، تطوير وتوسيع تعليم اللغة العربية و السماح للطلبة الجزائريين والمغاربة من ممارسة المهن التي يريدونها بعد التخرج من الجامعات. وقد بلغ هذا التوجه السياسي ذروته بمناسبة اجتماع الودادية بباريس، بعد منع اجتماعها بفاس في شهر سبتمبر 1933، حيث وافق المشاركون على مبدأ استقلال بلدان شمال إفريقيا وتأسيس أمة مغاربية قوامها الدين الإسلامي⁽⁴¹⁾.

وأمام المعارضة التي أثارها الإجماع على هذا المبدأ ارتأت الودادية التركيز في الاجتماع الذي عقدته بالجزائر على فكرة نشر تعليم اللغة العربية والتاريخ الإسلامي وخاصة أنها وجدت في مشاركة جمعية العلماء دعما قويا لها حول هذا الجانب.

(40) Pervillé Guy, op-cit, 50.

(41) Pervillé Guy, op-cit, 92.

إن تبلور الفكر الوطني من خلال هذا التحول الذي طرأ في الممارسة المطلوبة للطلبة الجزائريين بجامعة الجزائر خلق ردود فعل سلبية تجاوزت الوسط الطلابي الفرنسي وامتدت إلى في أوساط المسؤولين الإستعماريين.

ولم يتوقف الأمر عند حد المطالبة بفرض قيود لإنشاء الجمعيات الطلابية الجزائرية بل امتد إلى التشكيك في جدوى تعليم الجزائريين. وقد بلغ رفض مجمل المطالب الجديدة للودادية حد التشكيك في فعالية تعليم الجزائريين. وحول هذا الموضوع كتب أحد الفرنسيين الذي تابع اجتماعات الودادية في كتابه L'Algérie française ما يلي :

Le congrès d'Alger nous fournit une preuve nouvelle que l'instruction que nous donnons à nos élèves ne tue nullement en eux leur âme ancestrale, mais au contraire leur donne un regain de vitalité. Écoutant l'instinct ancestral, ils ferment l'oreille à la logique rationnelle que nous leur enseignons, pour écouter avec délectation les sophismes flatteurs de la logique mystique et sentimentale dont se grise le parti de la renaissance arabe.⁽⁴¹⁾

من وراء التركيز على ما أعتبر في هذه الفقرة رفضاً للتفكير العقلاني والانزلاق في التفكير الغيبي فإن الهدف المقصود هو محاربة المواقف السياسية التي بدأت تتكون في أوساط الطلبة الجزائريين تحت تأثير التطور الذي حدث في الحركة الوطنية خاصة لدى التنظيمات السياسية التي كانت معروفة بولائها لفرنسا مثل UDMA الذي تزعمه فرحات عباس أحد الرؤساء الأوائل لودادية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر.

وما زاد في تبني الطلبة الجزائريين للمواقف السياسية هو كون هذه المواقف غير موجهة لحماية أغراض سياسية ضيقة أو خدمة مصالح فئة معينة دون سواها بل أنها كانت موجهة للتعبير عن كل ما يمس كل الجزائريين بدون استثناء كما يؤكد ذلك احتجاج مجلة التلميذ على منع الشيخ العقبي من إلقاء محاضراته بالجزائر العاصمة⁽⁴³⁾.

(41) Pervillé Guy, op- cit, 92.

(42) HELAL AMAR , op. cit. p. 92.

(43) PERVILLE GUY , op- cit, p. 205.

مما دفع بعدد من المفكرين الفرنسيين مثل أوغستين برق Augustine Berque إلى التحذير بالخطر الذي يحدق بالفرنسيين نتيجة تحالف المثقفين الجزائريين مع من اسماهم بالوهابيين الجدد.

2.2.5. التجدد البطيء للوعي السياسي للطلبة الجزائريين في فرنسا:

أما في فرنسا فإن تكون الوعي السياسي في أوساط الطلبة الجزائريين كان بطيئاً ولم يحدث بنفس الوتيرة التي حدث بها بالجزائر العاصمة فقد رفضت جمعية الطلبة المسلمين الجزائريين في فرنسا A.E.M.A. تبني مواقف سياسية وفضلت التمسك بالمبادئ النقابية للدفاع عن حقوق الطلبة وعملاً بهذا المبدأ قلبت الجمعية رعاية الإدارة الفرنسية وعدد من السياسيين البارسيين مثل مورييس فيولات الحاكم العام السابق للجزائر ولجنة تنظيم مهاجرو شمال إفريقيا بباريس التي كان يترأسها الأستاذ أحمد بهلول.

ومع بداية 1933 بدأت علامات تغير مواقف الجمعية في اتجاه الانفتاح على العمل السياسي، وبدا ذلك من خلال إعادة العلاقات مع جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين في فرنسا A.E.M.A.N. F أي مع تقاليد العمل السياسي والقومي الذي كان وراء انسحاب الطلبة الجزائريين من هذه الجمعية. وقد تجسدت إعادة الصلة بين التنظيمين في قبول تعيين الطالب الجزائري إبراهيم بن عبد الله أميناً عاماً للجمعية.

الموقف السياسي الأول الذي تبنته جمعية الطلبة المسلمين الجزائريين في فرنسا تمثل في إرسال برقية احتجاج إلى الحاكم العام للجزائر لمطالبته برفع القيود المفروضة على حرية ممارسة الدين في الجزائر. وقد شكل انعقاد المؤتمر المشترك بين وداية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بفرنسا N.E.M.A. وأختها الكبرى بالجزائر بالعاصمة فرنسية مناسبة لتدعيم نمو الوعي السياسي لأعضاء جمعية الطلبة الجزائريين بفرنسا حيث أن مشاركة وفد عنهم في أعمال هذا المؤتمر سمح بالاحتكاك مع التيارات والمطالب السياسية التي تبلورت حول المسألة الوطنية وتجسد هذا التحول في موافقة الوفد على الاستماع للرسالة التي

وجهها مصالي الحاج إلى المؤتمرين لدعوة الطلبة الجزائريين إلى الالتحاق بنجم شمال إفريقيا.

ومع تولي «أحمد بومنجل» رئاسة الجمعية تزايدت شدة التوجه السياسي لهذا التنظيم، وظهر ذلك جليا في احتجاجها سنة 1934 على حل نجم شمال إفريقيا وسجن قياداتها. وتحت رئاسة شريف صالحى طلبت الجمعية بالاتفاق مع وداية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بفرنسا من فيدرالية المنتخبين المسلمين لمنطقة قسنطينة تبني أفكار القومية العربية وكان ذلك بداية لإعادة توحيد التنظيمين التي لم تعط حسب قي برفيلي نتائج معتبرة بسبب التوجه الجديد الذي ظهر على نشاطات جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين والمتمثل في محاولة إنشاء تنظيم طلابي عربي في ظرف لم يكن مناسباً وهو ظرف اندلاع الحرب العالمية الثانية قد أدت إلى شل العمل السياسي.

6. أشكال مساهمة الطلبة الجزائريين بفرنسا في الحركة الوطنية:

إذا كانت مساهمة الطلبة الجزائريين في الحركة الوطنية قد جاءت متأخرة فإنها كانت متنوعة وبرزت في شكلين رئيسيين

1.6. المقاومة الثقافية للاستعمار:

إذا كانت القوانين الإنسانية للتنظيمات الرسمية للطلبة الجزائريين قبل 1954 تمنع القيام بالنشاطات السياسية والحزبية وحتى الدينية وتركز بدل ذلك على النشاطات العلمية والثقافية، فإن الممارسة التي اكتسبها الطلبة الجزائريون في إطار هذا التوجه سمح بتناول مسائل لها علاقة مباشرة بمستقبل الجزائر، وخلافا لما ذهب إليه بعض الدارسين بشأن إدراج هذا التناول في إطار نشر الثقافة الفرنسية باعتبار أن مستقبل الجزائر يكمن في استيعاب هذه الثقافة قبل المناقشات والحوارات التي كانت تجري في إطار مؤتمرات هذه التنظيمات وخاصة ما بعد بداية الثلاثينات قد أبرزت أن أنشغال الطلبة الجزائريين كان منصبا بالدرجة الأولى حول تطوير الثقافة الجزائرية مثل الاهتمام بالجوانب التي لها علاقة بتعليم الطلبة والتلاميذ وتكوين وعي وطني من خلال دراسة التاريخ الوطني.

يقول الدكتور لمين خان و هو أحد منسوبي الحركة الطلابية الجزائرية ما يلي:

«Dès qu'ils purent se constituer en association, les étudiants algériens, collectivement, s'engagent dans la résistance culturelle à l'instar de tout le peuple autour d'activités culturelles: conférences et manifestations de défense de la civilisation arabo-islamique; défense de la langue arabe et défense de la religion musulmane.»⁴⁴

من خلال قراءة هذه الفقرة يتبين أن المقاومة لم تتوقف عند حد المواقف المطلوبة بل شملت الممارسة الإيجابية والفعلية مثل تنظيم ملتقيات، عقد ندوات و إدراج المطالب الرئيسية المذكورة ضمن جدول أعمال الملتقيات السنوية للجمعيات الطلابية مثل ما كان الشأن بالنسبة للمؤتمر الثاني لطلبة شمال إفريقيا المنعقد في 26-28 أوت 1932 في الجزائر العاصمة تحت رئاسة فرحات عباس وتم خلاله دراسة وسائل نشر تعليم اللغة العربية في شمال إفريقيا و واقع تعليم التاريخ الإسلامي في الجزائر. أما المؤتمر الخامس لنفس الطلبة المنعقد في شهر سبتمبر 1935 بتلمسان فقد «طالب بجعل اللغة العربية لغة رسمية وبتدريس اللغة العربية في المدارس الابتدائية و الثانويات و الجامعات».

ولإعطاء فكرة دقيقة عن تبلور المقاومة الثقافية التي كانت تقوم بها التنظيمات الطلابية الجزائرية في فرنسا تجدر الإشارة إلى محتويات التقارير التي كانت تصدر في أعقاب الجمعيات والمؤتمرات التي نظمتها التنظيمات الطلابية الجزائرية في فرنسا تؤكد على هذا الخط.

تحليل اللوائح التي صادقت عليها الجمعيتان الرئيسيتان الطلبة الجزائريين وجمعية طلبة شمال إفريقيا بالجزائر وجمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بفرنسا في المؤتمرات المشتركة تكشف بروز عناصر بلورة مشروع إصلاحي للمنظومة التربوية لتكيف التعليم مع المعطيات الجديدة التي تشغل في التوفيق الانفتاح على الحداثة والتمسك بالأصالة والاستراتيجية المقترحة تقوم أساسا

⁴⁴ Cité par PERVILLE GUY, op cit , p.48.

على الاستفادة من الثقافة الفرنسية والتمسك بالموروث الثقافي باعتبارها قاسما مشتركا بين شعوب بلدان شمال إفريقيا.

التساؤل المطروح هنا يدور حول معرفة الكيفية التي عالجتها الجمعيات إشكالية تحديث الموروث الثقافي الذي تفرضه وضعية الإستعمار.

1.1.6. الإصلاح كأداة للمقاومة الثقافية للاستعمار:

يتبين من خلال التحليل السابق أن اختيار الطلبة الجزائريين مواصلة التعليم العالي بالجامعات الفرنسية وباللغة الفرنسية لم يأت من اعتبارهم للثقافة الفرنسية نموذجا مثاليا يقتدى به للنهوض بالجزائر بل أداه لاكتساب موارد وأدوات التحديث ورفض المشروع الإستعماري. فالدراسة بالجامعات الفرنسية والإقامة في المجتمع الفرنسي كانا عاملين لتأكيد الارتباط بالثقافة الجزائرية وليس لقطع الصلة بها ونكرانها أصالتها ونفي فعاليتها. إلا أن الرجوع إلى المرجعية الثقافية الوطنية من خلال اكتساب العلم والمعارف من الجامعات الفرنسية قد أنتج في الأوساط الطلابية الجزائرية اتجاها إلى تفضيل الإصلاح بدل الانطواء على الذات بدافع مقاومة الإستعمار ويمكن تلخيص هذه الفكرة بالقول أنه، نمت لدى الطلبة الجزائريين الدارسين في فرنسا اتجاه قوي إلى محاربة المشروع الإستعماري الرامي إلى تهديم الثقافة الجزائرية من خلال استعمال المقومات والأدوات العلمية التي يلجأ إليها أصحاب هذا المشروع. ومن ثم فإن الدفاع عن الثقافة الوطنية وبالتالي مقاومة الإستعمار يتطلب إصلاح هذه الثقافة حتى تصبح قادرة على التكيف مع الوضع الإستعماري بدل أن تصبح ضحيته.

لتحليل اختيار الإصلاح كأداة للمقاومة الثقافية للاستعمار يمكن الرجوع إلى الوثائق الصادرة عن التنظيمات الطلابية الجزائرية بالجامعات الفرنسية ونكتفي هنا بقراءة محاضر جلسات مؤتمرين جمعيا طلبية شمال إفريقيا المسلمين الأول عقد ما بين 20 و 22 أوت 1931 بتونس والثاني بالجزائر العاصمة يومي 25 و 26 أوت 1932 وتعذر الحصول على محاضر المؤتمرات الأخرى...

1.1.1.6. إطار الإصلاح :

إن أول خاصية لاستراتيجية إصلاح الثقافة الجزائرية كأداة لمقاومة الإستعمار تتمثل في تكون لدى الطلبة الجزائريين اعتقاد أن المقاومة الثقافية لا يمكن أن تكون فعالة إذا لم تندرج في إطار إستراتيجية محاربة الإستعمار على المستوى المغاربي ، وذلك أن الانطلاق في مقاومة قطرية سيؤدي إلى الانعزال والضعف وخاصة أن تكوين الإطارات التي ستقوم بهذا الإصلاح لم يكن يتم على المستوى القطري بل على المستوى الجهوي وبالتالي فمن الصعب الاعتماد على إطارات للإصلاح تكونت في مؤسسات تعليمية لم يمسهما الإصلاح وبقيت تعمل في سياق منظومة قبول الإستعمار الثقافي. ويبدو واضحا عمق هذا التوجه في انضمام الطلبة الجزائريين إلى التنظيمات ذات الطابع المغاربي والقيام بأدوار أساسية في تنشيط مؤتمراتها التي كانت موجهة أساسا لمناقشة المسائل الثقافية والتربوية في ظل الإستعمار.

2.1.1.6. محتوى الإصلاح :

قراءة نصوص محاضر المؤتمرات التي عقدتها جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بفرنسا في كل من تونس والجزائر العاصمة تبين أن مفهوم الإصلاح لم يكن من منظور الطلبة الجزائريين شعارا لتحقيق أغراض سياسية معينة بل أداة إستراتيجية تهدف إلى امتلاك أدوات مقاومة ثقافية فعلية تقوم على تحديث التعليم باعتباره وسيلة لتكوين الفرد الجزائري الذي سيأخذ على عاتقه مهمة هذه المقاومة وسيستفيد من نتائجها.

جدول رقم 3

جدول أعمال مؤتمرات طلبية شمال إفريقيا المسلمين

مؤتمر تونس 1931	مؤتمر الجزائر 1932
1 التعليم العالي	1 تعلم اللغة العربية
2 التعليم العربي	2 الأبواب المفتوحة في وجه الطلبة
3 التعليم الصناعي	3 تعليم التاريخ
4 تعليم المرأة	4 التعليم والتربية في المدارس الابتدائية

مقارنة المسائل التي نوقشت في مؤتمر تونس بتلك التي تناولها مؤتمر الجزائر العاصمة تبين أن إصلاح التعليم في الإستراتيجية التي وضعها الطلبة الجزائريون بالتعاون مع زملائهم من تونس والمغرب هي عملية شاملة ومنظمة، شاملة لأنها لا تقتصر على ميدان أو طور دون سواه ومنظمة لأنها تركز على الجوانب الخاصة بالثقافة الأصلية دون إهمال التعليم العصري و تأخذ في الحسبان ضرورة استدراك تأخر تعليم المرأة ليصبح مؤتمر تونس قد تناول الجوانب التي شملتها السياسة الثقافية والتعليمية الاستعمارية، وهذه الجوانب تعلقت أساسا بالتعليم العربي ويقصد به تعليم اللغة العربية في المؤسسات الحكومية والمؤسسات الأهلية، كما ناقش المؤتمر الجوانب التعليمية التي لم يولها الإستعمار عناية مميزة مثل التعليم المهني الصناعي والتعليم العالي أما تناول تعليم المرأة فهو في نظر طلبية شمال إفريقيا المسلمين أمر فهي لأن نجاح الإصلاح مرتبط بتعليم المرأة وفشله يأتي بعمل المرأة وترك تعليمها للمعمرين الذين كانوا يسعون إلى توظيف هذا التعليم لتحقيق أغراض استعمارية محضة قبل أن يكون في خدمة المرأة والشعب في مجمله.

أما مؤتمر الجزائر فقد أدخل على الإصلاح أبعادا إستراتيجية جديدة دون إهمال مقومات تصور الإصلاح.

الاهتمام بإصلاح تعليم اللغة العربية لم يخلق بل تأكدت أهميته من خلال الاهتمام بالبعد التاريخي وهذا باعتبار أن إصلاح تعليم اللغة يتضمن إصلاح تعليم التاريخ في مضمونه وأداته حتى يصبح إصلاح هذا التعليم أداة لإنتاج هوية معاصرة يتعين الاهتمام بالتعليم والتربية في المدارس الابتدائية أما الاهتمام بالتعليم العالي فموجه ليس لإصلاحه وإنما للنظر في جعله بوابة يقتحم من خلالها الطلبة الجزائريون الحقوق الاجتماعية المختلفة بدون استثناء و هذا لتكوين إطارات في جميع الميادين و التخصصات تكون قادرة على التكفل بتسيير مستقبل الجزائر.

3.1.1.6. طريقة الإصلاح:

يخضع الإصلاح الذي اقترحه الطلبة الجزائريون إلى منهجية دقيقة تقوم على التقويم وعلى اعتماد التحديث و رفض التغريب. منهجية التقويم اعتمدت على النقد و الموضوعية و تغادات التشويه و التخلف في الذات الموروثة، و هكذا نسجل في التقارير التي قدمت في مؤتمر تونس من طرف السيد محمد الفاضل بن عاشور حول حالة التعليم في شمال إفريقيا، و السيد محمد بن عبد الله المغربي حول «التعليم في القرويين و المعاهد الدينية بالمغرب الأقصى» و السيد بوعلام علواش حول التعليم في الجزائر، تقويما نقديا دقيقا لواقع التعليم العربي في بلدان المغرب العربي ليس فقط من جانب تأثير الإستعمار و لكن أيضا و ربما تشكيل رئيسي من جانب الطرق البيداغوجية و محتويات البرامج و تكوين الأساتذة. و في نفس الموقف يسجل في التقارير المقدمة في مؤتمر الجزائر حول نفس الموضوع من طرف السيد عبد الرئيس مصطفى حول التعليم العربي في الجزائر، و السيد عبد الخالق الطريس حول «دراسة اللغة العربية في المنطقة الريفية بالمغرب»

علي البهلوان حول «دراسة اللغة العربية بتونس»، و كان الهدف من القيام بهذا التقويم النقدي دوافع تعليم اللغة العربية في أقطار المغرب العربي حول الوقوف على جوانب الضعف و القوة لتقديم إصلاحات تلمس الجوهر و ليس الجزئيات وهذا ما يلاحظ في الاقتراحات التي قدمت من طرف المؤتمرين، ففيما يخص إصلاح تعليم اللغة العربية في الجزائر فإن هذه الاقتراحات ركزت على تحديث الطرق البيداغوجية باختيار الأساتذة ذوي الكفاءات و بالانفتاح على ما يجري في العالم العربي في الميدان البيداغوجي من خلال إرسال بعثات قصد التكوين و القيام بالإصلاح (محاضر، الجزائر). و قد شمل التقويم النقدي و الموضوعي المسائل الأخرى الخاصة بتعليم المرأة و تعليم التاريخ.

أما الانفتاح على التخصصات المعاصرة و اعتماد التحديث فيتجلى من خلال المداخلات التي كانت تدعو إلى تشجيع الدراسة بالجامعات الفرنسية و توفير شروط نجاح الموجودين و في اختيار مختلف التخصصات بدل الانغلاق في التخصصات التقليدية مثل الآداب و القانون و أخيرا في تطوير التعليم الصناعي لكونه وسيلة للتحكم في المهن و الحرف الصناعية التي بدونها لا يمكن الإصلاح التعليم أن يأخذ طابعا اجتماعيا إذ أن عدم الاهتمام بالتعليم الصناعي سيؤدي إلى انغلاق إصلاح التعليم على التعليم التقليدي.

من خلال هذا التحليل لمحتوى و أدوات إصلاح التعليم فإن هذا الإصلاح لم يكن هدفا في حد ذاته بل أداة لامتلاك أدوات مقاومة الإستعمار ثقافيا و علميا. فبدل الانطواء على النفس و الميل على الدفاعية كوسيلة لمواجهة الإستعمار أعطيت الأهمية لإصلاح ما كان مستهدفا حتى تصبح أكثر قدرة على المقاومة و التكيف.

2.6. العمل السياسي الحزبي :

موازة مع المقاومة الثقافية للاستعمار، ساهم الطلبة الجزائريون بفرنسا في النشاط السياسي للأحزاب. وقد بدأت هذه المساهمة تبرز بقوة بعد أن استطاع عدد من الطلبة الذين كانوا أعضاء في الأحزاب تولي مناصب قيادية في التنظيمات الطلابية.

1.2.6. تأثير الأحزاب السياسية :

ففي الجزائر العاصمة كان لتولي الطالب محمد الهادي جمان رئاسة وداية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر أثرا قويا في انخراط عدد كبير من الطلبة في تنظيم أصدقاء بيان الحريات AML الذي حرره فرحات عباس بمشاركة عدد من زملائه ومن بينهم أعضاء من الودادية. كما كان لانخراط عدد من الطلبة أعضاء في الودادية في حزب الشعب الجزائري أمثال لعين دباغين و لانخراط طلبة جدد في الودادية من الممارسين لنشاطات سياسية في حزب الشعب أمثال بن يوسف بن خدة ومحمد يزيد دورا كبيرا في توجيه الطلبة الجزائريين إلى العمل السياسي. وكان لهذا التطور السريع للعمل السياسي في أوساط الطلبة أن تمكنت التنظيمات السياسية من التوغل في هذه الأوساط حيث تم تأسيس فرع لأصدقاء بيان الحريات وتمكن حزب الشعب الجزائري من جهته من الاستيلاء على مناصب القيادة في الودادية من خلال انتخاب مناضليها من طرف الجمعيات العامة كما هو الشأن بالنسبة لانتخاب شوقي مصطفىواي أحد مناضلي الحزب رئيسا للودادية سنة 1944 مما دفع بأحد الضباط الفرنسيين وهو الجنرال TUBERT إلى دق ناقوس الخطر معلنا أن الطلبة الجزائريين قد أصبحوا من دعاة الأفكار الوطنية حيث يقول:

«Actuellement, presque la totalité de la jeunesse des facultés est acquise aux idées nationalistes ou du moins autonomistes»⁽⁴⁵⁾.

أما في باريس فإن التوجه السياسي للطلبة الجزائريين قد أصبح يتجسد في ممارسة سياسية فعلية ولم يعد يتوقف عند حدود الإعلان عن تبني مواقف تنديدية كما بين ذلك تقرير أعدته مؤسسة CHEAM حول الانتماء السياسي لطلبة شمال إفريقيا سنة 1946. وحسب ما جاء في هذا التقرير فإن ثلثي الطلبة الجزائريين في باريس يناصرون مصالي الحاج و حزب الشعب الجزائري والباقي هم من أتباع فرحات عباس وحزب البيان⁽⁴⁶⁾ ونفس النتيجة وصل إليها محمد حربي الذي سجل الرواج الكبير لأفكار حركة انتصار الحريات الديمقراطية التي أسسها مصالي الحاج في أوساط الطلبة وتلاميذ الثاويات⁽⁴⁷⁾.

⁽⁴⁵⁾ Kham Lamine, op. cit. p. 12.

⁽⁴⁶⁾ PERVILLE GUY, op. cit. p. 93.

⁽⁴⁷⁾ IBID, p. 54.

وهكذا يتبين أن نشاط التنظيمات الطلابية تحول تدريجيا من الممارسة النقابية المحضة إلى النشاط السياسي الذي طغى على التنشيط الثقافي والفني حيث تحول مقر الودادية بباريس إلى منبر للمحاضرات حول تاريخ الثورات ضد الإستعمار الفرنسي مثل المحاضرة التي ألقاها الشاب كاتب ياسين حول الأمير عبد القادر واستقلال الجزائر.

أمام هذا التوجه القوي إلى الممارسة السياسية الفعلية، حاولت التنظيمات الطلابية الفرنسية التوغل من جديد في هذا الوسط الطلابي الجزائري للسيطرة عليه وكبح اتجاهه إلى المطالبة الوطنية. كما ظهرت منافسة بين الأحزاب الجزائرية نفسها للسيطرة عليه. ففي سنة 1946 سجل لأول مرة تنافس مرشحين على رئاسة ودادية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر وهما عبد الرزاق شنطوف عن حركة انتصار الحريات الديمقراطية MTLD وحسين ميمون عن الاتحاد الديمقراطي للبيان UDMA وكانت الغلبة للحزب الأول الذي سيطر على الودادية لمدة ثلاثة سنوات بانتخاب شنطوف (1946-1947) وابن لحرش (1947-1948) وسباعي (1948-1949).

ولا يختلف الوضع في باريس عما هو عليه في الجزائر حيث سجل تولى عدة طلبة من جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين مناصب المسؤولية في حزبي الشعب وحركة انتصار الحريات الديمقراطية كما ترشح عدد منهم للانتخابات في الجزائر تحت لواء حزب الشعب الجزائري مثل ما كان الحال لمحمد يزيد وزميلين له من جامعة باريس الذين ترشحوا لانتخاب 1948 ولم يصلوا إلى مبتغاهم بعد القبض عليهم في مطار الجزائر بتهمة حمل وثائق تحريضية للعمل المسلح. كما تمكنت حركة انتصار الحريات والديمقراطية من الظفر بانتخاب مناضليها من الطلبة في مكتب جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بفرنسا مما أثار رد فعل الأحزاب الأخرى التي بادرت بدورها إلى تأسيس فروع تابعة لها في أوساط الطلبة مثل ما كان الحال بالنسبة ل'UDMA الذي أسس سنة 1947 فرعا جامعيا له ضم حسب ما صرح به هذا الحزب 70 طالبا.

وفي نفس السياق تم تأسيس لجنة أصدقاء الطالب المسلم في فرنسا التي أشرفت عليها هيئة قديمة أسست بمبادرة من السلطات الاستعمارية وهي لجنة مساعدة الطلبة الجزائريين⁽⁴⁸⁾. أما الطلبة الشيوعيون فقد اختاروا قناة لجنة التنسيق بين الطلبة المناهضين للاستعمار لنشر أفكارهم.

2.2.6. محاولة توغل التيار الإصلاحي الديني في أوساط الطلبة في فرنسا:

في سياق تأسيس نسيج تنظيمي في أوساط الطلبة الجزائريين في فرنسا حاولت جمعية العلماء التوغل في أوساط المهاجرين الجزائريين ومن بينهم الطلبة. حيث أوفدت سنة 1936 الشيخ الفضيل الورتيلاني إلى باريس التي أسس بها نادي التحديث كأداة لإنجاز مشروع الوقاية الخلقية والتربوية والروحية لأفراد الجالية الجزائرية وهذا ما يوضحه الشيخ الورتيلاني في مقال نشره بمجلة الشهاب في عددها الصادر في شهر ديسمبر 1937 بالقول أن نادي التحديث قد تمكن من تزويد الجزائريين المقيمين بفرنسا بالدواء الذي يشفيهم من الأمراض الخلقية العديدة التي أصابتهم، وهذا الدواء هي التربية القائمة على العقيدة الدينية⁽⁴⁹⁾. ولبلّوغ هذا الهدف تم فتح عدة ملحقات لنادي التحديث بضواحي باريس وفي عدة مدى أخرى مثل «روبي» Roubaix «وبلقاراد» Bellegarde «وليل» Lille.

اختيار تسمية نادي التحديث يبين أن جمعية العلماء قد أرادت إعطاء نشاطها في أوساط المهاجرين الجزائريين في فرنسا طابعا مناسبا لخصوصيات الإقامة في المهجر والمتمثل في الجمع بين المحافظة على العقيدة الإسلامية والتكيف مع ظروف الإقامة وهذا بتقوية الصلة بالتنظيمات العربية الموجودة فوق التراب الفرنسي دون إهمال التقرب من الشخصيات الفرنسية المتفتحة على الثقافات و الديانات.

(48) Cité par PERVILLE GUY, op cit p.96
(49) PERVILLE GUY, Op cit, p.97.

وفي هذا السياق استقبل نادي التحديث خلال سنة 1937 الشيخ ارسلان والسيدة ليو وارنر Léo Werner منشطة مركز الصداقة والثقافة الفرنسية وممثلين عن الاتحاد الفرنسي الإسلامي الذي تم تأسيسه بالجزائر، كما استقبل النادي بمناسبة زيارة الشيخ البشير إبراهيمي لباريس عدد شخصيات عربية عن الجامعة العربية ومن تنظيمات خيرية ودينية وسياسية⁽⁵⁰⁾. وعلى الرغم من هذه المجهودات لم يتمكن نادي التحديث من التوغل في أوساط الطلبة الجزائريين بباريس، واقتصرت علاقاته بهذه الأوساط على مشاركة عدد محدود من الطلبة في بعض نشاطاته.

ويمكن تفسير هذا الفشل لمحاولة جمعية العلماء هيكله الوسط الطلابي بعدم تناسب الطرح الديني المحض مع المبادئ العامة التي حكمت تأسيس وتنظيمات الطلابية والتي تتمثل في عدم التمييز بين المواقف السياسية والإيديولوجية والدينية والتركيز على القدرة على الممارسة النقابية

3.6. استراتيجية المساهمة في الحركة الطلابية

1.3.6. الجمع بين توظيف الآليات المؤسسية للاستعمار والعمل المغربي المشترك:

قراءة القوانين الأساسية لجمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر بفرنسا قبل عودتها إلى الجمعية الأم. الجمعية الثانية تبين أن المؤسسين لهذه التنظيمات قد حرصوا على عدم إدراج مواد تأسيسية قد توحى أن تنظيمات طلبة شمال إفريقيا المسلمين هي جمعيات معارضة للجمعيات العامة لطلبة إفريقيا الشمالية وممثلاتها في المدن الفرنسية. والتركيز في تسمية هذه النشاطات بصفة المسلمين يفسر بكون خصوصيات وضعية الطلبة من أجل جزائري أو مغربي تتطلب وسائل ونشاطات خاصة لا يتوقف إنجازها الاكتفاء بالعمل على المستوى القطري بل يفرض عملا مشتركا بين أقطار شمال إفريقيا.

(50) Cité par PERVILLE GUY, op. cit, p. 106.

وهكذا تبين أن الاستراتيجية التي تبلورت منذ تأسيس التنظيمات الطلابية الجزائرية كانت تقوم على توظيف الانخراط في التنظيمات الفيدرالية الطلابية الفرنسية واعتماد العمل الوحدوي على مستوى الممارسة العقلية النقابية بل امتد إلى جوانب خاصة بتحديث المنظومة التعليمية وتكوين وعي وطني عصري.

وفي هذا السياق سطرت الجمعيات برنامج عمل كان يتضمن تنظيم مؤتمرات في عواصم بلدان شمال إفريقيا والمدن الجامعية الفرنسية وهذا بمشاركة الطلبة الدارسين في الجامعات الفرنسية والطلبة الدارسين في المؤسسات الجامعية الموجودة في المدن المغاربية مثل الزيتونة والصادقية والقيروان. المؤتمر الأول نظم بمدينة تونس ودام خمسة أيام من 20 أوت إلى 24 أوت 1931 وبمشاركة طلبة الكليات بفرنسا والجزائر وطلبة الجامع الأعظم بتونس وجامعة القرويين بالمغرب والمدارس الإسلامية بالجزائر وتلاميذة المدارس بالشمال الإفريقي، إلا أن حق المناقشة والتصويت كان من حق طلبة التعليم العالي وكان للمشاركين حق المشاركة.

أما المؤتمر الثاني فقد عقد بالجزائر العاصمة ودام أربعة أيام من 25 إلى 28 أوت 1932. وشارك فيه طلبة الكليات والمدارس العليا في فرنسا والجزائر وطلبة القسم العالي بجامع الزيتونة وجامع القرويين وطلبة المدارس الثلاث الجزائرية ومشاركون مساعدون ومشاركون مدعوون وأقتصر حق التصويت والمناقشة والاقتراح على الأعضاء العاملين في الجمعيتين منع حق المناقشة والاقتراح بصفة استثنائية لبعض الأعضاء المساعدين وبعض المشاركين الذين لهم دراية بالمسائل المدرسية.

لم تتمكن الجمعيات من عقد المؤتمر الثالث الذي كان مقررا بمدينة «فاس» في شهر سبتمبر 1933 بسبب رفض السلطات الاستعمارية منح ترخيص التنظيم وهذا ما دفعها إلى تأجيل مواعده إلى شهر ديسمبر وعقده بمدينة باريس وهذا سمح باشتراك تنظيمات طلابية جزائرية، مثل جمعية الطلبة المسلمين الجزائريين واتحاد الطلبة الجزائريين بباريس.

المؤتمر الرابع عقد بمدينة تونس في شهر سبتمبر 1934 بمشاركة مدعويين فرنسيين في حين عقد المؤتمر الخامس بمدينة «تلمسان» بالجزائر من 5 إلى 10 سبتمبر 1935.

2.3.6. الخط الإصلاحي للمساهمة الطلابية في الحركة الوطنية :

من خلال قراءة جدول أعمال المؤتمرات الخمسة التي عقدتها الجمعيات يمكن ملاحظة أن الخط الإصلاحي المتبع من طرف الحركة الطلابية الجزائرية بفرنسا للمساهمة في الحركة الوطنية قد انطلق بطرح الإشكاليات على المستوى الفكري إلى تحديد الاستراتيجية على المستوى العملي. فإذا قمنا بقراءة شاملة ومقارنة لتطوير جدول أعمال المؤتمرات الخمسة التي عقدتها الجمعيات فإننا نلاحظ أن الانشغال الرئيسي الذي تكرر في كل المؤتمرات هو كيفية المحافظة على اللغة العربية في إطار المعطيات التي مرت بها الجمعيات المغاربية وهي انتشار التعليم في المدارس الابتدائية وانتشار التعليم التقني أو الصناعي هذا إلى جانب دراسة الجوانب الخاصة بوضعية الطلبة، أما الانشغالات الأخرى فيمكن إدراجها ضمن الاهتمامات الاستراتيجية مثل تعليم التاريخ وتعليم المرأة ومع تطوير الممارسة والتجربة، وتهدف هذه الانشغالات في مشروع تعليمي يقوم على ضمان تعليم اللغة العربية في المؤسسات التعليمية التي فتحتها الإستعمار وعدم تخصيص هذا التعليم على المدارس التقليدية وتعميم هذا التعليم على جميع الأطوار التعليمية من الابتدائي إلى الجامعي.

وبدون شك فإن هذا الخط المزدوج لمشروع إصلاح المنظومة التعليمية في شمال إفريقيا يفسر إلى حد كبير التعايش في إطار التنظيمات الطلابية لحسابات ثقافية مختلفة مثل بقايا الشباب الجزائري. اعتبارا للظروف التي تكونت فيها استراتيجية تفضيل الممارسة النقابية كإطار لتأسيس حركة طلابية جزائرية في المهجر، يتبين أن هذا التفضيل يشكل أداة حاسمة في سيرورة تكون نخبة جامعية جزائرية و لذلك فهذه الممارسة تكمل أشكال الممارسة الطلابية الأخرى أو تستكمل من طرف هذه الأشكال.

7. تطور مساهمة الطلبة الجزائريين بفرنسا في الحركة الوطنية:

خلال الفترة الممتدة من 1948 إلى 1954 شهدت الممارسة السياسية الطلابية تطورا في اتجاه العمل على تأكيد مطلب وحدة الأحزاب المناهضة للاستعمار. فقد بادرت التنظيمات الطلابية إلى الانضمام إلى الجبهة الجزائرية للدفاع واحترام الحرية التي أسست في شهر أوت 1951 وإلى الجبهة الموحدة للشبيبة الجزائرية. وإذا كانت فكرة مناهضة الاستعمار ويطلان الاتحاد الفرنسي رائجة في أوساط الطلبة فإن التعبير عنها قد أخذ أشكالا مختلفة. ففي الوقت الذي كان فيه الطلبة الشيوعيون يعملون على تعبئة الطلبة الجزائريين في نشاطات مناهضة للإمبريالية التي يقوم بها الاتحاد الدولي للطلبة (UIE) والفيدرالية العالمية للشبيبة الديمقراطية (FMJD) يفضل الطلبة المنتمون إلى أحزاب أخرى التركيز على نشاطات محلية كتعبئة الطلبة بمناسبة مرور ذكرى أحداث 8 ماي 1945. وفي سياق هذا التطور إلى خيار الكفاح المسلح فقدت حركة انتصار الحريات الديمقراطية هيمنتها على الأوساط الطلابية حيث لم يتجاوز تمثيلها في هذه الأوساط في فترة 1943-1950 ثلث عدد الطلبة الجزائريين بجامعة الجزائر في حين لم يتجاوز تمثيل الحزب الشيوعي سدس هذا العدد وتمثيل UDMA الحصة الثانية عشرة لعدد الطلبة⁽⁵¹⁾.

أما في باريس فإن تطور الفكر المناهض للاستعمار لم يقلل من هيمنة حركة انتصار الحريات الديمقراطية MTLN على الأوساط الطلابية حيث تمكنت في إطار برنامج تعاون مغاربي من انتخاب أعضائها الطلبة لرئاسة جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين في فرنسا AEMANF لمدة سنتين متتاليتين. في سنة 1951-1952 انتخب محمد أمير رئيسا لهذه الجمعية وسنة 1952-1953 تم انتخاب بن قباط في نفس المنصب، إلا أن الحركة لم تتمكن من التحكم في الاتجاهات التي ظهرت لتوحيد التنظيمات الطلابية الجزائرية وذلك بسبب تفضيلها العمل على التحكم في محاولات تأسيس تنظيم موحد يجمع تنظيمات مغاربية وعربية مثل مشروع إنشاء إتحاد مغاربي للطلبة المسلمين (UMEM)،

(51) PERVILLE GUY, Op.cit, p.94.

هذا في الوقت الذي قطعت فيه فكرة تأسيس تنظيم موحد للطلبة الجزائريين مراحل خلصت إلى ظهور اتجاهين الأول يمثلته إتحاد الطلبة الجزائريين بباريس الذي دعي إلى تأسيس الاتحاد الوطني للطلبة الجزائريين UNEA في سنة 1954 لضم كل الطلبة الراضين للاستعمار والمطالبين باستقلال الجزائر و بدون وضع شروط عرقية أو دينية أو سياسية للانخراط وقد هيمن على هذا الاتجاه التيار الشيوعي الذي لقي معارضة من طرف الطالب عبد السلام بلعيد، أحد رؤساء ودادية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر والذي دعي في شهر ديسمبر 1953 إلى تأسيس الاتحاد العام للطلبة المسلمين الجزائريين UGEMA⁽⁵²⁾.

وبدون شك فإن الصراع الذي ظهر في أوساط الطلبة الجزائريين حول مسألة تأسيس تنظيم طلابي موحد لهو دليل على أن المساهمة السياسية للطلبة الجزائريين قد بلغت سنة 1954 مستوى معتبرا من النضج حيث أنه باستثناء جمعية الطلبة المسلمين لشمال إفريقيا في عدد من المدن الفرنسية التي فضلت العمل الخيري والثقافي فإن جميع التنظيمات الطلابية الكبرى قد ساهمت بشكل معتبر في العمل السياسي وفي بلورة الحركة الوطنية حتى وإن لم تبلغ هذه المساهمة مستوى القيادة. وعلى الرغم من ذلك لا يمكن الحديث عن تعبئة جماعية لكل الطلبة الجزائريين في الحركة الوطنية وفي الثورة التحريرية وهذا لأن مستوى تمثيل مختلف التنظيمات الطلابية لم يبلغ مستوى مرتفعا يسمح بالاعتقاد أن موقف هذه التنظيمات نابع من قدراتها التعبوية الفعلية. ولتكوين فكرة عن محدودية النشاط التعبوي للتنظيمات الطلابية نقترح قراءة ما جاء في عدد من المنشورات التي كانت تدعو الطلبة الجزائريين إلى المساهمة الجديدة في العمل الوطني. ونجد لذلك في مقال نشرته مجلة همزة الوصل الطلابي في عددها الصادر سنة 1954 ما يبين أن عددا معتبرا من الطلبة كانوا يعتقدون أن الممارسة الجموعية تتوقف عند حد المشاركة في الانتخابات السنوية لتجديد المكاتب.

(52) HARBI Mohamed, Aux origines du FLN, le populisme révolutionnaire en Algérie, Paris, CHRISTIAN Bourgeois Editeur, p.95.

«Nous avons en Algérie, pour la majorité d'entre nous, une conception être étriquée de l'étudiant. Beaucoup pensent que le fait de venir une fois l'an, accomplir en quelque sorte leur devoir civique, les dégages par le reste de l'année de toutes obligations envers l'association. Il ne faut pas oublier que l'étudiant n'est pas seulement une machine à enregistrer de cours, des conférences, des notes de bouquins pour les assimiler plus ou moins et les ressortir en temps utile (...)»⁽⁵³⁾.

هذا ما قد يدفع إلى الاعتقاد أنه رغم التطور الملحوظ في مساهمة الطلبة الجزائريين من خلال تنظيماتهم في العمل السياسي فإن التفكير في مشروع جزائر ما بعد الاستقلال وقيادة حركة التحرير الوطني بقيت بعيدة عن النخبة الطلابية وأن اللجوء إلى الطلبة كان يهدف أكثر إلى تعزيز قواعد التنظيم أكثر من البحث عن نخبة قيادية، وفي هذه الحالة لا يجب الاندهاش إذا سجل نوع من عدم الاكتراث لدى عدد معتبر من الطلبة لما يجري على الساحة السياسية

8. دراسة حالة ممثلة لمساهمة الطلبة الجزائريين بفرنسا في الحركة الوطنية

لإعطاء التحليل أعلاه حول المسار الجامعي و الاجتماعي بفرنسا الذي سلكه معظم الطلبة الجزائريين في طريقهم إلى تحويل وعيهم الوطني إلى ممارسة سياسة فعالة في الحركة الوطنية قبل 1954 نقترح تناول حالة الدكتور جمال الدين دردور باعتباره أحد الطلبة الجزائريين الذين اقتحموا حقل الممارسة السياسية و النضالية في الحركة الوطنية تحت تأثير ظروف إقامتهم بالمهجر للدراسة و التكوين، و اعتمدنا في تحليل هذا المسار كما يبدو من خلال تجربة الدكتور جمال الدين دردور على ما صرح به في كتاب له نشر في سنة 2007.

(53) PERVILLE GUY, Op cit . p.110, (54)

1.8. من هو جمال الدين دردور:

الدكتور جمال الدين دردور من المناضلين البارزين في نجم شمال إفريقيا و في حزب الشعب الجزائري و أخيرا في جبهة التحرير الوطني، حياته. من ولادته بمدينة عنابة سنة 1907 و لغاية عودته إلى الوطن بعد استرجاع السيادة الوطنية كانت مسارا نموذجيا لتكون وعي وطني في ظروف اجتماعية هي أكثر توفيرا لعوامل الولاء للاستعمار و لتوظيف الإمكانيات المتاحة لمواصلة الدراسة في فرنسا للاهتمام بالأمور الشخصية من الانشغال بمحاربة الإستعمار.

قبل الالتحاق بالمدرسة الابتدائية في سنة 1912 بمدينة بسكرة حيث كان أبوه يمارس مهنة كاتب قضائي، تلقى الطفل جمال الدين دردور تعليما دينياً سمح له بحفظ قسط من القرآن و استيعاب قواعد و تعاليم الدين الإسلامي.

النتائج الجيدة التي حققها في التعليم الابتدائي و حصوله على الشهادة الابتدائية لم تقه من مشقة تخطي العقبات الكثيرة تواجه التلاميذ الجزائريين عند محاولة مواصلة الدراسة في المرحلة الثانوية و لم يكن لوظيفة والده كقاضي في المحكمة دور في فتح أبواب ثانوية أومال AUMAL (رضا حوحو حاليا) أمامه و التي كادت أن تبقى موحدة لو لم تتدخل إحدى الشخصيات المحلية البارزة التي بفضلها أصبح جمال الدين دردور أحد التلاميذ الجزائريين الثمانية الذين كانوا يدرسون بهذه الثانوية إلى جانب 189 تلميذ أوروبي.

لم يكن جمال الدين دردور متفوقا في دراسته بل كان متفوقا في كل ما يقوم به من نشاطات و أهمها ممارسة رياضة كرة القدم التي جلبت إليه اهتمام المسؤولين المعمرين ليس فقط على مستوى الجزائر حيث تم اختياره كعنصر أساسي في فريق منظمة قسنطينة و منتخب شمال إفريقيا بل و أيضا على المستوى الباريسي حيث طلب منه الالتحاق بإحدى الأندية الفرنسية البارزة في نهاية العشرينات و الثلاثينات و هي أولمبيك ريد ستار Star Olympique de Paris.

في سنة 1927 انتقل جمال الدين دردور إلى باريس ليس فقط لممارسة كرة القدم ولكن أيضا لمتابعة الدراسات العليا في جراحه الأسنان بكلية الطب بباريس وعندما صعب عليه التوفيق بين الدراسة وممارسة رياضة كرة القدم وخاصة بعد نقله إلى جمعية كان محبوب فرنسا، قرر تخصيص كل وقته وقواما لمواصلة الدراسة فالتحق بجامعة مرسيليا إلى تمرن فيها.

و موازاة مع الانشغال بالدراسة والرياضة في فرنسا، لدى جمال الدين دردور اتجاه إلى ممارسة العمل السياسي وأصبح ذلك عملا نضالياً بعد الاتصال برئيس نجم شمال إفريقيا مصالي الحاج 1931 ومباشرة أولى المهام من خلال نقل إلى الجزائر عند العودة بمناسبة العطلة الصيفية منشورات المنظمة بهدف توزيعها على المناضلين في الشرق الجزائري إلا أن الاضطلاع بمهام قيادته سياسية لم تبدأ مباشرة وكان على جمال الدين دردور انتظار نهاية دراساته الجامعية وممارسة وظيفته جراحة الأسنان في مارس ونهاية تجنيده في الجيش الفرنسي سنة 1924 ليعتّل منصب قيادي في حزب الشعب الجزائري بمدينة قسنطينة وفي هذا الإطار تم انتخابه سنة 1947 كنائب لمنطقة قسنطينة في البرلمان الفرنسي تحت لواء حركة انتصار الحريات الديمقراطية.

وقام بهذه المهمة لغاية 1951 على الرغم من استقالته من الحزب سنة 1950 وبعد اندلاع ثورة التحرير إستغل مهامه في وضع معارفه وتجربته الطبية في خدمة الجيش ومعارفه الرياضية في خدمة الثورة. كما لعب دورا في المشاركة في معالجة القضايا السياسية التي واجهت قيادة الثورة الجزائرية.

2.8. ظروف الدراسة كإطار لتكون الوعي الوطني:

ينتمي جمال الدين دردور إلى عائلة ميسورة الحال ولكن لم يكن ينتمي للعائلات التقليدية الثرية ولا من العائلات البورجوازية التي لعب الإستعمار الفرنسي دورا أساسيا في نشأتها وإن كانت الوظيفة التي كان يشغلها والده بصفته كاتب قضائي ثم قاضي لعائلته إمكانيات الحياة الميسورة فإن ذلك لم يؤد إلى الانقطاع عن الوسط الجزائري التقليدي والاندماج في الوسط الأوروبي

بل أن توفر شروط النجاح الدراسي في المدرسة الابتدائية ثم في الثانوية كان عاملا أساسيا في تدعيم الانتماء إلى الشعب الجزائري و الثقافة العربية الإسلامية.

و إذا كان إتقان والده للغة الفرنسية عاملا لا يمكن نكرانه في نجاحه في الدراسة إلا أن إدراج النجاح و التفوق في تربيته و تنشئته كان عاملا أكثر فعالية في تحقيق هذا التفوق، و هذا ما يمكن التحقق منه من خلال قراءة ما أورده جمال الدين دردور متحديا بشأن والده الناجح له بأهمية التفوق على أبناء المعمرين لتأكيد أنه يملك الحق مثلهم في التمتع بالحرية.

Le travail à l'école c'est la seule qui doit compte à tes yeux. Tu dois toujours te classer parmi les meilleurs. Il faut montrer aux enfants de colons qu'ils n'ont rien de plus que toi. Tu es intelligent, tu es beau, tu es fort. Dieu nous a gratifié de ses biens qui te permettront de ne manquer de rien tu n'as donc aucune excuse de ne pas être parmi le meilleurs.

إن أهمية التفوق في الدراسة لتحقيق النجاح الإجماعي و من ثم المطالبة بالحرية و الاستقلال الذي يتحدث عنها والد الشاب دردور لم تكن فكرة معزولة تنفرد بها أقلية من العائلات بل كانت أداة لبناء إستراتيجية مقاومة الإستعمار منتشرة في الأوساط النخبوية في الجزائر بما في ذلك النخبوية الدينية، و بهذا الصدد يود جمال الدين دردور فقرة نقلها عن الشيخ عبد الحميد بن باديس الذي قال متحدثا عن دور التعليم للحصول على الاستقلال. 'J'espère que votre enfant aura la volonté d'aller au-delà du baccalauréat si nous lui préparons bien le terrain, c'est cette génération qui apportera l'indépendance.'

3.8. أهمية الدراسة في الخارج لمقاومة الإستعمار:

في هذا التصريح لا يؤكد ابن باديس على أهمية التعليم فقط لكن أيضا على ضرورة مواصلته في الجامعات لاكتساب المعارف و المهارات التي تسمح بمقاومة الإستعمار، و أمام الصعوبات و العراقيل الموضوعة أمام التحاق التلاميذ الجزائريين بجامعة الجزائر و المدارس العليا الجهوية إداريا و علميا حيث

كانت توضع قيود أمام الجزائريين لاختيار بعض التخصصات، فإن اللجوء إلى الجامعات الفرنسية و الأوروبية كان اختيارا لا مفر منه و بقبول جمال الدين دردور معبرا عن انتشار هذا الاختيار قائلا :

«A l'époque déjà, d'aucuns pensaient qu'en Algérie des millions d'hommes, jeunes ou vieux étaient prêts à pris les armes. Mais les plus avertis estimaient qu'il fallait d'abord acquérir le savoir que dispersaient les grandes écoles spécialisées en Europe. Ceux qui avaient les moyens s'efforçaient de franchir les portes des universités et des instituts. Ils dépensaient par compte justement avec l'arrière pensée que leurs enfants, une fois le diplôme, feront honneur combattre le colonialisme grâce ou savoir et à la technologie acquis à l'université».

الإمكانيات التي تحدث عنها جمال الدين دردور ليست بالضرورة تلك التي تحصل عليها من خلال الولاء للإدارة الاستعمارية بل هي تلك التي تأتي فرصة امتلاكها مناسبة لظرف تكون وعي بأهمية مواصلة التعلم الجامعي و هذا ما يفسر لماذا أن الطلبة الجزائريين الذين كانوا يدرسون بالجامعات الفرنسية ليسوا كلهم من أبناء العائلات الثرية.

انتقال جمال الدين دردور إلى فرنسا لا يفسر بامتلاك والده لأموال تسمح له بتحقيق هذا المشروع و أيضا بتوفر عامل تحقيق مشروع والده لتوظيف التعليم الجامعي لتحقيق النجاح الاجتماعي و تحضير ولده للمساهمة في الحصول على الاستقلال الوطني و هذا العامل هو تقديم عرض من طرف نادي ريد ستار الباريسي للاستفادة من خدمات الشاب دردور، و مما يؤكد صحة هذه العلاقة عند عائلة دردور أن جمال الدين عندما صعب عليه التوفيق بين ممارسة الرياضة و مواصلة الدراسة الجامعية فضل اكتساب المعارف و الخبرات العلمية في جراحة الأسنان على اللعب في ملاعب كرة القدم.

ممارسة كرة القدم في نادي رياضي باريسي من الدرجة الأولى منح لجمال الدين دردور نوعا من التمييز الاجتماعي جعله لا يتعرض مباشرة إلى الصعوبات التي كان يعاني منها معظم الطلبة الجزائريين في الجامعات الفرنسية إلا أن ذلك

لم يمنعه من تنمية وعيه الوطني و الانتقال إلى الممارسة السياسية الفعلية ففي الوقت الذي كان اهتمامه منصب على النجاح في الدراسة وفي ممارسة الرياضة عاش في سنة 1930 حادثه على الحدود الفرنسية و السويسرية سمحت له بادراك الوضعية القانونية التي خصصتها السلطات الاستعمارية للجزائريين هي في الواقع رفض الاعتراف بحق الوجود كمواطن له حق التمتع بحقوق المواطنة تتمثل هذه الحادثة في رفض الشرطي السويسري الذي كان يراقب بطاقات هوية لاعبي نادي ريد ستار الفرنسي عند نقطة التقنيين الحدودية الفرنسية الجزائرية بطاقة التعريف الوطنية التي كانت بحوزته لحجة أن الجنسية المذكورة فيها و هي Indigène musulman non nationalisé لا تشير إلى وطن بعينه و منذ تلك الحادثة أدرك جمال الدين دردور أن استعمال كلمة الأهالي Indigène هي رفض للاعتراف بحق المواطنة و أن التنويه بإنجازات و نجاحات بعض من هؤلاء الأهالي مثل ما كان الشأن بالنسبة إلى الاعتراف بمهاراته الرياضية هو في الواقع تكريس هذا الرفض يقول جمال الدين دردور حول هذه اللحظة التي أكدت له أن ما تعرض له من مضايقات عنصرية أثناء دراساته الابتدائية و الثانوية هي وضعية لم تزلها مكانته الرياضية ما يلي:

Mes yeux se remplissent de larmes, il y avait vraiment de quoi désorienter le policier suisse rejetant la nationalité. Les autorités françaises ne me reconnaissent pas la qualité de citoyen, selon elles, j'étais un sujet apatride venu de nulle part, oublié mes racines millénaires, oublié mon histoire.

4.8. المساهمة في الحركة الوطنية:

الحادثة التي عاشها جمال الدين دردور في نقطة التقنيين على الحدود الفرنسية السويسرية شكلت بداية حاسمة في مساهمة العمل السياسي في الحركة الوطنية إذ أن مباشرة بعد هذه الحادثة اتصل بأعضاء من نجم إفريقيا بباريس لمقابلة رئيسها مصالي الحاج.

و كانت هذه المقابلة التي جرت في سنة 1931 نقطة بداية مشواره السياسي الذي بدأ بتقل و توزيع المنشورات السياسية في الشرق الجزائري و الاتصال بالمناضلين و البحث عن مناضلين جدد و تواصل بعد نهاية التجنيد في الجيش الفرنسي من خلال النضال في حزب الشعب الجزائري و الاضطلاع بمسؤوليات قيادية سمحت باختياره نائبا في البرلمان الفرنسي تحت لواء حركة انتصار الحريات الديمقراطية، قبول المشاركة في العمل السياسي في إطار المؤسسات الفرنسية لم تكن في ذهن جمال الدين دربور و زملائه من الحزب اعترافا قطعيّا أن مستقبل الجزائر هو قبول الإستعمار بل أن هذا القبول هو عبارة عن مقاومة للاستعمار في انتظار توفر شروط الانتقال إلى الكفاح المسلح.

كانت تدخلاته في البرلمان الفرنسي مندرجة ضمن إستراتيجية التكامل في عمل نواب حركة انتصار الحريات الديمقراطية لجمال الدين دربور كان مكلفا بالتعرض إلى الجوانب المتعلقة بالإدارة الاستعمارية، و مسعود بوقادوم كان يتناول الآثار السلبية لاستعمار الفرنسي على الصعيدين الأخلاقي و الثقافي في الوقت الذي كانت تدخلات لمين دباغين موجهة لتناول الوضعية الاقتصادية للجزائر في ظل الإستعمار أما أحمد مزغنة فكان يتناول الجوانب السياسية و الدبلوماسية. التوزيع للمهام البرلمانية كان موجها إلى تحقيق هدف واحد و هو رفض الوضعية المخصصة للجزائريين في بلدانهم و الدفاع عن حقوقهم باعتبار أن صفة البرلماني تسمح بالتدخل لدى عدد من المصالح و الإدارات و قد تتحول هذه التدخلات إلى تأكيد الحق في المواطنة و التمتع بالحريات كما حدث في مقابلة وفد الحزب مع رئيس الجمهورية الفرنسي فنسان أوريول Vincent Auriol للمطالبة برفع القيود المفروضة على رئيس الحزب مصالي الحاج فقد تحولت هذه المقابلة ليس لتقديم هذا الطلب بل إلى المطالبة بالاستقلال الوطني و ما جاء في الكلمة التي ألهاها جمال الدين دربور قائلا:

«Ce que nous voulons, Monsieur le président de la République, c'est de redevenir maître de chez nous et que vous nous laissez notre président Messali Haj. Vous occupez notre pays depuis plus d'un siècle et nous voudrions bien la fin de ce cauchemar.»

هذا الموقف الذي عبر عنه جمال الدين دردور لم يتبلور فقط في إطار العمل السياسي في حزب الشعب الجزائري و في حركة انتصار الحريات و الديمقراطية بل هو في الحقيقة نتيجة لتكون وعي وطني بدأ منذ طفولته عندما تعرض لأعمال تمييز عنصري في المؤسسات الفرنسية و أخذ قوته بعد أحداث 08 أكتوبر 1945 عندما تأكد أن مجازر هذا اليوم كانت مبرمجة من طرف السلطات الاستعمارية، و ما يؤكد أن تبلور فكرة الإستقلال الوطني قد تم في إطار حركة شخصية هو أن وفقت الاستقالة من الحزب بدل قبول الإنزلاقات الحظيرة التي لا عبرت العمل السياسي في إطار حركة انتصار الحريات الديمقراطية و لكن دون أن يؤدي به ذلك إلى الكف عن العمل البرلماني.

المسار الذي مرت به تجربة مساهمة جمال الدين دردور في الحركة تؤكد أن الطلبة الجزائريين بالجامعات الفرنسية هم الذين بادروا إلى الاتصال بالتنظيمات السياسية و لم ينتظروا توغلها في الوسط الجامعي لمباشرة العمل السياسي إلا أن ذلك لم يسمح لهم بالقيام بأدوار قيادية في هذه التنظيمات الملاحظات التي سجلها جمال الدين دردور في كتابه تدفع إلى الاعتقاد بوجود حملة مقصودة لمحاربة الجامعيين و المثقفين.

الخلاصة

من خلال التحليل المقدم أعلاه يتبين أن مساهمة الطلبة الجزائريين الذين تكونوا في الجامعات الفرنسية في تطوير الحركة الوطنية وفي بلورة مشروع ثورة التحرير الوطني قد مرت عبر مراحل تبدو طويلة مقارنة بمساهمة الفئات العمالية. وإذا كان تشكل وتطور دور التنظيمات التي كانت تمثلهم لم يسمح بقيام الطلبة بشكل خاص وخريجي الجامعات بشكل عام بدور قيادي في الحركة الوطنية فإن بلورة هذا الدور جاء كنتيجة تكون وعي فكري ونخبوي في ظروف التمييز بين إدراك الحدود بين الهوية المفروضة والهوية الفعلية، وبعبارة أخرى فإن تكون الوعي الوطني لدى الطلبة الجزائريين الذين كانوا يدرسون في الجامعات الفرنسية قد جاء كنتيجة معاكسة لسياسة الإستعمار الهادفة إلى تكوين إطارات جزائرية على أساس فصلها عن جذورها الثقافية والاجتماعية دون ضمان شروط اندماجها في المجتمع الإستعماري. ولهذا فإن تشكل وتطور مساهمة خريجي الجامعات الفرنسية في الحركة وثورة التحرير جاء في شكل تكون وعي وطني انطلاقاً من مشاريع تعدديه وليس في شكل الانضمام إلى مشروع إيديولوجي جاهز، ومن هنا تبدو أهمية دراسة تكون مشروع وطني لدى هذه النخب، وهذا ما نقترح القيام به بإجراء مقابلات معمقة مع عدد من الذين ما يزالون على قيد الحياة، وما يهمنا في تحليله هو معرفة ظروف ومرجعيات تكون هذا المشروع، ما هو محتواه وما هي أبعاده وما هو نوع تأثيره في بلورة مشروع وطني خلال ثورة التحرير الوطني؟

الهوامش

- (1) Perville Guy, *les étudiants algériens de l'université française, 1880-1962*, paris, casbah édition, 1995, p.308.
- (2) Carlier Omar, «*créativité associative et contrainte politique en dynamique de l'immigration algérienne en France dans l'entre-guerre*» communication présentée au colloque, 1901-2001 migration et vie associative entre mobilisations et participation, institut du monde arabe à Paris, 8 octobre 2001, p.13.
- (3) *Extrait de l'éditorial de Révolution à l'université, n°1 et n°2*, cité par Pervillé, op-cit, p.107.
- (4) Khan Lamine, «*les étudiants algériens face à la colonisation*», in El-Massadir, no 8, mai 2003, p.11
- (5) Zehraoui Ahsène, *familles d'origine algérienne en France, études sociologiques des processus d'intégration*, Edition l'Harmatan, 1999, p.9.
- (6) Zehraoui Ahsène, *l'immigration, de l'homme seul à la famille*, Edition l'Harmatan, 1994, p.42
- (7) Pervillé Guy, *les étudiants algériens de l'université française, 1880-1982*, Alger, CASBAH éditions, 1986, P 16.
- (8) cf. Ageron Charles Robert, *les Algériens musulmans et la France, 1871-1919*, PUF, 1968, Turin Yvonne, *Affrontements culturels en Algérie coloniale*, Paris, Maspero 1971 p.
- (9) Pervillé Guy, op.cit, p.18
- (10) Ibid., p.58.
- (11) Ibid., p.21.
- (12) Ibid., p.21.
- (13) Ageron Charles, Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, T2, 1871-1954, Paris, p.55, 1975, p.537.
- (14) Pervillé Guy, op.cit, p.23.
- (15) Cf. Fanny colonna , *les instituteurs algériens, 1963-1935*, Paris presses, de fnsp, 1975.

- (16) Cité par Naroun Amar, Ferhat Abbas ou les chemins de la souveraineté, Denoel, 1961, p. 41.
- (17) Cité par Pervillé, p. 32.
- (18) Ageron Charles Robert, cité par Pervillé Guy, op.cit. p. 26.
- (19) Cité par Guy Pervillé, op-cit, p. 32.
- (20) BENHABYLES Cherif, l'Algérie française vue par un indigène, Alger, 1514, 155 p.
- (21) par Guy Pervillé, op-cit, p. 34.
- (22) Cf. BKOCHIER André et Jeanne, le livre d'or de l'Algérie, Alger, 1937.
- (23) par Guy Pervillé, op-cit, p. 35.
- (24) AGERON Charles Robert, histoire de l'Algérie contemporaine, tome II, de d'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération, paris, VF, p. 537
- (25) Cité par Guy Pervillé, op-cit, p. 36.
- (26) Lacheraf Mostefa, des murs et des lieux, mémoires d'une Algérie oubliée, casbah éditions, 1998, p. 94.
- (27) وجدت مثل هذه الدراسات عند عدد من المسؤولين الفرنسيين مثل الحاكم العام NAEGELEN للجزائر الذي كتب يقول حول هذا الموضوع
- (28) Les musulmans, les surtout, n'aiment guère le travail manuel, ceux d'entre eux qui peuvent poursuivre leurs études deviennent plus volontiers avocats, médecins, pharmaciens, notaires, qu'ingénieurs, pasteurs et guerrier. Ils adorent la spéculation et la discussion, la lutte politique. Le travail du sol ou de la matière première leur parait dégradation, cité par Guy Pervillé, op-cit, p. 36.
- (29) Cité par BOUGUESSA Kamel, Aux sources du nationalisme algérien, les pionniers du populisme révolutionnaire en marche, Alger, casbah éditions, 2000, p. 97.
- (30) Guy Pervillé, op-cit, p. 52.
- (31) Cité par BOUGUESSA KAMEL, op-cit, p. 98.
- (32) Guy Pervillé, op-cit, p. 55.

- (33) IBID, p.55-56.
- (34) Cité par STORA BENJAMIN et DAOUD Zakia, FERHAT Abbas, une autre Algérie, Alger, casbah éditions, 1995, p.24.
- (35) Cité par STORA BENJAMIN et DAOUD Zakia, op-cit, p.42.
- (36) Carlier omar, op-cit, p.7.
- (37) Pervillé Guy, op-cit, p.87.
- (38) Pervillé Guy, op-cit, 85.
- (39) Pervillé Guy, op-cit, 88.
- (40) Pervillé Guy, op-cit, 50.
- (41) Pervillé Guy, op-cit, 92.
- (42) HELAL AMAR , op. cit, p. 92
- (43) PERVILLE GUY , op. cit, p.205.
- (44) Cité par PERVILLE GUY, op.cit , p.48.
- (45) Khan Lamine, op. cit, p.12.
- (46) PERVILLE GUY, op. cit, p.93.
- (47) IBID, p.54.
- (48) Cité par PERVILLE GUY, op.cit p.96.
- (49) PERVILLE GUY, Op.cit , p.97.
- (50) Cité par PERVILLE GUY, op.cit , p.106.
- (51) PERVILLE GUY, Op.cit , p.94.
- (52) HARBI Mohamed, Aux origines du FLN, le populisme révolutionnaire en Algérie, Paris, CHRISTIAN Bourgeois Editeur, p.95.
- (53) PERVILLE GUY, Op.cit , p.110.
- (54) IBID, p.111.
- (55) IBID, p.113.
- (56) IBID, p.113.

الملاحق

ملحق رقم 1

أهم محطات تطور تأسيس التنظيمات الطلابية الجزائرية بفرنسا

- 1883 - تأسيس شركة طلبة الجزائر العاصمة.
- 1885 - تحول شركة طلبة الجزائر العاصمة إلى الجمعية العامة لطلبة الجزائر.
- 1908 - انعقاد المؤتمر الثاني للإتحاد الوطني لجمعيات خلية فرنسا بالجزائر العاصمة.
- 1909 - تأسيس جامعة الجزائر.
- 1919 - تأسيس ودادية طلبة شمال إفريقيا المسامين بالجزائر بعد الأزمة التي حدثت بين الجمعية العامة لطلبة الجزائر والإتحاد العام لطلبة الجزائر.
- 1922 - تقارب بين ودادية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر والجمعية العامة لطلبة الجزائر.
- 1925 - الاتفاق على انضمام ودادية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر إلى الاتحاد الوطني لجمعيات طلبة فرنسا والجمعية العامة لطلبة الجزائر.
- 1925-1928 - تأسيس، ببافيس، جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بفرنسا.
- 1930 - انعقاد مؤتمر الاتحاد الوطني لجمعيات طلبة فرنسا بالجزائر العاصمة تم خلاله انتخاب فرحات عباس، رئيس ودادية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر نائبا لرئيس الاتحاد.
- 1930 - حدوث خلاف بين جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بفرنسا والطلبة الجزائريين الأعضاء فيها.
- 1930 - تأسيس جمعية الطلبة المسلمين الجزائريين بفرنسا.
- 1931 - تعديل في قانون ودادية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر التي أصبحت جمعية.

- 1931 - تقارب بين جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر وجمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بفرنسا مما سمح بعقد المؤتمر الأولي للطلبة المسلمين لشمال إفريقيا بالعاصمة تونس.
- 1932 - انعقاد المؤتمر الثاني لجمعية طلبة شمال إفريقيا بفرنسا بالجزائر العاصمة.
- 1933 - تقارب بين جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بفرنسا وجمعية الطلبة المسلمين الجزائريين بفرنسا.
- 1935 - انضمام جمعية الطلبة المسلمين الجزائريين في فرنسا إلى جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بفرنسا.
- 1938-1939 - أزمة في تنظيم جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بفرنسا وحدث تقارب جديد بين جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر والجمعية العامة لطلبة الجزائر.
- 1942-1943 - مشاركة رئيس جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر العاصمة، السيد محمد الهادي جمان في تحرير بيان الحريات.
- 1944-1945 - تأسيس فرع جامعي لأصدقاء بيان الحريات وانتخاب مناضل لحزب الشعب الجزائري رئيسا لجمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر.
- 1946-1947 - انتخاب مناضل لحركة انتصار الحريات الديمقراطية السيد شنتوف رئيسا لجمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر.
- 1946 - انضمام جمعية الطلبة المسلمين لشمال إفريقيا بالجزائر وجمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين في فرنسا إلى الاتحاد الدولي للطلبة.
- 1945-1948 - انفصال جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر عن الجمعية العامة لطلبة الجزائر.
- 1950-1951 - تأسيس الاتحاد المغاربي للطلبة المسلمين.
- 1953-1954 - تأسيس إتحاد الطلبة الجزائريين بباريس وعرض عبد السلام بلعيد لمشروع تأسيس الاتحاد العام للطلبة المسلمين الجزائريين.

ملحق رقم 2

تشكيلة مكاتب التنظيمات الطلابية الجزائرية بفرنسا لجنة التضامن بين الطلبة الجزائريين بباريس

1948-1946 - الرئيس: علوش عبد الحميد (صيدلة)، نائب الرئيس كبير عبد الحميد (جراحة الأسنان) لخضر أحمد (آداب) الأمين العام: غلاب مختار (آداب) نائب الأمين العام بن حبيلس عبد المالك (حقوق)، أمين المال: بن صالح عبد المجيد (الطب) نائب أمين المال: رحال محمد (الحقوق) من إتحاد الطلبة الجزائريين الممارسين.

1950-1953 - الرئيس: رحال جمال الدين (الحزب الشيوعي) نائب الرئيس، محمد العربي هادي (حركة انتصار الحريات)، الأمين العام: حفيظ بوجمعة نائب الأمين العام: عبد الحق براقي، الأمين العام أحمد أنيال (الحزب الشيوعي)، نائب أمين المال، حمو أعمار محمد حربي (حركة انتصار الحريات، أحمد لعلو وأمير بن عيسى).

مشاركة الطلبة الجزائريين في مدينة تولوز في التنظيمات الطلابية الإسلامية
1935-1934 - جمعية الطلبة العرب: الأمين العام: عباس علاوة (الصيدلة).

1937-1936 - إتحاد الطلبة المسلمين لشمال إفريقيا: نائب الرئيس: عباس علاوة (صيدلة)، الأمين العام: صالح مصباح (حقوق).

1945-1944 - إتحاد الطلبة المسلمين لشمال إفريقيا، الرئيس: عبد العزيز خالدي.

1947-1946 - أعضاء في الاتحاد: بن حبيلس زواوي، وكيل.

1951-1950 - رئيس الاتحاد عبد الصمد بن صالح (حقوق)، الأمين العام: أحمد غراب.

1951-1951 - رئيس الاتحاد: طاهر بومعزة (الطب).

مشاركة الطلبة الجزائريين في مدينة مونبوليه جمعية الطلبة المسلمين

1953 الرئيس - أحمد عروة، نائب الرئيس: لحلو محمد وبن حبيلس حكي الأمين العام: بلخوش سعيد: عن لم إبراهيم.

1954-1955 - الرئيس تومي محمد، الأمين العام، العمري بلقاسم، المكلف بالحفلات، تواتي عباس.

ملحق رقم 3

تشكيلة مكاتب جمعية الطلبة المسلمين الجزائريين بفرنسا

1930-1931 - مقران زيتوني (الطب) نائب الرئيس: عمار فاروق (الطب) الأمين العام: حاج صادق (الطب) نائب الأمين العام: سعيد تمزالي (علوم) أمين المال، جمال الدين دردور (حقوق).

1931-1932 - الرئيس: عمار نارون (الطب) نائب الرئيس: حاج صادق (حقوق) الأمين العام: علي مساني (حقوق) نائب الأمين العام، عروم (حقوق)، أمين المال: بين موفق (الطب).

1932 الرئيس: عمر قسنطيني (حقوق)، نائب الرئيس بن ستيني (حقوق) واسطنبولي (حقوق)، الأمين العام بن يحي (آداب)، نائب الأمين العام حانوز (صيدلة)، أمين المال: سعدي (طب).

1933 - الرئيس: بن ستيني (حقوق) نائب الرئيس حانور (صيدلة) وقش (حقوق)، الأمين العام: إبراهيم بن عبد الله (حقوق)، نائب الأمين العام: شريط (آداب) أمين المال: سعدي (الطب).

1934 - الرئيس: حانور (صيدلة) نائب الرئيس: اسطنبولي (حقوق) وجيلالي (علوم) الأمين العام: شريط (آداب) نائب الأمين العام: ز يحي (آداب) أمين المال بن تشيكو (آداب).

1945 - الرئيس: أحمد بومنجل (حقوق) نائب الرئيس مرابط (الطب) فرانسيس (الطب)، الأمين العام: عياش بن عجيلة (حقوق)، نائب الأمين العام: إبراهيم بن عبد الله (حقوق)، أمين المال: بن شيكو (آداب).

1936 - الرئيس: شريف، نائب الرئيس حاج السعيد وبوعناني، الأمين: علوش، نائب الأمين العام، وبوعناني، الأمين العام: علوش، نائب الأمين العام، بوسلامة، أمين المال: كلوش (صيدلة).

ملحق رقم 4

مشاركة الطلبة الجزائريين في تسيير جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بفرنسا.

1927-1928: الرئيس سالم الشاذلي (تونس)، نائب الرئيس طاهر ضار (تونس)، الأمين العام: أحمد بن سعيد (تونس) وأحمد كسوس (الجزائر)، المساعدون لعرايبي الشاذلي رمضان طاهر زاوش وأحمد كسوس (الجزائر).

1928-1929: الرئيس الطاهر زاوش (تونس) نائب الرئيس: محمد القاسي (المغرب)، الأمين العام: محمد الوزاني (المغرب) ثم بن جلون (المغرب)، نائب الأمين العام عب حفات (الجزائر) وعثمان صغار (تونس)، أمين المال: الشاذلي بن رمضان (تونس).

1925-1930: الرئيس: محمد السكا (تونس)، نائب الرئيس: محمد القاسي (المغرب)، الأمين العام: أحمد بلخيرج (المغرب)، نائب الأمين العام: أحمد بن ميلاد (تونس)، أمين المال: صادق الملولي (تونس) أمقاق وزقيلس (الجزائر).

1930-1931: الرئيس: أحمد السكا (تونس)، نائب الرئيس: أحمد موفق ومحمد بن سامي (الجزائر)، الأمين العام: أحمد بن ميلاد (تونس) نائب الأمين العام: صالح بن يوسف (تونس)، أمين المال: صادون الملولي (تونس).

المساعدون: جبيب، جوهو، حداد، الخوتلي، سليمان وعلي بوصغرة.

1931-1932: الرئيس: محمد الفاشي (المغرب)، نائب الرئيس: توزالين زاوش ومحمد بن سماعي (الجزائر)، الأمين العام: حبيب تامر (تونس) نائب

الأمين العام: رجاء بن رايس وإبراهيم بن عبد الله (الجزائر)، أمين المال: صادق الملولي (تونس)، المساعدون، عبد الحق طورس (المغرب)، أحمد بلخير، علا له بلحون (المغرب)، نوفين بن شيخ، مالك بن نبي (الجزائر).
1932-1933: الرئيس: محمد الناسي (المغرب) نائب الرئيس: صادق بوضرة ثم عبد القادر بن حيون، الأمين العام: مالك بن نبي ثم إبراهيم بن عبد الله (الجزائر)، نائب الأمين العام: إبراهيم بن عبد الله (الجزائر)، ثم عبد الوهاب ياسر (تونس).

المساعدون: عبد الحميد كلوش (الجزائر).
1933-1934: الرئيس محمد الفاسي: (المغرب) نائب الرئيس: كلوش (الجزائر)، تامر (تونس)، الأمين العام: محمد سمور (تونس)، نائب الأمين العام: علواش بن عجيلة (الجزائر) وكبير أحمد، أمين المال: محمود والملولي (تونس).

المساعدون: الدوكالي، حاج عثمان أحمد رشيد بلخوجة (الجزائر) بن جلول وعبد الجليل).

1935-1936: الرئيس: شيخي (تونس)، ناب الرئيس: تامر (تونس) عبد المجيد سلاله، الأمين العام: محمد سومر (تونس) نائب الأمين العام عثمان، أمين المال: الملولي (تونس)، الأرشيف: حافد إبراهيم.

المساعدون: صادق المقدم (تونس)، عبد المجيد بوسلامة (الجزائر)، محمد صالح بن شيكو (الجزائر).

1936-1937: الرئيس: تامر (تونس)، نائب الرئيس: سومر والهادي نويرة (تونس)، الأمين العام: أحمد الفاني، نائب الأمين العام: تسيير مهدي وهادي ككتاتا (تونس)، أمين المال: الملولي، الشاذلي والجنزوري (تونس).

المساعدون: صادق مقدم، عبد العزيز بركات، حميدي سيكر، الشاذلي عبد النبي.

1937: توحيد.

الرئيس: إبراهيم في عبد الله (الجزائر).

1947-1948: الرئيس صادق مقدم، نائب الرئيس: موسى بوكورة (الجزائر)،
أحمد الحبيلي (تونس)، الأمين العام: صالح الدين بن زيان، الأمين العام،
الضيف صاسليم، تانيني أحمد، أحمد كلوش (الجزائر)، كباچ بوبكر.

1935-1938: الرئيس: صادق مقدم (تونس)، نائب الرئيس، (رابح بوعتورة
(الجزائر)، أحمد الجبلي (تونس)، الأمين العام: الطيب سليم، نائب الأمين
العام، لعروسي بن عيسى، فريد بورقية، أمين المال: محمود خيارى.
المساعد: عبد الكريم كوردة.

1943-1944: الرئيس: إبراهيم مقيرة، نائب الرئيس: طاهر عميرة (تونس)،
الأمين العام: عبد القادر جاب علي، أمين المال عزوز احمد (تونس).

1944-1945: الرئيس: حانة إبراهيم (تونس) نائب الرئيس: محمد دواق
(الجزائر)، الأمين العام: أحمد حلوب (المغرب)، نائب الأمين العام: عرم
مصطفى (تونس)، أمين المال: محمد الميلي (الجزائر).

1945-1955: معلومات ناقصة تبين من خلال ما توفر منها.

1946-1947: الأمين العام: محمد يزيد (الجزائر).

1947-1948: الرئيس: عبد المالك بن حبيلس (الجزائر).

نائب الرئيس: كلاش قادر (الجزائر).

1945-1950: محمد أمير بن عيسى (الجزائر) عضو المكتب.

1951-1952: محمد أمير بن عيسى (الجزائر) رئيس.

1945-1950: محمد بن فطاط (الجزائر) عضو المكتب.

1952-1959: محمد بن فطاط (الجزائر) عضو المكتب.

1954-1955: محمد أمير بن عيسى (الجزائر) رئيس.

ملحق رقم 5

تشكيلة مكاتب جمعية شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر

1915 - الرئيس بن حبيليس بلقاسم (حقوق) نائب الرئيس: بن سميع عبد الهادي (طب) لخضاري إسماعيل (علوم)، الأمين العام: بن ثامي جيلالي (طب) نائب الأمين العام: عليوة مدني (الطب) أمين الخزينة: بوعالي محمد (طب)، مكلف بالأرشيف: منصور عبد الله (طب).

1920 - الرئيس: بن حبيليس بلقاسم (الطب) ثم مهدي صالح (حقوق) نائب الرئيس: بن سالم (الطب) لخضاري العربي (تعليم مدرسي) الأمين العام: سعدان أحمد (الطب)، نائب الأمين العام بن سميع عبد الهادي (الطب)، أمين الخزينة بوعالي محمد (الطب)، مكلف بالأرشيف منصور عبد الله (الطب).

1920-1921 - الرئيس عبد الوهاب (الطب) نائب الرئيس: فرقاني حسين (الطب) عليوة مدني (الطب)، الأمين العام: سعدان أحمد (الطب)، نائب الأمين العام بلحسن قاسي، أمين الخزينة: فوحالي محمد (الطب) ومكلف بالأرشيف جلال بن عودة (الطب).

1921-1922-1922-1923 - الرئيس علاوة مدني (الطب).

1924-1925 - الرئيس: حسين صديق (الطب) نائب الرئيس بن سميع الهادي (حقوق) ومصطفاي الهادي (حقوق)، الأمين العام، سكفاتي (الطب) نائب الأمين العام: بوشناق الطب، أمين الخزينة: علواش (الطب) مكلف بالأرشيف، الكمال (الطب).

1925-1926 - الرئيس سكفالي (الطب)، نائب الرئيس: بن أحمد (الطب)، الأمين العام: بوشناق (الطب)، نائب الأمين العام: عمار فاروق (حقوق)، أمين الخزينة، بوكردنة (صيدلة) مكلف بالأرشيف (آداب).

1926-1925 الرئيس: الكمال الهادي (الطب)، نائب الرئيس: فرحات عباس (صيدلة) وغريب (حقوق)، الأمين العام: قسراوي نائب الأمين العام: كاسيس (الطب)، أمين الخزينة: بن شنب (آداب) مكلف بالأرشيف: بن سيد.

1927-1928 الرئيس: فرحات عباس (الصيدلة) نائب الرئيس: غريب (حقوق) معتبرة (الطب)، الأمين العام، كاسيس (حقوق)، نائب الأمين العام: احمد زناني (حقوق)، أمين الخزينة: علواش (الطب)، مكلف بالأرشيف بن لابد (علوم).

1928-1929 الرئيس: فرحات عباس (الصيدلة) نائب الرئيس إيلول (صيدلة) أرزوز (حقوق)، الأمين العام: أو صديق (حقوق) نائب الأمين العام: موفق (الطب) أمين الخزينة: علواش (الطب) المكلف بالأرشيف، حميد عباس (آداب).

1929-1930 الرئيس: فرحات عباس (الصيدلة)، نائب الرئيس بوعلي حسن (صيدلة) ومصطفى باشا (حقوق) الأمين العام: بوشامة (علوم) نائب الأمين العام: بوطالب (حقوق) أمين الخزينة: علواش (الطب) مكلف بالأرشيف: مصطفىاوي (آداب).

1930-1931 الرئيس: فرحات عباس (الصيدلة) نائب الرئيس، زاوش (صيدلة)، شرفي (حقوق)، الأمين العام: بن منصور (علوم) نائب الأمين العام: مصطفىاوي (آداب) أمين الخزينة علواش (آداب) مكلف بالأرشيف، مرابط (الطب).

1931-1932 الرئيس: علي زاوش (الصيدلة) نائب الرئيس: بوطالب (حقوق) بوخلوة (الطب)، الأمين العام: ساطور (الطب)، نائب الأمين: بن حبيلس (علوم) أمين الخزينة: علواش (آداب) مكلف بالأرشيف مصطفىاوي (حقوق).

1932-1933 الرئيس عبدو مصطفى باشا (حقوق) نائب الرئيس: حمون (آداب) بوطلين (حقوق) الأمين العام: بن منصور (علوم) نائب الأمين العام: بشير (الطب)، أمين الحزب أحمد فرانسيس (الطب) مكلف بالأرشيف: آيت سي أحمد (الطب).

1933-1934 - الرئيس: أحمد بوخلوة (الطب) ثم عبد الرحمان ياسين (آداب)
نائب الرئيس، بن منصور (علوم) بلكحلة (الطب)، الأمين العام: عبد الرحمان
ياسين (آداب) نائب الأمين العام: شريط (آداب): أمين الخزينة، بجاوي
(حقوق) مكلف بالأرشيف: شرفي (حقوق).

1934-1935 الرئيس: بن منصور (علوم) نائب الرئيس: بوخلوة (الصيدلة)
ايت سي سالمي (الطب)، الأمين العام: مالوم (الطب) نائب الأمين العام:
واكلي (الحقوق) أمين الخزينة بن عربية (الطب).

تعديل المكتب في شهر فيفري 1935 - الرئيس: محمد غرسي (الطب) نائب
الرئيس: أحمد صالح و علي مراد، الأمين العام: XXX، نائب الأمين العام،
أحمد شريف زهار، أمين الحركة: بن عربية، مكلف بالأرشيف مصطفى
الأشرف.

1935-1936 - الرئيس: محمد غرسي (الطب) نائب الرئيس: واكلي (الطب)
أحمد لوقاشي (الصيدلة) الأمين العام: محمد عداد (آداب) أمين الخزينة حيرش
(علوم) مكلف بالأرشيف: حموتان (علوم) مكلف بالنشاطات والحفلات: عمر
زارد (حقوق).

1936-1935 - الرئيس: بن منصور (علوم)، نائب الرئيس: بن عبيد وسيد
السعيد الأمين: محمد حيوانن نائب الأمين العام: بوخاري، أمين المال: بن
عبيد مكلف بالأرشيف: شوقي مصطفىاوي.

1937-1938 - الرئيس: حنفي سيدي السعيد، نائب الرئيس: كمال
مصطفىاوي: وحيرش (الأمين العام) فيجيني، نائب الأمين العام، جهدون،
أمين المال: بن عبيد مكلف بالأرشيف شوقي مصطفىاوي.

تعديل شهر فيفري 1938: الرئيس: كمال مصطفىاوي نائب الرئيس: محمد
الأمين وبن غضبان الأمين العام: تيجاني نائب الأمين العام: بن يحيى، أمين
المال، بن منصور مكلف بالأرشيف حنفي سيدي السعيد.

1935-1938 الرئيس: كمال مصطفى (صيدلة) نائب الرئيس: بيود (آداب) حيرش (علوم)، الأمين العام: محمد الهادي جمان (صيدلة) نائب الأمين العام: حاج بن علي (علوم فيزيائية وبيولوجية) أمين المال: رحالي (علوم فيزيائية وبيولوجية) الأرشيف: بو عبد الله (حقوق).

1941-1940 الرئيس: محمد الهادي (صيدلة) نائب الرئيس الآنسة ×× (قابلية) وشوفي مصطفى مصطفى (الطب)، الأمين العام، بن بركة (علوم) نائب الأمين العام: حساني (علوم فيزيائية وبيولوجية)، أمين المال ×× (آداب) مكلف بالأرشيف برجم (صيدلة).

1944-1943 - الرئيس لخضاري، نائب الرئيس: بركاوي وزبير، الأمين العام: الحصار، الأمين العام محفوطي، أمين المال: جدر مكلف بالأرشيف: حساني.

1945-1944 - الرئيس شوقي مصطفى، نائب الرئيس، الخطيب ومساني، الأمين العام.

1940-1939: أمين المال: بلحميسي (آداب).

1941-1940: الرئيس: محمد الهادي جمان (صيدلة)، نائب الرئيس: الآنسة بلعايد (قابلية) وشوفي مصطفى (صيدلة)، الأمين العام: بن بركة (علوم) نائب الأمين العام، حسني (علوم فيزيائية وبيولوجية) أمين المال، حميتي (آداب)، الأرشيف بريجم (صيدلة).

1941-1940 إلى 1943-1942: الرئيس محمد الهادي جمان.

1944-1942 - الرئيس: لخضاري، نائب الرئيس: بركاوي وزبير، الأمين العام، الحصار، نائب الأمين العام: محفوطي، أمين المال: حدود الأرشيف: حسني.

1945-1944: الرئيس: مصطفى شوفي (صيدلة)، نائب الرئيس: أحمد الحطب، أحمد حسني، الأمين العام، بلحاج، نائب الأمين العام، تيجاني مدني (طب)، أمين المال: بن دالي، الأرشيف: محسوس.

1945-1946: الرئيس لحضاري.

1946-1947: عبد الرزاق شنفوق، نائب الرئيس: الآنسة عيسى، الأمين العام: مجوان، نائب الأمين العام: بوزيان.

1947-1948: الرئيس: بشير بلحشر (صيدلة)، نائب الرئيس: الآنسة حمود وعميود، الأمين العام: عبد الرحمان مجدان، علاش، أمين المال: سباعي (حقوق)، الأرشيف بوركاي.

1948-1949: الرئيس: محمد العربي سباعي (حقوق)، نائب الرئيس: الآنسة حمود وسليمان عسلي.

1949-1950: الرئيس الصادق هجرس، نائب الرئيس: أوستارف وبوزيد، الأمين العام: حمداني، نائب الأمين العام: عزاب، أمين المال كربوش تواتي، أمين المال: بابا أحمد، بن ناعي وصابر، الأرشيف: سعدي.

1950-1951: الرئيس: رابح كربوش، نائب الرئيس: الآنسة نواري ومحفوظي، الأمين العام: صادق هجرس، نائب الأمين العام: مراد، بن ونيش وزرهوني، أمين المال: الطريف، نائب أمين المال: محمد السعيد.

1951-1952: الرئيس: بلعيد عبد السلام، نائب الرئيس: جويني، صادق هجرس، تيجاني هدام، الأمين العام: آيت خالد، نائب الأمين العام: جنيدي دخان، أمين المال: محمد السعيد، نائب أمين المال: بوحجة.

1952-1953: الرئيس: بلعيد عبد السلام، نائب الرئيس: بن بطوش وبلوزداد، الأمين العام بلوبي، أمين المال، عسلي، نائب أمين المال: بوخوشة.

1953-1954: الرئيس: صادق الشريف صابر، نائب الرئيس: أحمد بونوار، علي، رباح، الأمين العام: علي مرادن نائب الأمين العام: اسكندر وبلحاج، أمين المال: زرهوني، نائب أمين المال: بن خليفة.

1954-1955: الرئيس: محمد بغلي، نائب الرئيس: خان وحساني، والاخضر الإبراهيمي، الأمين العام: بلعربي، نائب الأمين العام، فيلاللي، وساب احمد، أمين المال: بوسنة خوجة، نائب أمين المال: شريد.

ملحق رقم 6

قائمة بأسماء الطلبة الجزائريين الدارسين بفرنسا والذين تقلدوا مناصب قيادية في الحركة الوطنية قبل 1954.

اللقب والاسم	التخصص	الجامعة	التنظيم الطلابي	التنظيم السياسي
عبد اللاوي علي	صحافة	باريس	AEMANF	PPA /MTLD
بلعيد عبد السلام	علوم	باريس	AEMANF	PPA /MTLD
أيت شعلال مسعود	طب	باريس	AEMANF	PPA /MTLD
أمير محمد بن عيسى	طب	باريس	AEMANF	PPA /MTLD
عروة أحمد	طب	مونبليه	VEAP	PPA /MTLD
بن جلون محمد	طب	غزونيول	V.E.M.M	Jeunes algériens
بن حبيش عبد المالك	قانون	باريس	AEMANF	PPA /MTLD
مالك بن نبي	علوم	باريس	AEMANF	PPA /MTLD
بن تامي بلقاسم	طب	مونبليه	AEMANF	Fédération des élus indigènes
بوحلاب عمر	طب	باريس	VGEMA	FLN
بولكروه موسى	طب	باريس	AMENA	MTLD
شتوف عبد الرزاق	قانون	باريس	AMENA	MTLD
دياغين أمين	طب	باريس	AMENA	MTLD
دريور جمال الدين	طب	باريس	AMENA	MTLD
فرنسيس أحمد	طب	باريس	AMENA	MTLD
تيجاني هدام	طب	باريس	AMENA	VDMA
هجرس الصادق	طب	باريس	AMENA	FLN
حربي محمد	التاريخ	باريس	AMENA	PCA
طالب إبراهيمي	طب	باريس	AMENA	MTLD
كلاش عبد القادر	قانون	باريس	AMENA	MTLD
قارة محمد	قانون	باريس	AMENA	MTLD
حميتي محمد	طب	باريس	AMENA	FLN
الأمير خالد	الجيش	باريس	AMENA	Jeunes algériens
الأشرف مصطفى	آداب	باريس	AMENA	MTLD
محروق إسماعيل	اقتصاد	باريس	AMENA	FLN
رضا مالك	فلسفة	باريس	VGEMA	FLN
معمري مولود	آداب	باريس	VGEMA	FLN
يزيد محمد	قانون	باريس	VGEMA	MTLD
صالح محمد الشريف	فلسفة	باريس	AMENA	MTLD
مصطفى شوقي	طب	باريس	AMENA	MTLD
مصطفى الصغير	قانون	باريس	AMENA	MTLD
معينة صالح	طب	باريس	AMENA	MTLD
أوسديق عمر	طب	باريس	AMENA	MTLD

ملحق رقم 7

القانون الأساسي لودادية طلبة شمال إفريقيا المسلمين

المادة 1: لجمع شمل الطلبة المسلمين من جميع الجامعات تم تأسيس جمعية تحت إسم ودادية ومدة نشاطها غير محدودة ومقرها موجود بالجزائر العاصمة، في 2 شارع لافونديري.

المادة 2: تكتسي الجمعية أساسا، الطابع التعاضدي و هدفها هو جمع شمل الطلبة المسلمين وتسهيل لهم ظروف الدراسة من خلال توفير الوسائل المحددة في المادة 3 والمتعلقة بتوفر العون المادي والمعنوي.

المادة 3: وسائل نشاط الودادية تشمل:

1 - الأحاديث التي ستجري بمقر الودادية والموجهة لمناقشة مسائل

تتعلق بالطب وبالقانون والآداب وهذا بمشاركة الأعضاء والشخصيات

المدعوة ممن يملكون مؤهلات معترف بها في هذه الميادين.

2 - المساعدات المقدمة للطلبة المعوزين الذين يجدون أنفسهم

مضطرين لتوقيف الدراسة بسبب افتقارهم للإمكانات الضرورية.

3 - مكتبة الودادية.

4 - مساهمة الودادية في الأعمال الخيرية من خلال تقديم الإعانات

المالية أو الهبات.

المادة 4: تتكون الودادية من الأعضاء المؤسسين ومن أهل الإحسان ومن

الأعضاء النشطين. كل الطلبة المسلمين هم بحكم القانون أعضاء نشطين ويمكن

للطلبة الفرنسيين الذين يتقدمون بطلب خاص أن يصبحوا أعضاء نشطين بعد

موافقة الجمعية العامة.

الأعضاء المؤسسون هم الذين دفعوا مبلغ 100 فرنك. ويتم الحصول على

صفة العضو الخيري أو العضو المشترك بعد دفع مبلغ الاشتراك السنوي الذي

لا يقل عن 20 فرنك أو بعد دفع مبلغ يزيد عشرة مرات عن مبلغ الاشتراك

السنوي.

ويمكن لكل جمعية أو مجموعة أن تسجل نفسها لتصبح عضوا مؤسسا أو عضوا خيريا.

حدد مبلغ الاشتراك السنوي للأعضاء النشطين ب 10 فرنك.

المادة 5: - يدير الودادية مجلس إدارة متكون من الأعضاء المنتخبين من طرف الأعضاء النشطين المجتمعين في جمعية عامة. ويتكون هذا المجلس من رئيس ونائب الرئيس والأمين العام ونائب الأمين العام وأمين المال ومسؤول الأرشيف. ويتم انتخاب أعضاء المجلس لسنة واحدة قابلة للتجديد.

المادة 6: يجتمع مجلس إدارة الودادية مرتين على الأقل في كل شهر بدعوة من رئيسه ولا يمكن له المصادقة على القرارات إلا بحضور كل أعضائه وتدوين جلساته في محاضر الاجتماعات.

المادة 7: يجتمع الأعضاء النشطون في جمعية عامة مرة في كل سنة خلال النصف الثاني من شهر نوفمبر وهذا للاستماع للتقارير حول تسيير الودادية من طرف مجلس وحول الوضعية المالية والمعنوية للودادية. كما يصادق الأعضاء النشطون على حسابات التسيير المالي ويتداولون حول المواضيع المدرجة في جدول الأعمال ولا يحق لهم اللجوء إلى تجديد تشكيلة مجلس الإدارة إلا في الحالات القصوى.

المادة 8: يتكفل مجلس إدارة الودادية بدفع النفقات، ويمثل رئيسه الودادية أمام العدالة وفي كل نشاطات الحياة المدنية.

المادة 9: تتكون الموارد المالية للودادية من:

1 - اشتراكات الأعضاء.

2 - الإعانات المقدمة إليها.

المادة 10: يمكن تعديل القانون الأساسي للودادية باقتراح من الأعضاء أو بطلب من 3/1 أعضائها ولا يمكن القيام بهذا التعديل خارج الجمعية العامة التي يتم استدعاؤها سواء في جلسة استثنائية أو جلسة عادية ولا يمكن لها الاجتماع إلا بحضور نصف الأعضاء وفي حالة ما تعذر ذلك يتم عقد اجتماع آخر بعد 15 يوماً مهما كان عدد الحاضرين.

المادة 11: إلى جانب مجلس الإدارة يتم تشكيل لجنة مالية تتكون من أربعة أشخاص وهي مكلفة بتوزيع المبالغ المصادق عليها في الجمعية العامة في بداية كل سنة جامعية على الطلبة المحتاجين وهذا بعد القيام بالتحقيق في وضعية المعنيين لتحديد مستوى احتياجاتهم إلى مساعدة الودادية.

المادة 12: لا تشكل الودادية تنظيما معارضا للجمعية العامة لطلبة الجزائر وباعتبار أن الأهداف ووسائل النشاط مختلفة فإن لكل عضو في الودادية الحق في الانضمام إلى أكثر من جمعية في آن واحد.

المادة 13: تفقد صفة العضوية في الودادية:

1- عند الاستقالة.

2- عند الشطب المصادق عليه من طرف الجمعية العامة بعد الاستماع إلى المعني بالأمر. ويتم اتخاذ قرار الشطب في حق كل من لا يدفع اشتراكه خلال الثلاثي الأول للسنة الدراسية وفي حق كل من يرتكب أخطاء خطيرة مثل إجراء النقاش السياسي أو الديني على مستوى الودادية، أو القيام بتصرفات رديئة أو المساس بكرامة الآخرين.

المادة 14: في حالة حل الودادية، يتكفل مجلس الإدارة بتصفية وضعية الجمعية ويتم نقل ملكية أموالها إلى الأعمال الخيرية.

الرئيس

بلقاسم بن حبليس

الفهرس

تصدير بقلم معالي وزير المجاهدين

- 3 السيد : محمد الشريف عباس.....
 5 تقديم بقلم مدير المركز د: جمال يحيياوي.....
 مصير الجزائريين و الغزو الفرنسي لمدغشقر (1895) من مأساة لا مثيل لها
 6 إلى مشروع استعانة خيالي.....
 10 الهجرة الجزائرية إلى أوروبا و خارجها (1900-1950).....

مساهمة الطلبة الجزائريين بالجامعات الفرنسية في
 الحركة الوطنية قبل 1954.

- 19 مقدمة.....
 1. الإطار النظري لتناول دور الطلبة الجزائريين بفرنسا في الحركة
 الوطنية.....
 22 1.1. النموذج النظري لدراسة الهجرة الجزائرية إلى فرنسا.....
 23 2.1. مقاومة الإستعمار كظرف موضوعي للهجرة الجزائرية إلى فرنسا.....
 27 2. الهجرة الطلابية إلى فرنسا كمجال لتكون نخبة علمية.....
 27 1.2. الهجرة الطلابية إلى فرنسا في السياق العام لتعليم الجزائريين.....
 35 2.2. دوافع وأهداف الهجرة الطلابية.....
 38 3. تأثير ظروف الدراسة بفرنسا في تكون نخبة علمية.....
 40 1.3. العوامل المؤثرة في تأسيس التنظيمات الطلابية الجزائرية في فرنسا.....
 1.1.3. التأثير المحدود لمشاركة الطلبة الجزائريين في قيادة حركة الشاب
 40 الجزائري (1908/1930).....

- 2.1.3. الانخراط في الجمعية العامة لطلبة الجزائر..... 41
- 3.1.3. تأسيس الاتحاد العام لطلبة الجزائر..... 43
- 4.1.3. تأسيس ودادية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر AEMAN... 43
- 5.1.3. تدعيم علاقات الودادية بالجمعية العامة لطلبة الجزائر..... 44
4. تنظيم الحركة الطلابية الجزائرية بفرنسا..... 45
1. 4. تأسيس جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين بفرنسا AEMNAF..... 45
2. 4. تأسيس جمعية الطلبة المسلمين الجزائريين بفرنسا..... 45
- EMAF ou AEMA..... 46
- 3.4. تأسيس "تنظيمات طلابية محلية في فرنسا..... 47
5. تكون الممارسة السياسية للطلبة الجزائريين..... 48
- 1.5. عوامل تكون و تطور الممارسة السياسية للطلبة الجزائريين في فرنسا..... 48
- 1.1.5. النقابية كأساس لتأسيس التنظيمات الطلابية الجزائرية في فرنسا..... 49
- 2.1.5. المطالب النقابية للطلبة الجزائريين..... 49
- 3.1.5. تأثير الطابع النقابي في هيكلية التنظيمات الطلابية..... 50
- 2.5. تكون الوعي السياسي لدى الطلبة الجزائريين في فرنسا..... 51
- 1.2.5. بداية تبلور الوعي الوطني في الحركة الطلابية من جامعة الجزائر..... 52
- 2.2.5. التجدد البطيء للوعي السياسي للطلبة الجزائريين في فرنسا..... 54
6. أشكال مساهمة الطلبة الجزائريين بفرنسا في الحركة الوطنية..... 55
- 1.6. المقاومة الثقافية للاستعمار..... 55
- 1.1.6. الإصلاح كأداة للمقاومة الثقافية للاستعمار..... 57
- 1.1.1.6. إطار الإصلاح..... 58
- 2.1.1.6. محتوى الإصلاح..... 58
- 3.1.1.6. طريقة الإصلاح..... 60
- 2.6. العمل السياسي الحزبي..... 61
- 1.2.6. تأثير الأحزاب السياسية..... 62
- 2.2.6. محاولة توغل التيار الإصلاحية الديني في أوساط الطلبة في فرنسا..... 64

- 3.6. إستراتيجية المساهمة في الحركة الطلابية 65
- 1.3.6. الجمع بين توظيف الآليات المؤسسية للاستعمار والعمل
المغربي المشترك 65
- 2.3.6. الخط الإصلاحي للمساهمة الطلابية في الحركة الوطنية 67
7. تطور مساهمة الطلبة الجزائريين بفرنسا في الحركة الوطنية 68
8. دراسة حالة ممثلة لمساهمة الطلبة الجزائريين بفرنسا في
الحركة الوطنية 70
- 1.8. من هو جمال الدين درودور 71
- 2.8. ظروف الدراسة كإطار لتكون الوعي الوطني 72
- 3.8. أهمية الدراسة في الخارج لمقاومة الإستعمار 73
- 4.8. المساهمة في الحركة الوطنية 75
- الخلاصة 78
- الهوامش 79
- الملاحق 82
- ملحق رقم 1 أهم محطات تطور تأسيس التنظيمات الطلابية الجزائرية بفرنسا 82
- ملحق رقم 2 تشكيلة مكاتب التنظيمات الطلابية الجزائرية بفرنسا لجنة التضامن بين
الطلبة الجزائريين بباريس 84
- ملحق رقم 3 تشكيلة مكاتب جمعية الطلبة المسلمين الجزائريين بفرنسا 85
- ملحق رقم 4 مشاركة الطلبة الجزائريين في تسيير جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين
بفرنسا 86
- ملحق رقم 5 تشكيلة مكاتب جمعية شمال إفريقيا المسلمين بالجزائر 89
- ملحق رقم 6 قائمة بأسماء الطلبة الجزائريين الدارسين بفرنسا والذين تقلدوا مناصب
قيادة في الحركة الوطنية قبل 1954 94
- ملحق رقم 7 القانون الأساسي لودادية طلبة شمال إفريقيا المسلمين 95



Série de Projets Nationaux de Recherche

**Edition Spéciale
Ministère des Moudjahidine**

L'ÉMIGRATION ALGÉRIENNE EN EUROPE



**Publications du Centre National d'Etudes et de Recherches
sur le Mouvement National et la Révolution du 1er Novembre 1954**



Série de Projets Nationaux de Recherches

Edition Spéciale
Ministère des Moudjahidine

L'ÉMIGRATION ALGÉRIENNE EN EUROPE

Chef du projet
Djilali SARI

Avec la collaboration de
Kamel Ali Mazighi
Hocine Abdellaoui

Cette publication est offerte par le Ministère des Moudjahidine
à l'occasion du 45ème Anniversaire de l'Indépendance et de la Jeunesse



Publications du Centre National d'Etudes et de Recherches
sur le Mouvement National et la Révolution du 1er Novembre 1954

Préface

Durant toute la période révolue, l'opposition du peuple algérien a revêtu diverses formes, d'ordre aussi bien armé durant le XIX^e siècle, voire durant la Première Guerre Mondiale (en 1916 dans les Aurès), que **culturel** en s'opposant résolument aux tentatives d'assimilation linguistique ou religieuse à travers l'entreprise de certains ordres tels ceux des Pères Blancs en particulier tant en Kabylie que dans le Sud.

Bien plus, loin de la terre ancestrale, l'immigration algérienne demeurée très attachée à la mère patrie. En effet, bien qu'il s'agisse d'une population de déclassés et de sous-prolétaires, de surcroît analphabètes, la communauté algérienne immigrée en France a joué un rôle de premier plan en formant très tôt un terreau favorable au développement du courant nationaliste le plus radical. Il en a été ainsi de la création de l'ENA (Etoile Nord-Africaine) en 1926, l'année même de l'inauguration de la Mosquée de Paris puis du P.P.A (Parti du Peuple Algérien) en 1937.

Du reste, durant toute la moitié du XX^e siècle, les mouvements migratoires n'ont pas été définitifs en s'accompagnant par des retours interrompus, d'autant qu'ils n'ont concerné massivement que la population masculine appartenant avant tout aux tranches d'âges allant de 20 à 35-40 années en général. Ce n'est que tardivement que l'on relève le phénomène de féminisation avec fixation définitive des familles durant la guerre de libération.

En définitive, l'émigration a bien été «l'arme politique dirigée contre toutes les formes de domination et d'exploitation» (Ch. Robert Ageron, 1968). Elle a prouvé amplement durant la guerre de libération nationale non seulement en prenant une part active au cours des grèves et manifestations ayant ponctué toute cette période mais aussi en contribuant largement au **financement** de la lutte armée. La septième wilaya (Ali Haroun, 1985) a bien été une réalité concrète ayant joué le même rôle que les six autres représentant le territoire algérien.

Incontestablement, **son histoire constitue un chapitre indissociable et à part de l'histoire contemporaine de notre pays, l'Algérie.**

Problématique

«C'est le refus de vivre sous la domination des Infidèles. C'est aussi une arme politique dirigée contre toutes les formes de domination et d'exploitation».

Incontestablement, l'émigration algérienne en France doit être bien cernée en la l'insérant avant tout dans tout son contexte socioculturel et politique, celui de l'ordre colonial, d'un ordre visant la négation de la personnalité algérienne, soit l'histoire et la culture de tout un peuple, de surcroît un peuple fortement attaché à sa terre et valeurs.

Or, si dès le déclenchement de la conquête colonial et durant tout le XIX^{ème} siècle, les mouvements migratoires se sont orientés vers les pays limitrophes, le Maroc et la Tunisie, et le Bilad Es Shâm (Syrie, Liban, Jordanie et Palestine, alors qu'à l'aube du XX^{ème} siècle, il s'agit essentiellement de la France. Dans de telles conditions, objectif tel qu'il a été poursuivi antérieurement a-t-il était abandonné pour autant ? L'objectif démontré magistralement par le spécialiste de cette période, Ch. R. Ageron (1968), soit :

«Le refus de vivre sous la domination des Infidèles. C'est aussi une arme politique dirigée contre toutes les formes de domination et d'exploitation».

En conséquence, nous nous efforçons de le cerner en repérant tous les faits et phénomènes allant dans ce sens. N'en est-il pas ainsi de la symbolique de la construction de la Mosquée de Paris, précisément durant l'année 1926, l'année de l'émergence **du premier parti, l'Etoile Nord-Africaine, ayant revendiqué sans réserve l'indépendance du Maghreb ?**

En fait, d'un parti constitué d'Algériens. D'un parti qui a su galvaniser **les forces créatrices**, celles qui sont parvenues au prix de sacrifices illimités à impulser l'âme patriotique au sein de milieux restreints, étudiants, intellectuels, commerçants puis progressivement au sein des travailleurs.

Aussi attachons-nous d'abonder dans ce sens. Du reste, toutes les contributions sont convergentes en soulignant la même finalité : **la contribution majeure de l'émigration à la lutte de libération nationale**. Tel est l'objectif recherché à travers la synthèse consacrée *au rôle de l'immigration dans les résistances populaires*. Il en va de même des analyses se rapportant à quelques biographies de cadres, au rôle joué par les syndicalistes et les étudiants, voire d'autres forces vives à l'instar de certains musiciens qui, à travers leurs chants, ont ranimé la flamme de la patrie lointaine géographiquement mais présente continuellement dans les cœurs, de surcroît au sein de masses de travailleurs durement exploitées par les patrons, au demeurant vivant dans de sordides bidonvilles envahissant les banlieues urbaines, dont celles de la région parisienne mais qui ne se sont pas moins toutes révélées **le fer de lance d'une lutte acharnée contre les forces de répression particulièrement au cours de la nuit du 17 octobre 1961**. Mémorablement dans le fer et le sang durant cette nuit et les jours suivants...

Par ailleurs, force est de constater qu'on est contraint de se limiter à ne cerner que ces aspects seulement.

Dans ce cadre étroit, on ne peut inclure d'autres centres dignes d'intérêt comme le montre si bien l'étude Ali Haroun (1985) relative notamment à l'Organisation de la fédération du FLN en France, le financement, le journal des condamnés à mort, et bien d'autres axes étroitement liés entre eux.

Toutefois, l'analyse a été élargie à d'autres espaces géographiques ayant «accueilli» les algériens car dans des conditions tout autres. Nous avons retenu ainsi le Maroc, la Nouvelle Calédonie et Madagascar par ordre chronologique. Sans conteste, **trois destinées différentes** mais ne rappelant pas moins, toutes les trois, **l'attachement charnel à la mère patrie**. S'agissant du premier, les rapports entretenus avec le pays voisin de l'Ouest n'ont pas été affectés par le Traité de Lalla Maghnia (1845) en aucun cas. Du reste, ni après celui de Fès (1912).

Le protectorat n'a pas consolidé fortement les liens entre les deux pays particulièrement au cours de la résistance commune, en laissant entrevoir les avantages de toute unification des trois pays voisins ?

Concernant la Nouvelle Calédonie, cette lointaine terre par et pour le bagne, qui a reçu des insurgés de 1871 condamnés aux travaux forcés à perpétuité n'incite-t-elle pas l'observateur averti à lui consacrer **des recherches méthodiquement soutenues** ? En dépit à la fois de l'éloignement et de la survie des déportés, ne relève-t-on là aussi **le même attachement à la patrie** ? Dans quelles conditions peut-on cerner la constitution même d'une communauté demeurée attachée à ses racines ? En effet, tant de questions sont à poser à propos de cette survie miraculeuse.

Incontestablement plus énigmatique est aussi le départ de ses convoyeurs algériens... à Madagascar en 1895 à la suite de la conquête de la grande Ile de l'Océan Indien. Seulement pour cette mission périlleuse, le long d'une piste « homicide » à plus d'un titre, voire une colonisation par des « kabyles » mourants ? Combien ont-ils été contraints de rechercher cette « aventure » ? Faut-il se fier aux données révélées par Ch.R.Ageron (1968, T.1) ? Incontestablement, la consultation des archives est incontournable.

En définitive, loin de constituer une rupture, les terres d'exil n'ont-elles pas constitué de solides bases-arrières dans la lutte de libération nationale, en consentant des sacrifices illimités ?

PREMIÈRE PARTIE

PLACE DE L'ÉMIGRATION ALGÉRIENNE DANS LES RÉSISTANCES POPULAIRES

Pr. Djilali SARI (Alger)

Le rôle authentiquement joué par l'émigration dans la libération nationale n'a pas été toujours bien apprécié à sa juste valeur alors qu'il a été solennellement réaffirmé à maintes occasions notamment lors des manifestations tragiques du 17 octobre à Paris. Plus que jamais, cette date perpétue et symbolise plus que tout autre événement les sacrifices illimités des travailleurs émigrés. On ne soulignera jamais assez leur rôle et place non seulement durant la guerre de la libération nationale mais aussi le mouvement national, voire antérieurement.

Incontestablement, une rétrospective bien étayée s'impose, pour bien cerner la place qu'occupe réellement l'émigration algérienne depuis la conquête coloniale, bien avant même l'orientation exclusive des mouvements migratoires vers la rive septentrionale de la Méditerranée : la France. En effet, si au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle, le mouvement national lui est beaucoup redevable en y puisant continuellement **ses forces, de valeureux militants et des cadres**, et qu'il en va de même durant la lutte armée en devenant une des principales **sources de financement**, au XIX c'est un tout autre rôle très spécifique, inhérent au contexte d'alors qui a été poursuivi dans l'anonymat total et qu'il convient d'apprécier à sa juste valeur. Quel a été le sens profond de ce refus de vivre sous la domination des vainqueurs ? Le refus total du fait accompli ? Une arme politique ?

Aussi proposons-nous d'examiner les trois points suivants :

- une arme politique
- la pépinière du mouvement national
- la septième wilaya.

UNE ARME POLITIQUE

Les mouvements migratoires durant le XIX^{ème} siècle se sont orientés essentiellement vers l'Ouest et l'Est, soit les pays voisins et à partir de la Tunisie le Machrek, essentiellement Bilad Cham, soit aussi bien la Syrie et le Liban que les pays du Jourdain, Palestine et Transjordanie. Le déclenchement des mouvements sont consécutifs à la conquête, l'expansion de la colonisation et l'emprise de plus en plus grande sur l'économie et la société. En conséquence, les pays recherchés concernent exclusivement **l'aire culturelle d'appartenance** : le monde arabo-musulman.

Aussi dans de telles conditions ces mouvements posent-ils nombre de questions à tout observateur attentif. Incontestablement, plus que la quantification du phénomène en soi, c'est **la finalité** qui importe avant tout est-ce seulement pour échapper au joug de l'occupant ? Pour se réconcilier pleinement et entièrement avec la foi alors que cela implique inexorablement d'avantage de sacrifices ? Ou bien alors pour d'autres motifs ? Politiques mais en se poursuivant loin des frontières de la patrie et contre le même adversaire ? En définitive, partout le refus de **la domination et de la subordination** ?

- l'approche quantitative

L'approche n'est pas toujours aisée même si l'on dispose de certaines données parfois d'ordre statistique parallèlement à certaines appréciations mais qu'il convient de cerner dans leur contexte propre. Dans ce cadre trop étroit, force est de se limiter à quelques généralités à même d'approcher la continuité dans l'espace et le temps avec quelques aspects d'ordre socioculturel.

C'est ainsi que les données se rapportent le plus souvent aux collectivités des confins algéro-marocains d'une part, et les confins algéro-tunisiens d'autres part.

D'autres mouvements sont signalés également à partir du Sud. Dans tous les cas aussi, ils sont consécutifs aux résistances armées. D'autant que les conséquences sont des plus lourdes sur tous les plans comme le montrent bien les destructions de cultures, de cheptel et souvent des plantations d'arbres fruitiers parallèlement aussi à de très fortes contributions de guerre généralement sanctionnées par l'expropriation de meilleures terres... Dans de telles conditions, l'émigration devient inéluctable pour échapper à l'enfer et l'apocalypse...

«Tout concourt à la ruine du possesseur du sol» comme l'affirme l'enquête de 1868, au lendemain du désastre démographique de 1867-68, lequel s'est soldé par une forte proportion de pertes (Sari Dj. '1982').

Or, parallèlement à l'occupation des villes de l'Oranie qui ont beaucoup souffert durant la résistance dirigée par l'Emir Abdelkader en subissant de fortes pertes de vies humaines, d'autres saignées sont consécutives aux départs temporaires ou définitifs vers le Maroc. Citadins et collectivités rurales ont payé ainsi un lourd tribut. Il en va de même au fur et à mesure des insurrections, particulièrement celle de 1871. Du reste, il en va de même de l'expansion de la colonisation proprement dite comme le révèle indirectement les archives de la propriété foncière. Bien des collectivités à l'instar des Béni Ameer (Sidi-Bel-Abbès) sont qualifiées de «débris» pour bien fixer l'attention sur l'importance des pertes numériques.

En conséquence tout bilan chiffré reste à faire. D'autant que les statistiques démographiques durant toute cette période demeurent lacunaire comme le souligne la controverse à propos de l'évaluation de la population vers 1830 (Yacono, 1954, Sari Dj : 1996, 2000).

Néanmoins l'ampleur des départs est à rapprocher notamment avec le dépeuplement durable des villes durant tout le XIX^{ème} siècle, particulièrement en Oranie.

- Signification profonde de l'émigration

Ces données succinctes apportent des éléments de réponse concordant mais doivent être appréciés et situés dans leur véritable contexte politique essentiellement.

Principalement quant à leurs retombées sur le système colonial à court et moyen terme.

Paradoxalement, c'est en cette fin du XIX^{ème} siècle et alors que la colonisation est définitivement assise et triomphante partout, que les autorités se soucient le plus des conséquences. Pour les contrer habilement et définitivement, la solution doit être non seulement «sage» mais recherchée avant tout au près des instances les plus compétentes en la matière. Pour cela, il faut recourir inévitablement à une fetwa mais une fetwa devant émaner nécessairement de la plus haute et authentique instance islamique, en l'occurrence de la Mecque, l'un des trois lieux saints de l'Islam.

Telle est bien la tâche à laquelle s'est assigné le gouverneur général de l'Algérie, Jules Cambon en 1896 :

«La fetwa qui fut accordée, faite de citations et écrite dans un style ambigu, n'en conclut pas moins qu'une terre d'Islam n'était pas obligatoirement territoire de guerre lorsqu'elle était occupée par des Infidèles» (Ch R Ageron (1968, I : 513).

Cependant cet auteur, au terme de longues et magistrales recherches couvrant la période directement concernée, parvient à cerner la finalité en concluant :

«C'est le refus de vivre sous la domination des Infidèles. C'est aussi une arme politique dirigée contre toutes les formes de domination et d'exploitation».

Est-ce alors la seule finalité possible ? Cette même finalité n'est elle pas aussi et surtout indissociable d'autres objectifs en voie de concrétisation tant au sein de pays d'accueil que d'autres contrées limitrophes ou éloignées de l'Algérie ?

Redéploiement des forces spirituelles et politiques

Incontestablement l'émigration vers certains pays arabo-musulmans ne constitue pas **une fin en soi**. Plus que jamais, il est aisé d'en relever de plus en plus les impacts sur divers plans : humanitaire, culturel et politique,

C'est ainsi que la fixation durable au Machrek n'est pas passée inaperçue. Très vite, elle s'est révélée active et a été bien appréciée à sa juste valeur comme le soulignent bien les deux événements majeurs suivants. Il en est ainsi du rôle joué par l'Emir Abdelkader et de ses compagnons en parvenant à **sauver des massacres à Damas en 1860**, outre les consuls d'Europe en les accueillant directement chez lui, des milliers de chrétiens. Par autant de réalisme que de clairvoyance politique, l'Emir a soutenu le projet relatif au **perçement de l'isthme de Suez** pendant les travaux et lors de l'inauguration du Canal en compagnie de plusieurs souverains d'Europe. De plus, tenant compte de ses engagements envers le Très-Haut, il a dû renoncer à toutes les propositions formulées par Napoléon III tendant à le faire reconnaître à la tête d'un royaume au Machrek afin de contrebalancer **l'hégémonisme britannique dans la région**.

Par ailleurs, parallèlement à cette présence éminemment positive loin de la mère patrie, il convient d'insister sur **le redéploiement continu des forces morales et spirituelles** partout où la présence algérienne se manifeste aussi bien le long des principales voies de passage que dans certaines zones de fixation. Pareil redéploiement est bien suivi par les autorités françaises car souvent il se poursuit au détriment de leurs intérêts, localement et régionalement.

En effet, le redéploiement prend diverses formes. C'est en plein désert de la Cyrénaïque que les Sénoussites-ordre parti de la région immédiate de Mostaganem au milieu du XIX^{ème} siècle parviennent à créer un royaume avec des répercussions prévisibles à court, moyen et long terme.

C'est bien la présence française qui est visée de proche en proche notamment durant la Première Guerre mondiale... Parallèlement, d'autres ordres agissent de concert en contrariant directement les projets de la même puissance. Il en est ainsi de l'implantation durable de la Rahmánya dans le Djérid (Sud tunisien) de la Tidjanya en Afrique Noire et bien d'autres ordres bien que moins structurés. On ne soulignera jamais assez leur rôle dans la diffusion de l'Islam et de la langue arabe.

Concernant cette dernière finalité, les témoignages que nous venons de recueillir récemment sur le terrain, soit en Syrie en septembre 2001, il est très illustratif d'autant que les traces sont demeurées gravées dans les esprits en dépit du recul dans le temps. Tous les témoignages relevés insistent sur le rôle, didactique et culturel, joué par la communauté algérienne établie dans ce pays. Il s'agit de la fondation d'institutions d'enseignement et de cultes.

En définitive, loin de correspondre à un quelconque repli, les mouvements migratoires ont contribué largement à l'affirmation de la présence algérienne bien au-delà des frontières. En sera-t-il alors de même à partir du début du XX^{ème} siècle dont le contexte est tout autre? Si les résistances armées sont révolues, les mouvements migratoires ne vont pas diminuer d'intensité pour autant. Plus que jamais, ils vont se renforcer mais en s'orientant vers une seule destination, une destination diamétralement opposée à celles du XIX^{ème} siècle.

LA PÉPINIÈRE DU MOUVEMENT NATIONAL

Assurément le courant nationaliste ayant toujours revendiqué l'indépendance doit beaucoup à l'émigration établie en France. C'est bien à Paris que se situe **la naissance de l'Etoile Nord-Africaine (ENA)** en juin 1926, parmi les premières vagues de l'émigration et les rescapés de la Première Guerre mondiale, cette dernière ayant drainé de nombreux contingents à titre à la fois de travailleurs dans les industries d'armement et à titre de soldats. C'est ainsi que Commission de l'Armée dénombre 25.711 morts, et 72.035 blessés dont 8.779 mutilés (Ch R Ageron, II).

Quoi qu'il en soit, le cadre d'accueil est favorable grâce au contact du milieu ouvrier et le contact avec certaines personnalités en provenance du monde arabe. Tel Chakib Arsalan (1869-1946), personnalité politique et homme de lettres résident à Genève.

L'impulsion est donc considérable. On n'appréciera jamais assez les efforts déployés par les pionniers et les militants actifs si l'on tient compte des conditions socio-économiques et culturelles de leurs origines comme le soulignent notamment les minutieuses investigations poursuivies par l'historien Benjamin Stora (1985).

C'est ainsi qu'à partir de cette source, on parvient à cerner ce rôle capital joué dans la genèse et le développement du premier parti nationaliste. Qu'il s'agisse de la période «héroïque» du P.P.A., ou du M.T.L.D Fédération de France, de 1946-1954, la contribution est considérable. L'examen des nombreuses biographies établies par l'auteur précité le montre clairement en situant les itinéraires et l'œuvre accompli par des militants de valeur, connus ou demeurés toujours anonymes. Le plus souvent de militants issus de milieux paupérisés, analphabètes mais animés de très bonne volonté.

Par ailleurs, on n'appréciera mieux ces notices qu'en situant les biographies dans le véritable contexte d'alors. Avant tout celui de la mobilité des militants, des déplacements constants entre leur patrie et le pays d'accueil, des va et vient incessants. **Le contact est permanent et continu dans l'espace et le temps.**

Assurément, les données suivantes le confirment bien. D'autant que tout est demeuré subordonné à la **finalité** de l'émigration jusqu'à la veille de 1954.

C'est ainsi que jusqu'à cette date, il s'agit d'une **émigration temporaire, celle d'adultes masculins, sans familles** dans l'ensemble. Sur un total de 208.000 algériens établis en France en 1954, on ne compte que 37.000 femmes et 12.000 enfants, soit respectivement 17% et 5%.

En conséquence, il s'agit avant tout d'une émigration temporaire représentée essentiellement de travailleurs avec un objectif fondamental : **le maintien de liens étroits avec la patrie, avec la terre ancestrale.** Tout est investi au profit de cet idéal.

Il en est ainsi des salaires dont la plus grande partie est réservée à l'entretien de la famille demeurée en Algérie mais non sans privations extrême avec le plus souvent de graves conséquences sur l'équilibre tant physiologique que mental des travailleurs(2).

C'est ainsi qu'à propos d'un centre très représentatif, celui de Larbâa Nath Irathen (ex. Fort National) en Kabylie, la moyenne annuelle calculée sur 10 ans durant l'entre-deux guerres est de 2.534 F, en représentant souvent l'unique ressources (Rager, 1950 : 39). En 1937, une enquête fait état d'un envoi par voie postal de 120 millions F pour l'ensemble de l'Algérie dont la moitié concerne la Kabylie. La moyenne mensuelle par envoi individuel demeure assez proche des dépenses des familles en soulignant ainsi le dénuement général des milieux concernés.

En 1945, le total des versements de quatre mois consécutifs s'est élevé à 58 millions F. Dans une autre région très représentative, l'ex Commun Mixte des Aurès, l'émigration est qualifiée de «l'industrie la plus nécessaire et la plus fructueuse». On y dénombre 1.400 émigrés sur une population de 70.000 habitants. De plus en plus, les centres de départ des émigrés recouvrent de vastes régions du Nord de l'Algérie, en dehors de celles des plus pauvres traditionnellement...

Enfin, plus que toute autre considération, et en dépit de la modicité des revenus et des sacrifices qu'ils impliquent, il n'est pas rare d'observer l'achat de lopins de terres. Tel est cet exemple relatif à l'envoi par le même expéditeur de 20 mandats totalisant une somme de 5.000 F destinée à l'acquisition d'une parcelle de terre. En conséquence, c'est la confirmation de **l'attachement charnel à la terre des ancêtres. De la patrie éternelle !**

LA SEPTIÈME WILAYA

En prenant diverses formes de luttes d'expression et d'amplification, la guerre de libération nationale ne tarde pas à déborder la terre algérienne en puisant dans l'émigration non seulement toutes les ressources nécessaires mais aussi et surtout en y répercutant directement les échos et en y renouvelant constamment de nouvelles énergies.

L'apport des ressources humaines

Au lieu d'une stagnation durant toute la période de lutte armée, l'émigration se renforce davantage avec **la poursuite accrue et soutenue des mouvements migratoires**. C'est ainsi que le solde net a certainement doublé en 1963, soit un peu plus de 400.000 (les chiffres variant d'une source à l'autre) expatriés contre 208.000 en 1954.

Aussi pareille évolution s'est elle répercutée positivement durant ces huit années en rendant la communauté plus forte et **consciente de ses nouvelles responsabilités et de la justesse de sa cause**. Plus que jamais les efforts ne sont pas ménagés pour répondre à tous les besoins et sollicitations ainsi qu'à des exigences plus nombreuses et impératives, mais inévitablement de plus en plus périlleuses.

C'est ainsi que pour pourvoir à l'encadrement de structures nouvelles se mettant rapidement en place, tous les moyens sont mis en œuvre pour la mobilisation de volontaires et toutes les bonnes volontés. Désormais, de nouveaux devoirs et sacrifices se sont imposés quotidiennement et à différents niveaux. Rapidement l'initiation se concrétise d'autant que bénévolat et vivification constante des sentiments patriotiques stimulent de plus en plus la résistance multiforme.

Dans pareil environnement, les cadres accomplissent méthodiquement et avec dévouement leur mission, une mission noble et exaltante en exigeant d'exceptionnelles qualités.

Une mission souvent périlleuse et nécessitant une mobilité toujours plus grande dans l'espace, bien au de là du pays d'accueil, pour diffuser au loin **le message de la Révolution en marche**, en permanence et à différentes occasions : sessions ordinaires de l'ONU, commémoration ordinaire ou solennelle de certaines dates comme celles des 1er novembre, 20 août, 5 juillet ainsi que lors d'événements exceptionnels comme la grève des huit jours, et surtout du 17 octobre 1961,...

Ainsi la mobilisation de la communauté algérienne en France est partie intégrante de la longue lutte de libération nationale et mérite en conséquence de longues minutieuses analyses. A elles-seules les manifestations du 17 octobre 1961 à Paris en constituent un chapitre à part.

Les manifestations historiques du 17 octobre 1961 à Paris

Paradoxalement c'est à cinq mois seulement du cessez-le-feu (19 mars 1962), que s'est produit cet événement qui a durement affecté l'émigration algérienne résidente à Paris et sa région. Il est intervenu dans un contexte des plus difficiles. N'ayant pas pu démanteler l'organisation du FLN, les autorités françaises passent à une autre étape, en faisant régner **la terreur quotidiennement** au sein de l'émigration après transfert des harkis en France. Les exactions se multiplient en donnant lieu à de nombreux scandales (3). Le couvre-feu imposé à l'ensemble de la communauté maghrébine est aussitôt dénoncé par la mémorable journée du 17 Octobre. **Hommes, femmes et enfants se retrouvent au cœur de la capitale française.**

« Cette forêt en marche », telle est bien l'expression et l'image-choc demeurée gravées dans la mémoire de Monique Hervo (2001). Des foules gigantesques de manifestants déferlantes vers le rond-point de la Défense, au portes de Paris, d'hommes, de femmes et d'enfants venus des bidonvilles de Bezons, de Colombes, de Courbevoie, de Puteaux, de Nanterre, défilant les mains nus une police décidée plus que jamais à briser dans le feu et le sang un mouvement pacifique... (Le Monde 18 octobre 2001, p.16).

Durant plus de trois décennies consécutives, des journées demeurées aussi et surtout occultées. Officiellement (4). Il en est de même aussi du lourd bilan, lui aussi demeuré pendant longtemps occulté tout comme la manifestation elle-même occultée par la chaîne de télévision française d'alors ...restée «aveugle, sourde et presque muette» au cœur de l'Europe, rappelle Le Monde le 19 octobre 2001 au bas de la page 34.

Concernant le bilan, il a été réduit pendant longtemps à deux victimes alors qu'un grand nombre de noyés ont témoigné pendant de longues journées, rendant compte ainsi directement de **l'ampleur de la tragédie au cœur même de la capitale française**. Or des les lendemains, la Fédération de France du FLN fait état de 200 morts, 400 disparus et 2. 300 blessés. Grâce à de longues et assidues investigations, J L Einaudi (2001) a pu dénombrer au minimum 200. Malgré le recul dans le temps et la reconnaissance officielle de la tragédie, les sources officielles continuent à la réduire une fourchette de 32 à 200 morts (Le monde du 17 Octobre 2001, p 13). Une nouvelle enquête (mai 1999) remise au premier ministre français tente de relever le minimum à «l'évaluer à 48» le nombre de noyés dans la nuit du 17 au 18 novembre 1961. Mais en fait une estimation quelque peu nuancée car «très vraisemblablement inférieure à la réalité, dans la mesure où l'on n'a pas la certitude que tous les corps immergés, particulièrement nombreux à cette époque, ont été trouvés et dans la mesure aussi, où les cadavres ont pu être transportés jusque dans les ressorts d'Evreux, voire Rouen, dont les archives conservées sont trop lacunaires pour être exploitées», conclut le magistrat, avocat général à la Cour de Cassation (Le Monde 17-10-20001, p.13).

En fait, il a fallu attendre le procès en diffamation intenté par Maurice Papon, - le préfet de Police de Paris, le responsable de la tragédie - contre l'historien JL Einaudi, le 12 février 1999, pour que le parquet de Paris qualifie la journée du 17 Octobre de «massacre».

Quoi qu'il en soit, bien avant ces «révélations» trop tardives, il fallait se rendre à l'évidence, à la quotidienneté prévalant à Paris le long de la Seine **avant** même la journée historique du 17 octobre.

Par endroit, le fleuve est symptomatique en charriant des corps suspects..... Ainsi, les témoignages ne laissent planer aucun doute possible, à l'instar de celui d'Idir Chebbah appréhendé le **10 septembre** de la même année par la police, en compagnie d'autre compatriote. Il assiste d'abord à la noyade de son compagnon après avoir été jeté dans la Seine. Il n'a pu échapper au même sort que grâce à un concours de circonstances favorables, en regagnant la rive du fleuve à la faveur de l'obscurité et après avoir obtenu l'assistance désintéressée d'une vieille personne anonyme en pleine nuit (Kessel P, Pirelli G, 1962 : 661-661)

Le financement à concours de 80%

Incontestablement, c'est au niveau du financement que l'on appréciera le mieux le rôle réellement et durablement joué par l'émigration, particulièrement au cours de la phase cruciale et finale de la guerre de libération nationale..

C'est ainsi que tous les émigrés ont contribué à l'effort demandé en versant des cotisations mensuelles fixes et régulièrement. Des sommes de plus en plus importantes sont ainsi collectées et acheminées par des canaux divers au delà des frontières françaises, vers Genève et Zurich grâce notamment à la ténacité des «porteurs de valises». De là, les fonds sont transférés vers diverses banques, celles du Caire, de Tunis où siège le GPRA, le Maroc, de Rafidan Bank de Damas, de Beyrouth la place financière importante du Moyen-Orient. En Algérie aussi mais par d'autres canaux.

Pour apprécier pleinement les apports de l'émigration, il convient de se référer à certaines sources, notamment à Ahmed Francis, le ministre des finances du GPRA qui a révélé au cours d'une session du CNRA les fonds en les chiffrant à 80% des ressources totales (Haroun, 1986 : 324).

Aussi parallèlement aux fonds collectés régulièrement et durement en terre algérienne, la contribution régulière de l'émigration algérienne a été cruciale. Elle a contribué pleinement non seulement à **couvrir le budget de la lutte armée en particulier sur le plan international** mais aussi et surtout à préserver la **pleine autonomie des instances de la Révolution** en évitant ainsi toute ingérence et influence nuisibles comme le précise bien A Haroun, l'un des principaux responsable d'alors de la Fédération de France du FLN.

Conclusion

Ainsi durant toute la période de l'occupation coloniale, l'émigration algérienne est demeurée fidèlement attachée à la patrie y compris durant le XIX^{ème} siècle quant il a fallu quitter temporairement ou définitivement la terre des ancêtres. Une émigration éminemment d'**essence politique**.

D'essence politique car elle a revêtu diverses formes et expressions en poursuivant continuellement le même objectif : l'attachement charnel à la patrie en s'y investissant entièrement pour prendre une part active et solennelle à la libération de la patrie en y payant **le plus lourd tribut sur tous les plans**. En témoignent la plus forte proportion de financement au budget de la lutte armée d'une part, et le nombre encore indéterminé de martyrs que symbolise et immortalise à jamais la journée du 17 octobre 1961 à Paris... Une journée symbolisant à elle seule les sacrifices illimités de tant de génération en plein cœur de la capitale française. Dans le silence et la résignation absolue, loin des feux de l'actualité mais dans le sang et le feu. Pour l'affranchissement définitive de la mère patrie !

Notes

- (1) Les sacrifices consentis sont difficiles à cerner dans l'ensemble. En effet, aux pertes officiellement dénombrées lors des combats doivent s'ajouter aussi celles intervenues indirectement durant les hostilités et liées aux dures conditions de travail et de séjour d'alors, compte tenu aussi des conditions d'arrivée et d'accueil sur les lieux de travail.
- (2) Avec le recul dans le temps, il devient de plus en plus difficile de se représenter la réalité d'alors. C'est ainsi que là où s'élève le prestigieux Stade de France et non loin de là (Saint-Denis), existait l'un des bidonvilles les plus représentatifs ... C'est ainsi que lorsque cette observatrice très attentive qu'est Monique Hervo (2001) quittait les bidonvilles de la Folie et de la rue de des Pâquerettes pour le cœur de Paris en 1959, elle avait l'impression de sauter ... «d'un continent pour un autre» alors que le trajet demandait une demi heure. Voici la réalité telle qu'elle a été vécue :
- «...Et comme posé sur un plateau, surgit un monstrueux amas de cabanes. Des milieux de tôles enchevêtrées se mêlent à de vieilles briques cassées : La Folie».*
- (3) De nombreux témoignages rassemblés notamment par Kessel P et Pirelli (1962).
- (4) Les trois numéros consacrés par le quotidien. Le Monde (16, 17 et 18 octobre 2001) en donne un aperçu. Notons aussi et surtout les publications se rapportant à l'événement : le 17 octobre 1961.

Références bibliographiques

- Ageron Ch R (169*8) : *Les Algériens musulmans et la France de 1871 à 1919*, Paris, PUF, 2t.
- Ageron Ch R (198) : *Histoire contemporaine de l'Algérie*, t.
- Amiri L (2001) : *Les fantômes du 17 octobre 1961*, Paris, éd. Mémoire générique, 198p.
- Brunet J P (1999) : *Police contre FLN*, Paris, Flammarion, 348p.
- Haroun A (1985) : *La septième wilaya*, Alger, Rahma, 682p.
- Droz B, Lever E (1982) : *Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Seuil, 375p.
- Elaudi GL (1991) : *La bataille de Paris*, Points-Seuil.
- Elaudi GL (2001) : *Octobre 1961, un massacre à Paris*, Paris Fayard, 388.
- Haroun A (1985) : *La septième wilaya*, Alger, Rahma, 682p.
- Hervo M (2001) : *Chronique du bidonville, Nanterre en guerre d'Algérie, 1959-1962*, Paris, Seuil, 261p.
- Kagan E (2001) : *le 17 octobre 1961*. Paris (le seul ayant pris des photos durant la nuit sanglante). Paris, Seuil, 261p.
- Kessel P, Pirelli G (1962) : *Le peuple algérien et la guerre*, Paris, Cahiers libres, nos 41-43, p 661-663.
- Le Cour Grand maison O (2001) : *Le 17 octobre 1961. Un crime d'Etat à Paris*, Paris éd. La dispute, 284p.
- Péju P (2001) : *Ratonnades à Paris*, Paris, La Découverte, 206p.
- Pervillé (2001) : *Les manifestations du 17 octobre 1961*, Revue Histoire, Paris
- Sari Dj (1982) : *Le désastre démographique en Algérie*, Alger, SNED, 280p.
- Sari Dj (1996) : *Les hécatombes de 1867-68 en Algérie, ampleur et implications*, Arab Regional Conference, Le Caire, t III, p.451-465.
- Simon J (2000) : *Naissance de l'identité algérienne : les Algériens en France (1898-1960)*, Paris, Paris-Méditerranée.
- Stora B (1985) : *Dictionnaires bibliographiques des militants nationalistes algériens*, Paris, L'Harmattan, 280p.
- Yacono (1954) : *Peux-t-on évaluer la population algérienne en 1830 ?* Revue Africaine, Alger, p.277-307.

ANNEXES

TOUS LES RÉCITS SUIVANTS ÉMANENT DE KESSEL ET PIRRELI (1963).

A- PLAINTES CONTRE LES HARKIS**1- Plainte de Benali Dahmoucène (Avril 1961), 588**

Le dimanche 2 avril j'étais avec ma femme et une douzaine de clients dans mon café-restaurant, 5 rue de Chartres, lorsque vers 22 h 10, on entendit des coups de feu. La moitié des clients sont sortis.

Puis les harkis sont entrés et nous on dit de sortir les mains en l'air pendant que la fusillade continuait et ils nous firent aligner face au mur des maisons dans la rue. Puis ils nous firent entrer dans le couloir du 13 de la rue de Chartres, toujours les mains en l'air sur la tête. Puis ils nous dirent de monter au quatrième étage. Là, un Martiniquais nous ouvrit sa porte et nous abrita dans sa chambre.

Vers 11 h 45, des harkis moitié en civil, portant leur brassard, moitié en tenue, firent sortir tout le monde de l'hôtel en nous frappant à coup de pied, de poing et de crosse.

Puis ils nous firent traverser la rue en file, deux par deux, encadrés par eux et ils nous emmenèrent au poste du 29, rue de la Goutte-d'or.

Là, il y avait une douzaine d'Algériens, ils nous jetèrent à terre et nous frappèrent à coup de balai, de crosse et de chaise.

Un Algérien de trente deux à trente trois ans, qui habite au 13, rue de Chartres, eut la figure en sang et la tête ouverte.

Un quart d'heure plus tard, un car nous emmena à Vincennes où en arrivant nous retrouvâmes des compatriotes dont la plupart étaient blessés.

Il y avait là un homme qui avait la veste trouée par derrière par deux balles dans le dos. C'étaient les harkis paraît-il qui avaient tiré sur lui en l'emmenant à Vincennes.

Je fus relâché de Vincennes le lundi 3, à 15 h 30.

En arrivant au café, ma femme et mes deux enfants me dirent que les harkis avaient tout cassé dans le café; ils avaient tiré sur les glaces, cassé la porte qu'ils avaient enfoncée, des morceaux de verre brisé jonchaient le sol.

Je fis un constat des dégâts par Me Dalmas huissier.

2- PLAINTÉ DE MADAME AKKAZ (AVRIL 1961), p. 589

Je suis propriétaire d'un café sis au 27, de la rue de la Charbonnière à Paris, et copropriétaire d'un salon de coiffure sis à la même adresse, et d'un café-friterie sis au 84, boulevard de la Chapelle.

Le dimanche 2 avril 1961, vers 22 h, alors que j'étais au rez-de-chaussée de mon hôtel du 88, boulevard de la Chapelle, j'entendis des coups de feu. Je dis immédiatement aux employés de ne pas sortir et fermais les portes et volets de l'hôtel.

Je montais au premier étage regarder ce qui se passait et vis des Algériens, des harkis et des policiers français qui couraient. D'autres policiers faisaient dévier les voitures.

Quelques temps après, un locataire, M Rachid Zerari qui habite sur la cour vint me dire : «Madame, j'entends qu'on casse les vitres». Je traversai la cour pour aller à mon café dans l'autre groupe d'immeubles du 27, rue de la Charbonnière. Je m'étais fait accompagner de mon employé Abdelkader.

Je vis que tous les vitres de mon café étaient brisées et que des balles avaient été tirées dans la vitrine. En face, à droite, une quinzaine de harkis en uniforme et environ cinq en civil finissaient de briser les carreaux du café de la «Ville d'Oran». D'autres tenaient de fracturer la porte d'entrée d'un immeuble de la rue de la Charbonnière, voisin de la «Ville d'Oran»;

A ma gauche, trois harkis en uniforme armés de mitraillettes qui rasaient le mur, entendirent ma voix et vinrent dans ma direction. Jeu peur pour mon employé et lui dis : «Descends au bureau de l'hôtel, je ne voudrais pas qu'il t'arrive du mal».

Je pris conscience par la suite qu'il était préférable que je fasse de même et revins au 88, boulevard de la Chapelle.

Il était environ 23 h 10. Un groupe de harkis en civil cassait les vitrines du café du 90, boulevard de la Chapelle. Aucun agent de la vigie ne s'y opposait.

J'ai su par M Villeneuve qui demeure au 92, boulevard de la Chapelle qu'il avait demandé de l'aide à la vigie de la rue Fleury et que celle-ci lui avait répondu : «Démerdez-vous avec vos Bicots»

Il avait alors téléphoné à la Préfecture de Police. On lui avait répondu que c'était inadmissible et que l'on faisait le nécessaire, quarante minutes après, trois voitures de pompiers de la caserne de Château-Landon étaient venus et les pompiers avaient fermé le gaz.

Le lendemain matin, vers 8 h, j'allais constater les dégâts.

Les vitrines de mon café, 27 rue de la Charbonnière, avaient été brisées à coup de crosse, et par des balles (j'en ai retrouvé une dans le couloir). Toutes les vitrines du salon de coiffure étaient également cassées, ainsi que le sous-bassement de la porte et des vitrines. Les fauteuils avaient été renversés, les marchandises avaient disparu et des tessons de bouteilles jonchaient le sol et la rue. Toutes les vitres du café et de la friterie du 84, boulevard de la Chapelle, étaient également cassées.

Le quartier était dévasté. Il y avait du verre cassé partout sur le trottoir et dans les rues ainsi que des balles. Beaucoup d'Algériens avaient été blessés. M Drici Mohamed avait reçu une balle dans la gorge. M Bouchelaghal avait eu le tendon d'un bras coupé. M Amiche avait reçu une balle dans le dos. Il y en avait d'autres encore.

J'ai fait faire un constat des dégâts matériels avec photographies par Me Dalmas, huissier.

B- TÉMOIGNAGES SUR LES NOYADES DANS LA SEINE AYANT PRÉCÉDÉ LES 17 OCTOBRE

3- PLAINTÉ D'IDIR CHEBBAH (P.661-662)

Le 10 septembre vers 21 heures, alors que je rentrais chez moi, je fus arrêté par un car de police-secours. Les 5 policiers qui étaient dans le car, ne me demandèrent rien, mais me firent monter dans le car. Là, ils me fouillèrent mais ne trouvèrent rien. Les policiers firent une ronde à Nanterre et à la Garenne. Ils me disaient : «N'ai pas peur, on ne te fera rien, on va t'emmener au commissariat». Vers minuit, alors que nous étions partis vers Colombes, les policiers firent monter dans le car un de mes compatriotes, qui circulait à pied. Il avait peut-être 28 ans, arabe, costaud, aux cheveux foncés et lissés. Il portait un costume gris. On lui dit aussi qu'il n'avait rien à craindre.

Puis le cars pris la direction de la Seine. On s'arrêta près du Pont d'Argenteuil, à la Petite-Seine.

Les policiers firent d'abord descendre mon compatriote. Je voyais à travers la vitre du car. Ils lui donnèrent des coups de crosse jusqu'à ce qu'il sort assommé. Puis le chauffeur le prit par les pieds et un autre par la tête. Ils le jetèrent dans l'eau. Peu à près je vis des petites bulles apparaître à la surface de l'eau. Mon frère était mort.

Ce fut ensuite mon tour. On me fit descendre un policier me dit : «combien payes-tu au FLN ?» Je fis «3.500 F comme tout le monde». A ces mots, je reçu un terrible coup de crosse derrière l'oreille droite. Les policiers s'acharnèrent ensuite sur moi jusqu'à ce que je tombe par terre. Je savais alors que j'allais mourir noyé. On me prit par les pieds et les mains et l'ont me lança. Je tombai sur une pierre et rebondis dans l'eau.

Mais l'eau froide me rendis quelques forces et j'essayé de nager. J'avais une veste en velours, c'était trop lourd. Les policiers m'étendirent et allumèrent leurs phares pour me chercher. Quand ils me virent, ils se mirent à me lancer des pierres.

Je suis revenu sur la rive, apercevant un creux où je me suis caché. J'avais le corps dans l'eau et avais pu arracher un peu d'herbe pour me mettre sur la tête. Les policiers me cherchaient toujours avec leurs phares ou avec des lampes électriques. Comme ils ne me voyaient pas, ils jetaient des pierres au hasard. Je suis resté ainsi un temps qui m'a paru infini, au moins une heure et demie. Puis j'ai senti que j'allais couler et qu'il fallait que je tente d'arriver à l'autre rive, même si les policiers, qui attendaient toujours, me tuaient pendant ce temps.

J'ai enlevé ma veste dans laquelle il y avait tous mes papiers et toutes mes économies et j'ai laissé couler au fond de l'eau, et j'ai nagé jusqu'à l'autre rive.

J'étais plein de sang car des pierres m'avaient atteintes et n'entendais plus que d'une oreille, mais au milieu il m'a semblé entendre siffler une balle.

Avec beaucoup de difficulté je suis sorti sur l'autre rive. Je marchais en titubant, comme si j'étais saoul. J'ai frappé à une porte. Il était environ 3 heures du matin. Un vieux français a ouvert la porte. Il m'a dit : «Que t'est-il arrivé mon fils ?» Je lui ai expliqué que c'était la police. Il m'a fait rentrer et m'a soigné.

4- PLAINTÉ DE RAMDANE BERKANI (674-675)

Le 18 septembre vers 19 heures, je revenais de la Sécurité Sociale et me trouvais vers le pont de Rouen à Nanterre, lorsqu'un car de police s'arrêta. Les policiers me demandèrent mes papiers et me firent monter dans le car. Les policiers firent un tour à Nanterre et vers 8 heures s'arrêtèrent.

Auprès de la Seine et me firent descendre. Il y avait quatre policiers et un chauffeur. Deux des policiers me rouèrent de coups jusqu'à ce que je sois à moitié assommé, puis me prirent par les pieds et les mains pour me jeter dans l'eau. Mais le chauffeur protesta et dit que s'ils me tuaient il irait protester au commissariat. Les policiers étaient furieux.

Ils me donnèrent à nouveau des coups de pied et des coups de poing et me laissèrent dans l'herbe. J'ai mis longtemps à me remettre de ces coups car je suis tuberculeux et souvent malade.

Le mercredi 18 octobre vers 20 h 30, j'étais au Pont Neuilly avec beaucoup de compatriotes. Les policiers ont tiré sur nous. Nous nous sommes tous sauvés mais je me suis perdu, ne connaissant pas le chemin.

Un peu plus loin, au bord de la Seine, j'ai été arrêté par des policiers qui m'ont demandé mes papiers. Ils m'ont donné des coups de crosse sur la tête et sur les épaules ainsi que sur tout le corps. Je suis tombé assommé et porte jusqu'à ce jour des traces de ces coups. Je me suis assis sur le trottoir et ai fait signe à une 4 CV. L'homme s'est arrêté mais a refusé de m'emmener à l'hôpital bien que je lui aie proposé de le payer. J'ai ensuite arrêté un taxi. Le chauffeur a refusé de me prendre parce que j'étais plein de sang et qu'il craignait de tacher sa voiture. Je suis resté sur le trottoir jusqu'à 11 heures du soir lorsqu'un Algérien et un Espagnol sont passés. Ils ont appelé une ambulance en disant que j'avais été frappé par la police mais elle n'est pas venue. Alors ces deux hommes m'ont aidé à aller à l'hôpital communal de Puteaux où je suis resté cinq jours. Je joins un certificat médical.

Je suis en France depuis 1950. Aucun juge ne m'a convoqué mais j'ai été arrêté et détenu à Vincennes sans aucune raison, une quinzaine de jours, dans les deux dernières années.

C- Témoignages relatifs au 17 octobre

5- PLAINTÉ DE DJABALLH MEHAFFET (670-671)

Mardi 17 octobre au soir, j'ai été arrêté au métro Stalingrad par des policiers français. Ceux-ci après m'avoir donné l'ordre de mettre les mains sur la tête, se jetèrent sur moi et me frappèrent à coup de matraque et à coups de pied, avant de me faire rentrer dans la voiture de police où je trouvais 10 à 15 compatriotes qui étaient comme moi tout martelés de coups.

Vers minuit, on nous emmena à la Porte de Versailles. Là, on nous dit de descendre et d'entrer trois par trois dans le Plais des Sports au milieu d'une haie d'agents de police. On nous fit rentrer à coups de pied et de matraque et à coup de mitraillette. Je reçus un coup de mitraillette dans l'estomac. Nous devions toujours garder les mains en l'air. Je retrouvai dans ce hangar trois mille Algériens environ. Nous pouvions tout juste nous asseoir. Il y avait des garçons de 14, 15 et 17 ans et des Algériens plus âgés. Tout le monde avait été frappé. Je suis resté deux jours et on ne nous servit pendant ces deux jours que deux casse-croûte comprenant du café, un morceau de pain et un morceau de chocolat. Comme nous parlions tous des coups que nous avions reçus, j'entendais un Algérien qui disait qu'au métro Châtelet, un gardien de police en faisant descendre les Algériens du car pour les emmener au commissariat de la préfecture, avait frappé si fort un compatriote à la tête que celui-ci était tombé mort, sa cervelle à ses pieds. D'autres disaient qu'au métro Opéra, la police avait tué 4 ou 5 Algériens, nous avions tous des pansements sur la tête. Jeudi soir, on nous changea de hangar. On nous emmena dans un hall où il faisait très froid. Par terre il y avait du sable. Nous n'avions pas de chaise et nous accroupissions sur le sable pour essayer de nous réchauffer.

Samedi à 14 h 25 les policiers me remisent un laissez passer provisoire sur lequel il était indiqué que j'étais autorisé à regagner mon domicile mais cette autorisation n'était valable que pour le 21 octobre.

7- PLAINTÉ D'AHMED EL KÉBIR KHEDIRI (671-672)

Mardi 17 octobre j'étais à 15 heures au ciné bar, à côté du métro Barbès lorsque les policiers arrivèrent. Un policier me demanda mes papiers et me fouilla bien que mes papiers fussent en règle. Il me dit : «Viens avec nous pour une vérification de papiers» et me fit monter gentiment dans le car.

Une fois dans le car, on me demanda mes papiers. Les policiers virent que j'étais malade et que j'étais commerçant de tapis, vendant dans les foires et marchés. Lorsqu'ils apprirent que j'étais marié avec une Française et que j'avais un enfant, les policiers qui étaient dans le car devinrent furieux. Un me dit : «suis-moi». Il m'emmena dans une salle où j'étais seul avec lui et tenta de m'étrangler avec ma cravate. Pris de rage, il se jeta sur moi pour m'assommer à coup de poing et de pied, particulièrement dans le bas du ventre. Comme je ne tombais pas, il prit au pantalon sa mitraillette en disant : «Il ne veut pas tomber, ce salaud, je vais lui faire la peau». Il me donna un grand coup de mitraillette dans le reins. L'autre policier lui dit à ce moment : «Ne fais pas cela avec ma seringue, rends-là moi». Et il tenta de la lui arracher. Malgré cela, le policier me donna deux autres coups dans les reins. Je me sentais comme si j'étais coupé en deux, ne pouvant ni parler, ni bouger. Le brigadier arriva et me dit : «Lève-toi, ça suffit comme cela». Mais je ne pouvais que me traîner. Le policier me dit : je connais cela, ce ne sont que des comédies» et, comme je revenais dans la première salle, il me donna deux coups de pieds dans les reins, à nouveau je hurlais. Le brigadier me dit : «Allez ça suffit comme ça». Le policier répondit : «Je m'arrêterai si je le veux» et il se retourna vers moi et me donna un coup de pied dans le bas-ventre.

J'étais presque mort. Ils m'entraînèrent dans la cage et me laissèrent choir à terre. Le policier me dit : «Debout, face au mur», je me traînai et tenait de me lever, le policier me dit : «Regarder comme il est fringué, ce mec-là, moi, je ne peux pas me payer un costume lui». Un autre policier lui répondit : «Tu a vu sur ses papiers que c'est un commerçant, c'est qu'il peut se payer un costume». Alors éclata une discussion entre eux, où il était question de tuer tous les Algériens et de les jeter dans la Seine; mais l'ennuyeux, disaient-ils, c'est encore qu'il faut les y transporter. Le brigadier qui était gentil, me fit sortir du poste vers 16 h 30.

Le policier qui m'avait frappé était de service devant la barricade de guet. Lorsque je passais, il me donna un coup de crosse dans les reins.

Les policiers nous firent monter tous à genoux dans le car et l'on nous emmena au commissariat des Grandes-Carrières. En entrant dans la cave, ce fut un massacre. Des policiers en civil et des motards à moitié ivres tapent sur tout le monde à coups de pieds, de poing, particulièrement au ventre, sur des jeunes, des vieux. Tout le monde essayait de se faire tout petit et criait.

Vers 9 heures du soir, on nous emmena à l'Opéra puis ensuite à Vincennes, où l'on nous fit entrer une haie de gardes mobiles et de policiers qui nous frappaient à coup de crosse et de gourdins. Dix d'entre nous tombèrent à terre, pleins de sang. On marchait dessus. Les gardes mobiles dirent aux policiers : «Ce n'est pas notre travail de balayer le sang». Les policiers prirent alors des seaux d'eau pour nettoyer. Je restais à terre, sur le ciment. On me relâcha mercredi matin. Je rentrai chez moi tout couvert de sang.

8- PLAINTÉ DE SAÏD MALLEK

Mon frère, Mallek Amar, âgé de trente cinq ans, demeurant 199, rue Alfred-Dequeant à Nanterre (Seine), a été arrêté le 17 octobre 1961, dans la soirée, près de la porte Champerret. Je suis disposé à vous donner le nom de plusieurs témoins prêts à témoigner que mon frère a été poussé dans un car de police.

Le samedi 21 octobre, mon autre frère a reçu une convocation de l'hôpital Broussais lui indiquant que notre frère Amar était décédé. Il se rendit à l'hôpital le soir même; on refusa de lui laisser voir le corps.

Dimanche 22, je me suis rendu, en compagnie de mon frère et de sa femme, à l'hôpital.

Le corps de mon frère était bleu, tout couvert d'ecchymoses, du sang avait coulé de son nez et de sa bouche et était coagulé.

Il avait la tête ouverte, deux balles dans le flanc, un pansement sur les parties sexuelles et des traces de lien aux chevilles et aux poignets.

Mon frère s'est adressé au commissariat. A la troisième visite, le commissaire de police lui dit : «il a fait l'âne, il a voulu s'évader». J'ai appris par un compatriote de Nanterre arrêté en même temps que mon frère Amar, que celui-ci avait été descendu dans une cave et battu à mort par les policiers. Ce compatriote a vu sortir le corps de mon frère de la cave; le corps était dans un tel état que ce compatriote ne peut l'identifier que par ses chaussures.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Études et analyses:

- ☛ Ageron Ch R (1698) : *Les Algériens musulmans et la France de 1871 à 1919*, Paris, PUF, 2t
- ☛ Ageron Ch R (1980) : *l'Algérie algériennes de Napoléon III à de Gaule*, Paris, Sindbad, 268p.
- ☛ Aron R (1957) : *La tragédie algérienne*, Paris, Plon. 75p.
- ☛ Belloula T (1965) : *Les Algériens en France, leur passé, leur participation à la lutte de la libération nationale, leurs perspectives*, Alger, Editions Nationales Algériennes, 253 p.
- ☛ Boyer-Banse (1906) : *Les populations agricoles indigènes dans le département d'Alger*, *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger*, Alger, p 196.
- ☛ Haroun A (1985) : *La septième wilaya, Alger*, Rahma, 682p.
- ☛ Droz B, Lever E (1982) : *Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Seuil, 375p.
- ☛ Hervo M (2001) : *Chronique du bidonville, Nanterre en guerre d'Algérie, 1959-1962*, Paris, Seuil, 261p.
- ☛ Le Cour Grandmaison O (2001) : *Le 17 octobre 1961. Un crime d'Etat à Paris*, Paris éd. La dispute, 284p.
- ☛ Mokhatari R (2001) : *La chanson de l'exil. Les voix natales (1939-1969)*, Alger, Ed. Casbah, 156p.
- ☛ Péju P (2001) : *Ratonnades à Paris*, Paris, La Découverte, 206p.
- ☛ Sidi-Bel-Abbès (1950) : *Les Musulmans algériens en France et dans les pays musulmans*, Alger.
- ☛ Sari Dj (1982) : *Le désastre démographique en Algérie*, Alger, SNED, 280p.
- ☛ Sari Dj (1996) : *Les hécatombes de 1867-68 en Algérie, ampleur et implications*, *Arab Regional Conference*, Le Caire, t.III, p.451-465.

- ☛ Simon J (2000) : *Naissance de l'identité algérienne : les Algériens en France (1898-1960)*, Paris, Paris-Méditerranée.
- ☛ Sayad A (1977) : Les trois âges de l'émigration algérienne en France, in *Actes de Recherches en Sciences Sociales*, Paris, no 15, p 59-82.
- ☛ Stora B (1978) : *Messali Hadj, biographie, thèse de 3^e cycle*, Paris, EHSS.; Le Sycomore, 1982, 301p.
- ☛ Stora B (1985) : *Dictionnaire biographique de militants nationalistes algériens, 1926-1954*, Paris, l'Harmattan, 404p.
- ☛ Stora B (19) : *Aide-mémoire de l'émigration algérienne*, Paris, l'Harmattan, 134p.
- ☛ Yacono (1954) : Peut-on évaluer la population algérienne en 1830 ? *Revue Africaine*, Alger, p 277-307.

Films:

- 17 octobre 1961 : dissimulation d'un massacre de Daniel Kupferstein
- La guerre sans nom dans Paris, d'Aude Touly
- Enfants d'octobre d'Ali Akka
- Les sacrifiés de Kacha Touita (1982)
- Octobre à Paris de Panjel

Romans:

- Laloui M** : les Beurs de Seine
- Kettane N** : Le sourire de Brahim
- Mattei G** : La guerre des gusses, éd. de l'Aude, (Livre de poche)

DEUXIÈME PARTIE

LES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS ÉMIGRÉS EN FRANCE ET LE MOUVEMENT NATIONAL D'INDÉPENDANCE

PROFESSEUR KAMEL ALIMAZIGHI

1. CHAPITRE I : LES RAISONS DETERMINANTES DE L'ÉMIGRATION ALGÉRIENNE VERS LA FRANCE

L'engagement pour la cause nationale de la part de l'émigration algérienne à l'étranger d'une manière générale et plus particulièrement en France, où elle se trouvait fortement concentrée n'est pas du tout le fruit du hasard comme nous nous proposons de l'expliquer.

Le déterminisme en histoire met en relief la profonde et étroite relation qui existe entre l'action des hommes et leurs origines sociales économiques, culturelles et idéologiques. En d'autres termes, pour bien comprendre la participation des émigrés algériens aux luttes politiques, il est nécessaire de bien les connaître. Qui donc sont-ils ? D'où viennent-ils ? Quelles sont les raisons qui les ont poussés à émigrer vers la France ?

Une autre partie distincte de nos travaux de recherche étant consacrée à l'émigration algérienne vers les pays musulmans, principalement le Maroc, la Tunisie et le Moyen orient (Syrie surtout), nous concentrons la présente analyse sur l'émigration vers la France.

Tout d'abord, il est utile de signaler que, dans les faits, il n'a jamais été constaté un arrêt total de l'émigration vers les pays musulmans - regroupés alors sous l'appellation de «Dar El Islam» - avant que ne s'amorce l'émigration vers la France. En réalité, les départs dans les deux directions ont été concomitantes durant des dizaines d'années, notamment au cours du dernier quart du 19ème siècle et le premier quart du 20ème siècle, en précisant toutefois que l'émigration vers Dar El Islam a été le premier type de départs constatés, en l'absence du second type qui ne s'est annoncé que bien plus tard.

La question centrale qui va nous permettre d'identifier les immigrés algériens en France est celle relative aux raisons qui les ont poussé à quitter le pays, d'où la nécessité d'aborder le volet historique de l'émigration.

Les déterminants historiques de l'émigration algérienne vers la France :

Contrairement à l'émigration vers les pays musulmans qui avait pour principal motif une raison d'ordre politico-idéologique qui consiste à refuser de vivre sous la domination de non-musulmans, l'émigration algérienne vers la France s'explique surtout par des raisons économiques; ces dernières si elles interviennent dans le premier type d'émigration, elles n'y revêtent qu'un caractère secondaire, ce qui nous amène à dire que notre séparation, dans notre présentation, des deux émigrations en deux types distincts s'explique par leur différence de nature, et non pas seulement une différence dans les destinations. Cette dernière - la différence de destination - étant la conséquence directe de la différence de nature des deux types d'émigrations. 'KATEB' parle de «départ vers les pays musulmans des indigènes algériens refusant la domination d'un gouvernement pratiquant une religion différente de la leur»¹, les raisons étaient «politico-religieuses».

Le même auteur ajoute que les migrations «se dirigeront ensuite, pendant et après la première Guerre mondiale, vers la France, mais pour ce dernier pays, elles prendront des caractéristiques nouvelles; il ne s'agira plus de départs définitifs avec l'ensemble de la famille, mais seulement du départ provisoire d'un chef de ménage ou d'un membre de la famille élargie qui émigrera pour contribuer à la survie de la famille restée en Algérie»².

Il s'agissait bien d'un problème de survie qui se posait pour un nombre sans cesse croissant d'algériens.

Question qui se pose : comment sont-ils arrivés à un tel niveau de misère ?

1. KATEB K. Européens, «indigènes» et juifs en Algérie (1830-1962). INED.PUF, PARIS, 2001, p.153

2. IBID. p 154

Pour répondre à cette question, nous avons lu de nombreux ouvrages qui traitent de l'histoire de l'Algérie durant la colonisation et nous avons pu dégager cinq grandes séries de raisons qui ont contribué à l'appauvrissement des populations algériennes :

1. Le séquestre et l'expropriation des terres sur simple décision administrative.
2. La confiscation de terres et de biens par mesure de représailles contre les tribus qui se soulèvent contre l'occupation coloniale.
3. Le poids très lourd des impôts.
4. Les calamités naturelles : sécheresse, invasion de sauterelles, épidémies.
5. L'accroissement démographique.

1.1 LE SÉQUESTRE ET L'EXPROPRIATION DES TERRES SUR SIMPLE DÉCISION ADMINISTRATIVE

Le débarquement des troupes françaises à Alger a posé le problème du choix entre deux options : après l'écartement du danger que représentait la flotte corsaire algéroise pour le commerce international en Méditerranée il était possible soit de maintenir, pour une durée indéterminée, des garnisons dans les villes portuaires qui prendraient alors le statut de villes franches - pratique déjà utilisée par deux autres puissances coloniales : l'Espagne et le Portugal, sur la cote occidentale de l'Afrique - y compris le Maroc - et même en Asie, soit de conquérir un vaste territoire et y installer, en toute propriété, des agriculteurs d'origine européenne.

C'est cette dernière option qui a été choisie : la colonisation.

Du fait qu'il n'existait pas, avant l'occupation française, de transactions sur la propriété foncière comme il en existait en France et ce, pour la bonne raison que la terre était une propriété collective des tribus, il ne restait pas d'autre solution que d'imaginer des textes de lois pour permettre l'acquisition des terres agricoles, ainsi :

- en 1833 fut publié un arrêté de GENTY DE BUSSY expropriant tous les propriétaires algériens qui ne montrent pas leur titre dans un délai fixé. Il s'agit là, purement et simplement, d'une ruse car la propriété n'ayant pas besoin, auparavant, d'être prouvée par titres, les propriétaires, se voient menacés, vendent à très bas prix leurs terres aux français.

- 31 Juillet 1846 : ordonnance déclarant domaine de l'état les terres non bâties, les tribus utilisant leurs terres comme pâturages sont dépossédées.

- 22 Avril 1863 : le Sénatus-consulte établit la propriété individuelle, trois étapes sont prévues :

- délimitation des terres des tribus.

- répartition entre les différents douars.

- établissement de la propriété individuelle.

- loi foncière de 1872 renforce les dispositions du Sénatus-consulte

- 26 Juillet 1873 : loi Warnier autorise tout propriétaire dans l'indivision, à demander le partage de la terre collective.

- loi foncière de 1897 : son objectif principal est d'activer le marché foncier par la privatisation des terres collectives.

L'accaparement des terres, inscrit dans la logique même de la colonisation, était explicitement reconnu par le commandement supérieur des forces de terre et de mer en Algérie dans une lettre adressée le 14 Avril 1860 au ministre français de l'Algérie et des colonies, lettre où il était écrit : «Certes on ne peut nier que la nécessité de la colonisation n'ait pas entraîné de graves perturbations dans l'existence matérielle des tribus[...] mais il n'en peut être autrement (souligné par nous), il a fallu ici prendre de la terre arable, là restreindre la vaine pâture dans les prairies, ou bien les coutumes usagères dans les forêts. Il est évident qu'il doit en être ainsi, si on veut introduire et développer la colonisation, (souligné par nous) [...], mesures qui, à l'égard des indigènes, ont pour conséquences fatales de rendre plus difficiles et plus pénibles les conditions de la vie matérielle».³

3. Centre des archives d'Outre-mer, Aix-en-Provence, Gouvernement Général de l'Algérie, Carton, 9h98

De son côté, le général BUGEAUD, dans un discours prononcé à la chambre des députés le 14 Mai 1840, avant même son entrée en fonction en Algérie, déclarait : «partout où il y aura de bonnes eaux et des terres fertiles, c'est là qu'il faut placer les colons, sans s'informer à qui appartiennent les terres; il faut les leur distribuer en toute propriété».⁴

A propos du Sénatus-consulte le professeur d'histoire YACONO écrivait, en 1955, qu'il représente «le plus grand instrument de dislocation des tribus», jugement qui confirme celui, émis en 1929 par Augustin BERNARD : «Il a été la machine de guerre la plus efficace qu'on puisse imaginer contre l'ancien état social».⁵

Dans une étude intitulée «Le démantèlement de la propriété foncière»⁶, le professeur SARI, à partir de données recueillies dans les archives de la conservation d'EL ASNAM (actuellement Chlef), nous donne une foule de détails d'information très précieux sur les manières concrètes avec lesquelles s'effectuait ce que nous avons appelé l'accaparement des meilleures terres des tribus. En outre, il attire l'attention sur le fait que «provoquer ou maintenir les mécanismes de dépossession des masses rurales, dans les pays où la terre est le plus souvent l'unique moyen de subsistance, c'est déclencher inévitablement de graves déséquilibres, voire de grands bouleversements sociopolitiques».⁷ C'est précisément ce que s'est appliquée à faire l'administration française en Algérie durant plusieurs dizaines d'années, y compris au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle car «pour consolider et pour étendre la colonisation privée, l'Etat doit se procurer[...] des terres en abondance, pour créer des centres de peuplement européen ...»⁸

KATEB fait un bilan de toutes les opérations d'accaparement de terres agricoles et écrit : «Au total, les différentes lois foncières ont concerné 702 tribus qui ont servi à constituer 1.189 douars;

4. Cité in L'Algérie, passé et présent, p.313

5. Cité in Kateb, Op.Cit.p.77

6. SARI, le démantèlement de la propriété foncière

7. SARI, le démantèlement de la propriété foncière

8. SARI, le démantèlement de la propriété foncière

dix sept millions d'hectares ont été délimités, cinq millions d'hectares «francisés» et par conséquent cessibles aux Européens (LAYNAUD, 1900). L'opération a rapporté à l'Etat un million d'hectares de terres agricoles, les plus fertiles naturellement, qui serviront dans la décennie suivante, avec les terres objets du séquestre, à la relance de la colonisation officielle».

1.2. LA CONFISCATION DE TERRES ET DE BIENS PAR MESURE DE REPRÉSAILLES

L'arrêté du 31 Mars 1845 et l'ordonnance du 31 Octobre sur les séquestres et la responsabilité collective permettent tout à la fois la confiscation des biens, y compris les propriétés foncières et l'imposition de contributions punitives de guerre aux tribus qui se soulevaient contre l'occupation.

Cette confiscation des terres était très avantageuse pour l'administration coloniale car elle présentait un double intérêt; d'abord elle permettait d'agrandir davantage les surfaces «francisées» grâce à une ruse supplémentaire et ensuite elle poussait les tribus vers davantage de pauvreté pour arriver à un seuil très bas qui puisse rendre impossible de trouver, à l'avenir, de nouvelles ressources pour financer de nouveaux soulèvements contre l'autorité.

Dans un texte intitulé «Travail sur l'Algérie» et daté de 1841, TOCQUEVILLE écrivait : «A Alger comme ailleurs, nous ne pouvons nous établir qu'en prenant à des tribus leur territoire [...]. La plus grande partie de la plaine de la Mitidja appartient à des tribus arabes qui, de gré ou de force sont aujourd'hui passées du côté d'ABDELKADER (souligné par nous).

Il faut que l'administration devenant la maîtresse de ce territoire, il ne soit point rendu, même a la paix [...].

Quant aux terrains soit dans la Mitidja, soit dans le Massif qui n'appartiennent aux tribus arabes mais aux Maures, il est utile que le gouvernement les acquière presque tous soit de gré, soit de force en les payant largement».⁹

9. Cité par KATEB p 81

TOCQUEVILLE, en parfait observateur du terrain, a constaté tout l'intérêt que représentait, pour la colonisation, la fertilité de la plaine de la Mitidja ainsi que sa proximité de la plus grande ville du pays.

À la confiscation des terres s'ajoutaient les rafles des troupeaux, le saccage des récoltes, la destruction d'arbres fruitiers, l'incendie de maisons et de douars entiers, l'imposition d'amendes et l'assassinat de civils.

1.3. LE POIDS TRÈS LOURD DES IMPÔTS

En plus des contributions de guerre, consécutives aux soulèvements des tribus, et que nous pouvons considérer comme étant des «impôts spéciaux» (sanctions punitives), le bénéficiaire étant toujours le Gouvernement Général d'Algérie, les Algériens étaient soumis, outre aux impôts directs et indirects dont les Européens étaient aussi redevables, à des impôts qui étaient dénommés alors «impôts arabes». Ces derniers étaient nombreux, comme le signale KADDACHE : «L'achour sur les récoltes, ancienne dîme religieuse; le zekket ou dîme sur le bétail, la lezma dans le pays kabyle et le hockor dans le Constantinois [...]. Ils constituaient pour les Musulmans un surcroît de charge, un tribut que devaient payer les vaincus au vainqueur»¹⁰ Le même auteur nous rapporte un exemple très édifiant sur les inégalités flagrantes : lorsque un fellah Algérien cultivait en métayage une terre appartenant à un Européen, c'était le premier (fellah) qui était assujéti au paiement de l'impôt «achour» et non pas le colon propriétaire de la dite terre.

Autre inégalité flagrante signalée : «la contribution sur la propriété bâtie frappait même les gourbis».¹¹

10. KADDACHE M. Histoire du nationalisme algérien, question nationale et politique algérienne 1919-1951, SNED Alger 1980, p.34

11. IBID p.35

1.4. LES CALAMITÉS NATURELLES : SÉCHERESSE, INVASIONS DE SAUTERELLES, EPIDÉMIE

Le climat algérien a toujours été connu pour ses fluctuations importantes. Une année de sécheresse pouvait réduire de moitié les récoltes. Pour se prémunir contre les fléaux naturels, les tribus avaient, depuis de nombreux siècles, trouvé des formes originales d'organisation en conservant les céréales dans des silos traditionnels et en renforçant la solidarité à l'intérieur d'une même tribu et même des tribus entre elles, ce qui permettait de passer le cap des années difficiles sans trop de mal. KATEB¹² nous rapporte des témoignages sur cette organisation en notant «A. BERNARD dans sa description du genre de vie indigène (l'Algérie, Op.cit.), décrit les moissons et le stockage des grains d'abord dans des sacs ensuite dans de profonds silos «seule forme d'épargne que connaissaient autrefois les indigènes»; ces silos étaient soit sous la protection des zaouïa, soit pour les semi-nomades, dans les guelaat «châteaux-magasins sous la garde des vieillards». URBAIN et WARNIER dans leur description de la province de Constantine (TEF, 1843-1844) signalent qu'il y avait de fortes réserves de grains dans les magasins d'état que «le Pacha vendait à bas prix, aux jours où la disette se faisait sentir».

Depuis que les grains étaient commercialisés, du fait de l'introduction en Algérie des pratiques du marché capitaliste, les silos traditionnels étaient abandonnés et les paysans dépourvus de réserves.

Les effets combinés d'invasions de sauterelles en 1866, de maladies contagieuses ayant atteint les troupeaux d'animaux domestiques et d'années de sécheresse entraînèrent de novembre 1867 à juin 1868 une famine épouvantable à laquelle le professeur SARI D. a consacré toute une étude sous le titre de «Désastre démographique».

De 1886 à 1890 la sécheresse a décimé les troupeaux et favorisé la venue des sauterelles.

12. KATEB K. P 67

Après deux années de répit et partir de 1892 jusqu'à la fin du siècle, les mauvaises années se suivirent (sécheresse, sauterelles, orages de grêle destructeurs). Les fellahs étaient contrains de vendre leurs terres pour se nourrir car ils ne profitaient pas des budgets qui servaient à l'équipement de la colonisation, les municipalités étant plus soucieuses de satisfaire leurs électeurs français.

L'élevage diminue du fait que les tribus aient perdu leurs terrains de parcours (confisqués) et du fait que les troupeaux se soient déplacés vers le Sud où ils sont à la merci de la moindre sécheresse.

Les perturbations climatiques continuent à se manifester au cours du nouveau siècle (le XX^{ème}) entraînant leur lot de détresse, ainsi : « la crise de 1920-1921 est des plus classiques et rappelle étonnamment celle de 1866-1870. A la bonne année 1917-1918 (7.100 milliers de quintaux de blé dur) succède une année médiocre 1918-1919 (4.700 milliers de quintaux), suivie d'une très mauvaise année 1919-1920 (3.200 milliers). Les fellahs sont évidemment ceux qui en souffrent le plus : leur production de blé dur passe de 4.700 milliers de quintaux en 1917-1918 à 3 millions en 1918-1919 et 1,9 millions en 1919-1920 ». ¹³¹

Les troupeaux aussi souffrent des mauvaises conditions climatiques, ils subissent dans la région du Cheliff « une mortalité de 60 à 80% de leur effectif. La crise provoque un afflux des montagnards vers la plaine[...] et cette concentration ajoutée à la sous alimentation engendre une épidémie de typhus qui affecte plus particulièrement les fellahs; ceux-ci n'hésitent pas à attaquer les propriétés européennes, ». ¹⁴² A ce climat d'insécurité, l'administration française, pour protéger ses ressortissants, répond immédiatement par l'envoi de troupes constituées de policiers et de soldats ceci d'une part, et d'autre part, pour parer au plus pressé, ouvre tout à la fois des chantiers de charité et des infirmeries provisoires pour tenter de sauver les malades. De plus, il est procédé à la distribution de semences en vue d'assurer la récolte suivante.

13. NOUSCHI A., La naissance du nationalisme algérien 1914-1954; Edit. de Minuit Paris, 1962p.36

14. ² IBIDp.37

La situation s'est effectivement améliorée quelque peu, mais dès l'année 1922-1923 le malheur réapparaît.

Les années se suivent avec, tantôt une amélioration sensible et tantôt un déficit inquiétant. «La sécheresse persistante de l'automne 1926 est aggravée, au cours de l'hiver, par des gelées rigoureuses et continues; non seulement les moutons et les bœufs souffrent, mais les brebis et surtout les agneaux, espoirs des années suivantes [...] De fait, le cheptel ovin, qui comptait 7.900.000 têtes en 1918-1919, n'en compte plus, en 1926-1927, que 3 300.000; de 1926 à 1927, il a diminué de 25%».¹⁵

La décennie qui suit immédiatement la grande dépression mondiale du capitalisme (1929-1939) est une période catastrophique pour l'agriculture algérienne.

«Les minimas sont atteints en 1930-1931 et en 1935-1936. La seule campagne bénéficiaire est celle de 1933-1934».¹⁶

NOUSCHI nous rapporte un article de la dépêche algérienne daté du 11 Février 1933, faisant suite à une enquête en milieu rural menée au sud du Cheliff, où il est écrit : «Nous avons longé des mechtas sans joie, vu des mendiants très nombreux. Les indigènes sont misérables [...]. L'âpreté des uns et l'aveuglement des autres ont suspendu sur l'Algérie la famine indigène, sur laquelle il serait superflu de dissenter».¹⁷

Rey-GOLDZEIGUER qualifie les calamités naturelles qui s'abattent sur le pays de «plaies classiques» de l'Algérie.¹⁸ Elle signale que la production de céréales diminue des deux tiers entre 1939 et 1945 : «des besoins normaux du pays en grains, base de la nourriture (couscous ou galettes) des algériens sont de 18 millions de quintaux; en 1943-1944, la production n'atteint que 8,7 millions, soit 40% des besoins; et en 1944-1945, la récolte ne dépasse pas 6 millions de quintaux».¹⁹

15. IBIDp.40

16. NOUSCHI A.p.46

17. IBIDp.49

18. REY-GOLDZEIGUER A. Aux origines de la guerre d'Algérie, 1940-1945, La découverte Paris 2002p.159

19. IBIDp.159

L'année 1945 est, elle aussi, une année de faible production agricole à cause de la sécheresse, les épis de céréales sont tellement faibles et clairsemés que les fellahs décident qu'ils ne valent pas la peine de les récolter et les livrent aux bestiaux. Les régions de Kabylie sont atteintes par la sécheresse, la production d'olives n'atteint que 65.500 quintaux alors qu'elle était de 2.043.000 quintaux lors de la récolte de 1940.

«Les troupeaux sont également victimes de ces mauvaises conditions, spécialement les moutons et les chèvres des fellahs, les ovins passent de 6.406.000 têtes en 1939 à 2.808.000 en 1946 (-57%); les caprins de 3.252.000 en 1939 à 2.053.000 en 1946 (-37%)».²⁰

1.5 L'ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

Quels que soient la région géographique, le pays ou le continent que l'on considère il est bien évident que, ce que l'on a l'habitude d'appeler «le facteur démographique», n'intervient, en tant qu'élément explicatif, qu'il soit principal ou secondaire, de l'accroissement de la précarité de groupes sociaux ou de populations entières, de l'aggravation de leur niveau économique jusqu'à la misère et la mort, que dans la mesure où les ressources disponibles, alimentaires avant tout, viennent à manquer pour une raison quelconque, qu'elle soit naturelle (sécheresse, épidémies, inondations, etc...) ou le résultat de l'action de l'homme (guerre, déplacement forcé de populations, etc...).

Avant l'occupation coloniale de l'Algérie il existait un certain équilibre, une harmonie naturelle entre le volume de la population et le niveau des ressources alimentaires disponibles. L'aisance économique de nombreuses tribus autorisait même, lors d'années de récoltes normales, de dégager des excédents destinés à l'exportation.

20. NOUSCHI A.p.110

Il ne faut pas oublier que le soit disant «coup d'éventail» qui a servi de prétexte, pour la France pour mener une expédition militaire contre l'Algérie, avait pour raison des créances non payées par la France suite à des livraisons de blé expédiées au nom du Dey d'Alger.

La terre représentait pour toutes les populations rurales le moyen de vie quasi exclusif et ce, non seulement par la production agricole proprement dite : céréales, légumes et fruits mais aussi par la production animale : lait et viandes; les animaux se nourrissant eux mêmes de cette même terre.

Aussi, devient-il facile de comprendre que, dès qu'il fut porté atteinte à cette terre nourricière de la part de la colonisation par l'accaparement des propriétés foncières, le déséquilibre est apparu et avec lui le début des malheurs.

Plusieurs auteurs ont relevé ce déséquilibre population-ressources. Ainsi KATEB écrit : «Comme tout processus de déstructuration d'une organisation économique et sociale non accompagné de dispositifs à même d'amortir le choc des mesures prises, le démantèlement du système tribal a provoqué un processus d'appauvrissement de la population indigène qui a probablement duré jusqu'à la veille de la Première Guerre Mondiale».²¹

De son côté NOUSCHI nous informe que «la densité de la population rurale musulmane rapportée à la superficie de sol arable du Tell algérien est en 1936 de 74,67 au km² : elle indique une évidente surcharge du sol. Dans certains arrondissements kabyles (Tizi-Ouzou), la densité dépasse 150 au km². Ce sont ceux qui fourniront les contingents les plus importants à l'émigration».²²

KATEB nous rapporte que «Selon L. CHEVALIER, 150.000 familles possédaient des superficies suffisantes pour assurer leur subsistance, plusieurs centaines de milliers de famille n'en possédaient pas suffisamment, et un demi million de foyers environ n'avaient pas de terre du tout, leurs membres étant contraints de gagner leur vie comme khammès, métayers, ou salariés agricoles (Chevalier, 1947) - [Le même] «L.Chevalier (1947) était arrivé

21. KATEB K.p.79

22. NOUSCHI A.p.33

à la [...] conclusion[...] que le territoire algérien n'était plus en mesure d'assurer la nourriture d'une population en pleine expansion, et qu'il ne s'agissait plus d'un phénomène périodique lié aux conjonctures climatiques mais bien d'un phénomène structurel : «l'exploitation des ressources de l'Algérie semble déjà ne pas avoir été conçue en fonction de son développement humain».²³

Les démographes TABUTIN et VALLIN ont élaboré un recueil bibliographique où l'on trouve «pas moins de 34 publications dont le contenu était centré sur les déséquilibres population-ressources[...] éditées au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale».²⁴

Après avoir examiné la diminution dramatique des surfaces de terres agricoles dont disposaient les tribus pour leur survie, voyons à présent l'autre revers du même problème de subsistance qui se pose, à savoir l'augmentation du nombre de bouches à nourrir.

Plusieurs chercheurs, aussi bien démographes qu'historiens, sociologues et économistes, se sont penchés sur la question de la quantification de la population algérienne durant la colonisation. Il est tout à fait attendu qu'il puisse exister des différences entre les chiffres avancés par l'un et par l'autre, tout dépend à la fois de la nature des documents d'archives consultés et des critères retenus pour établir les estimations. «Les travaux de J.N. BIRABEN indiquent que les taux de natalité ont connu une hausse par palier depuis 1891 : 36 pour 1.000 pour la période allant jusqu'en 1925, 42 ou 43 pour 1.000 pour la période de 1926 à 1949 pour atteindre 48 pour 1.000 au delà de 1950».²⁵ Les recensements de la population qui ont eu lieu après la première Guerre Mondiale étaient loin d'avoir la précision des recensements d'aujourd'hui, mais malgré quelques imperfections, «ils montrent un fait indéniable, l'augmentation considérable de la population indigène algérienne.

23. KATEB K. pp.217, 218

24. IBID p 245

25. KATEB K. Op cit. P 287

Elle passe de 5 millions d'habitants au recensement de 1921 à 6,2 à celui de 1936 pour atteindre 8,4 en 1954».²⁶

Des chiffres semblables avaient déjà été donnés en 1962 par NOUSHI qui écrivait alors «... la population musulmane augmente... rapidement : elle passe de 4.923.186 en 1921 à 6.201.144 en 1936 (taux moyen d'augmentation annuelle : 15,3 pour mille)».²⁷

C'est la poussée démographique, note le même auteur, qui alimente l'émigration des Algériens vers la France.

Entre les recensements de 1936 et celui de 1948, le nombre des «musulmans» augmente de 1.439.000 dont 1.032.000 pour le monde rural. La pression démographique devenant très forte - toujours par rapport aux ressources disponibles - les paysans abandonnent la campagne pour s'établir à Alger, Oran ou en France. Entre 1948 et 1954, ajoute le même auteur, «les villes ne cessent de drainer la population rurale : elles passent ... de 1.838.000 habitants à 2.158.000, soit une augmentation de 320.000 personnes, dont 269.000 musulmans. L'accroissement le plus remarquable touche les agglomérations d'Alger et d'Oran où l'augmentation du nombre des musulmans atteint 107.000 par rapport à 1948. Par rapport à 1936, la population totale d'Alger a augmenté de 148%, celle d'Oran de 167%».²⁸

Si, dans notre exposé des raisons principales qui ont contribué à l'appauvrissement, jusqu'au dénuement et la mort des populations, nous avons insisté sur le monde rural, c'est pour la bonne raison qu'il regroupait le plus grand nombre d'habitants. Mais le milieu urbain a connu, lui aussi, de profonds déséquilibres; ainsi, note KATEB :

«Dans les villes, la société indigène algérienne avait mis en place un ensemble de dispositifs qui servaient à préserver le tissu social des inégalités qui auraient pu menacer sa cohésion.

26. *IBID* p.242

27. NOUSHI A. *Op.Cit* p.31

28. NOUSHI A. *Op.Cit* p.101

Le plus important était constitué par les «biens habous» (biens religieux) qui finançaient l'enseignement et la charité. Il y avait également, les biens appelés 'de la Mecque et Médine', dont les revenus étaient utilisés pour les pèlerinages à la Mecque et qui servaient aussi à la charité. Tous ces dispositifs de la société traditionnelle algérienne ont été détruits par la colonisation et la confiscation des biens». ²⁹

Un constat semblable avait été fait dès 1847 par TOCQUEVILLE dans un rapport qu'il avait rédigé sur l'Algérie, rapport où il était clairement écrit : «Partout nous avons mis la main sur ces revenus [ceux des fondations pieuses ayant pour objet de pourvoir aux besoins de la charité ou de l'instruction publique] en les détournant en partie de leurs anciens usages. Nous avons réduit les établissements charitables, laissé tomber les écoles, dispersé les séminaires [...]. C'est dire que nous avons rendu la société musulmane beaucoup plus misérable, plus désordonnée, plus ignorante et plus barbare qu'elle n'était avant de nous connaître». ³⁰

Nous avons clairement expliqué comment les habitants changeaient de statut social du fait des nouvelles législations régissant la propriété foncière et introduites intentionnellement par l'administration française pour étendre et renforcer la colonisation par l'accaparement systématique et continu des meilleures terres agricoles. Le passage du statut de propriétaires dans l'indivision, puis de propriétaires individuels - après le morcellement des terres tribales - et enfin de prolétaires ou sous prolétaires, après avoir été ruiné par l'endettement consécutif aux années de crise économique (calamités naturelles entre autres).

29. KATEB K. Op.Cit.p.80

30. Cité in KATEB K. Op.Cit.p.81

Tout ce cheminement suppose un bouleversement radical sur le plan économique, un passage, souvent brutal, d'un mode de production traditionnel tel qu'il était connu dans de nombreux autres pays autour du bassin méditerranéen, du Maroc jusqu'en Turquie, en passant par le Moyen-Orient à un mode de production nouveau et inconnu jusqu'alors par les populations : Le capitalisme.

Le capitalisme français ruine un grand nombre de fellahs, chaque fois que le prix des matières qu'ils produisent s'effondre. KADDACHE note, à ce sujet «La guerre de 1914-1918 avait mis en évidence les points faibles de l'économie algérienne, et en premier lieu, sa dépendance étroite à l'égard du capitalisme industriel français. En Algérie même, la spéculation, la hausse des prix et la faiblesse des salaires, avaient surtout pesé sur les couches les plus pauvres, en particulier les couches musulmanes dont elles avaient aggravé la sous-prolétarianisation...».³¹

Nous avons précédemment signalé un phénomène en rapport avec la monétarisation des échanges commerciaux, et qui a entraîné des conséquences dramatiques sur la survie dans le milieu rural, il s'agit du vidage des silos à grains traditionnels pour en vendre le contenu.

31. KADDACHE M. Op.Cit.p.22

2. CHAPITRE II : LES CIRCONSTANCES DE LIEU ET DE TEMPS DE LA CRÉATION DU PREMIER PARTI POLITIQUE ALGÉRIEN REVENDIQUANT L'INDÉPENDANCE

La première organisation politique nationaliste revendiquant, comme but suprême, l'indépendance de l'Algérie est l'Etoile Nord-Africaine (ENA), fondée à Paris en 1926. A partir de ce constat, trois questions fondamentales viennent immédiatement et logiquement à l'esprit :

1. Pourquoi en France et pas l'Algérie ?
2. Pourquoi en 1926, pas avant ni après ?
3. Pourquoi la revendication de l'indépendance précisément et non plus assimilation ou intégration ?

Avant d'examiner en détail la genèse puis le développement de l'activité politique contestataire du mouvement nationaliste algérien, il est donc nécessaire de présenter une description de l'environnement social d'abord, qui a vu sa naissance, expliquer les raisons qui ont fait que ce soit en France que l'ENA a été créée. Ensuite parler des circonstances historiques qui ont favorisé le déclenchement du processus et enfin pourquoi une revendication d'un type nouveau.

2.1. LA FRANCE METROPOLITAINE, TERRAIN FAVORABLE À L'ACTION POLITIQUE REVENDICATIVE

Tout système colonial, de par sa nature même, est à la fois violent et répressif, s'agissant de la domination d'un peuple par une classe d'étrangers ayant accaparé par la force la propriété foncière des autochtones. Le maintien de la domination se fait également par la force pour la perpétuation du statu quo et la jouissance des privilèges qui en découlent.

Il est connu de tous les historiens, à présent, que l'administration coloniale, qu'elle ait été militaire à certaines périodes, ou civiles à d'autres, a constamment veillé à empêcher la création de partis politiques nationalistes de la part des Algériens, voire même l'idée ou l'intention de le faire. Il en allait de sa survie en tant que système d'exploitation d'une majorité par une minorité. Etant donné que tout parti nationaliste, comme son appellation l'indique vise à recouvrer la souveraineté nationale, cet objectif, dialectiquement, ne peut se réaliser que par la négation du système colonial, c'est-à-dire, la perte par les colons de toutes leurs propriétés, leurs avantages et privilèges.

Malgré tous les efforts faits par l'administration coloniale pour les en empêcher, nous savons que des partis nationalistes algériens ont été légalement créés, donc reconnus par les pouvoirs publics français. Mais il ne faut pas oublier de signaler que leur reconnaissance a été obtenue surtout grâce à l'influence directe du pouvoir central de Paris. Loin d'être un cadeau pour les Algériens, il s'agissait seulement d'appliquer à la lettre les lois françaises qui étaient normalement appliquées sur le territoire de la France métropolitaine et qui trouvaient beaucoup de mal à l'être sur le territoire de la colonie algérienne, à cause de la résistance des colons et de leurs députés à l'Assemblée Nationale française, qui voyaient leurs intérêts directement menacés par l'octroi de certains droits aux autochtones. Mais la loi réussissait quelquefois à avoir le dessus et être appliquée.

La reconnaissance légale de la création d'un parti politique nationaliste algérien est une chose mais le laisser activer librement est toute autre chose. Et c'est précisément en leur créant mille entraves allant jusqu'à la dissolution pure et simple, par un décret de loi, que l'administration coloniale verrouillait l'efficacité de ces partis.

Ce que nous pouvons qualifier de facteur véritablement décisif dans la prise de conscience politique d'une élite parmi les travailleurs algériens en France, élite qui constituera

l'épine dorsale de l'Etoile Nord Africaine et qui fournira, sans interruption, des centaines de cadres de haute valeur pour le mouvement national algérien, ce facteur décisif est l'apprentissage de la lutte revendicative, qu'elle soit syndicale ou politique, auprès des travailleurs français dont les organisations jouissent d'une solide tradition d'action et sont connues comme étant parmi les plus combatives du vieux continent.

REY-GOLDZEIGUER écrit à ce sujet : «En contact en France avec le monde du travail et ses organisations, les prolétaires algériens s'intègrent peu à peu à la vie politique et sociale et se forment dans les luttes quotidiennes. Les idées découvertes dans les usines françaises se répandent : idées des solidarités ouvrières avec la participation des ouvriers algériens au travail syndical des entreprises en France, idées de démocratie, d'internationalisme prolétarien pour ceux qui côtoient les communistes et les socialistes. Détaché de son pays, mais enrôlé dans la production industrielle dans ses formes les plus dures, l'Algérien prend conscience de son exploitation de prolétaire et comprend mieux, voire découvre sa condition d'exploité colonisé en Algérie. C'est en France que naît la prise de conscience des colonisés de la double exploitation de la colonisation et du capitalisme. Les paupérisés deviennent des prolétaires et à leur tour apportent un mode de vie, mais surtout de nouveaux concepts et de nouvelles méthodes de lutte».³²

NOUSCHI arrivait à la même constatation lorsqu'il écrivait que «la fréquentation des milieux ouvriers métropolitains ouvre à ces Algériens des aperçus nouveaux sur le syndicalisme et l'importance de l'action en masse».³³

Pourquoi cette prise de conscience n'est-elle pas apparue sur le sol algérien ?

La réponse à cette question comporte deux raisons principales :

32. REY-GOLDZEIGUER pp 63-64

33. NOUSCHI pp 24-25

1. Du fait qu'il n'existait pas, en Algérie, d'effort d'industrialisation, le prolétariat moderne, celui des usines, était fort limité en nombre et regroupait essentiellement des ouvriers d'origine européenne.
2. La loi n'autorisait pas les ouvriers algériens à mener des activités syndicales. Les lois d'exception continuaient à sévir et interdisaient aux Musulmans de s'organiser.

Parlant du fellah qui a émigré, NOUSCHI ajoute : «Ce contact avec la ville et la France lui donne une première éducation politique et syndicale. Ce n'est pas un hasard si c'est là que se recruteront les nationalistes algériens les plus conscients : ils y sont plus sensibles aux problèmes politiques, économiques et sociaux; l'influence conjuguée des idéologies communiste, socialiste et islamique agit dans le même sens revendicateur».

La situation historique internationale de l'époque est un autre facteur favorable.

2.2. DES CIRCONSTANCES HISTORIQUES INTERNATIONALES PARTICULIERES

Dès les lendemains de la Première Guerre Mondiale et après la victoire de la révolution russe qui a vu la création du premier Etat socialiste dans le monde, il a commencé à régner, à travers toute la planète, parmi les forces progressistes de gauche, syndicats et partis politiques, une ferveur politique intense et un enthousiasme sans précédent pour la liberté de tous les opprimés du monde, que ce soit les prolétariats nationaux victimes de l'exploitation capitaliste ou les peuples colonisés qui souffrent d'un aspect particulier de la même exploitation capitaliste.

En Europe même et particulièrement en Angleterre, en Allemagne et en France, pays industriels avancés où le prolétariat est à la fois nombreux et doué de capacités d'organisation remarquables, l'heure était à l'offensive sur tous les plans et sur tous les fronts, poussés par la croyance que la victoire prolétarienne de la nouvelle URSS allait s'étaler comme une tache

d'huile et gagner, de proche en proche, tous les pays du monde, en commençant précisément par ceux où les organisations ouvrières étaient les plus fortes : les pays européens.

Les travailleurs algériens immigrés en France baignaient eux aussi, bien évidemment, dans cette atmosphère historique nouvelle pleine de promesses pour un avenir meilleur. Le moins que l'on puisse dire est qu'ils partageaient, avec leurs camarades français, un profond sentiment de confiance en des lendemains qui verraient bientôt la fin de leur situation de colonisés car, il faut bien préciser que pour tout travailleur algérien, la Liberté, la vraie signifie nécessairement et obligatoirement la fin du régime colonial dans leur pays.

C'est à la faveur de ce courant politique international ascendant et favorable que de nombreux algériens ont décidé de franchir un pas à la fois important et historique : l'adhésion pleine et entière dans des organisations ouvrières, en tant que militants actifs décidés à apporter leur contribution au changement du cours de l'histoire, devenir acteurs de cette histoire au lieu de continuer à la subir.

Il nous faut signaler d'autres événements historiques internationaux qui ont exercé une influence certaine sur la genèse et le développement de l'activité politique contestataire du mouvement nationaliste algérien. Si ces événements revêtent une importance toute particulière aux yeux de tous les Algériens, c'est parce que ces derniers, de par leur appartenance à la même aire civilisationnelle que les autres peuples de «Dar El Islam» - la religion constituant un lien spécialement puissant - sont à la fois très sensibles et très attentifs à tout ce qui touche de près ou de loin leurs frères en Islam.

C'est ainsi que «Dés avant la guerre [Première Guerre Mondiale] la révolution jeune-turque et les mouvements d'émancipation qui avaient secoué le Moyen-Orient avaient été suivis avec attention dans tout le Maghreb. La sympathie pour les Jeunes Turcs était évidente».³⁴

34. NOUSCHI A. Op.Cit.p.26

L'atmosphère internationale qui régnait alors a été résumée par KATEB qui écrit à propos de l'activité politique des Algériens : Elle «va être favorisée, au lendemain de la première Guerre Mondiale, par un contexte politique international de plus en plus favorable aux peuples colonisés. La déclaration du président américain WILSON sur le «droit des peuples», la Révolution d'Octobre et l'engagement de l'internationalisme communiste contre le système colonial, les répercussions dans le monde musulman de la politique moderniste de Mustapha KEMAL en Turquie et la présence de plusieurs dizaines de milliers de travailleurs algériens en France, ont donné une impulsion à l'action politique en faveur des libertés politiques et syndicales».³⁵

A cela il faut ajouter une autre influence d'importance qui a été omise, celle des idées émancipatrices et progressistes du mouvement de la Nahda musulmane, idées développées et vulgarisées à travers tout le monde arabo-musulman par les penseurs Djamel Eddine El Afghani (1838-1888) et Cheikh Mohamed Abdou (1849-1905).

Notons également le rôle joué dans l'éveil de la prise de conscience par Chekib ARSLAN (1869-1945) personnalité politique et homme de lettre qui était, depuis 1921, chef de la délégation syro-libanaise à Genève (Suisse). Il a eu une profonde influence sur les chefs nationalistes maghrébins d'une manière générale et algériens en particulier.

2.3. POURQUOI LA REVENDICATION DE L'INDEPENDANCE ?

Il est connu qu'au cours du XIX^{ème} Siècle et depuis le début de l'occupation française de l'Algérie de nombreux soulèvements armés de la population ont eu lieu, notamment la longue guerre de résistance menée sous la direction de l'Emir Abdelkader.

L'une des plus grandes insurrections a été dirigé par El Mokrani en 1871. Sur le plan des conséquences, elle a entraîné le grave séquestre de terres au profit de la colonisation ainsi que l'imposition d'une énorme contribution de guerre.

35. * KATEB K. Op.Cit.p.302

La colonisation va atteindre un des buts qu'elle s'était fixée depuis de nombreuses années, sur conseil de ses fervents défenseurs, notamment parmi les officiers supérieurs de l'armée : réussir à affamer, à appauvrir les populations algériennes à un niveau tellement bas qu'elles ne puissent plus trouver les ressources nécessaires à l'organisation d'autres soulèvements.

C'est pourquoi dès le début du XX^{ème} Siècle, une autre forme de lutte est apparue, non plus avec des armes de guerre mais par des moyens politiques. Elle était le fait d'une minorité d'Algériens qui avaient bénéficié d'un statut privilégié leur octroyant le droit de s'exprimer publiquement sur les questions politiques.

Sur le plan juridique la condition de l'Algérien musulman était régie par le Sénatus-consulte du 14 Juillet 1865 qui considérait les Musulmans comme des «sujets français», des citoyens diminués.

«Au lendemain de la Première Guerre Mondiale le régime de l'indigénat résultait de soixante dix ans de tâtonnements et d'essais. En effet, (il) avait commencé avec la circulaire de Bugeaud donnant à ses officiers le droit de punir sévèrement et rapidement les Musulmans».³⁶ Le système s'était maintenu jusqu'en 1919. La loi du 4 février 1929 étend le droit de vote à certaines catégories limitées de Musulmans mais l'institution de deux collèges distincts basée sur l'inégalité de la représentation excluait le danger de voir les électeurs français submergés par les Musulmans.

Le tollé général soulevé par cette loi parmi les colons prouve parfaitement que des derniers étaient très vigilants et très sensibles au moindre droit qui viserait l'émancipation des «indigènes» et menacerait, par là même, leurs privilèges. Le gouvernement français et l'immense majorité des députés de l'Assemblée Nationale française ont toujours été davantage attentifs aux vœux des colons et leurs représentants qu'à ceux des Musulmans.

36. KADDACHE M. Op.Cit.p.30

C'est pourquoi, il était logique de penser que la situation des Algériens musulmans était politiquement bloquée et qu'il n'y avait que très peu de chance, ou pas du tout, qu'elle puisse évoluer en leur faveur.

La loi du 4 février 1919 énumérait les conditions d'obtention de la qualité de citoyens français.

- Etre âgé de 25 ans,
- N'avoir encouru aucune condamnation,
- Avoir servi dans l'armée,
- Avoir eu un fils ayant pris part à une campagne de guerre,
- Justifier savoir lire et écrire le français,
- Etre propriétaire d'une exploitation agricole (terre ou ferme) ou propriétaire ou locataire d'un immeuble urbain,
- Etre titulaire ou retraité de la fonction publique,
- Avoir été élu,
- Etre titulaire d'une décoration française ou d'une distinction honorifique.

La liste des conditions ci-dessus présentée est incomplète³⁷, nous avons retenu celles qui, d'une manière tout à fait claire, exclut des millions d'Algériens musulmans du bénéfice de la citoyenneté française, encore fallait-il que cette majorité ait réellement le souhait d'en bénéficier, ce qui ne semble pas être le cas.

KADDACHE nous informe que «l'indigène devenu citoyen [...] bénéficiait de toutes les prérogatives du citoyen français. Il échappait au code de l'indigénat, devenait électeur et éligible dans les mêmes conditions que les citoyens d'origine européenne et avait accès à tous les emplois civils et militaires. Les musulmans qui ne voulaient ou ne pouvaient pas bénéficier de cette loi étaient électeurs au titre indigène (souligné par nous) et acquéraient un statut intermédiaire entre celui de sujet et celui de citoyen.

37. KADDACHE M. Op.Cit.p.43

Le nombre des électeurs augmenta, il passa à 421.000 dans le collège électoral municipal, alors qu'il était de 57.044 en 1914 [...]. Ces demi-citoyens échappaient au code de l'indigénat [...]. Ils pouvaient être représentés aux différents conseils et assemblées élues en Algérie».³⁸

Il nous paraît particulièrement intéressant de relever, dans le cadre des revendications politiques dans leur forme moderne, l'action menée par KHALED.

KHALED, petit fils de l'Emir Abdelkader obtient le grade de sous-lieutenant à l'école militaire française de Saint Cyr en 1897, puis fut promu en 1908 au grade de Capitaine. Il a toujours refusé la naturalisation. Il n'est pas le premier à avoir exprimé des revendications, mais on peut considérer qu'il est le premier à avoir fait un programme global défendu auprès des autorités françaises à Alger et à Paris.

KHALED revendiquait la suppression des lois et mesures d'exception touchant uniquement les Algériens musulmans, les mêmes charges et mêmes droits que les Français en ce qui concerne le service militaire, l'application aux indigènes des lois sociales et ouvrières.

Bien que la liste des revendications contenues dans le programme de KHALED, en 1924³⁹ est loin d'être révolutionnaire - on pourrait la qualifier de raisonnable puisqu'elle ne menace pas véritablement l'ordre établi - elle n'obtint pas d'écho favorable auprès du gouvernement français.

Quant à l'action, «de l'intérieur du système», des élus musulmans aux différentes assemblées, elle a toujours été timide. Ce sont la notoriété, la richesse, les diplômes et la condition sociale qui avaient permis à certains Algériens considérés officiellement comme des élites, de devenir des «Elus Musulmans», mais leurs revendications étaient modérées et «leur critiques à l'encontre de l'administration était loin d'être violentes».⁴⁰

38. KADDACHE M. Op.cit. pp 43, 44, 45

39. IBID p 109

40. IBID p 84

Si, d'un côté, les critiques formulées par les Elus Musulmans n'ont que rarement pris un caractère offensif et si, d'un autre côté, les revendications contenues dans le programme politique de KHALED n'ont pas retenu l'attention du Gouvernement Français, alors on ne peut que se rendre à l'évidence et conclure que la réclamation de réformes allant dans le sens de l'amélioration des conditions sociales, économiques et culturelles des Algériens musulmans ne pouvaient aboutir par la voie politique et légale.

Que restait-il à faire ?

Radicaliser les positions politiques en demandant l'impossible.

Le mérite des dirigeants de l'Etoile Nord-Africaine, en parlant pour la première fois d'exigence de l'indépendance est que, devant une impasse politique flagrante et sans espoir, ils ont ouvert une nouvelle voie qui, même si elle semblait utopique en 1926, devant la puissance de la colonisation qui s'apprêtait à fêter son centenaire, voire parsemée de difficultés de toutes sortes, a fini par porter ses fruits.

3. CHAPITRE III : L'ENGAGEMENT DES ÉMIGRÉS DANS L'ACTION POLITIQUE ET LA CRÉATION DE L'ÉTOILE NORD AFRICAINE

Selon certains témoignages, les Algériens apprenaient vite et faisaient des progrès remarquables en matière d'éducation politique. Dans un rapport administratif cité par l'historien Mahfoud KADDACHE, il était reconnu «le rôle politique de plus en plus important des émigrants à leur retour en Algérie, particulièrement de ceux qui s'installaient en ville et constituaient un facteur actif de l'agitation syndicale et des partis extrémistes».⁴¹

Dans le courant de l'années 20, il avait été constaté que le recrutement d'Algériens aux partis politiques ouvriers restait limité alors que le syndicat CGTU réussissait à en grouper beaucoup autour de revendications économiques et principalement celles relatives aux salaires. La prise de conscience des dirigeants politiques de gauche de cet état de fait favorisa pour les Algériens, l'accession à des postes de responsabilité dans leurs organisations syndicales et politiques.

C'est ainsi que la participation de plus en plus grande des Algériens aux luttes politiques et syndicales augmentait leur niveau de conscience, faisant fi du «Code de l'Indigénat» qui, en principe, interdisait les réunions de plus de 25 personnes sans autorisation préalable. Il interdisait également la création de syndicats, de partis politiques et d'être responsable de ces organisations.

C'est en 1932, grâce notamment à la contribution de la CGTU, que fut arraché le droit à l'adhésion syndicale pour les travailleurs algériens puis, en 1934, le droit d'être membres de bureaux syndicaux, ce qui permit à certains d'entre eux l'accession à des postes de responsabilité syndicale.

41. KADDACHE M. Histoire du nationalisme algérien, question nationale et politique algérienne 1914-1951 Alger 1980p.463

L'agitation sociale, organisée d'abord par les travailleurs français, notamment pour des revendications économiques, donnait l'exemple aux Algériens qui en tirèrent la conclusion que seule la protestation organisée pouvait aboutir à quelques chances de succès. Dans de nombreuses actions de masse communes, les objectifs immédiats des travailleurs français et des travailleurs algériens étaient les mêmes, ces derniers souhaitaient, en plus, la disparition totale de la domination coloniale, ce qui ne pouvait qu'être un objectif à long terme.

Dans le but d'organiser les travailleurs immigrés en France et originaires des colonies, en 1922 fut fondée l'Union Inter coloniale qui travaille en collaboration avec la Confédération Générale du Travail Unitaire (CGTU). Un objectif immédiat avait été fixé et qui consistait en l'organisation de l'émigration maghrébine. Le fait que les travailleurs algériens constituent «la nationalité» la plus nombreuse s'explique tout à fait clairement par la nature du système colonial qui régnait en Algérie : la dépossession massive des fellahs les a transformés en prolétaires allant chercher jusqu'en France métropolitaine une occasion de louer leur force de travail. C'est d'ailleurs là que se situe la raison principale qui explique l'ampleur de l'émigration algérienne vers la France.

Le Maroc et la Tunisie étant régis par le système particulier du protectorat, ces deux pays n'ont pas connus les bouleversements de la même ampleur que ceux qu'ont vécu l'Algérie et les Algériens dès la première moitié du XIX^{ème} Siècle.

Dès 1923, soit une année à peine après la création de l'Union Inter coloniale, il n'est pas surprenant que se soit des Algériens qui prennent en charge cette organisation.

Le 7 décembre 1924, 150 délégués se réunissent dans un premier congrès des ouvriers nord-africains. Parmi les revendications économiques, on retrouve le respect d'un salaire égal pour un travail égal, c'est-à-dire la suppression des discriminations dues à l'origine ethnique des travailleurs, l'accession de immigrés à la qualification dans le travail, ce qui suppose pour eux, le bénéfice de

formations professionnelles et le bénéfice des autres lois ouvrières ainsi que la liberté d'émigration vers la France ou d'autres pays, émigration qui a été très souvent particulièrement contrôlée et sévèrement restreinte par l'administration coloniale d'Algérie qui répondait aux volontés des colons craignant qu'un départ massif de candidats à l'émigration en France entraîne automatiquement une rareté de la main d'œuvre disponible et par conséquent sa cherté, selon la loi, désormais connue des Algériens, de l'offre et de la demande en économie capitaliste.

Durant l'année 1925 le CGTU organisa de nouvelles manifestations en faveur des travailleurs immigrés, c'est pourquoi ces derniers voyaient dans cette centrale un allié dans leurs luttes.

C'est dans ce climat qu'est née, à Paris, l'«Etoile Nord-Africaine». Des divergences existent sur la date exacte de sa création. Après la confrontation de plusieurs sources d'information KADDACHE la situe au printemps 1926.

COLLOT et HENRY avancent les précisions suivantes : «Au terme de réunions préparatoires, tenues notamment le 2 mars 1926, à laquelle participent des députés du Parti Communiste, Hadj Abdelkader SAÏDOUN, membre de la section coloniale du Parti (et) CHABILA, secrétaire de la commission de la main d'œuvre coloniale de la CGTU, et en mai 1926, deux réunions élargies des 20 juin et 2 juillet définissent la dénomination, les cotisations de la nouvelle association et désignent le comité directeur : Hadj Ali ABDELKADER est élu président, Messali Hadj secrétaire général».⁴²

La création de ce parti politique répondait aux souhaits de nombreux immigrés algériens qui tenaient à avoir une organisation propre à eux car, si sur le plan économique les actions revendicatives des syndicats français réussissaient à déboucher sur des résultats satisfaisants permettant d'améliorer leurs conditions de vie et de travail, par contre dans le domaine strictement politique les Algériens immigrés en France se sentaient bien souvent frustrés

42. COLLOT C. et HENRY J.R. *Le Mouvement National Algérien. Texte 1912-1954*. L'harmattan, Paris 1978 p.38

du fait que la revendication principale qui occupe leur esprit, la fin de l'occupation française de l'Algérie, était passée sous silence.

Il est clairement défini, dans la législation française, les rôles et attributs des syndicats d'une part, et des partis politiques d'autre part. La raison d'être des premiers est précisément la lutte pour arracher au patronat de meilleures conditions de travail d'une manière générale y compris et surtout ce qui constitue la revendication principale de tous les travailleurs à travers le monde : l'augmentation des salaires.

Les questions politiques, au sens strict, sont du ressort des partis politiques qui, lorsqu'ils se trouvent dans le camp de l'opposition, revendiquent le pouvoir politique sur la base du jeu démocratique des élections. Il était sans aucun doute très difficile d'imaginer que les états majors des partis politiques de gauche français puissent prendre en charge, à partir de leur siège parisien, la revendication première des travailleurs algériens, à savoir l'indépendance de leur pays, non pas tellement parce que leur idéal de liberté ne s'applique pas aux peuples colonisés, ce qui aurait été une aberration et une contradiction flagrante mais bien plus parce que l'idée dominante en cette matière est que la priorité devait être accordée à la victoire définitive des travailleurs français quand à leur prise de pouvoir politique en France et, automatiquement, devait suivre immédiatement, l'octroi de l'indépendance à tous les peuples colonisés, ce qui constituait, faut-il le rappeler, un des idéaux de l'internationalisme prolétarien.

Toutes ces raisons expliquent que les états majors parisiens des partis des travailleurs préféraient laisser le soin à leurs délégations installées en Algérie, de «s'occuper» de la revendication de l'émancipation totale des travailleurs et du peuple algériens, mais les résultats dans ce domaine étaient insignifiants car les partis politiques qui activaient en Algérie n'avaient, pour adhérents, que des Européens, Pieds-Noirs essentiellement, qui ne pouvaient concevoir d'inscrire parmi les revendications de leurs partis, l'indépendance de l'Algérie, puisqu'elle signifierait la fin de leur statut privilégié relativement aux travailleurs autochtones,

l'égalité des droits, en matière de droits sociaux et économiques, n'ayant jamais existé entre les membres des deux communautés.

La création de l'Etoile Nord-Africaine n'a pas été le fruit d'un hasard. Nous partageons entièrement, à ce sujet, la conception des historiens qui considèrent que les faits et événements qui se déroulent dans l'Histoire de toute communauté humaine, loin d'être les fruits d'un pur hasard, sont les résultats et la manifestation d'un déterminisme dont il s'agit, précisément pour l'Historien, d'en chercher les causes explicatives quelquefois apparentes, mais beaucoup plus souvent cachées. La raison principale est que, par définition, l'Histoire est le résultat de l'action réfléchie et intentionnelle, rarement d'un individu seul mais souvent de groupes voulant donner aux événements un sens, un cours conformes à leurs intérêts propres.

L'Etoile Nord-Africaine a été créée après constat fait par les travailleurs algériens que leur principale revendication de liberté totale (indépendance) n'avait pas été prise en charge par aucun des partis politiques existants. Plus que cela, ils se sont rendus compte que, même à l'avenir, cette prise en charge n'avait aucune chance de se réaliser du fait des contradictions réelles existant dans l'esprit des adhérents français entre leur vécu d'une part et les idéaux de liberté prônés par leurs partis au bénéfice de tous les travailleurs sans exclusive, quelles que soient leur race et leur religion, d'autre part.

BELLOULA souligne que «le premier mouvement nationaliste algérien ayant des bases populaires et une avant-garde révolutionnaire, puisqu'il réclame, dès sa constitution, l'indépendance de l'Algérie, naquit en France, au sein de l'émigration».⁴³

Nous avons précédemment expliqué pourquoi le territoire métropolitain se trouvait être l'espace privilégié pour la création d'un parti politique aussi clair dans son intention de lutter pour

43. BELLOULA T. Les Algériens en France, Ed Nationales Algériennes, Alger 1965, Avant propos

l'indépendance de l'Algérie bénéficiant de la sympathie et du soutien des milieux démocratiques et progressistes de gauche, au sens large, c'est-à-dire non seulement l'avant garde des travailleurs militants dans les partis politiques et les syndicats, mais aussi de nombreux autres citoyens français, fervents défenseurs de la liberté et de la paix pour tous, organisés ou non et notamment des membres d'associations culturelles et religieuses. C'est précisément dans ces milieux de sympathisants français que le F.L.N trouvera, après le déclenchement de la guerre de Libération, des amis sûrs qui lui apporteront une aide très diversifiée.

La création de l'Etoile Nord-Africaine est un événement d'une importance capitale dans l'Histoire de l'Algérie et son long cheminement vers le recouvrement de sa souveraineté car l'on peut dire qu'à partir de ce moment, les Algériens vont «voler de leurs propres ailes» vers leur objectif suprême : le droit de disposer d'eux mêmes en tant que peuple.

KADDACHE nous signale que, du fait que dans «la liste des premiers dirigeants de l'Etoile il y eut de nombreux militants communistes»⁴⁴, ce mouvement bénéficiera de l'expérience du PCF et de la centrale syndicale qui en était proche, la CGTU, en matière d'organisation et de lutte politique.

L'Etoile Nord-Africaine publiait un journal intitulé «L'Ikdam de Paris» qui revendiquait l'indépendance de l'Afrique du Nord et le départ des troupes françaises, ce qui n'était pas pour plaire aux autorités françaises qui décidèrent de l'interdire en février 1927. Les publications reprirent sous un nouveau titre «L'Ikdam Nord-Africain» qui subit le même sort que son prédécesseur. Un autre journal est créé en octobre 1930 et appelé «El Ouma». Les analyses politiques qu'on y trouvait rejoignaient celles que l'on pouvait lire dans les journaux des organisations ouvrières françaises, en plus de l'insistance sur les méfaits de la colonisation française en Algérie.

44. KADDACHE M. Op.Cit.p.188

4. CHAPITRE IV : L'ADAPTATION AU HARCELEMENT ADMINISTRATIF PAR LA RECONSTITUTION DES ORGANISATIONS DISSOUTES

Un jugement daté de la fin de l'année 1929 dissout l'Etoile Nord-Africaine mais cette dernière reprend ses activités sous une nouvelle appellation : «Glorieuse Etoile Nord-Africaine» sous la direction de MESSALI.

Le lecteur aura compris que l'interdiction définitive d'un journal ou la dissolution d'un parti politique, par jugement ou par décret, ne mettait pas fin, en réalité, à la publication du journal en question au parti politique concerné, il leur suffit de changer le titre du journal ou l'appellation officielle du parti pour que leur travail se poursuive.

La Glorieuse Etoile Nord-Africaine fut à son tour dissoute en février 1935. Le même mois, les dirigeants reconstituent le mouvement sous l'appellation «Union Nationale des Musulmans Nord-Africains» dont les statuts parlaient d'intérêts nationaux et politiques des Maghrébins que l'organisation se proposait de défendre.

Le mot d'ordre d'indépendance, toujours proclamé, ralliait un grand nombre de militants et de sympathisants parmi les couches populaires.

L'union Nationale des Musulmans Nord-Africains est dissoute le 26 janvier 1937. Un mois et demi plus tard, soit le 11 mars 1937 est annoncée la création d'une nouvelle organisation : le Parti du Peuple Algérien (P.P.A). Dès le 18 juin de la même année, le Parti commence son implantation en Algérie, son siège étant à Paris.

Le P.P.A est interdit par les autorités françaises le 29 septembre 1939 mais il continue ses activités clandestinement.

En novembre 1946 est fondé le mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (M.T.L.D). Son premier congrès, tenu le 17 février 1947, décide que le P.P.A demeure clandestin; d'abord pour renforcer l'action légale du M.T.L.D et ensuite

pour assurer la poursuite de la lutte, sans interruption, en cas d'interdiction du M.T.L.D par les autorités françaises. De plus, il est décidé la création de l'Organisation Spéciale (O.S), structure paramilitaire chargée de préparer concrètement une insurrection armée par la constitution de stocks d'armes et la formation militaire des militants.

Cette nouvelle orientation vers l'action armée en vue de l'indépendance s'explique par les massacres du 8 mai 1945 qui ont profondément marqué l'esprit des Algériens et qui, pour de très nombreux membres du P.P.A, marquent la fin des illusions quant à l'efficacité éventuelle de la voie pacifique et légale pour parvenir à la libération du pays.

L'existence d'un parti légal, le M.T.L.D, parallèlement à celle, clandestine du P.P.A, explique le fait qu'on lie ces deux organisations dans l'expression «P.P.A-M.T.L.D» pour désigner ce qui, en réalité, constitue un même mouvement politique.

L'apparition du Front de Libération Nationale sur la scène politique le 1^{er} Novembre 1954, marquée par les actions spectaculaires qui ont eu lieu en différents points du territoire national et qui ont annoncé le déclenchement de la guerre de Libération «est l'aboutissement d'un long travail de préparation dans lequel le P.P.A-M.T.L.D a tenu le premier rôle. Elle ne s'explique pas sans une connaissance approfondie de la période qui la précède, des années où le nationalisme issu de l'émigration ouvrière en France s'implante en Algérie et cristallise les actions». ⁴⁵ Ce qui confirme ce point de vue c'est que le M.T.L.D, en tant que successeur du premier mouvement nationaliste créé par les travailleurs émigrés, a donné au F.L.N l'essentiel de son encadrement en hommes expérimentés, c'est ainsi que «sur 26 chefs de Wilayas (1954-1962), on compte 19 M.T.L.D... sur 21 responsables qui ont dirigé l'émigration algérienne en France, 17 venaient du M.T.L.D...» ⁴⁶

45. HARBI M. Le F.L.N Mirage et réalité, des origines à la prise du pouvoir (1945-1962) Ed Jeune Afrique, Paris 1990, p.125

46. Ibidp.313

Dans le courant de l'année 1955 avaient commencé, sur le territoire français, les préparatifs en vue de l'organisation de la Fédération de France du F.L.N, qui une fois constituée, étendit rapidement son audience auprès des travailleurs immigrés.

Il est nécessaire de signaler que l'essor du F.L.N en France est très loin d'avoir été facile du fait du conflit meurtrier qui a opposé le F.L.N au M.N.A. Il n'est pas dans l'objectif de notre présente étude d'aborder ce volet, nous ne faisons que le signaler d'une manière volontairement brève en nous permettant de dire qu'il était fort regrettable car il a occasionné la perte, de part et d'autre, de cadres militants de grande valeur qui auraient été certainement très utiles pour plus d'efficacité dans l'organisation, tellement difficile, de la lutte pour la libération de l'Algérie.

Après avoir examiné les conditions qui ont entouré la création, à Paris, du premier mouvement politique indépendantiste, nous allons voir comment ce mouvement a contribué dans le cheminement du peuple algérien vers la Liberté.

Pour les besoins d'une présentation claire de notre analyse, nous l'avons subdivisée en trois points dominants; l'ordre que nous avons choisi est celui de la chronologie des faits et événements et non pas leur ordre d'importance objective.

1. Le domaine de la prise de conscience du fait national (sensibilisation et éducation politique).

2. Le domaine de l'engagement direct des militants dans l'action, soit sur le territoire de la France métropolitaine, soit en Algérie même.

3. Le domaine des contributions financières.

Examinons à présent, avec précisions et détails, avec illustrations par des exemples pertinents, comment s'est concrètement manifestée la contribution de l'émigration algérienne au mouvement national dans le domaine particulier de la sensibilisation, de l'éducation politique et de la prise de conscience du fait national.

Les partis politiques, à travers leurs dirigeants, étant très souvent absorbés par des tâches urgentes et importantes, il ne leur est pas toujours facile de trouver le temps et les moyens d'assurer la formation de leurs militants de base et notamment les nouvelles recrues, bien que ce travail soit reconnu par tous comme étant d'une importance capitale.

Il est connu que la plupart des partis révolutionnaires ne recrutent leurs militants qu'après que ces derniers aient fait preuve de leurs aptitudes et capacités d'action, en particulier grâce à un travail concret dans les syndicats qui sont considérés à la fois comme écoles de formation et comme réservoir de futurs cadres politiques.

Pour ces diverses raisons, le P.P.A. conseillait à ses militants d'adhérer à la CGTU (qui deviendra CGT) pour acquérir une expérience, un sens de l'organisation et de la discipline qui puissent bénéficier au Parti.

La riche expérience de lutte et d'organisation accumulée en France étant un acquis précieux à valoriser, il était demandé, à ceux qui retournaient en Algérie, d'apprendre à leurs compatriotes à mener des actions de revendication collectives «comme le font les ouvriers en France».

Les dirigeants du mouvement ne se contentaient pas des appels à la continuation de la lutte, appels qu'ils lançaient aux ouvriers qui regagnaient le pays, bien sûr, ils pensaient de plus en plus à étendre leur organisation en Algérie même où des cellules clandestines commençaient à se former dès le printemps 1933 autour d'Alger. «Les thèmes de propagande étaient puisés dans la lecture d'ouvrages historiques, politiques et dans la presse révolutionnaire, en particulier celle des communistes. Les slogans d'El Ouma, ceux du parti communiste étaient repris, rédigés différemment et diffusés sous forme de tracts, papillons, etc...»⁴⁷

47. KADDACHE M. Op.Cit.p.270

Pour avoir une idée, assez fidèle à la réalité, du nombre d'algériens qui ont vécu, pour quelques années au moins, une expérience d'immigration en France, il faudrait bien garder à l'esprit que, jusqu'à l'indépendance de l'Algérie, et même plusieurs années après, l'émigration vers la France était le fait d'hommes seuls, en ce sens que, même s'ils étaient mariés, leur épouse et leurs enfants restaient en Algérie. Ce n'est que par la suite que l'émigration a commencé à prendre un caractère familial nouveau. Si, dans la seconde phase, la durée moyenne du séjour avait tendance de plus en plus à s'allonger jusqu'à devenir définitive pour un nombre croissant de familles, durant la première phase, par contre, la durée moyenne du séjour, pour les travailleurs, n'était que de quelques années.

L'émigré retournait définitivement au pays après avoir amassé un pécule, souvent modeste et c'est un autre membre de sa famille, souvent un frère qui allait le remplacer en France afin de continuer à subvenir aux besoins économiques de la famille élargie qui demeure en Algérie.

Cette rotation des travailleurs émigrés, entre l'Algérie et la France, rotation que nous pouvons qualifier de relativement rapide, donne le résultat suivant : jusqu'à l'indépendance de l'Algérie ce sont plusieurs centaines de milliers d'Algériens qui ont vécu une partie de leur vie en tant qu'immigrés en France. Aujourd'hui ils sont plusieurs millions.

En d'autres termes nous pouvons dire, à titre d'exemple, que si les recensements français ont estimé le nombre d'Algériens vivant en France à 148.261 en 1937 et à 211.675 en 1954, il faut en conclure qu'en 1954 la majorité des 148.261 qui vivaient en France en 1937 est retourné définitivement en Algérie, ce qui signifie que la majorité des 211.675 de 1954 sont des immigrés nouveaux.

Cette rotation et son résultat direct : le nombre - impressionnant pour les non initiés - des Algériens ayant vécu en France nous renseigne très utilement sur le nombre total de citoyens algériens qui n'ont pas vécu d'expérience migratoire à l'étranger mais qui ont été sensibilisés, sur le plan politique sur le fait national, par ceux là mêmes qui, à travers la France, avaient reçu les éléments essentiels d'une éducation politique et qui étaient ardemment chargés de «transmettre le message» auprès des leurs, proches par leurs liens de parenté ou par leur amitié, après leur retour définitif au pays. Les émigrés se sentaient chargés d'une mission de la plus grande importance, puisque le destin national en dépendait, en quelque sorte, et ils se faisaient un devoir de la remplir au mieux.

Ainsi, si les maquisards algériens se sont fortement implantés en Kabylie et si cette région du pays a payé un lourd tribut pour l'indépendance, en termes de vies humaines et de destructions de toutes sortes dues notamment aux bombardements aériens, cela ne s'explique pas seulement par le relief montagneux et brisé, la prise de conscience du fait national par le plus grand nombre d'habitants de cette région a été le résultat d'un travail patient et de longue haleine qui a pris un très net essor dès la création de l'Etoile Nord-Africaine à Paris et qui s'est poursuivi durant plusieurs dizaines d'années, en marquant son apogée au cours de la guerre de Libération.

Nous avons écrit, précédemment, que les partis nationalistes algériens - nous utilisons le pluriel du fait qu'ils aient eu plusieurs appellations officielles même si l'on constate une nette continuité dans la poursuite de l'objectif principal qui est l'indépendance de l'Algérie - ces partis et leurs cadres dirigeants n'avaient pas toujours le temps et les moyens d'assurer la formation de leurs militants. Cela ne signifie, en aucune manière, que ce travail n'existait pas - grâce aux entretiens que nous avons eu le plaisir

d'avoir avec des anciens cadres de la Fédération de France du F.L.N dont nous en présenterons les informations détaillées ultérieurement - nous sommes en mesure d'exposer des détails sur la façon dont se déroulaient les séances de sensibilisation et de formation politique.

Rappelons que pour les activistes du Parti F.L.N, le cloisonnement des cellules était une mesure de sécurité dont le résultat est qu'un militant ne connaissait directement qu'un seul supérieur hiérarchique dans l'organisation pyramidale.

Le travail de sensibilisation des travailleurs en vue d'en faire soit des sympathisants pouvant apporter des contributions financières, soit de futurs adhérents et militants du parti, n'était pas, par définition, assimilable au travail des cellules puisque ces dernières regroupaient des personnes déjà structurés dans l'organisation.

Où et comment se déroulaient ces séances ?

En ce qui concerne les lieux choisis, il faut noter que les espaces où se trouvaient concentrés, aux mêmes moments, les travailleurs immigrés sont limités au nombre de deux : le lieu de travail et lieu de résidence.

Comme il est tout à fait évident qu'il était inconcevable que les réunions politiques clandestines puissent se dérouler à l'intérieur même de l'enceinte des usines, à la fois à cause des contraintes liées à l'exécution du travail où, depuis les découvertes de TAYLOR en matière d'organisation scientifique du travail, chaque minute était rigoureusement programmée pour l'élévation de la productivité, et à cause des risques de « descente » de la police dans un cas imaginé où une réunion clandestine puisse se dérouler dans les vestiaires des ouvriers, il ne restait que d'envisager que les dites réunions se tiennent au niveau des lieux de résidence des travailleurs.

Comme nous l'avons signalé précédemment, le fait que durant des dizaines d'années l'immigration algérienne était quasi exclusivement masculine, c'est-à-dire constituée d'hommes adultes ayant émigré seuls, même s'ils étaient chefs de famille mariés en Algérie, cette caractéristique explique, en partie, pourquoi l'immense majorité d'entre eux se trouvait logée dans des hôtels meublés où chaque chambre était louée mensuellement à plusieurs travailleurs qui se la partageaient.

Devant l'absence de contrôle administratif des autorités, le propriétaire ou gérant de l'établissement s'en tirait à très bon compte, ceci d'un côté, et de l'autre côté les travailleurs réduisaient leur budget habitat, les loyers de toute location de quelque nature qu'elle soit étant extrêmement élevés, comparativement à ceux pratiqués en Algérie. De plus, même si on imaginait qu'un immigré algérien veuille et puisse avoir les moyens de louer une chambre individuellement (pour lui seul) dans le genre de ce que l'on appelle «les chambres de bonnes» situées au dernier étage des immeubles, sans ascenseur, sans eau courante ni sanitaires, il se heurterait d'une manière inéluctable à un mur de discrimination infranchissable car les propriétaires, en général, ne veulent pas louer aux étrangers.

L'hôtel meublé-type comportait, au niveau du rez-de-chaussée une salle unique, quelquefois d'une exigüité à chasser un claustrophobe, qui servait tout à la fois comme restaurant et comme café-bar. C'est dans de pareilles salles que se retrouvaient réunis, tous les jours à des heures régulières pour dîner et/ou bavarder en prenant une boisson, la plupart des travailleurs-locataires. C'est donc là qu'ils vont être contactés pour une prise de parole sensibilisatrice.

Il ne faut pas perdre de vue que cette façon de procéder est antérieure au déclenchement de la guerre de Libération.

C'est dès les lendemains de la création de l'Etoile Nord-Africaine que cette pratique a été enclenchée. Seulement, ce qui apparaît nouveau à partir du 1^{er} novembre 1954, c'est le redoublement des mesures préventives et de sécurité car les risques encourus par les militants structurés qui étaient chargés de venir expliquer les buts de leur organisation, ces risques étaient autrement plus grands que par le passé car l'activisme politique pacifiste, légal et déclaré s'était transformé en lutte armée, forcément clandestine car interdite. Il arrivait souvent que l'un des locataires, déjà structuré dans le parti nationaliste, de l'Etoile Nord-Africaine au F.L.N en passant par les diverses appellations que nous avons examinées, fasse un rapport à son supérieur hiérarchique sur l'opportunité d'organiser une prise de parole dans tel hôtel meublé. Si donc, avant le 1^{er} novembre 1954 ces réunions ne présentaient que peu ou pas du tout de danger, bien qu'elles étaient surveillées par la police et ses informateurs, par contre, dès les lendemains du déclenchement de la lutte armée, les risques encourus, outre l'emprisonnement, pouvaient aller jusqu'à la décapitation par guillotine. C'est ainsi que les mesures de précaution consistaient d'une part en ce que l'émissaire chargé de la prise de parole devait être étranger au quartier et inconnu de ses auditeurs et d'autre part personne parmi ces derniers ne devait connaître le jour et l'heure de sa visite qui devaient au minimum, évidemment, correspondre au moment où les travailleurs se trouvaient spontanément regroupés.

Cette façon de procéder permettait d'éviter qu'un éventuel indicateur, au courant d'un projet de réunion politique clandestine dans tel lieu précis, tel jour et à telle heure, ne puisse informer la police à laquelle il suffirait de tendre une souricière.

Les hôtels meublés représentaient, statistiquement, le premier type de logement des travailleurs immigrés algériens mais il n'était pas le seul.

Certaines entreprises employeuses étaient propriétaires de petits immeubles à usage d'habitation situés dans la proximité immédiate des usines et appelés «Foyers des travailleurs».

Cela rappelle les corons des régions minières du nord de la France, à la différence que dans les foyers, les locataires ne vivent pas en famille.

De la même manière que nous avons décrite pour les hôtels meublés, des réunions politiques clandestines avaient quelquefois lieu dans ces foyers de travailleurs qui disposaient souvent, au rez-de-chaussée, d'une grande salle qui servait d'espace commun pour y faire la cuisine du fait que, généralement et pour des raisons de sécurité contre les incendies, il était interdit, par le règlement intérieur, de faire la cuisine à l'intérieur des chambres individuelles.

Nous avons eu nous-mêmes l'occasion de visiter quelques uns de ces foyers dont la gestion directe revenait aux services sociaux des entreprises, eux-mêmes placés sous la responsabilité des syndicats.

Ayant examiné comment l'émigration algérienne a contribué au Mouvement National Algérien dans le domaine particulier de l'éducation politique et de la prise de conscience du fait national, voyons à présent le domaine de l'engagement direct dans la lutte de libération soit sur le territoire français soit en Algérie.

5. CHAPITRE V : L'ETOILE NORD AFRICAINE : NAISSANCE ET SEVRAGE, PROGRAMME ET PROPAGANDE POLITIQUE JUSQU'EN 1954

Tous les historiens qui, dans leurs travaux de recherches, ont traité de la question nationale algérienne s'accordent à reconnaître que la naissance du mouvement nationaliste algérien en France a un rapport avec l'histoire du Parti Communiste Français. Nous proposons de présenter les éléments d'information qui confirment l'intérêt qui a été porté par le PCF à la question de l'indépendance de l'Algérie, suite aux directives du mouvement communiste international, notamment à partir du début des années 20; puis nous relaterons les circonstances qui ont amené les nationalistes algériens de l'émigration à prendre, petit à petit, leurs distances à l'égard du PCF, avec un souci fort d'autonomie politique clairement affirmé.

Dans le présent chapitre, nous aborderons une première partie consacrée aux tentatives faites par les communistes pour organiser l'émigration. Dans une seconde partie nous présenterons une analyse de contenu du programme du Mouvement Nationaliste, contenu qui explique précisément le désir d'autonomie politique.

Enfin, dans une troisième partie, nous traiterons du travail de propagande politique, long et inlassable, pour l'indépendance de l'Algérie, mené par le même Parti Nationaliste, sous ses différentes appellations, à partir de 1926, année de la création de l'Etoile Nord-Africaine, jusqu'à l'année 1954 qui marque le déclenchement de la lutte armée de libération nationale. Arrêter cette phase à l'année 1954, ne signifiant nullement la fin du travail de propagande pour l'indépendance mais cette année 1954 marque le début d'une phase à la fois nouvelle et complexe, comme nous aurons l'occasion de le voir.

5.1. LES TENTATIVES FAITES PAR LES COMMUNISTES POUR ORGANISER L'ÉMIGRATION

Pour comprendre les comment et pourquoi des tentatives faites par le Parti communiste français pour organiser l'émigration en France il faut remonter au deuxième congrès de la III^e Internationale qui s'est déroulé du 19 juillet au 7 août 1920.

«La III^e Internationale, créée au lendemain de la Révolution d'Octobre, accorde une place centrale aux questions nationales et coloniales. Sur le plan théorique et dans les documents du Bureau Exécutif (COMINTERN) on se réfère à la théorie de la révolution permanente, selon celle-ci, la question nationale dans les pays colonisés est directement intégrée dans le programme de la Révolution Socialiste, ce n'est pas une étape distincte et séparée dans le temps mais le premier moment où le prolétariat se constitue en classe dominante dans un cadre national, pour réaliser le programme du socialisme».⁴⁸

Suite à ces orientations de politique générale le PCF, dès le mois de juillet 1921 crée deux structures :

1. Le comité d'études coloniales, chargé de la documentation, de la réflexion théorique et de la rédaction de documents de travail.

2. L'Union Inter Coloniale (UIC), structure d'accueil pour «les travailleurs coloniaux» en France.

Les vingt et une conditions à l'adhésion à la III^e Internationale furent adoptées, la huitième précisait : «Dans la question des colonies et des nationalités opprimées, les partis des pays dont la bourgeoisie possède des colonies et opprime d'autres nations doivent avoir une ligne de conduite particulièrement claire et nette.

Tout parti soucieux d'appartenir à la III^e Internationale est tenu de démasquer impitoyablement les entreprises de «ses» impérialistes dans les colonies, de soutenir, non pas en paroles

48. SIMON (J.). L'immigration algérienne en France. Des origines à l'indépendance. Edit. Paris Méditerranée. Paris, 2000, pp 89-90.

mais en faits, tout nouveau mouvement de libération dans les colonies, d'exiger qu'en soient expulsés les impérialistes nationaux (souligné par nous), de cultiver dans le cœur des ouvriers de son pays une attitude vraiment fraternelle à l'égard de la population laborieuse des colonies et des nationalités opprimées et de poursuivre une agitation systématique parmi les troupes de son pays contre toute oppression des peuples coloniaux».

Dans le paragraphe précédent, ce que nous avons intentionnellement souligné signifie clairement que les partis communistes membres de la III^e Internationale étaient sommés d'œuvrer pour la libération nationale des peuples colonisés par leur bourgeoisie nationale. Que signifie «exiger qu'en soient expulsés les impérialistes nationaux» si ce n'est revendiquer l'indépendance de ces pays ?

Lénine déclara, à ce même congrès : «L'impérialisme mondial ne pourra que s'écrouler quand l'offensive révolutionnaire des ouvriers exploités et opprimés dans chaque pays surmontant la résistance des éléments bourgeois et l'influence de cette minorité infime qu'est l'aristocratie ouvrière, fera sa jonction avec l'offensive révolutionnaire de centaines de millions d'hommes qui, jusqu'à présent, étaient en dehors de l'histoire et considérés comme n'en étant que l'objet».⁴⁹

Lorsque cette conception pertinente de la lutte politique sur le plan international fût respectée cela s'est traduit par un engagement clairement et publiquement déclaré des communistes français en faveur de l'indépendance de l'Algérie, ceci sur le plan du programme de politique générale d'une part et, d'autre part, sur le plan pratique cela s'est traduit par des efforts soutenus d'organisation de la main d'œuvre coloniale.

Malheureusement cette orientation juste fut, par la suite, abandonnée au profit de l'idée selon laquelle l'émancipation du prolétariat en France est prioritaire et la prise du pouvoir par les travailleurs à Paris entraînerait inévitablement la libération totale des colonies de l'exploitation.

49. LÉNINE. Œuvres complètes, T31. Edit. Sociales, Paris, 1961 p 234.

L'Histoire elle-même, dans les faits, prouvera l'erreur d'un pareil jugement et démontra, par la même occasion, la justesse du point de vue des indépendantistes algériens.

Lorsqu'on aborde la question du travail politique du PCF sur le terrain, on est obligé de faire référence aux activités de «son» syndicat, il s'appelait alors la Confédération Générale du Travail Unitaire (CGTU). L'émigré algérien, «paysan prolétarisé fait l'apprentissage du travail salarié dans les usines en France. Citadin, il découvre de nouvelles formes de lutte et d'organisation, notamment au sein de la CGTU, puis dans l'Etoile Nord-Africaine».⁵⁰

Du fait de ce contact avec la ville française, le fellah qui émigre reçoit «une première éducation politique et syndicale. Ce n'est pas un hasard si c'est là que se recrutent les nationalistes algériens les plus conscients : ils y sont plus sensibles aux problèmes politiques, économiques et sociaux; l'influence conjuguée des idéologies communistes, socialiste et islamique agissent dans le même sens revendicateur».⁵¹

C'est au congrès de Lyon du PCF, tenu en janvier 1924, que furent données des directives afin d'amener les émigrés à adhérer au Parti et au syndicat et furent suggérées la participation d'orateurs indigènes aux meetings ainsi que l'utilisation de la langue arabe dans la publication de documentation politique destinée aux Nord-africains, comme les journaux «Le Secours Rouge International» et «Al Châab El Ifriki».

Lors d'une conférence donnée le 19 juillet 1924, l'Emir Khaled appelle les travailleurs émigrés à se rapprocher des organisations qui reconnaissent leurs légitimes aspirations, il les exhorte à entrer «avec nos frères français dans les syndicats et les partis qui défendent notre cause».

La CGTU avait, pour objectif de «transformer en facteur révolutionnaire la force des ouvriers coloniaux». Elle était encouragée en cela par la combativité et l'assiduité aux réunions que montraient ceux d'entre eux qui étaient déjà syndiqués.

50. STORA (B.). Histoire de l'Algérie coloniale 1830-1954. Edit. La Découverte Paris 1991 p.53.

51. NOUSCHI (A.). La naissance du nationalisme algérien 1914-1954. Edit. de minuit, Paris, 1962, p.35.

«Au cours d'une réunion tenue en décembre 1924, 150 délégués des ouvriers Nord-africains de la région parisienne discutèrent de questions économiques et syndicales et abordèrent des problèmes politiques : lutte contre l'indigénat, pour les droits d'association, de liberté de la presse, de la parole et moyens de populariser la question indigène». ⁵²

La CGTU donna des directives pour créer des sections et des comités inter syndicaux de «travailleurs coloniaux» dans les unions locales et départementales liées au syndicat.

Parmi les instructions de la CGTU, on peut relever :

- Créer «une permanence pour l'organisation de la main d'œuvre coloniale,
- Nommer (...) une sous commission de la main d'œuvre indigène,
- Combattre pour l'abolition de l'indigénat,
- Organiser des tournées de propagande dans tous les centres où réside un fort contingent de main d'œuvre Nord-Africaine,
- Organiser des cours d'éducation primaire et syndicale dans tous les centres, former des cadres indigènes». ⁵³

Tout au long des années 20 l'émigration a constitué un enjeu politique décisif entre, d'une part, le gouvernement et le patronat et d'autre part la principale force qui leur était opposée : le PCF et la CGTU. Les premiers entreprennent de gros efforts pour encadrer cette main d'œuvre grâce à l'institution des offices de placement du Ministère du travail, des foyers d'hébergement et de protection sanitaire; l'ensemble du dispositif ayant, en réalité, un but policier : le contrôle des travailleurs pour les détourner de l'influence des organisations prolétaires.

Ces dernières, de leur côté visaient leur acquisition à leur cause afin de ne pas tomber inconsciemment dans le jeu du patronat et de l'administration avec, pour conséquence, l'affaiblissement et la division du prolétariat entre Français d'un côté et étrangers de l'autre, en les «montant» les uns contre les autres (concurrence sur les salaires par exemple).

52. KADDACHE (M.). Histoire du nationalisme algérien, SNED, Alger, 1980, p.177.

53. KADDACHE (M.). Ibid.p.180.

Quant au travail politique revenant, en propre, au PCF, il va reposer sur trois types d'actions :

1. Une opération de sensibilisation des sections communistes sur le thème des «travailleurs coloniaux»,
2. L'organisation de réunions d'Algériens dans les usines et l'intervention sur le terrain des luttes (grèves).
3. Des regroupements et interventions aux sorties d'usines.⁵⁴

Profitant de l'occasion de plusieurs grèves spontanées qui éclatèrent dans des entreprises employant de la main d'œuvre étrangère, les sections du PCF initièrent un travail de propagande grâce aux cellules d'usines qui les aidèrent à organiser des réunions et qui avaient l'avantage d'être déjà implantées et de connaître les travailleurs et leur entreprise.

La prise de parole à la sortie des usines devenait le meilleur moyen de s'adresser aux travailleurs émigrés qui n'osent pas ou ne veulent pas se déplacer vers des salles de réunions d'abord à cause d'une profonde méfiance et ensuite par ignorance - au tout début surtout - de la réalité du travail politique des partis. On peut ajouter le fait que le PCF, tout comme la CGTU d'ailleurs, ne disposait pas d'orateur en langue arabe et/ou kabyle, ce qui aurait garanti l'efficacité du message.

Le V^e congrès de l'Exécutif de l'Internationale Communiste ayant eu lieu entre le 17 Juin et le 8 Juillet 1924, à Moscou, après le retour à Paris de la délégation française et sur recommandation du congrès, une commission coloniale centrale fut constituée. Elle était composée de cinq sous-commissions dont une de l'Afrique du Nord et une autre de la Main d'œuvre étrangère en France. De nouveaux titres de journaux firent leur apparition comme «Al Alam Al Ahmar», «EL Beirak El Ahmar» et «El Raia El Hamra».

Le programme politique pratique envoyé aux cellules de base demandait à s'intéresser d'une façon très spéciale aux conditions des «ouvriers coloniaux» travaillant dans leur usine,

54. BOUGUESSA (K.). Aux Sources du nationalisme algérien. Les pionniers du populisme révolutionnaire en marche. Casbah Edition, Alger 2000.

de consacrer dans leur journal d'usine, une place aux conditions spéciales des «indigènes» et exiger pour eux les mêmes avantages que pour les ouvriers français. En outre, les cellules doivent diffuser la littérature spéciale, les journaux et les tracts destinés aux «travailleurs coloniaux». Les rayons et les régions devront étudier la possibilité de dispenser des cours éducatifs pour les travailleurs étrangers, groupés en fonction de leur langue parlée, cours où la question coloniale sera expliquée et l'éducation politique et économique entamée. «Les fractions syndicales, à tous les échelons ... devraient prendre en main l'établissement des cahiers de revendications par les organisations syndicales et veiller à ce que la lutte soit menée pour leur réalisation. La tactique projetée était de créer un mouvement de sympathie avec les travailleurs coloniaux pour les faire adhérer, par la suite».⁵⁵

Il est indéniable que tout ce travail de sensibilisation des travailleurs émigrés à leur situation sociale et économique objective, travail strictement syndical pour la CGTU et relatif à leurs conditions matérielles et morales du travail, travail plus largement politique pour le PCF et concernant leur condition de colonisés, a été le prélude à leur prise de conscience, d'abord de la nécessité de s'organiser et ensuite de revendiquer la dignité d'hommes libres.

Peut-être était-il prévisible que les organisations prolétariennes parisiennes des limites qu'il leur serait difficile de dépasser et qu'en même temps les travailleurs algériens soient plus exigeants en cherchant inéluctablement à forcer la porte fermée qui devait leur ouvrir la voie vers le long chemin de l'indépendance.

Après la création de l'Etoile Nord-Africaine, le PCF a, durant plusieurs années gardé l'espoir de pouvoir la contrôler un jour («la mettre sous sa coupe» diront certains). C'est ainsi que, pour gagner ses faveurs, il mit à sa disposition de nombreux moyens matériels et logistiques : locaux, machines pour l'impression de tracts et du journal «d'Ikdam», en fournissant des emplois à ses militants, etc...

55. BOUGUessa (K.). *Ibid.* p. 199.

«Les relations entre l'ENA et le PCF sont clarifiées à la fin 1928, lors d'une réunion commune, rue de Bretagne, en présence de plusieurs centaines de militants tunisiens, marocains et algériens de l'ENA. A la question posée «désirez-vous dépendre du PCF ou constituer une organisation indépendante sur une base nationale ?», la salle vota à l'unanimité pour l'indépendance de l'ENA. Messali insiste alors pour que l'Etoile, qui vient de se détacher du PCF, ne rompe pas tous ses liens avec lui. «En dehors des communistes, nous ne pouvions compter sur aucun parti politique français, pour nous aider et bien moins encore pour accepter notre programme politique qui proclamerait tout haut l'indépendance de l'Afrique du Nord et son unité» (extrait des mémoires de Messali)». ⁵⁶

La CGTU, de son côté, à l'occasion du centenaire de la conquête de l'Algérie, continuait toujours à encourager les travailleurs algériens à adhérer en son sein pour renforcer ses rangs. Elle a diffusé, à cette occasion une publication où il était écrit : «Plus que jamais, hâtons l'organisation des travailleurs coloniaux ! Groupons-les, éduquons-les dans nos syndicats révolutionnaires». ⁵⁷

5.2. LE PROGRAMME DU MOUVEMENT NATIONALISTE

A partir du moment où l'Etoile Nord-Africaine a été créée en tant que section de l'Union Inter Coloniale (UIC) du PCF, il est à la fois clair et certain que ce dernier a eu à examiner (contrôler) les textes des statuts et du programme politique bien avant qu'ils ne soient connus publiquement. Il était très important de ne pas prêter le flan à une éventuelle répression immédiate, à commencer par un possible refus de la part des services concernés du Ministère de l'Intérieur d'accorder leur autorisation officielle de création de l'association.

56. SIMON (J.). Op.Cit.p.110.

57. Brochure du Secrétariat Colonial de la CGTU, L'indigénat code de l'esclavage, Petite bibliothèque de l'I.S.P. Imprimerie de la maison des syndicats. 1928.

Il fallait donc veiller, à titre préventif, à ce que les statuts et le programme soient aussi modérés que possible, quitte à ce que, par la suite, après la consolidation du mouvement et l'augmentation du nombre de ses adhérents, il se sente suffisamment fort pour inscrire de nouveaux éléments dans sa liste de revendications.

L'ENA, d'après les statuts, est une association de musulmans algériens, tunisiens et marocains. Elle élit un comité directeur de vingt cinq membres (dix sept sont communistes dont sept permanents). Elle ne visait qu'à supprimer les abus du système colonial (code de l'Indigénat) et à améliorer la condition sociale et culturelle des «indigènes», par la généralisation de l'instruction publique et l'application en Algérie des lois sociales et ouvrières de la France, des libertés démocratiques, de la liberté de circulation entre l'Algérie et la France.

Pour atteindre ces objectifs, l'ENA proposait la rédaction d'un cahier de revendications immédiates et communes aux trois pays d'Afrique du Nord, «l'unité d'action avec les regroupements constitués de toute la classe ouvrière et peuples opprimés» (Art.7), ce qui exprime la vision internationaliste de la lutte politique des communistes, et l'utilisation de «la presse, les réunions publiques, l'affiche, l'action parlementaire, la pétition aux pouvoirs publics ou toutes autres actions, afin d'obtenir l'émancipation totale des musulmans nord africains» (Art.5 al.2).

Le terme «émancipation» a été volontairement utilisé dans un sens qui voulait signifier l'amélioration du sort sur les plans social et économique. Il est bien évident que l'utilisation du mot «indépendance», outre le refus de légaliser l'association aurait entraîné l'incarcération des membres fondateurs pour «atteinte à la sécurité du pays ...». Sont absents des statuts et du programme politique de l'ENA : la question nationale, la condamnation explicite de l'exploitation coloniale ainsi que l'autorisation de fonder un syndicat et un parti de classe autonomes.

Par contre, l'article 2 des statuts prévoit l'éventualité du transfert du siège de l'ENA en Afrique du Nord si les nécessités politiques l'imposent, tandis que l'article 5 spécifie que «parallèlement au travail d'organisation des Nord africains résidant en France, l'association concentre surtout ses efforts vers la création d'organisations nationales révolutionnaires en Afrique du Nord».

Le 31 janvier 1927, la première Assemblée Générale de l'ENA adopte un programme en deux parties, l'une axée sur les revendications démocratiques immédiates comme l'abrogation du Code de l'Indigénat, l'octroi de libertés démocratiques et l'application aux Musulmans de toutes les lois sociales; l'autre partie revendiquant l'indépendance nationale mais dans une perspective lointaine.

Dans le but d'obtenir le soutien international des représentants syndicaux de huit millions de travailleurs adhérents l'ENA décide de se lancer dans la participation à sa première manifestation internationale à l'occasion du Congrès anticolonialiste de Bruxelles, tenu entre le 10 et le 14 février 1927. Le comité exécutif issu du Congrès (ligue contre l'impérialisme et l'oppression coloniale) eut les pleins pouvoirs pour accorder toute l'aide nécessaire aux mouvements en lutte pour l'indépendance de leur pays.

C'est Messali lui même qui présente à ce Congrès les «revendications algériennes» qui comportent, entre autres : «l'indépendance de l'Algérie, le retrait des troupes françaises d'occupation (...)

La liberté de presse, d'association, de réunion; droits politiques et syndicaux égaux à ceux des Français qui vivent en Algérie; (...) accession à l'enseignement à tous les degrés, création d'écoles en langue arabe...»

A lire le contenu de ces revendications on ne peut que ressentir un profond respect pour le courage d'avoir osé rendre publiques des idées aussi révolutionnaires pour l'époque.

Le programme politique de l'ENA étant soutenu par le Congrès, elle ne pouvait qu'en être satisfaite, la primauté ayant été donnée à la question nationale «donner dans le cadre de l'indépendance nationale reconquise et sauvegardée à tous les peuples de l'univers les garanties de libre évolution qu'ils revendiquent».

Pour tenter de rassurer les populations chrétienne et juive d'Algérie, minoritaires en nombre, et qui craignent pour leur avenir en entendant parler de revendication de l'indépendance de la part de l'ENA, parti de Musulmans, l'Assemblée Générale (de l'ENA) du 19 février 1928 informe que l'article 8 des statuts précise son programme : «l'association est l'organisation de la majorité de la population opprimée de l'Afrique du Nord. Mais les minorités ethniques dont elle respecte les traditions, les mœurs, les croyances, sont admises en son sein à égalité de droit et de devoir. Pour les uns comme pour les autres, elle exige l'acceptation de son programme et sa défense en tout lieu, et l'observation de la discipline».

Au mois de mai 1933 se tient une Assemblée Générale de l'ENA. Le programme, voté le 28, est, sur le plan économique, très en avance sur les revendications propres au mouvement réformiste. Il proposait des solutions à caractère socialiste, résultant de la composante sociale de l'émigration et de l'influence des organisations prolétariennes françaises (parti communiste et syndicats). Il était question de nationalisations, avant la lettre, des richesses du pays :

«Remise en toute propriété à l'état Algérien des banques, des mines, des chemins de fer, des ports et des services publics accaparés par des féodaux alliés des conquérants, les colons et les sociétés financières, et la remise de la terre confisquée aux paysans, le respect de la moyenne et petite propriétés, le retour à l'état algérien des terres et forêts accaparées par l'état français... l'aide immédiate aux fellahs».

Dans le domaine politique l'ENA va plus loin qu'à Bruxelles puisque le programme réclame l'indépendance totale de l'Algérie, la création d'un gouvernement national révolutionnaire avec Assemblée Constituante élue au suffrage universel et l'extension de ce dernier à tous les habitants de l'Algérie qui jouiront de l'éligibilité à toutes les assemblées; que la langue arabe soit considérée comme langue officielle, création d'une armée nationale et refus de toute ingérence étrangère (retrait des troupes d'occupation)

Il est très facile de constater, à la lumière du contenu de ces revendications, que le programme de cette assemblée générale de 1933 a été repris jusque dans certains des ses points détaillés, d'abord par le FLN au cours de la guerre de libération puis par l'Etat algérien après l'indépendance, passant par les nationalisations des richesses naturelles, des entreprises industrielles et de services, pour arriver à la Révolution agraire.

Ce programme ouvre la voie vers une émancipation totale du peuple algérien sur la base d'une remise en cause profonde du système colonial, source des injustices et de la précarité des conditions de vie de millions de personnes. La population d'origine européenne aura une place garantie dans le futur Etat, les mêmes droits et devoirs lui sont reconnus.

Les revendications dites «démocratiques» qui figurent déjà dans le premier programme de l'ENA de 1926, son entièrement reprises. Il serait possible d'obtenir leur satisfaction dans des délais relativement courts grâce à une large mobilisation contestataire : la suppression du code de l'indigénat et de toutes les conséquences sociales et économiques liées aux lois d'exception, suppression également des communes mixtes et des territoires militaires, respect de la liberté de voyage entre l'Algérie et la France, les libertés de presse, d'association, de réunion, les droits politiques et syndicaux, l'application des lois sociales et ouvrières qui existent en Métropole comme les assurances sociales et les allocations familiales.

Soucieuse de ménager le Front Populaire en 1936, pour lequel elle nourrissait beaucoup d'espoir au début de sa constitution, l'ENA évitait de poser la question nationale de façon brutale mais on pouvait facilement la deviner à travers la revendication, toujours ouvertement proclamée, d'une Assemblée représentative élue au suffrage universel.

Mais la modération n'a pas du tout été payante car non seulement le Front Populaire ne retient rien du programme de l'ENA mais, pire, il va jusqu'à décider de sa dissolution le 26 janvier 1937, bien qu'elle était partie intégrante de ce même Front.

Dès les premières semaines qui ont suivi sa création le 11 mars 1937, le Parti du Peuple Algérien (P.P.A) entame la rédaction de documents qui constitueront son programme politique, ce dernier «est formulé dans trois documents principaux : la déclaration du Bureau Politique du 10 avril 1937 (...) les résolutions adoptées par l'assemblée générale du 20 août 1938 et l'article-programme publié dans (le journal) «Le Parlement Algérien» du 17 juin 1939. Ces textes fondent le P.P.A sur le refus de «l'assimilation» préconisée par le projet Violette et le Congrès Musulman au profit de la souveraineté du «peuple algérien», formé de tous les habitants vivant sur le sol algérien : «Musulmans, Européens et Juifs». Le P.P.A se prononce enfin pour «l'émancipation totale», formule qui se réfère à la Révolution française et au Manifeste du parti communiste. Elle est établie à un double niveau : celui de l'émancipation des citoyens, qui, tous, pourront jouir «des mêmes droits, des mêmes libertés, en accomplissant les mêmes devoirs» et celui de «l'amélioration morale et matérielle des Algériens».⁵⁸

Contrairement au point de vue longtemps et largement partagé dans les rangs du Parti communiste qui consiste à donner la priorité à la lutte pour l'émancipation sociale au sens strict, en reléguant au second plan la question nationale, le P.P.A donne la plus grande importance à cette dernière en faisant la condition la plus sûre pour

58. Simon (J.) : *L'immigration algérienne en France : Des origines à l'indépendance*. Edit. Paris Méditerranée, Paris 2000, p.151

la satisfaction de toutes les autres revendications, c'est pourquoi il réclame «la transformation des Délégations financières en une Assemblée algérienne, élue au suffrage universel sans distinction de race et de religion».

Le P.P.A rédige un cahier de revendications portant sur la défense de l'artisanat et du petit commerce, des ouvriers, des petits fellahs, des étudiants et des professions libérales qui sont toutes des catégories représentées en son sein par de nombreux adhérents.

En janvier 1938, le Journal «El Ouma» rappelle le programme du Parti, il comportait, dans le domaine social, «l'enseignement de la langue arabe obligatoire pour tous les autochtones à tous les degrés, l'application à l'Algérie de toutes les lois sociales et ouvrières en vigueur en France».

A propos du projet Blum - Violette visant l'assimilation de certaines catégories privilégiées d'Algériens, le P.P.A mena contre ses auteurs une lutte implacable, estimant qu'«il est impossible de changer de nationalité comme on change de cravate». Le journal El Ouma écrit à ce sujet en janvier 1938 : «notre nationalité c'est avant tout notre passé, notre histoire, nos mœurs, nos traditions, nos souvenirs de jeunesse, nos habitudes d'esprit, tout ce qui entre dans la composition de notre moi et on ne peut pas vider la personnalité de son contenu par un acte de volonté. En d'autres termes, on ne peut pas cesser d'être Arabe ou Kabyle pour devenir français du jour au lendemain».

Le mouvement réformiste des Oulamas était favorable au projet du gouverneur Violette (assimilation), à la représentation parlementaire et au rattachement de l'Algérie à la Métropole, alors que le P.P.A est hostile à ces trois choses.

Le P.P.A était favorable au rassemblement des forces par la création d'un grand parti musulman autour d'un programme national.

L'union devant être large serait ouverte à tous les groupements et à tous les partis musulmans.

A la veille de la Seconde Guerre Mondiale, le P.P.A, fidèle aux principes établis dès 1926 par l'ENA, rappelle son programme résumé par trois mots d'ordre : «suffrage universel, Parlement algérien, Emancipation».

«La phase de sensibilisation à la revendication nationale peut être considérée comme achevée en 1950-1951. L'indépendance totale, sans aucune limite était symbolisée par le P.P.A-M.T.L.D. La popularisation de la revendication de l'indépendance était telle que les autres partis furent obligés, au cours et au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, de rapprocher leur programme de la question nationale».⁵⁹

Selon Kaddache, la revendication de l'indépendance «impliquait fatalement le recours à l'action armée. L'opportunité du moment de cette action fut (...) la cause principale de la crise qui a secoué le parti nationaliste et qui a éclaté au grand jour en 1953. Le passage de la revendication de l'indépendance à la guerre de libération a été le fait de militants formés à la lutte révolutionnaire par le P.P.A-M.T.L.D. C'est là (...) la meilleure preuve des fruits de la permanence de la revendication de l'indépendance durant plus de vingt huit années de militantisme politique et révolutionnaire»⁶⁰.

5.3. 1926-1954, VINGT HUIT ANNÉES DE PROPAGANDE POLITIQUE POUR L'INDÉPENDANCE.

1926 étant l'année de création de l'Etoile Nord-Africaine, vingt huit longues années la sépare de 1954, année du déclenchement de la guerre de libération nationale, c'est à dire quatre fois plus de temps que n'aura duré la guerre d'indépendance.

Il en fallait du courage, de la patience, de la volonté et de la ténacité pour maintenir, durant une aussi longue période, le travail quasi quotidien de militantisme !

59. Kaddache (M.). L'Etoile Nord-Africaine et le mouvement national algérien. Edit. ANEP Alger 2000p.134

60. Ibid.p.135

Un des domaines majeurs de la contribution de l'émigration algérienne au mouvement national est, sans doute, la sensibilisation à la cause de l'indépendance de centaines de milliers de citoyens et particulièrement l'éducation politique des militants structurés.

Comme il s'avère assez difficile, voir impossible dans l'exposé qui va suivre de séparer le travail d'organisation des structures du parti (de la cellule jusqu'à la direction) du travail de propagande proprement dit, nous nous trouvons en quelque sorte contraint de présenter les deux volets concomitants du même travail politique. En d'autres termes, et à titre d'exemple, nous savons que la sensibilisation politique précède la création d'une cellule de militants de base et cette cellule, une fois constituée a, parmi ses tâches essentielles, la responsabilité de se charger elle-même d'une action de sensibilisation politique auprès d'autres citoyens soit pour parvenir à constituer, chaque fois, de nouvelles cellules, soit tout simplement pour vulgariser la question de l'indépendance du pays et obtenir le soutien de personnes conscientes des enjeux, soutien financier, toujours bienvenu pour les caisses du parti ou bien soutien politique, au sens strict, grâce à la participation aux manifestations populaires publiques et au vote lors de la présentation du parti de candidats aux élections.

5.3.1 La revendication de l'indépendance fait la popularité de l'E.N.A

Historiquement parlant ce sont les communistes qui, les premiers ont réclamé l'indépendance de l'Algérie. Leur journal «La Lutte Sociale» «annonce et se trouve le seul à le faire la revendication de l'indépendance depuis 1925»⁶¹. Cette position s'explique par la pression exercée par l'Internationale Communiste; mais malheureusement, elle n'a été soutenue ouvertement que durant un temps relativement court.

61. TEGUIA (M.). L'Algérie en guerre. OPU Alger non daté p.40.

Alors doit-on s'étonner que les Algériens en général et les émigrés en particulier commencent à réfléchir à d'autres moyens de se libérer ?

Bien que «les travailleurs émigrés (...) virent dans la CGTU et le PCF leurs meilleurs défenseurs»⁶² si ce n'est les seuls, du fait qu'ils aient obtenu, par la lutte organisée, une amélioration non négligeable de leurs conditions de vie et de travail, était-il réaliste de croire que le patronat pouvait véritablement effacer toute différence entre travailleurs français et étrangers ? S'il existait des postes de travail pénibles, dangereux et insalubres ne fallait-il pas, pour la marche normale des entreprises, que ces postes soient pourvus ? Les syndicats pouvaient-ils, à la rigueur, exiger que ces postes, désertés par les ouvriers français, voient leurs difficultés compensées par des primes conséquentes sans que les patrons ne brandissent le risque de voir leur équilibre financier compromis (vous savez...avec la concurrence...) ?

Il existait forcément des limites objectives à l'action de revendication syndicale -Les premiers à s'en rendre compte étaient précisément les victimes les plus exploitées par le capitalisme : les travailleurs étrangers soumis à la ségrégation et au mépris.

Lorsque l'on connaît l'idée de Marx selon laquelle ce sont les conditions objectives de travail du prolétariat qui déterminent la conscience de son exploitation, on comprend que la marginalisation des émigrés algériens renforcera en eux le sentiment d'appartenance à une même communauté nationale, une communauté colonisée d'où la source de tous leurs malheurs. Ils étaient persuadés qu'il était utopique d'espérer un jour égaler leurs collègues français en matière de droits. Leur attention était attirée par une autre solution : bénéficier de tous les droits dans un pays qui serait le leur, gouverné par des semblables, des Algériens. Cela porte un nom : l'indépendance.

62. KADDACHE (M.). Op.Cit.p.179

On peut alors dire que la création de l'Etoile Nord-Africaine représentait une véritable scission à l'intérieur du PCF puisqu'une minorité d'adhérents à haut niveau, en désaccord avec la Direction du Parti quant à certains objectifs non clairement explicités dans la stratégie générale de l'action politique, décident de se séparer de l'organisation mère pour en créer une autre, en conformité avec leurs idées et buts.

Il est connu que dans «la liste des premiers dirigeants de l'Etoile il y eut nombreux militants communistes». ⁶³

Dans le milieu des travailleurs nord-africains en France la tendance populaire était de plus en plus convaincue de l'opportunité de créer une organisation composée et dirigée exclusivement par des Maghrébins. «Des réunions préparatoires eurent lieu entre travailleurs algériens désireux de lancer une association pour grouper toutes les énergies et coordonner l'action de tous les Nord-africains à Paris. Les discussions commencèrent en octobre 1925 et aboutirent en décembre de la même année à la création de l'Etoile Nord-Africaine. La première réunion générale eut lieu du 23 au 26 juin 1926 à la maison des syndicats, 8 Avenue MATHURIN MORCEAU à Paris. On en profita pour annoncer publiquement la création du parti». ⁶⁴

La fondation de l'ENA est un fait capital dans l'histoire politique de l'Algérie contemporaine. La question nationale algérienne était posée en termes politiques par une organisation de militants algériens, première ébauche de mouvement révolutionnaire algérien. «Le souvenir de la résistance militaire algérienne, la foi religieuse en tant qu'élément de la personnalité algérienne et cause du refus du colonisé d'accepter le colonisateur, les premières formulations politiques à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle, constituent le facteur premier de l'affirmation du nationalisme de l'ENA. De nombreuses autres influences ont contribué, dès le départ, à donner à l'idéologie algérienne sa teinte

⁶³ KADDACHE (M.). Op.Cit.p.188.

⁶⁴ Ibid. p.187.

révolutionnaire, et d'abord, le climat révolutionnaire d'un Paris, symbole de révolutions et de causes internationales justes; l'ardeur de ses militants ouvriers à l'avant garde des luttes menées contre toutes les injustices et toutes les exploitations...Regroupés dans ce Paris bouillonnant, ou dans quelques autres villes françaises, soumis à toutes les doctrines nouvelles dont leur analphabétisme ne permettait de saisir que les idées-forces simples, celles qui répondaient à leur amour de la patrie et à leur soif de dignité, exilés, perdus dans un monde qui leur était malgré tout, hostile, les émigrés ne retinrent qu'une formule, l'indépendance de la Patrie Algérienne. C'est ce que leur proposait le mouvement issu et dirigé par eux : l'ENA». ⁶⁵

Ce qui fait de la force de l'ENA, son audience et sa popularité, c'est sans nul doute son accrochage, contre vents et marées, à l'idée de l'indépendance. Elle aura «affirmé cette revendication nationale malgré les tendances au dialogue politique pacifique des éléments réformistes. Ces derniers, privilégiés par la situation sociale, le diplôme, et pour certains d'une façon plus ou moins directe par la colonisation, étaient fatalement poussés au compromis, effrayés par la revendications de l'indépendance et poussés à avoir une attitude réservée sinon hostile aux nationalistes» ⁶⁶

5.3.2 Le travail de structuration du parti

Parmi une quantité innombrable de principes, appris par la plupart des dirigeants de l'ENA au cours de leur vie militante antérieure, celui que la force d'un parti réside en bonne partie sur son audience, elle même reposant sur le caractère juste de sa cause.

A partir de cette conviction un long et patient travail de recrutement de militants et de création de cellules va être entamé.

65. Ibid. pp.203.204.

66. KADDACHE (M.). L'Etoile Nord-Africaine et le mouvement national algérien. ANEP, Alger 2000p.121.

Dès le départ, par mesure préventive et par crainte d'une répression policière immédiate, l'ENA formule une demande de protection du PCF en attendant que l'organisation soit suffisamment bien implantée parmi les travailleurs pour pouvoir se défendre seule.

Le PCF a retiré son aide matérielle et son soutien étroit dès que l'ENA a affirmé, d'une manière claire, nette et irréversible, son orientation nationaliste (et non pas internationaliste) et musulmane.

Etant donné que l'ENA était tout d'abord, chronologiquement, un groupement restreint d'individus qui devait aller vers les masses, examinons l'identité de ses membres.

HADJ ALI ABDELKADER, son premier président était quincaillier de profession; originaire de MASCARA, il milita à la CGTU et au PCF où il devint chef de cellule. Pour des raisons de stratégie politique et pour augmenter son audience auprès des émigrés nord-africains, le PCF présenta sa candidature aux élections générales à Paris comme preuve d'abord que le parti est ouvert à tous, quel que soit l'origine des candidats à l'adhésion, et ensuite que les militants, sans discrimination ni ségrégation, peuvent être appelés à occuper de hautes fonctions : une bonne publicité pour le parti.

Quant à Messali, fils d'une famille modeste et originaire de TLEMCEN, il n'a aucune profession particulière et a exercé de nombreux petits métiers pour vivre avant de s'adonner entièrement à la politique puisqu'il devient très rapidement un permanent du parti. La fréquentation des milieux ouvriers français lui donnera le sens de l'organisation et lui en fit comprendre la nécessité pour le combat politique.

D'une manière générale, tous les dirigeants de l'ENA étaient «d'origine prolétarienne, exerçant les métiers qui étaient ceux des émigrants algériens (ouvriers, colporteurs, petits commerçants...

De formation primaire, ils acquerront à l'école de la vie et au contact des organisations de gauche française, en particulier du P.C., de la CGTU et des groupes anarchistes, sinon une solide formation théorique, du moins le sens de l'organisation et de la lutte politique». ⁶⁷

Dans les années 20, le nombre des intellectuels algériens en France était très faible, même si on ajoute les étudiants. Certains d'entre eux avaient déjà réglé individuellement leurs problèmes grâce à la naturalisation dont ils remplissaient les conditions draconiennes d'obtention, d'autres suivraient dans la voie de l'assimilation et même si, parmi eux, il y en avait qui ne voulaient pas ou ne pouvaient pas jouir de ce privilège administratif, ils pensaient très fort que leur profession (ou future profession) les met (ou les mettra) à l'abri des difficultés sociales et économiques vécues par la grande masse de leurs coreligionnaires.

Il est évident que la conviction de pouvoir régler individuellement les problèmes pousse les gens à se détourner des partis politiques dont l'action est, précisément collective. De ce fait, le recrutement de l'ENA s'est fait durant de nombreuses années, dans le milieu populaire des travailleurs émigrés.

«Les conditions relativement plus libres en France que dans la colonie, l'appui qu'ils trouvent au sein de la gauche française et la nouvelle organisation de l'ENA qui leur offre de lutter sur le terrain du nationalisme révolutionnaire pour l'indépendance et la fin du joug impérialiste qu'ils subissent, vont sonner définitivement le réveil du prolétariat algérien émigré... Cette fermentation politique aura lieu essentiellement de 1924 à 1928 sur la scène métropolitaine. L'UIC servira de point de repère et d'attraction, l'ENA sera le lieu de maturation et le moyen de réalisation; la conscience nationale noie l'esprit de classe et le nationalisme latent était prêt à s'affirmer, son essor était désormais acquis». ⁶⁸

67. Kaddache (M) Op.Cit.p.191

68. Bouguessa (K) Aux sources du nationalisme algérien. Les pionniers du populisme révolutionnaire en marche. Casbah Edition, Alger 2000, p.346

Bien qu'il apparaisse, d'une manière claire et irréfutable, que sur le plan chronologique l'Etoile Nord-Africaine était, lors de sa création, un appendice, en quelques sorte, du Parti Communiste Français, «les nationalistes vont (en) investir les structures... à tous les niveaux de la hiérarchie : dans les quartiers, dans les arrondissements et les concentrations ouvrières, dans les sections qui commencent à proliférer.

A partir de 1927, c'est une nouvelle génération de dirigeants qui émerge et qui vient à l'ENA sur une base nationaliste.

Les faibles moyens de la commission coloniale, le nombre réduit de cadres nord-africains et la politique du Parti Communiste (...) n'étaient pas en mesure de faire face à l'afflux des adhésions et au contrôle des 3.000 adhérents inscrits dès 1927 et qui ne cesseront de croître jusqu'à la dissolution de l'ENA le 20 novembre 1929. C'est l'arrivée massive des ces milliers de militants plein d'enthousiasme (...) qui vont donner une âme, une vie et une dynamique sans précédent à l'ENA et à la question coloniale sur laquelle la commission coloniale ne cessait de tourner en rond».⁶⁹

L'action de l'ENA couvrait surtout la région parisienne, avant de s'étendre, par la suite, à d'autres régions de France, connues pour leur concentration de travailleurs algériens. Si elle regroupait 3000 adhérents en 1927 «le nombre de ses sympathisants était bien plus grand. En 1929, L'ENA comptait 4000 membres. Des sections furent lancées dans les environs de Paris et dans quelques villes françaises».⁷⁰

Accusée de propagande subversive contre la France, l'ENA est dissoute en novembre 1929. Elle groupait alors 3600 militants répartis en quinze sections, dont 8 à Paris.⁷¹

La reconstitution de l'ENA en Juin 1933 a permis très rapidement la création de la première section de l'ENA à Alger à la suite d'une réunion tenue à la Casbah. Après les sections d'Alger, de Boufarik et de Blida furent créées, au cours des années 1934 et 1935, celles de Tlemcen, Constantine et Philippeville.

69. Bouguessa (K) Ibid.p.350

70. Kaddache (M) Op.Cit.p.194

71. Stora (B) Op.Cit.p.76

«L'Etoile a pris l'allure d'un parti, les cellules de quartier et d'entreprise rendent compte de leurs activités au Bureau Central. A partir de 1935, des sections locales autonomes sont constituées avec un bureau responsable comprenant un Président, un Secrétaire général, un Trésorier et des assesseurs. Les sections regroupent les cellules du quartier ou d'entreprises.

Des régions sont constituées autour de Lyon (...) et autour d'Alger. Ces structures ont donné à l'ENA une organisation solide, liée surtout au caractère permanent de ses responsables et à la force de son programme nationaliste».⁷²

Encouragé par le succès de son discours prononcé le 2 août 1936 au stade municipal d'Alger, Messali va parcourir l'Algérie, dans l'Oranie et le Constantinois qui avec le département d'Alger - constituaient les trois grands départements d'Algérie. Il en profita pour présider des réunions de cadres et structurer solidement le parti.

«Au moment de sa dissolution, en janvier 1937, soit moins d'un an après la venue de Messali en Algérie, l'ENA comptait trente sections créées et trente et une en projet».⁷³

Stora avance le chiffre de 5000 militants, en cette même année 1937, «répartis essentiellement dans les régions parisienne et lyonnaise, les Bouches-du-Rhône, (quelques noyaux importants commencent à exister dans l'Est). (La dissolution de l'ENA) clôt une période et en ouvre une autre. En effet, même si c'est encore en France, à Nanterre, que le 11 mars 1937 Messali Hadj annonce devant deux mille travailleurs immigrés algériens qu'il vient de déposer avec ABDALLAH FILALI les statuts du nouveau parti, le Parti du Peuple Algérien (P.P.A), le centre de gravité de la lutte politique se déplace. Le transfert du siège de la nouvelle organisation à Alger indique bien plus qu'un simple déplacement géographique.

72. Kaddache (M.) Op. Cit. p.363

73. Kaddache (M.) Op. cit. P.473

Désormais la priorité est donnée à l'action politique sur le sol algérien même, et dans ce cadre, les militants immigrés en France vont être progressivement relégués au rang de force d'appoint.⁷⁴

En juin de la même année (1937), il existait, selon Kaddache, quatre vingt sections dont quatorze à Alger, six à Tlemcen et quatre à Constantine. Messali fit de nombreux déplacements pour consolider les sections.⁷⁵

Deux comités, l'un installé à Paris et l'autre à Alger, dirigeaient le Parti. La présence de Messali à Alger donnait forcément la prééminence au second. La répression subie par le parti par le passé et celle crainte pour l'avenir poussa les dirigeants à envisager l'éventualité de la poursuite du travail politique sous une forme clandestine, dans le cas d'une nouvelle interdiction.

Un rapport établi par le service des Affaires Indigènes Nord-Africaines, organisme administratif, reprend des chiffres d'une estimation faite par la police sur les effectifs du P.P.A. Ainsi en Juillet 1938, il y aurait en France 1.426 adhérents dont 344 à Paris et 692 dans la région parisienne et, en Algérie 1.057 adhérents dont 655 pour la seule ville d'Alger. Pour ce qui est du nombre de sections, il y en aurait eu 33 en France (21 dans la région parisienne et 12 en province), ainsi que 19 en Algérie dont 16 dans le département d'Alger (découpage de l'Algérie en trois départements).⁷⁶

Malgré la répression qui le poursuivait quotidiennement, le P.P.A avait réussi à constituer de nouvelles sections, notamment dans l'Algérois, en Kabylie et dans plusieurs villes d'autres régions, comme Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem, Oran, Relizane, Constantine, Philippeville, Guelma, Bône et Sétif.

A la veille du déclenchement de la seconde guerre mondiale «le P.P.A ... comptait environ 4.000 militants répartis comme suit : en France 1.500, dans le département d'Alger 1.500, dans celui d'Oran 500 et dans celui de Constantine 500»⁷⁷

74. Stora (B.) Op.Cit.p.84

75. Kaddache (M.) Op.cit. P 488

76. Archives d'Aix-en-Provence, carton 11H50. Les chiffres nous paraissent nettement en deçà de la réalité

77. Kaddache (M.) Op.cit. P 610

Le P.P.A chargea les sections constituées dans les villes et les villages de l'informer sur les sentiments et tendances chez les masses populaires, sur les dispositifs des administrations locales et leurs méthodes de renseignement, de chercher à identifier d'éventuels agents de l'administration susceptibles de fournir des renseignements confidentiels contre rétribution (espionnage). Ces pratiques prouvent très clairement un degré particulièrement élevé, donc amélioré, du traitement des informations diverses à des fins de propagande politique.

Le M.T.L.D devient la nouvelle appellation du parti [Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques] après dissolution du P.P.A qui continue une activité clandestine pour certains de ses membres. C'est ce qui explique que l'on désigne souvent, par l'appellation PPA-MTLD, à partir de ce moment, ce qui en réalité est le même parti indépendantiste. «Ne sont groupés dans les cellules que les sympathisants organisés (cellules d'essai), les adhérents (cellules de propagande) et les militants (cellules d'action). Les éléments les plus durs, les plus éprouvés étaient seuls admis dans les organisations clandestines. La force du PPA-MTLD a résidé dans la souplesse de son organisation et dans l'existence d'un grand nombre de militants rompus à l'action clandestine, et susceptibles de recréer une filiale du Parti, là où la police l'a démantelée»⁷⁸

Sous la coordination de Hocine ASSELA et avec l'aide d'anciens militants, la fédération de France fut sérieusement reprise en main à partir d'octobre 1946. Un apport d'éléments dynamiques fut réalisé grâce à l'adhésion de jeunes étudiants enthousiastes. «Le parti était solidement structuré à Paris, siège de la fédération, et dans les régions parisienne, du Nord, de l'Est avec l'Alsace, de Lyon et des Bouches-du-Rhône.

78. Kaddache (M.) Op.cit. P 800

6. CHAPITRE VI : LES MOYENS UTILISÉS POUR LA PROPAGANDE

Comment le parti nationaliste⁷⁹ issu de l'émigration algérienne en France a-t-il réussi à élargir considérablement son audience ?

Il est élémentaire de considérer qu'un parti n'a de poids sur la scène politique, aussi bien nationale qu'internationale, que grâce non seulement au nombre de ses militants adhérents structurés dans son (ou ses) organisation(s) mais également à la force de courant de sympathie qu'il suscite auprès du public, masses populaires et catégories larges de la population. On peut dire que les principaux dirigeants de la première Etoile Nord-Africaine sont allés à la bonne école en apprenant puis appliquant ce principe fondamental qui faisait la force des organisations prolétariennes françaises. Les dirigeants qui se sont succédés par la suite ont profité de leurs aînés en matière de transmission des connaissances.

Dans la partie qui suit et pour la clarté de l'exposé nous avons subdivisé les informations présentées en 2 parties :

6.1. Les supports de communication utilisés

- a) les supports écrits : journaux, tracts, papillons, banderoles de manifestations
- b) les supports verbaux : prises de paroles dans des réunions restreintes et dans les meetings publics.

6.2. Les lieux choisis pour la propagande

- a) en situation d'activité légale normale : salles de réunions, sorties d'usines, stades, défilés.
- b) En situation de clandestinité : hôtels-restaurants, domiciles, marchés, fêtes familiales.

79. Nous utilisons le singulier pour la bonne raison que, même si les appellations ont changé suite aux dissolutions et reconstitutions, il s'agit toujours, en réalité du même parti [Etoile Nord-Africaine, Glorieuse Etoile Nord-Africaine, PPA-MTLD]

6.1. LES SUPPORTS DE COMMUNICATION UTILISÉS

6.1.1. Supports écrits

a. **Les journaux** : la presse écrite constitue indéniablement les mass media par excellence pour l'époque. La télévision étant encore une inconnue, il est bien évidemment inconcevable que l'administration française permette un temps d'antenne radio au profit d'un parti nationaliste.

Les premières actions de sensibilisation vers une prise de conscience politique de classe en direction de l'émigration Nord-Africaine ont été l'œuvre de journaux communistes comme «le Secours Rouge International» et le journal «Al Châab El Ifriki» édité par la jeunesse communiste.

Un autre exemple mérite d'être signalé; il s'agit du journal intitulé «La Caserne et l'Usine», son responsable, Abdelaziz MENAOUER, écrit lui même que «connaissant la mentalité des Algériens, étant moi même Algérien, je rédige cette feuille (de propagande) d'une manière appréciée et pouvant éduquer et attirer vers l'organisation syndicale d'abord et communiste après, les ouvriers nord-africains». Selon MENAOUER; de janvier 1924, date de parution du premier numéro à mars 1924, le tirage passe de 4.000 à 15.000, en français et en arabe.

Le journal était envoyé à tous les centres recensés par les fédérations et sections du PCF et comportant des soldats ou des travailleurs algériens.

Parlant de son appréciable audience auprès des travailleurs nord-africains, MENAOUER écrit lui même à la mi-juin 1924 : «Le succès de cette feuille a été si grand que l'administration coloniale a perquisitionné dans les locaux de nos fédérations algériennes. Une commission rogatoire a même perquisitionné et enquêté à Paris avec ordre d'arrêter l'auteur (qui ne pouvait être qu'indigène)».⁸⁰

80. BOUGUËSSA (K). Aux sources du nationalisme algérien. Les pionniers du populisme révolutionnaire en marche. Casbah Edition. Alger.2000. pp.190-191.

Le V^e congrès de l'Exécutif de l'International Communiste s'est déroulé à MOSCOU entre le 17 juin et le 8 juillet 1924. Dès le retour de la délégation du PCF à Paris, un programme ambitieux et offensif a été préparé en direction des «travailleurs coloniaux». Les cellules du Parti devaient s'intéresser de près à leurs conditions de travail dans les usines, leur consacrer une place dans leur journal d'usine et exiger pour eux les mêmes droits que pour les travailleurs français.

«Les cellules doivent diffuser la littérature spéciale, journaux, tracts, etc. émanant du centre et des régions et destinée spécialement aux travailleurs coloniaux». ⁸¹

Entre 1926 et 1927, les communistes continuèrent à s'adresser aux travailleurs nord-africains à travers les journaux «Al Alam Al Ahmar» (mai 1926) auquel succède «Al lioua Al Ahmar» en octobre 1926 et «Al Raïat Al Hamra» au début 1927.

L'ENA a eu la chance, au début de ses activités, de bénéficier de la sympathie et des moyens d'impression du Parti communiste ainsi que l'aide pratique de militants déjà expérimentés. Son premier journal «L'Ikdam» fera connaître aux lecteurs ses motifs d'ordre et les buts de l'organisation. Il était rédigé dans les deux langues : arabe et français. Il réclamait l'indépendance de l'Afrique du Nord et son évacuation par les troupes françaises ainsi que la formation d'un gouvernement révolutionnaire. Le ton violent de ses articles, véritables appels à la révolte, entraîna son interdiction. «L'Ikdam de Paris» lui succède mais ne fera pas long feu, trois numéros seulement ont pu être tirés à plusieurs milliers d'exemplaires à l'imprimerie de la Maison des Syndicats. Interdit à son tour, il fut remplacé par «l'Ikdam Nord-africain» dont le siège passe à la Section Coloniale du PCF. Cette fois aussi trois numéros ont pu paraître avant une nouvelle interdiction. Le journal prend alors, en décembre 1927, un nouveau titre «l'Ikdam de l'Etoile Nord-Africaine» - la distribution des numéros qui ont pu être tirés avait lieu au cours des meetings.

81. BOUGUessa (K.) Ibid. p. 199.

Une autre partie était expédiée aux trois pays d'Afrique du nord. Dès lors que l'ENA a décidé de prendre ses distances à l'égard du PCF, vers une autonomie réelle et complète, il lui fallait son propre journal.

«Au printemps (1929) la direction décide de publier *El Ouma* (le peuple). Mais il n'y a ni argent, ni local et ni journaliste. Pour trouver l'argent, Messali s'adresse aux commerçants et aux chauffeurs de taxi. Le journal, leur explique-t-il, est très important comme organe d'information, instrument de propagande et organisateur collectif.

«Un journal voyage de mains en mains, il va loin et informe le plus grand nombre de personnes. Un homme informé devient automatiquement informateur sans le savoir, car ce qu'il a appris il ne peut le garder pour lui même, il doit par la force des choses, le communiquer à sa famille, à son milieu social. Les Algériens ont besoin d'une bonne presse pour dénoncer la colonisation, parler des souffrances de notre peuple et défendre nos revendications».⁸²

Messali a su convaincre. Le premier numéro d'*El Ouma* paraît en octobre 1930 (tiré à 2000 exemplaires). Il fournit des informations sur l'Algérie et stigmatise le colonialisme, dénonce les activités de la rue LECOMTE (police de surveillance des immigrés), publie des documents de l'ENA, reproduit les analyses anti-impérialistes des partis ouvriers et réclame ouvertement l'indépendance. Diffusé de façon militante à Paris et dans la région parisienne, il est aussi expédié (vers différentes villes d'Algérie)».⁸³

Le caractère militant de sa diffusion apparaît à travers le regroupement de ses sympathisants dans des cercles appelés «les Amis d'*El Ouma*» qui se chargent tout à la fois de le soutenir financièrement par des dons et d'assurer sa diffusion.

82. SIMON (J.). Messali Hadj (1898-1974). La passion de l'Algérie libre. Paris 1988, p.60.

83. SIMON (J.). L'immigration algérienne en France. Des origines à l'indépendance. Edit Paris Méditerranée. Paris 2000, p.116.

La création de ce journal fut, selon l'avis de KADDACHE, le fait le plus important de l'histoire de l'ENA. De 2.000 à 3.000 exemplaires en 1930, son tirage est passé à 9.000 en 1933 et à 15.000 en 1934, SIMON parle de 44.000 exemplaires.

De nombreux militants de l'ENA furent recrutés grâce au journal. «Grâce à son journal, l'ENA put toucher un grand nombre d'Algériens. El Ouma s'intéresse particulièrement aux travailleurs licenciés des usines à la suite de la crise économique (de 1930 et les encourageait) à constituer des comités de chômeurs pour s'opposer au ralentissement forcé; obtenir une allocation suffisante et lutter à côté de leurs «frères européens». (le journal invitait ceux qui s'en retournaient au pays à apprendre aux hommes des douars les plus reculés à s'organiser et à lutter comme les ouvriers de France et de faire connaître El Ouma)⁸⁴ (souligné par nous).

Comme le journal de l'ENA était le seul à poser clairement la question de l'indépendance du pays, il avait beaucoup de succès en Algérie auprès de la jeunesse des milieux populaires.

En janvier 1936, El Ouma exprime clairement sa déception de voir le Front Populaire se contenter de prévoir «la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur la situation en Afrique du Nord», au lieu de s'engager résolument dans un début de règlement des problèmes les plus urgents et déjà bien connus de l'administration française puisqu'ils font l'objet de revendications permanentes depuis déjà dix longues années.

Il nous semble intéressant de relever un exemple pris dans le journal El Ouma daté de septembre-octobre 1936, sur la manière dont se fait la propagande pour sensibiliser les lecteurs à la Cause Nationale, leur faire prendre conscience de la nécessité de rejoindre un cadre organisé pour agir : «Peuple Algérien, si tu veux vivre et vaincre organise toi.

Cette organisation existe, elle s'appelle l'ENA, elle mène la bataille depuis dix ans et c'est elle seule qui a sauvé l'honneur de l'Algérie, aux moments les plus critiques de son histoire, et également au moment où tout le monde se taisait, elle seule a

84. KADDACHE (M.). Histoire du nationalisme algérien, Op.Cit.p.269.

élevé la voix pour protester contre les horreurs de l'impérialisme et a osé, avec courage et dignité, rappeler le peuple arabe à son devoir national.

Cette organisation fait appel à vous, à votre sentiment patriotique et islamique, pour vous dire que c'est bien le moment de vous organiser, de vous grouper, de vous unir solidement pour jouer le rôle qui s'impose à vous. L'occasion qui s'offre à nous actuellement est unique, les circonstances actuelles sont favorables à nos revendications et à notre émancipation».

En ce qui concerne le regroupement des forces des partis et associations musulmanes, «El Ouma fit l'éloge de l'idée du Congrès (mais) (...) désapprouva les articles concernant le rattachement à la France et la représentation parlementaire (...) Le peuple algérien n'aurait jamais accepté son rattachement à la France (...) le reniement de ses origines (...) s'il avait été démocratiquement consulté (...)

L'ENA intensifiait sa propagande, elle propose au peuple algérien de choisir entre les deux cahiers de revendications remis au Ministère de l'intérieur, l'un par la délégation du Congrès, l'autre par celle de l'Etoile»⁸⁵

Suite à la dissolution de l'Etoile Nord-Africaine le 26 janvier 1937 sur demande du Gouvernement Général d'Algérie, «les amis d'El Ouma qui avaient une vie propre, leurs adhérents et leurs insignes, continuèrent les activités de l'Etoile(...)

En Algérie, la mise en place de comités des Amis d'El Ouma ne se fit pas partout (...) Des amis d'El Ouma furent lancés à Sidi-Bel-Abbès, Ain Temouchent, Tlemcen et Mostaganem. Les comités d'Alger et de la région algéroise, ceux de Philippeville et Constantine étaient les plus dynamiques».⁸⁶

Malgré tous les efforts fournis, on comprend qu'il soit impossible à ces comités de parvenir au même niveau d'efficacité qu'un parti politique ni de pouvoir en réaliser les tâches aussi diversifiées que nombreuses; c'est pourquoi le Parti du peuple Algérien fut créé à Nanterre le 11 mars 1936.

85. Ibid., pp. 469-470.

86. Ibid., p. 487.

Le journal El Ouma se charge de donner des comptes rendus des nombreux meetings organisés dans de nombreuses villes d'Algérie comme Oran, Tlemcen, Alger, Dellys, Djidjelli, Philippeville, Constantine et Bône. Les articles avaient toujours pour but de vulgariser le programme du Parti nationaliste auprès des lecteurs. Le journal donnait également des informations sur l'activité des sections du P.P.A en France.

Du fait que l'administration coloniale faisait saisir le journal expédié à partir de Paris, il devenait nécessaire d'envisager un cheminement clandestin. On fit appel à l'aide de marins qui prenaient en charge les colis de journaux à Marseille pour les remettre directement, en mains propres, à des militants du P.P.A d'Alger. Cette même filière fut de nouveau utilisée plus tard, au cours de la guerre de libération, pour l'acheminement d'armes et d'explosifs.

Malgré plusieurs saisies, El Ouma parvenait tant bien que mal à assurer une assez large diffusion en Algérie, surtout lorsque l'on sait qu'un seul exemplaire est lu par plusieurs personnes, en passant de mains à mains, comme c'est généralement le cas pour toute littérature clandestine.

Dans le but d'étendre encore plus le champ de sa propagande parmi les masses populaires en Algérie, le P.P.A lança, en août 1937, un bimensuel en langue arabe intitulé «Ach Châab».

Un autre journal en langue française «Le Parlement Algérien» vit le jour au mois de mai 1939 à Alger. Selon un rapport de la Préfecture de police⁸⁷, le premier numéro, daté du 18 mai, fut tiré à 5000 exemplaires. Le tirage passa rapidement à 8000 dès le mois d'août de la même année.

Les objectifs du journal étaient d'informer «le peuple sincèrement et honnêtement (...) (il) l'éduquera, l'instruira et le guidera vers l'émancipation».

«Le Parlement Algérien» permet au P.P.A de réaffirmer son programme politique, de renforcer son implantation et son image.

⁸⁷. «L'activité indigène dans le département d'Alger», mai-août 1939. Archives d'Aix en Provence 15H19

A l'intérieur de la prison de Barberousse où ils sont détenus, Messali et ses compagnons de la direction du P.P.A réussirent à rédiger plusieurs articles qui seront remis à Madame Messali chargée des liaisons avec le journal.

Tous les journaux du P.P.A permettaient de diffuser régulièrement plusieurs mots d'ordre tels que «Lutte pour les libertés politiques et syndicales - Ecrase cet odieux Code de l'Indigénat - Exige la liberté de voyage, l'égalité devant le service militaire - Organise-toi et exige le remplacement des Délégations financières par un parlement algérien élu au suffrage universel ainsi que la liberté de presse, de réunion, d'association et la liberté de parole.

Au cours des années 40 et le début des années 50; l'afflux d'étudiants de plus en plus nombreux au P.P.A leur permet de porter le flambeau allumé par les pionniers de l'ENA-PPA. Ils «gravirent rapidement les échelons de responsabilités. On les voit en particulier animer la rédaction du nouveau journal du M.T.L.D «L'Algérie Libre», et de celui de la Fédération de France du mouvement «L'Etoile Algérienne». Leur local, au 115 Boulevard Sain Michel, est le centre d'une vie politique intense».⁸⁸

«L'action algérienne» est le titre d'un autre journal qui fut imprimé sur petit format après 1942. Sa diffusion se faisait au prix de dangers énormes.

b. Les divers autres supports écrits : tracts, papillons, graffitis, banderoles

D'après le dictionnaire de langue française Larousse, le tract est une feuille de propagande politique, le papillon étant une petite affiche et les graffitis des inscriptions écrites sur les murs. Avec les banderoles, slogans politiques écrits sur des badges de tissu portées par les manifestants, le mouvement nationaliste algérien aura utilisé tous les moyens connus pour faire connaître, au plus grand nombre de personnes possible, son programme politique et ses mots d'ordre.

⁸⁸. Sora (B.) Histoire de l'Algérie coloniale, Op.Cit.p.77

Ce sont des moyens connus et largement utilisés à travers le monde, notamment par les organisations prolétariennes révolutionnaires.

Le tract politique étant d'une réalisation très rapide et économique - une seule, machine ronéo, d'un prix relativement abordable, permet de tirer plusieurs centaines d'exemplaires du texte en quelques heures - l'ENA puis le PPA-MTLD y auront très souvent recourt.

Avant la création de l'Etoile Nord-Africaine, le PCF avait déjà utilisée les tracts, rédigés en français et en arabe et destinés aux travailleurs nord africains. L'arabe dialectal a été utilisé quelquefois avec l'idée qu'il serait plus facilement compris par un public qui dépassait rarement un niveau d'instruction des premières années primaires. La langue arabe classique na véritablement commencé à être enseignée qu'à partir de la création de l'association réformiste des oulémas qui ne disposait que de très peu de moyens pour réaliser ses objectifs : faire connaître la langue et la culture arabe. N'étant pas enseignée dans les écoles publiques, ceux qui le pratiquaient quelque peu l'ont apprise dans les écoles coraniques situées dans les villes ou les zaouïate des campagnes, l'apprentissage du Coran étant toléré par l'administration coloniale.

Du fait que le tract soit d'une taille nettement plus réduite que celle d'un journal, il se prête beaucoup mieux à la diffusion clandestine, son transport étant relativement facile, il permettait de rester en contact avec les sympathisants après la saisie ou l'interdiction des journaux.

En temps d'activité politique normale et légale les tracts étaient distribués soit aux sorties d'usines, soit au cours des réunions plus ou moins importantes ou des meetings. Dans les moments de forte répression, ils étaient discrètement remis de main à main, à l'intérieur des lieux de travail (l'extérieur devenant surveillé par la police) ou les lieux de résidence.

«La propagande du P.P.A. était multiforme. En plus des journaux dont il disposait, le parti éditait des brochures le plus souvent ronéotées, des tracts et des papillons écrits et diffusés au niveau des ses cellules. Le parti encouragea les formes de propagande contre lesquelles la police ne pouvait rien ...»⁸⁹

Le recours à l'utilisation des papillons collés aux murs se faisait pour les mêmes raisons que nous avons citées plus haut : rapidité de confection et économie de moyens. Ils étaient même souvent rédigés à la main, il suffisait de disposer d'un peu de colle pour les mettre à la vue du public et lorsque la véritable colle manquait, il était possible d'utiliser un peu de farine diluée dans de l'eau.

Les papillons alternaient avec les inscriptions murales pour lesquelles on utilisait de la peinture ou du goudron. En avril 1941 par exemple était lancée une action d'inscriptions avec, comme mots d'ordre : «P.P.A vaincra», «L'Algérie aux Algériens», «Tout le peuple est avec Messali».

Une autre campagne d'inscriptions sur les murs des principales villes d'Algérie a eu lieu en mars 1944, avec utilisation des slogans suivants : «L'Algérie est une Nation Libre»; «Citoyens Algériens, oui»; «Rien au monde ne peut transformer un Arabe en Français».

Après les massacres du 8 mai 1945, d'autres inscriptions firent leur apparition en octobre 1945, avec un ton plus violent :

- A Biskra : «Frères Musulmans préparez vous à faire la Révolution».
- A Sétif : «Réveillons-nous pour la Liberté et l'indépendance».
- A Djidjelli : «Algérien : le maquis vous appelle».⁹⁰

Quant aux banderoles, du fait même de leur nature, elles ne pouvaient être brandies que lors de manifestations publiques autorisées, notamment les 1^{er} mai et 14 juillet que l'ENA puis le P.P.A. exploitaient pour lancer leurs mots d'ordre et faire connaître leur programme.

89. Kaddache (M.) Histoire du nationalisme algérien, op.cit p 536

90. Kaddache (M.) L'Etoile Nord-Africaine et le mouvement national algérien op.citp.131

Le 14 juillet 1935, à Paris, 40 000 Algériens participent, après un appel lancé par l'ENA, au défilé traditionnel, aux côtés des organisations françaises de gauche, mais avec leurs propres slogans comme le suivant : «Libérez l'Afrique du Nord».

La fête du travail du 1^{er} mai 1936, vingt mille algériens se sont rassemblés au Champ-de-manceuvres munis de banderoles portant des inscriptions nationalistes.

Le 14 juillet de la même année, l'ENA participe également au défilé avec ses propres banderoles.

C'est le 14 juillet 1937 que, pour la première fois à Alger, un immense drapeau algérien est déployé en plus des banderoles. Les slogans étaient les suivants : «Parlement Algérien», «Liberté pour tous», «La terre aux fellahs», «Des écoles arabes», «Respect à l'Islam».

Le 1^{er} mai 1953, quarante mille Algériens participent au défilé traditionnel à Paris derrière des banderoles du M.T.L.D et des portraits de Messali. Dans plusieurs autres villes de France les Algériens prennent part aux défilés comme à Marseille, Lyon, Roubaix, Forbach et Sochaux.

Au cours du défilé du 14 juillet 1953 à Paris, la police a chargé les manifestants portant des banderoles exigeant la libération de Messali, le bilan est lourd : 6 morts et 44 blessés.

6.1.2. Les supports verbaux :

La parole comme moyen de communication les hommes, d'une manière générale et comme moyen de convaincre autrui, en particulier, est aussi ancienne que l'Humanité. Son efficacité a reposé, durant des milliers d'années sur la proximité physique immédiate entre celui qui s'exprime et celui qui écoute, présents tous deux sur le même lieu et le même moment. Ce n'est qu'à partir du XIX^{ème} siècle que la radiodiffusion et du XX^{ème} siècle pour la télévision qu'il est devenu possible de transmettre un message verbal, qui peut être préalablement enregistré, sans la présence immédiate des deux parties.

Le mouvement nationaliste algérien a largement utilisé la prise de parole pour s'adresser au public. Nous pouvons affirmer qu'elle représentait le premier moyen de communication, nettement plus importante que ce qui est appelé «la littérature politique» c'est à dire toutes les formes d'écrits à contenu politique (journaux, tracts, papillons, etc.). Cela s'explique par le très fort taux d'analphabétisme parmi les travailleurs algériens émigrés et ceux qui avaient appris à lire et à écrire n'avaient pas atteint un niveau suffisant qui puisse leur permettre, sans aucune aide, de comprendre un article de journal dont le vocabulaire et le style sont souvent d'un niveau de complexité relatif.

Selon Benjamin STORA, de mai à août 1935, l'ENA tient 44 meetings dans la seule région parisienne.⁹¹ KADDACHE signale plus de 100 réunions durant l'année 1936 pour la seule région parisienne.⁹²

Avant d'être utilisée face à un groupe d'éditeurs, au cours d'une réunion plus ou moins restreinte ou lors d'un meeting important, la parole a d'abord servi à convaincre des individus, parfois contactés isolément, pour les amener à accepter l'idée d'adhésion à un groupe organisé chargé de défendre leurs propres intérêts. C'est ce qu'a compris et réalisé Messali lui-même dès le début de son activité politique militante.

Durant les mois qui ont suivi la création de l'Etoile Nord-Africaine en 1926, Messali avait la responsabilité des domaines de l'organisation et de la propagande. «Pendant quatre mois (...) (il) se déplace, de café en café dans Paris et la banlieue où il rencontre des Algériens, en majorité des travailleurs où il rencontre des Algériens, en majorité des travailleurs kabyles. C'est le premier travail systématique fait en leur direction. La méfiance des immigrés à l'égard du PCF est générale, mais Messali sait présenter l'association de façon convaincante. Il se montre patient, très ouvert, courtois et calme».⁹³

91. STORA (B.), Histoire de l'Algérie coloniale, 1830-1954. Edit. la Découverte, Paris 1991 p.77.

92. KADDACHE (M.), Histoire du nationalisme algérien, Op.Cit.p.463.

93. SIMON (J.), L'immigration algérienne en France, Op.Cit.p.96.

Dans une note datée du 13 septembre 1934, il est signalé que Messali a présidé le 23 avril 1934 à Lyon, une réunion de 25 cafetiers qu'il a chargé d'organiser les Nord africains de la région lyonnaise.⁹⁴

Parmi les prises de parole en public de Messali, celle du début août 1936, au stade municipal d'Alger, situé au Ruisseau, est sans doute la plus célèbre. «Messali salue l'assistance en arabe puis il défend en français les idées de l'Etoile : «Certes nous approuvons les revendications immédiates, qui sont modestes, légitimes, qui se trouvent dans la Charte revendicative qui a été présentée au Gouvernement du Front Populaire, et que nous appuierons de toutes nos forces pour les voir réalisées... Mais nous sommes pour la suppression des Délégations Financières, du Gouvernement Général et pour la création d'un Parlement algérien, élu au suffrage universel, sans distinction de race ni de religion»».⁹⁵

Le discours a eu beaucoup de succès et a été fortement applaudi. Ceux qui y ont assisté, assis sur les gradins, ont tôt fait de rapporter auprès des leurs, membres de la famille, voisins et autres amis des lieux de travail, les idées-forces de Messali et de son organisation nationaliste. C'est ainsi qu'elles sont vulgarisées, répandues dans les couches populaires.

En France beaucoup de réunions organisées par l'ENA étaient présidées par Messali. Pour en faciliter la compréhension des discours étaient prononcés tout à la fois en français, en arabe et kabyle.

Une mention particulière doit être consacrée aux chants patriotiques (anachid) qui «chauffent» les foules à blanc bien que de nombreux Musulmans en ignorent le sens. Mais il y avait des mots qui revenaient souvent et qui étaient évocateurs : La liberté, la patrie, l'indépendance, la mort... Les slogans lancés au cours des meetings avaient les mêmes effets».⁹⁶

94. Archives d'Aix-en-Provence 15h25.

95. SIMON (J.), L'immigration algérienne en France, Op.Cit.p.140

96. KADDACHE (M.), Histoire du nationalisme algérien, Op.Cit.p.522.

Notons aussi que les militants nationalistes de l'Etoile Nord-Africaine puis du P.P.A ont, de très nombreuses fois, eu recours à la prise de parole aux sorties d'usine pour haranguer leurs compatriotes travailleurs; ce qui n'était possible que lorsque l'organisation ne faisait pas l'objet d'une interdiction.

Cela nous amène à traiter un autre point lié à la propagande, il s'agit des lieux choisis pour faire passer le message politique.

6.2. LES LIEUX CHOISIS POUR LA PROPAGANDE :

Tout d'abord, il nous faut souligner une évidence, à savoir que les lieux choisis pour la propagande politique varient forcément entre la situation où le Parti mène une activité légale qui se fait, par conséquent, au grand jour et la situation où il est sujet à une interdiction, ce qui pousse à trouver des moyens d'agir qui échappent à la vigilance de la police, chargée précisément d'être particulièrement vigilante pour faire respecter l'interdiction.

6.2.1. En situation d'activité légale :

Nous avons parlé, un peu plus haut, des sorties d'usines qui constituent un lieu idéal où, en l'espace de quelques minutes que dure la sortie, on peut être à la fois vu et entendu (éventuellement) par des centaines, voire des milliers de travailleurs émigrés algériens. Les sorties d'usine ont surtout servi à la diffusion de la littérature politique diversifiée du parti, à commencer par les journaux et les tracts. Les prises de parole n'étaient pas fréquentes, en particulier pour la bonne raison que les ouvriers sont, en général, épuisés par leur journée de travail et ne se trouvent pas, par conséquent, en situation psychologique favorable pour fournir l'effort d'attention requis pour écouter et comprendre un discours. Ils sont, la plupart du temps, pressés de rejoindre leurs chambre ou le café pour se détendre quelque peu et récupérer des forces.

Lorsque la prise de parole a été utilisée aux sorties d'usine c'est surtout dans le cas d'une nécessité imprécise de transmettre une information urgente et relativement courte afin d'occasionner le minimum de gêne aux travailleurs.

Les lieux les plus fréquents où se déroulent les réunions politiques organisées par le Parti sont des salles. Certaines appartiennent aux organisations prolétariennes françaises et étaient prêtées gracieusement à l'ENA, surtout aux débuts de ses activités, étant alors très proche du PCF, d'autres salles étaient louées; le choix porté sur telle ou telle salle dépendait d'abord des moyens financiers dont disposait le Parti et ensuite du nombre de personnes attendues selon les estimations.

Pour protester contre le maintien en détention des dirigeants de l'ENA, c'est la grande salle de la Mutualité, à Paris, qui a été utilisée le 22 novembre 1934, lors de l'organisation d'un meeting qui eut un énorme succès.

Le 25 juillet 1936, c'est la salle de la Grange-aux-Belles qui réunit quatre mille participants à une campagne contre la politique de rattachement du Congrès Musulman Algérien.

Une semaine après cette date et au cours de la même campagne, ce sont six mille auditeurs qui se sont retrouvés au Palais de la Mutualité pour écouter les critiques formulées, par les leaders de l'ENA, à l'encontre de la façon précipitée dont a été organisé le congrès et à l'encontre des positions prises par sa délégation (celle du Congrès Musulman Algérien), venue à Paris exposer son programme.

Le journal *El Ouma*, daté du 11 mars 1938, rapporte que le P.P.A. a réuni, à la salle Wagram, à Paris, trois mille travailleurs français et nord africains qui «adressèrent leur salut à Messali Hadj, à El Fassi et aux frères iniquement frappés pour avoir défendu les travailleurs de l'Afrique du nord».

L'ENA, puis le P.P.A., ont également eu recours, pour tenir des réunions modestes, regroupant entre cinquante et cent participants, à des locaux municipaux (quand la municipalité est, bien évidemment, de gauche) ou des salles du PCF et du PS.

La répression policière se manifeste quelquefois, comme lors d'un meeting organisé le 26 mai 1934 à Paris. Immédiatement après son interdiction, les chauffeurs de taxi algériens réussissent à transporter tous les présents, au nombre de six cents environ, vers une autre salle, rue de Grenelle, où le meeting aura quand même lieu.

Si les réunions les plus importantes ont lieu à Paris, du fait à la fois de la forte concentration des travailleurs émigrés dans la région parisienne et de la disponibilité de salles à grande capacité d'accueil, d'autres réunions avaient également lieu dans les autres villes françaises comme Lyon, Lille, Saint Etienne, Clermont Ferrand, etc..., de même qu'en Belgique.

En Algérie, nous avons déjà signalé le meeting organisé au stade municipal d'Alger. Le 29 septembre 1936, c'est au cinéma «Le Mondial» qui regroupe, à Alger, les participants à un meeting organisé par Messali lui même, où il prendra la parole. Ce sont des tracts, rédigés en français et en arabe, qui en informaient préalablement le public.

En ce qui concerne les défilés, nous avons précédemment précisé qu'ils constituaient l'occasion d'exhiber des banderoles portant l'inscription de slogans politiques nationalistes. Par la même occasion, ils étaient le lieu où des mots d'ordre étaient lancés, en groupe, par voix humaines.

Au défilé du 14 juillet 1937, par exemple, «appelés par tracts, des milliers de manifestants défilèrent à Alger, dans un cortège différent de celui du P.C.A, derrière un immense drapeau algérien. Pendant tout le défilé, qui grossit sans cesse de nouveaux arrivants, les militants (...) entonneront le chant du P.P.A (...). Ils scandent aussi des slogans, jamais entendus dans les rues d'Alger : «A bas le Code de l'indigénat et les lois d'exception, vive la démocratie et l'émancipation du peuple algérien, vive le P.P.A ! Devant la chambre de l'agriculture, ils crient : «La terre aux fellahs !». Et, Place du Gouvernement : «Dissolution des Délégations financières, Parlement national algérien élu au suffrage universel !»

Pour la première fois, le drapeau algérien avait été porté dans les rues d'Alger et le P.P.A s'était manifesté comme le seul parti qui liait les libertés démocratiques, la question agraire et l'indépendance politique». ⁹⁷

6.2.2. En situation de clandestinité :

En dehors de leurs usines et de leurs chantiers où ils trouvent regroupés pour les besoins de leur travail mais où il est impossible, bien évidemment, de leur prendre du temps pour des fins de propagande politique, les premiers lieux où l'on trouve les travailleurs émigrés, régulièrement nombreux, sont les cafés et les salles communes des hôtels-restaurants. Les dirigeants du mouvement nationaliste le savaient et c'est là qu'ils envoyaient les militants chargés de diffuser la propagande politique en leur direction. Cela se faisait sans aucun problème en temps d'activité légale du Parti, mais c'est surtout au cours des activités clandestines que ces lieux s'avéraient être ceux qui assuraient le maximum de sécurité, du fait qu'il était impossible à la police d'y infiltrer un de ses hommes-espions sans qu'il soit immédiatement repéré par les locataires de l'hôtel ou les habitués du café.

Le passage systématique dans tous les cafés et les hôtels meublés qui regroupaient les travailleurs algériens était certainement un travail ardu et exigeait une organisation à la fois minutieuse et efficace. Les lieux devaient être tout d'abord recensés, identifiés, localisés avec leur adresse exacte et selon le secteur géographique qui relevait de chaque militant chargé de la propagande, de telle sorte qu'il puisse organiser la planification des dates précises de ses interventions en chaque lieu, d'autres militants étant chargés de veiller à ce que le dit lieu soit «sécurisé», dans le sens où aucune présence suspecte de la police dans les environs n'aura été signalée.

97. SIMON (J.), Messali Hadj (1898-1974). La passion de l'Algérie libre. Paris, 1998, p.88.

KADDACHE nous signale que les cafetiers et hôteliers sont les meilleurs propagandistes du journal *El Ouma*⁹⁸. On peut y ajouter que beaucoup d'entre eux, par sympathie pour une cause nationale qui est la leur, acceptaient volontiers de se charger de diffuser discrètement, en situation de clandestinité, les écrits du Parti.

Sur le territoire algérien, les lieux les plus divers, parfois même bien insolites, ont été utilisés pour la propagande politique.

Ainsi, il arrivait bien souvent que le domicile d'un militant serve pour des réunions clandestines. Des prises de parole avaient lieu, d'une manière inattendue pour le public mais non spontanée pour l'orateur, au milieu d'un marché ou d'un souk traditionnel. De nombreux militants du Parti avaient recours au même procédé lors de cérémonies familiales (circoncision, mariage, obsèques) ou à caractère religieux (regroupement annuel, ziara, au tombeau d'un marabout).

La création de multiples organisations et associations éducatives (médersas), sportives et artistiques constituaient autant de lieux qui permettaient de faire passer les messages politiques.

Le Parti disposait directement, à la Casbah d'Alger, de deux locaux, rue Porte Neuve et rue Randon, camouflés en salles de classe d'écoles libres et qui servaient en réalité aux réunions du Comité Central.⁹⁹

Les cafés maures servaient aussi de lieux de propagande.

Au sujet des activités clandestines du Parti, KADDACHE écrit : «La répression amena le P.P.A à ne plus tenir de grands meetings mais à multiplier les petites réunions dans les cafés, les magasins (cercles), les médersas (...). En Algérie, les rapports de police signalaient des réunions groupant 40 à 50 militants en moyenne dans des garages, des médersas, des sièges de sociétés sportives, des cafés maures et surtout dans des maisons à l'occasion des fêtes familiales. Au mois de juillet 1939, le P.P.A inaugura une nouvelle méthode de propagande.

Des délégués du Parti étaient envoyés aux fêtes religieuses (t'ame, ziaras).

98. KADDACHE (M.). Histoire du nationalisme algérien... Op.Cit.p.352.

99. Ibid.p.355.

Ils y vendaient des cartes de solidarité et chantaient l'hymne du Parti. Les fêtes de familles (noces, circoncisions) étaient également utilisées pour la propagande. Les militants les fréquentaient assidûment, les transformant en autant de réunions politiques, où l'on critiquait la politique coloniale de la France (...). Cette tactique se révélait ingénieuse, car il était difficile à la police de surveiller toutes ces fêtes, particulièrement nombreuses en été»¹⁰⁰

En juin 1947 fut fondée l'Association des Femmes Musulmanes d'Algérie par des jeunes étudiantes et des enseignantes des médersas libres. Son programme visait la promotion de la jeune fille et de la femme musulmanes mais aussi contribuer à l'action politique du Parti par des conférences et de la propagande politique de foyer en foyer, en plus d'actions plus concrètes d'aide aux familles nécessiteuses et aux détenus.¹⁰¹

SIMON parle de la contribution des confréries et des zaouias qui retrouvent leurs fonctions de solidarité, de l'utilisation des hammams et des mosquées comme lieux où se déroule la propagande politique, ainsi que les domiciles des nouveaux hadjis revenus de leur pèlerinage à la Mecque, leur famille organisant des réjouissances regroupant proches et voisins.¹⁰²

Le Parti nationaliste profitait de toutes ces occasions, non seulement pour affirmer sa présence et faire connaître sa politique, malgré la répression policière qui s'abattait souvent sur lui, mais aussi pour collecter de l'argent. Même si les sommes recueillies étaient parfois très modestes, du fait de la pauvreté générale des milieux populaires, elles établissaient un fort rapport de solidarité avec l'organisation qui lutte pour l'indépendance.

Il nous reste à examiner à présent les diverses autres occasions exploitées pour les besoins de la propagande et liées à des événements en faits particuliers comme, par exemple, les campagnes électorales ou l'emprisonnement des leaders politiques.

100. *Ibid.* p.537.

101. *Ibid.* p.810.

102. Simon (J.), *L'immigration algérienne en France*, Op.Cit.p.281.

6.3. LES CAMPAGNES ÉLECTORALES :

La première fois que les travailleurs émigrés algériens ont vu un candidat algérien à des élections françaises défendre leurs intérêts, c'était à l'occasion de la campagne pour l'élection de Hadj Ali à Paris.

C'est le Parti Communiste Français, dont le candidat était membre, qui avait pris cette initiative qui avait frappé l'esprit des Algériens par son caractère original. Le PCF, grâce à cette action, mettait en pratique et faisait honneur au côté internationaliste de ses conceptions politiques. Le slogan bien connu «Travailleurs de tous les pays, unissez-vous» avait besoin d'être appliqué sur le terrain, et il ne pouvait l'être qu'en excluant toute discrimination quant aux origines ou à la race des militants-candidats.

En Algérie, au printemps 1937, le P.P.A participe aux élections municipales algéroises et recueille une importante fraction des suffrages.

«Des observateurs avertis reconnaissaient l'emprise du P.P.A, car si en 1938, on pouvait avancer le prestige de Messali pour expliquer les succès du P.P.A; en élisant en 1939 un militant inconnu, Douar, le peuple d'Algérie montrait de façon éclatante que c'est au parti nationaliste qu'allait sa confiance».¹⁰³

En octobre 1947, après une campagne électorale intense, «Le M.T.L.D enlève la quasi totalité des sièges du 2^{ème} collège dans les grandes villes et dans la plupart des communes».¹⁰⁴

Le M.T.L.D avait décidé de faire de la consultation électorale une «manifestation politique idéologique» et invite les électeurs à se prononcer sur un programme politique. «La campagne électorale fut passionnée, le P.P.A axa sa propagande sur la question nationale, le refus de tout statut octroyé, l'indépendance, la souveraineté algérienne et la formule «Constituante Algérienne Souveraine».

103. Kaddache (M.). Histoire du nationalisme algérien, Op.Cit.p.541

104. Simon (J.). L'immigration algérienne en France, Op.Cit.p.221

La conséquence la plus importante fut l'émergence de leaders locaux, le M.T.L.D allait avoir une large assise rurale que n'avaient pas eue l'ENA et même le P.P.A.

(Le journal Alger-Républicain du 24 octobre 1947 notait que) les élections avaient montré «la profondeur avec laquelle s'effectue au sein des masses musulmanes algériennes, la prise de conscience nationale».

Le M.T.L.D considérait que le peuple avait plébiscité sa politique».¹⁰⁵

Dans un bulletin intérieur du Parti, datant de janvier 1947 et portant le numéro 3, le P.P.A incite les Algériens à s'inscrire sur les listes électorales «afin de contribuer aux résultats de chaque élection soit par l'augmentation du nombre des abstentionnistes soit par l'apport de voix supplémentaires aux candidats du Parti».

La participation aux élections, du fait de son caractère légal et officiel, est une occasion précieuse pour le Parti nationaliste pour organiser une campagne qui, à travers la présentation des candidats, permet d'atteindre des buts bien plus larges : faire connaître le programme du Parti sur le plan politique à moyen et long termes, ce qui dépasse forcément le cadre d'élections municipales par exemple.

A propos de la participation du P.P.A aux élections, Kaddache écrit : «Les Européens, comme d'ailleurs de nombreux Musulmans étaient effrayés par cette audace : oser se présenter dans une assemblée française avec un programme nationalise. Les résultats psychologiques furent plus importants que ceux du scrutin...

Violette (le gouverneur) regretta que la presse n'ait pas insisté suffisamment sur un fait important, le grand nombre de voix obtenues par la liste du P.P.A et son maintien au second tour face aux communistes. Il vit dans ce succès relatif du P.P.A un grand mouvement en profondeur».¹⁰⁶

105. Kaddache (M.). Histoire du nationalisme algérien, Op.cit. pp.788-789

106. Ibid.p.538

6.4. LES ACTIONS MENÉES POUR LA LIBÉRATION DES DIRIGEANTS EMPRISONNÉS :

Le parti nationaliste ayant été, d'une manière permanente, victime de la répression policière, c'est bien souvent que ses organes d'information (journaux) ont été interdits de parution. Mais les membres de la direction du Parti ayant toujours trouvé les moyens de s'adapter aux situations difficiles, en détournant les décisions de justice en ayant recours à la reprise des publications sous un nouveau titre de journal, l'administration française, que ce soit en Métropole ou en Algérie, lorsqu'elle se trouvait dépassée, débordée par le mouvement revendicatif nationaliste, optait pour la seule solution qui lui restait : emprisonner les dirigeants.

A chaque fois que l'un ou plusieurs de ses dirigeants étaient incarcérés, le Parti (E.N.A puis P.P.A) en saisit l'occasion pour mener une action soutenue contre la répression, pour la mobilisation des masses populaires, leur sensibilisation et leur information avec, pour objectif, de susciter une réaction collective de leur part afin de revendiquer la libération des détenus soit en ayant recours aux manifestations de masse dans la rue, soit l'envoi de pétitions ou de télégrammes aux différentes autorités concernées (Ministères de la Justice et de l'Intérieur notamment).

En 1934 le jugement des dirigeants de l'ENA dans la ville d'Amiens «fut l'occasion de mobiliser les Nord-africains de Paris. Par chemin de fer, par cars et par taxis, les militants et sympathisants affluèrent à Amiens, pour affirmer leur solidarité».¹⁰⁷

En 1938 le transfert des dirigeants du P.P.A, dont Messali, à la prison de Barberousse, située à la porte supérieure de la Casbah d'Alger, en fera un lieu de protestation publique. «Le 2 septembre (1938), l'interrogatoire de Messali donne lieu à des accrochages entre manifestants et policiers. Le 19, une manifestation du P.P.A, interdite par la police, se termine par des bagarres violentes.

107. Ibid.p.352

La grève de la faim de 8 jours (01-08 octobre) des prisonniers pour obtenir le régime politique, est appuyée par des manifestations du P.P.A et elle sera considérée comme une victoire, quand le gouvernement cédera». ¹⁰⁸

Durant les périodes où il jouit de la liberté, Messali est très actif. Durant l'été 1950, il réactive le Comité de Soutien aux victimes de la Répression (CSV) qui avait cessé ses activités depuis 1948 faute de meneurs dynamiques. Messali, en bon connaisseur, trouve des hommes compétents et dévoués au Parti qui le reconstruisent à la manière d'une organisation de masse très efficace avec des comités qui essaient à travers le pays.

Ces comités «prennent appuis sur les médersas, les clubs sportifs, les cafés, les hammams, les mouvements de Scouts, les zaouïas. Les fêtes religieuses, les pèlerinages, les mariages, les baptêmes ... sont l'occasion de collecter des sommes très modestes mais qui établissent un immense élan de solidarité. Le M.T.L.D (...) s'implante dans les couches populaires, faisant émerger une nouvelle génération de militants et de cadres (...) Les CSV récolteront des sommes importantes, en construisant des structures autonomes du Parti, qui apporteront un soutien aux détenus et à leur famille». ¹⁰⁹

En octobre 1954, le transfert de Messali de son lieu de détention de Niort à celui des Sables d'Olonnes, en Vendée «soulève une vague d'indignation en même temps qu'(il) le replace au premier plan dans le jeu politique, à la veille de la session de l'ONU.

A Paris, un comité pour la libération de Messali Hadj, regroupant la plupart des personnalités anticolonialistes, organise un important meeting à la Mutualité, le 3 octobre. C'est le départ pour des manifestations et des meetings dans toutes les villes de France : Marseille, Lille, Lyon, dans les banlieues de la région parisienne et à Paris.

108. Simon (J). Messali Hadj Op.Cit.p.90

109. Ibid.p.135

En Algérie, les sections M.T.L.D de toutes les villes envoient des centaines de télégrammes de protestation à François Mitterrand et des meetings importants se tiennent à Alger, Constantine, Tlemcen, Souk Ahras, Blida. Des manifestations de masse ont lieu à Alger, Bône, etc.

La densité des manifestations pour la libération de Messali et leur caractère témoignent du changement intervenu dans la conscience des masses et leur disponibilité à s'engager dans la Révolution... La mobilisation de masse qui s'effectue en France comme en Algérie, pour la libération de Messali, et la refondation du M.T.L.D sur un programme révolutionnaire crée le climat émotionnel indispensable pour une rupture violente avec l'ordre colonial.¹¹⁰

6.5. AUTRES OCCASIONS PARTICULIÈRES EXPLOITÉES POUR LA PROPAGANDE

• Le congrès de Bruxelles :

La première participation de l'ENA à une manifestation internationale eut lieu entre le 0 et le 14 février 1927 au Congrès anticolonialiste de Bruxelles qui fut une tribune où, devant les délégués représentant huit millions de travailleurs syndiqués, l'ENA se fit connaître comme organisation et informa les participants du contenu de son programme politique. La direction de l'ENA était très satisfaite du fait que son programme ait été soutenu par ce congrès.

• La commémoration du centenaire de la conquête coloniale de l'Algérie :

La préparation des festivités, qui avaient la prétention d'être grandioses, à l'occasion du passage d'un siècle depuis le début de l'occupation de l'Algérie par les troupes françaises, ont débuté plusieurs années avant 1930.

Dès 1927, l'ENA réagit par de violentes attaques contre le système d'exploitation coloniale et l'occupation du pays, en réponse à certains articles de la presse coloniale qui mettait en relief «l'œuvre civilisatrice de la France en Algérie».

110. Simon (J.). L'immigration algérienne en France, Op.cit. pp.259-260

«La préparation des fêtes du centenaire donne l'occasion à l'ENA de faire des appels pour organiser une vaste agitation anti-impérialiste, réclamer les droits des musulmans nord-africains...»¹¹¹

• **La première grève politique :**

Dans le but de protester contre la répression policière en Algérie et au Maroc, une première grève politique, à l'initiative du P.P.A, fut déclenchée le 20 novembre 1937. Les commerçants furent invités à fermer leurs boutiques durant une heure, de onze heures à midi. La police a tenté par la force de maintenir les locaux ouverts mais la grève a tout de même eu lieu, elle a été suivie à 70% dans la Casbah d'Alger. Elle fut totale à la poissonnerie d'Alger (marché du gros) ainsi qu'à Boufarik. Elle n'a été que partiellement suivie à Dellys, Tlemcen (avec intervention de la gendarmerie), à Constantine et à Bône.¹¹²

CONCLUSION :

Nous avons examiné, avec beaucoup de détails, et appuyé par des citations de nombreux historiens, tous les domaines où s'est concrètement manifestée la contribution de l'émigration au Mouvement National Algérien depuis la naissance de la première organisation politique séparatiste algérienne - par opposition à la tendance assimilationniste - jusqu'à l'indépendance du pays.

Nous avons souligné le moyen totalement nouveau choisi par l'Etoile Nord-Africaine pour revendiquer l'indépendance : la lutte politique pacifique, alors que tout au long du XIX^{ème} siècle et depuis l'occupation territoriale de l'Algérie en 1830 le seul recours qui était utilisé consistait en de soulèvements armés, plus ou moins rapidement réprimés par des troupes bénéficiant d'une supériorité indéniable dans les domaines de la technologie de l'armement et des connaissances en stratégie militaire.

111. BOUGUessa (K.). Aux sources du volontarisme algérien, Op.Cit.p.337.

112. KADDACHE (M.). Histoire du nationalisme algérien, Op.Cit.p.534.

Les premiers dirigeants nationalistes algériens étaient des émigrés. Grâce à leur expérience de lutte revendicatrice aux côtés des travailleurs français, ils ont pu constater et comprendre qu'il existait des moyens légaux de lutte et ils ont eu l'intelligence d'opter (d'essayer) pour la manière pacifique : sans violence armée, sans effusion de sang et sans morts. Mais la répression brutale et sanguinaire qui a immédiatement suivi les manifestations du 8 mai 1945 a convaincu les dirigeants les plus engagés de l'inefficacité de la voie légale et de la nécessité d'entamer une véritable guerre de libération nationale.

Nous avons mis en relief non seulement le fait que le Mouvement Nationaliste moderne est né dans l'émigration en 1926 mais que, bien plus tard, le P.P.A a été fondé en France et que, de 1926 à 1962, soit une durée totale de trente cinq longues années, l'émigration algérienne en Europe et notamment en France a été, outre l'initiateur du mouvement son principal moteur, grâce, tout aussi bien à un militantisme courageux et soutenu allant jusqu'au sacrifice suprême qu'à une aide matérielle multiforme, principalement financière. Nous pensons avoir suffisamment fait apparaître un point fondamental, rarement traité et faiblement relaté par les historiens du Mouvement National, il s'agit du domaine de la propagande d'une manière générale : la sensibilisation et la prise de conscience de l'ensemble des Algériens et notamment ceux des milieux populaires sur la cause nationale.

«Les travailleurs algériens en France seront (...) les porte-voix des revendications et des luttes des partis politiques en colportant leurs échos, leurs propagandes et leurs mots d'ordre jusque dans les contrées les plus éloignées du bled algérien» ¹¹³. Ils joueront le rôle d'éveilleurs de conscience auprès des masses paysannes, jusque là écrasées et vaincues.

Pour estimer à sa juste valeur l'ampleur de la tâche effectuée au cours des trente six ans (36) qui séparent la création de l'ENA, de l'indépendance (1926-1962), il faut garder à l'esprit que la

113. BOUGUessa (K.) Op.Cit.p.151.

migration des travailleurs algériens en Europe a été essentiellement un mouvement rotatif, en ce sens que les hommes valides, en âge de travailler, qu'ils soient célibataires ou mariés, séjournaient seuls au cours des quelques années que durait leur exil, avant de retourner définitivement au pays et céder leur place d'émigré à un autre adulte de la même famille, généralement frère ou cousin, pour perpétuer le bénéfice du revenu monétaire acquis à l'étranger, revenu qui prend très souvent une importance capitale dans les moyens de subsistance des familles.

Grâce à des calculs relativement simples, tenant compte d'un côté de la durée moyenne du séjour des émigrés à l'étranger et d'un autre côté du nombre total des émigrés résidant en Europe au cours d'années déterminées, on arrive à une estimation assez précise du nombre total d'Algériens ayant vécu en exil au cours de quelques années de leur existence au moins. Ce nombre s'élève certainement à plusieurs centaines de milliers et il est probable qu'il dépasse le million sur une population totale d'une dizaine de millions d'habitants en 1962, année de l'indépendance du pays.

Il est sans aucun doute très difficile, voire impossible, de connaître, parmi eux, le pourcentage d'émigrés sensibilisés à la cause nationale et qui se sont chargés, consciemment ou non, de vulgariser l'idée de l'indépendance au sein de leur famille en Algérie et parmi leurs proches et leurs amis. Le moins que l'on puisse dire est que la contribution des émigrés a été décisive pour consolider et rendre irréversible le profond mouvement vers l'indépendance.

Comme nous l'avons précédemment exposé, la contribution de l'émigration algérienne au mouvement national a atteint son apogée au cours des dernières années de la guerre de libération nationale. «Cent trente cinq mille membres cotisants dans la dernière année de la guerre, des structures sans cesse reconstituées au fur et à mesure qu'elles étaient décapitées par les arrestations (42.000 jusqu'en 1962), un quadrillage très serré des quartiers, des banlieues déshéritées des grandes villes françaises,

une administration clandestine parallèle qui fixe les tarifs des chambres dans les hôtels algériens, rend la justice, organise un minimum d'hygiène dans les bidonvilles... On peut sans exagération, estimer que la plus puissante organisation politico-militaire clandestine qui ait existé en France au cours de ce siècle était algérienne».¹¹⁴

7. CHAPITRE VII : LES APPORTS DE L'ÉMIGRATION ALGÉRIENNE A LA LUTTE DE LIBÉRATION NATIONALE (1954-1962) :

Dans l'histoire du Mouvement National Algérien, une phase cruciale et décisive débute le 1^{er} Novembre 1954 pour se terminer par l'indépendance du pays le 5 Juillet 1962.

Si on inclut la période allant du 19 mars 1962, date du cessez le feu entre l'Armée de Libération Nationale et l'armée française, jusqu'au 5 Juillet, période d'activisme de l'OAS, où se multipliaient les assassinats de civils algériens, les destructions d'édifices publics et d'habitations individuelles, la guerre d'Algérie aura duré exactement 7 ans et 8 mois, ce qui nous rapproche nettement des huit (8) années au lieu des sept (7) généralement fixées par nombre d'historiens.

Au cours de cette longue guerre d'indépendance, la participation et la contribution de l'émigration algérienne en Europe et particulièrement en France où elle est la plus nombreuse, ont été à la fois permanentes et décisives.

Dans le présent chapitre, nous traitons de la participation directe des émigrés à la guerre d'indépendance, à travers les attentats qu'ils ont dirigés contre des personnes ou des biens, à l'achat et l'acheminement du matériel de guerre pour le Front et les mouvements de protestation politique à l'intérieur des prisons.

Nous terminerons par le «nerf de la guerre» : la contribution financière déterminante des émigrés à la lutte pour l'indépendance.

114. STORA (B.). La fédération de France du FLN (1958-1962). La France en guerre d'Algérie. BDIC, 1992, pp.66-74.

Notons que les recrues de la Fédération de France du FLN étaient classées en trois catégories, tous payant une cotisation au parti. Il s'agit des sympathisants qui prennent part aux réunions de leur échelon et à des tâches limitées, des militants appelés à remplir des tâches les plus diverses et parfois dangereuses; et enfin les cadres et les groupes d'action, éléments toujours clandestins : membres de l'OS et des groupes de choc.

7.1. LES ATTENTATS CONTRE DES PERSONNES ET DES INSTALLATIONS

Au cours des premières années qui ont suivi le déclenchement de la guerre de libération nationale, le FLN, avant de se déployer sur le territoire de la métropole, a dû faire face à une opposition très violente de la part des partisans de Messali regroupés au sein du M.N.A (Mouvement National Algérien). Ce fut une véritable guerre qui a opposé les deux parties, guerre qui s'est soldée par des centaines de morts de part et d'autre. D'un côté, le M.N.A se voulait l'héritier légitime du premier parti nationaliste qui a revendiqué l'indépendance de l'Algérie. Il se considérait comme étant le seul parti, sur la scène politique, à avoir organisé les travailleurs émigrés, par un travail de longue haleine, lent et patient qui a duré vingt huit années, depuis 1926, date de la création de l'Etoile Nord-Africaine, à 1954. Son influence était effectivement très grande auprès des émigrés; c'est d'ailleurs ce qui explique, en bonne partie, les drames et déchirements qui ont eu lieu dès lors que le FLN a voulu s'imposer en exigeant de tous les anciens militants du PPA-MTLD de choisir définitivement leur camp, celui du Front qui a déjà déclenché l'insurrection armée.

De l'autre côté donc, ce nouveau FLN qui est né pour agir et non pas pour discuter dans des réunions incessantes ou des meetings à répétition à travers les villes de France. Le FLN est le résultat de la crise politique insurmontable qui a opposé les centralistes aux messalistes quant à l'opportunité de déclencher rapidement l'action armée pour la libération du pays.

Plusieurs témoignages signalent que c'est le M.N.A qui a déclenché les hostilités armées dans l'espoir de bloquer net l'influence du FLN en France. Ce dernier, dans un réflexe de légitime défense, n'avait pas d'autre choix que celui de répondre, de la même manière, aux attaques dont ses militants étaient victimes. On comprend que cette tâche était devenue prioritaire par la force des choses. Il devenait impossible au FLN d'avancer, d'étendre son influence, sans écarter de son chemin celui qui constituait un ennemi autrement plus redoutable que la police française elle-même. L'enjeu capital, bien évidemment, était le contrôle de l'émigration. Cela rappelle quelque peu que c'était aussi l'enjeu entre le PCF et l'ENA autour de 1926, sauf qu'à l'opposition politique pacifique s'est substituée l'option pour le règlement du conflit au moyen des armes à feu.

Lorsque le FLN a nettement pris l'avantage sur les messalistes, à partir de l'année 1958, une trêve tacite entre les deux camps a permis d'arrêter l'effusion de sang. Dès lors le FLN a pu se consacrer aux tâches de mobilisation des émigrés pour la libération du pays.

L'implantation du FLN, un peu partout en France et surtout à Paris, faisait craindre le pire à l'administration française, c'est pourquoi il fut décidé, à haut niveau, le démantèlement de l'organisation. À partir de là, la police a engagé un vaste mouvement de répression qui va, bien sûr, affecté beaucoup de militants mais aussi et surtout un nombre incalculable de «suspects» dont le seul tort est d'être Algériens.

C'est d'ailleurs à la suite de cette répression «musclée» que la Fédération de France du FLN a décidé de réagir.

D'une manière générale, chaque attentat, avant d'être préparé puis exécuté est mûrement réfléchi quant au bien-fondé de son choix, que la cible soit humaine ou matérielle, car la Fédération a toujours veillé à ne pas s'aliéner l'opinion publique française, ou du moins la plus grande partie d'entre elle, et ce, en évitant de la choquer par d'éventuels attentats aveugles et non justifiés qui affecteraient des innocents n'ayant rien à voir avec la guerre.

La Fédération sanctionnait «comme il se devait, les agents les plus virulents ou les plus dangereux de (la) répression... grâce surtout à la détermination de l'organisation politique qui fournit régulièrement les volontaires parfaitement motivés aux «groupes de choc» (les GC), aux groupes armés (les GA), et, en cas de besoin, à l'organisation spéciale (l'OS), la guerre contre les policiers tortionnaires et leurs collaborateurs a été menée avec tous les moyens dont pouvait disposer une organisation clandestine implantée en territoire hostile».¹¹⁵

Au début de l'année 1961, le tristement célèbre préfet Papon a terminé l'opération d'installation des harkis à Paris, force non officielle ayant carte blanche pour utiliser tous les moyens, même illégaux, pour mener une guerre sans merci contre les militants du FLN avec, comme objectif final, le démantèlement complet de leur réseau. Papon, fort de sa précédente expérience pratique sanguinaire dans la région du Constantinois - avant d'être appelé à Paris pour de nouvelles fonctions - était convaincu que le meilleur garant de l'efficacité de la répression est de ne pas rendre de comptes à la Justice, en pratiquant ce que l'on appelle les arrestations, tortures, disparitions et assassinats «extrajudiciaires».

Les harkis s'installent au milieu de quartiers à forte concentration algérienne, dans les XIII^{ème} et XVIII^{ème} arrondissements, après avoir procédé à la réquisition, par la force, d'hôtels meublés. L'impunité totale dont ils jouissent va leur permettre de pratiquer les pires atrocités, notamment en matière de torture. La réaction de la Fédération ne s'est pas fait attendre. C'est ainsi que, à titre d'exemple, Haroun nous signale que dans un rapport de la wilaya I de Paris, faisant état des missions d'un groupe armé pour le mois de septembre 1961, «sur les 13 actions (attentats) menées contre les policiers (...) on relève 4 exécutions de harkis proportion considérable»¹¹⁶

115. Haroun (A.) Op.Cit.p.429.

116. Ibid. p.425.

Cela s'explique par le fait que la Fédération était exaspérée que ce soit des compatriotes qui soient responsables des pires atrocités à l'égard des militants et des «suspects» arrêtés. Infiniment plus coupables, à ses yeux, que la police «officielle» française, ils méritaient, dès lors, le pire des châtiments.

Il serait fastidieux de relater, en détails, les attentats organisés par la Fédération contre les tortionnaires et leurs informateurs mais nous citerons, à titre d'exemple, l'opération rapportée par Haroun et qui a consisté en une action menée par l'Organisation Spéciale avec la participation de 21 Algériens appelés sous les drapeaux : attaque de la base des harkis du XVII^{ème} arrondissement, ainsi qu'aux commissariats du même arrondissement. Un groupe attaque dans le XII^{ème} arrondissement, fief du capitaine Montaner, qui commande le corps des harkis. L'action dure de 21 h à 6 h du matin et se solde par de nombreux morts et blessés parmi les forces de police, dont 2 gardes mobiles et 7 CRS.¹¹⁷

Si nous avons souligné les pratiques particulièrement atroces des harkis, cela ne veut point dire que pareils comportements ne se constataient pas chez la police officielle française, même s'ils y étaient moins généralisés, moins systématiques. Les deux avocats Maîtres Aoudia et Vergès ont adressé une lettre d'information-protestation à André Malraux, Ministre du gouvernement, où ils lui signalent «le cas de Rezgui Hocine, demeurant à Eaubonne (Seine et Oise), ouvrier aux usines Potez à Argenteuil, arrêté le 4 juillet 1958 sur son lieu de travail, interrogé au commissariat d'Argenteuil d'une façon tellement poussée (coups, jets d'eau et de sable, coups de pieds au ventre, plus quatre séances d'électricité) qu'il fut hospitalisé à l'hôpital central de Fresnes pour éclatement de la rate. Quant à Mohamed Krama, conducteur aux usines Teka, arrêté pour vérification d'identité à Argenteuil, le 30 août 1958, il fut interrogé à l'électricité par quatre policiers européens parlant arabe et semblant originaires d'Afrique du Nord.

117. Ibid. p 403.

Les méthodes d'interrogation furent telles qu'ils n'en laissèrent pas moins de 28 plaies sur diverses parties du corps, y compris sur les parties sexuelles». ¹¹⁸

En 1958, dans un dossier intitulé «La torture en France», le comité de soutien aux détenus dénonce «les divers procédés utilisés par la police : l'électricité ou séance de «téléphone», la baignoire, la pendaison par les membres, les jets d'eau mélangée de sable, la bouteille dans l'anus, le supplice de la règle, le supplice du crayon, l'administration de produits chimiques...liste établie d'après les déclarations des militants arrêtés et «interrogés» selon ces méthodes. On retrouvera la description détaillée des sévices dans toutes les plaintes adressées par les détenus à leur juge d'instruction». ¹¹⁹

Jérôme Lindon publie, aux Editions de Minuit, un ouvrage qui porte le titre «La gangrène» et qui est un recueil des témoignages de cinq Algériens, arrêtés entre le 2 et le 5 décembre 1958 et qui subirent toutes sortes de sévices, durant plusieurs jours, au siège de la DST, rue de Saussaies. L'ouvrage aura un retentissement international. ¹²⁰

A la lecture de ces informations, on constate que, si la pratique de la torture était systématique et généralisée en Algérie, depuis le déclenchement de la guerre, elle n'a pas mis très longtemps à faire des émules sur le territoire même de la France métropolitaine.

C'est précisément en réaction à ces pratiques condamnables, qui bafouent la dignité humaine, que la Fédération de France du FLN avait décidé de sévir contre les coupables, en procédant au recueil de témoignages, aussi précis que possible, des victimes de tortures, afin d'en identifier les auteurs en vue de leur exécution lors d'attentats.

La Fédération de France du FLN avait adapté efficacement son organisation aux tâches qui lui incombait, comme nous l'avons vu précédemment en signalant la création des groupes de choc, des groupes armés et de l'Organisation Spéciale.

¹¹⁸. Ibid. p 412.

¹¹⁹. Ibid. p 412.

¹²⁰. Ibid. p 416.

Les tâches programmées devenaient, de jour en jour, à la fois plus nombreuses et plus complexes, notamment après que soit prise puis appliquée la décision de transplanter la guerre sur le territoire même de la métropole. On peut concevoir que les attentats visant des personnes ne prennent qu'une place relativement réduite dans la presse, qu'elle soit parlée, télévisuelle ou écrite; mais des attentats visant des infrastructures ou des installations industrielles n'auront que plus d'éclat aux yeux de l'opinion publique, non seulement française mais aussi internationale. La Fédération s'est attelée à choisir des objectifs particuliers sur la base de critères bien précis comme leur lien avec la guerre menée en Algérie.

C'est ainsi que «le FLN lance, en août 1958, des opérations militaires contre des dépôts de carburants à Narbonne, Toulouse, Carcassonne et surtout à Mourepiane. D'autres attaques sont menées (au Havre), à Grenoble (et) près de Rouen. Des incendies de forêts sont déclenchés en Provence-Côte d'Azur, dans l'Esterel... Au total : 56 sabotages et 242 attaques contre 181 objectifs, faisant 82 morts et 188 blessés».¹²¹

Des commandos du FLN ont attaqué des patrouilles et commissariats de police, ont saboté les usines de caoutchouc de Kléber-Colombes et le relais de télévision du Havre et incendié la forêt d'Héricourt. L'échec de la plupart des actions est dû au manque d'expérience de ceux qui étaient chargés de les mener, étant, pour la grande majorité d'entre eux, le «premier baptême du feu».

7.2. L'ACHAT ET L'ACHEMINEMENT DU MATÉRIEL DE GUERRE

L'émigration algérienne en France a joué un rôle à la fois capital, décisif et irremplaçable en matière d'approvisionnement des combattants algériens, qu'ils soient dans les maquis ou dans les villes, en armes à feu de tous calibres, allant du pistolet au mortier, en munitions et en explosifs.

121. Simon (J.). L'immigration algérienne en France. Des origines à l'indépendance. Edit. Paris-Méditerranée. Paris, 2000, p. 387.

Durant une période approximative de trois ans qui ont suivi le déclenchement de la guerre de libération, nous avons précédemment vu que la préoccupation quasi exclusive du FLN en France était de s'implanter solidement, en disputant le terrain aux messalistes. Les besoins en armes de la fédération se limitaient à l'atteinte de cet objectif; en d'autres termes à la fois pour se défendre et pour prouver au camp adverse que le FLN est fermement décidé à étendre son influence sur toute la France et qu'il ne reculera jamais. Les preuves de la détermination sans faille ce sont les attentats perpétrés par le FLN contre les hommes de Messali, aussi bien militants de base que cadres du parti.

Pour l'acquisition des armes nécessaires aux affrontements meurtriers, la fédération de France du FLN, pour parer au plus pressé, s'est «ravitaillée» auprès du milieu des truands et proxénètes où «travaillaient» quelques Algériens qui ont facilité la prise de contact et de commandes. Mais dès le début de l'année 1957 la fédération se détourne définitivement de cette filière par mesure de précaution car il est connu que toutes les polices du monde ont des informateurs à l'intérieur même de ces milieux.

Toujours pour ses besoins propres, vers la fin de l'automne 1957, la fédération organise sa première expédition d'armes à partir du Maroc, en utilisant deux voitures spécialement aménagées qui devaient transiter par l'Espagne. Le stock, arrivé à bon port, comprenait une dizaine de pistolets mitrailleurs, une cinquantaine de revolvers, 2.500 cartouches et un nombre indéterminé de bombes à retardement¹²².

Le 15 mai 1958 un certain Amar HADDAD se rend en Allemagne Fédérale où il négocie, avec un fabricant, l'achat de 3.000 revolvers de 9 mm avec double chargeur et les munitions correspondantes.¹²³

L'Algérien Mehdi MABED et l'Allemand PUCHERT, résidant à TANGER mettent sur pieds deux réseaux qui atteignent leur vitesse de croisière au bout de quelques mois.

¹²² A. HADDON *Ibid.* p.206.

¹²³ *Ibid.* p.206.

Si les achats s'effectuaient tous en Allemagne, les armes, elles, étaient d'origines diverses : Espagne, Italie et RFA.

Les opérateurs d'achat d'armement étaient relativement faciles en elles mêmes, il suffisait de disposer des sommes d'argent nécessaires et, bien évidemment de s'entourer du maximum de précautions en respectant le secret absolu. Le plus difficile, on le comprend, est l'acheminement des armes vers Paris, ce qui signifie bien sûr le passage d'une frontière. De pareilles opérations exigent des hommes de très haute compétence pour ce qui est de l'organisation qui doit absolument être parfaite et aussi, pour le côté exécution, des hommes dotés d'un courage à toute épreuve.

La fédération relèvera le défi, à force d'ingéniosité, elle trouvera les hommes qu'il fallait, aux différents niveaux de responsabilité.

Ainsi trois maisons individuelles sont louées en RFA. Deux équipes d'ouvriers professionnels arrivent du Maroc; l'une est chargée de l'aménagement des habitations et l'autre de la fabrication de caches à l'intérieur des voitures destinées au transport des armes. Pour chaque voyage et chaque voiture deux conducteurs sont désignés, ils ne se connaissent pas et ne se rencontreront jamais car le premier est chargé de stationner le véhicule dans un lieu précis qui lui aura été désigné puis de partir; le second ne venant que nettement plus tard pour le récupérer. Les mêmes précautions sont prises, que ce soit à l'aller ou au retour¹²⁴. Autre précaution : pour ne pas éveiller l'attention des douaniers et des policiers des postes frontières, Omar BOUDAUD, responsable de la fédération «charge «Daniel» (Jacques VIGNES) de l'opération «Hirondelle» (...) qui a fonctionné pendant plus de deux ans avec, essentiellement comme chauffeurs, KATIA, IRENE et MARIA»¹²⁵.

Par mesure de précaution également on ne reste pas toujours dans les mêmes habitations, de nouvelles maisons sont louées mais au lieu d'amener des ouvriers du Maroc comme cela s'était fait la première fois, on pense à plus facile : les faire venir de France

124. A. HAROUN Ibid.p.208

125. Ibid.p.210.

même où beaucoup d'Algériens avaient réussi, difficilement, à acquérir un niveau de compétence professionnelle appréciable.

A intervalles réguliers, les équipes d'ouvriers étaient chargées par de nouvelles et en même temps un nouveau système d'aménagement des caches à l'intérieur des voitures était adopté. On peut dire que le respect de cette procédure exigeait des concepteurs ingénieux qui ne devaient être à court d'idées nouvelles.

A côté de ces réseaux d'acheminement d'armes parfaitement organisés entre la RFA et la France, des opérations ponctuelles ont été organisées par l'organisation spéciale du FLN à Paris. Des élus «musulmans» (sénateurs) ont plusieurs fois pris le train Paris Cologne pour revenir la valise pleine d'armes.

Un député «musulman» de Annaba a utilisé sa propre voiture, dotée du macaron de l'Assemblée Nationale française sur le pare-brise, pour transporter, à deux reprises, des chargements importants.¹²⁶

Pour avoir une idée sur la quantité d'armes acheminées à partir de la RFA vers la France, A. HAROUN nous précise que ce travail a duré quatre années, soit de 1958 à la fin de la guerre d'indépendance, à raison d'une moyenne d'une voiture par semaine, sans qu'une seule d'entre elles ne soit interceptée.¹²⁷

Ainsi il paraît clair que la France n'était pas la destination finale de la totalité des armes transportées. Beaucoup d'entre elles entraient clandestinement en Algérie par différentes voies : par bateau, à partir de Marseille, grâce à la complicité de marins acquis à la cause nationale, par les frontières tunisienne et marocaine avant que les lignes Challe et Morice ne soient installées pour constituer des obstacles quasi infranchissables.

Une opération particulièrement osée d'acheminement d'armement vers l'Algérie a été relatée par A. HAROUN, elle mérite d'être connue : Un sénateur «musulman» de l'Oranie, concessionnaire d'une ligne de transport publique, obtint tous les documents nécessaires à l'achat, à l'étranger, de quatre autocars.

126. A. HAROUN op citp.214.

127. Ibid.p.215.

Ces derniers seront achetés d'occasion en RFA. Après complète transformation (surélévation du plancher) et remise à neuf des moteurs, ils transporteront 400 mitraillettes, 200 revolvers, 2 millions de balles et 300 bombes.¹²⁸

La fédération de France va s'impliquer encore davantage dans l'approvisionnement des maquis algériens en armes, notamment après sa sollicitation par le GPRA qui ne pouvait pas faire grand chose pour le franchissement des barbelés électrifiés posés aux frontières. C'est ainsi qu'elle va être à l'origine du financement de plusieurs achats internationaux d'armement.

Les relations avec la Bulgarie se sont développées, les armes suivent le trajet SOFIA-BONN-PARIS-MARSEILLE pour aboutir clandestinement à Alger. Le même pays a livré 240 tonnes de TNT à Tripoli (Libye).

Agissant pour la fédération «en un seul marché MABED acquiert 5.000 fusils MAUSER, 350 mitrailleuses M 634 ainsi que 5 millions de balles, armement destiné à la frontière ouest de l'Algérie et devant débarquer dans un port marocain».¹²⁹

S'il est très difficile, voire impossible de connaître le nombre exact des navires et autres embarcations affrétés pour le transport des armes et qui sont arrivés sans encombres aux ports de débarquement, on connaît bien, par contre, du fait de leur forte médiatisation à la une des journaux, les arraisonnements de l'ATHOS, le 23 octobre 1959 qui transportait 200 tonnes d'armement, du SLOVENIJA, en mars 1959; du LIDICE, en avril 1959, du MONTE CASSINO, chargé de 180 tonnes d'armement, ainsi que d'autres embarcations de plus faible importance.¹³⁰

En plus de l'achat et du transport des armes, munitions et explosifs, la fédération de France s'est chargée du paiement du matériel d'équipement nécessaire à l'usine d'armement, très discrètement montée au Maroc et «capable de produire pistolets mitrailleurs, mortiers de 80 et bombes de toutes sortes.

128. Ibid.p.218.

129. A. HAROU/Np.216.

130. Ibid.p.216.

Les ouvriers spécialisés émigrés en France et structurés au sein du Front, les réseaux internationaux de soutien au FLN ont formé la main d'œuvre nécessaire, et l'usine fut opérationnelle en 1961». ¹³¹

Parmi les navires qui ont complètement rempli leur mission il faut noter le BULGARIA qui a livré des milliers de fusils, des mortiers de 80 avec leurs obus, des bazookas, des obus antichars, des canons antiaériens de 20 mm et des millions de balles, soit un chargement total de 5.000 tonnes. «Ainsi, écrit A. HAROUN, de très grosses quantités d'armes, de toutes sortes et pour tous usages, sont parvenus aux mains de l'ALN, du moins aux frontières est et ouest (...) il n'a pénétré sur le sol algérien qu'une infime partie de l'armement...» ¹³²

7.3. LES ACTIONS COLLECTIVES DANS LES PRISONS :

Au cours des sept années qu'a duré la guerre de libération algérienne, les personnes qui ont été emprisonnées en France (Algériens et Français amis de la cause nationale) ne l'ont pas toutes été sur la base d'un flagrant délit ou de preuves irréfutables d'appartenance au FLN. La plupart d'entre elles n'étaient que des suspects, arrêtés souvent au cours de rafles. La situation exceptionnelle, désignée sous l'appellation «guerre de libération nationale» par les Algériens mais «événements d'Algérie» par l'administration et les officiels français, ouvrait la voie à tous les excès en matière de non-respect des droits de l'homme. Si l'incarcération de suspects peut être assimilée à une détention préventive, le droit international ne reconnaît pas aux Etats le droit de priver un être humain de sa liberté du seul fait de son appartenance à une race, une ethnie, une religion ou une nationalité sans la moindre preuve, le plus petit indice pouvant penser qu'il est membre d'une organisation structurée responsable, collectivement, d'actes de violence.

¹³¹. Ibid. p.217.

¹³². Ibid. p.216.

La police française a largement fait usage de l'arrestation de suspects, si bien que les vingt principales prisons de France ont rapidement été remplies. De ce fait, la manque d'infrastructures pénitentiaires a poussé l'administration à opter pour des mesures parant au plus pressé : l'ouverture de camps d'internement où «interpellés» et «suspects» étaient incarcérés sans jugements; ces camps étaient au nombre de quatre :

- Camp de Saint-Maurice-L'Ardoise où étaient regroupés 1.600 prisonniers dont 600 «internés F.L.N»,
- Camp de Mourmelon Vadenay : 500 prisonniers,
- Camp de Thol où l'effectif passe de 900 en août à 1.160 en décembre 1960,
- Camp de Larzac comptant près de 4.000 détenus.

La fédération de France du FLN avait réussi à étendre son influence jusqu'à l'intérieur des murs des prisons où des comités de détention étaient organisés. Celui de Fresnes a fait parvenir un rapport au comité fédéral, au début de l'année 1959, où il signale que de prisonniers algériens sont victimes de châtiments corporels pour des prétextes futiles. Dans le même rapport, il fait part de son intention de déclencher une grève pour obtenir l'application du régime politique à toutes les prisons de France où se trouvent des Algériens détenus pour des raisons ayant un rapport avec la guerre de libération déclenchée par le FLN.

Un comité de grève est mis sur pieds, il est constitué de cinq membres dont deux (Boumaza et Derradji) sont déjà bien connu de l'administration pénitentiaire pour avoir, dans un livre intitulé «La Gangrène» dénoncé les tortures et autres mauvais traitements subis par les détenus algériens. Le comité rédige trois documents :

1. Une lettre destinée au Ministre de la justice pour expliquer les raisons du déclenchement de la grève,
2. Un cahier de revendications à l'intention de l'administration pénitentiaire,
3. Un bulletin d'informations et de conseils pour les détenus.

Le début de la grève est prévu pour le 18 juin (1959). Au cinquième jour et dans l'espoir de briser la grève, l'administration décide de transférer les cinq «meneurs» de Fresnes à Melun; les conséquences sont contraires à celles attendues : non seulement la grève continue mais elle s'étend à la prison de la Santé.

Pour essayer de mettre fin au mouvement, l'administration utilise tous les moyens psychologiques de démoralisation connus :

- Tentative pour briser la solidarité des grévistes en transférant un certain nombre d'entre eux vers d'autres prisons,
- Suppression de la visite des avocats,
- Brimades et punitions par isolement (mitard)
- Coupures volontaires de l'eau.

L'épreuve de force aura été favorable aux grévistes. La grève est suspendue le 1^{er} juillet après la reconnaissance pour la première fois, il faut le souligner, de la qualité de détenus politiques aux militants détenus auxquels est reconnu le droit de recevoir la presse. Ils obtiennent, en outre, la garantie qu'ils ne subiront aucune mesure disciplinaire spéciale, en rapport avec la grève, sans l'avis du Ministre en personne.

La joie de la victoire n'aura duré que dix jours car le 10 juillet un incident (volontairement provoqué par l'administration de la prison ?) qui a opposé un gardien à un militant détenu, remet tout en question. C'est le retour en force de la répression violente. Des CRS viennent donner un coup de main en distribuant coups de pieds et de crosses tout en proférant des insultes. Bilan : nombreuses dentitions cassées, côtes fêlées ou brisées. Mesures disciplinaires : la moitié des militants environ sont dispersés dans d'autres prisons. Ceux qui restent sont soumis à un régime disciplinaire d'une sévérité jamais connue auparavant.

Devant cette dégradation inattendue et alarmante de la situation des détenus, le comité fédéral réagit rapidement en lançant un appel à tous les centres de détention de France pour déclencher une grève de solidarité avec les détenus de Fresnes.

Les vingt principales prisons de France suivent le mouvement. La pression exercée ainsi, aussi bien sur l'administration pénitentiaire de Fresnes que sur la Chancellerie, a été salubre, surtout pour les détenus qui se trouvaient très affaiblis suite à la précédente grève et que le personnel commençait à alimenter de force.

Entre le 25 juillet et le 31, des discussions «très serrées» ont eu lieu entre un représentant de la chancellerie et des délégués représentant les détenus grévistes. Elles aboutiront à un accord dont les différents points feront l'objet de «la circulaire Michelet».¹³³ Nous pouvons signaler quelques points de l'accord : droit de s'abonner à trois journaux, affectation de salles pour cours d'instruction et pour la prière, amélioration de l'alimentation et de l'hygiène. Les points d'accord seront appliqués à tous les détenus politiques algériens.

A la date du 1^{er} août 1961, le nombre des Algériens emprisonnés en France est de 9.963, sans compter les femmes ni les assignés à résidence dans les six camps d'internements répartis à travers la France. Le nombre total tourne autour de «dix huit milles hommes dans leur cachots».¹³⁴ Parmi eux, il y aura, à l'automne 1961 quarante trois condamnés à mort.

Pour souligner la solidarité de l'ensemble des détenus algériens, en Algérie comme en France, avec leur peuple et leur armée en lutte, le GPRA demande que le jour anniversaire du déclenchement de la guerre de libération, le 1^{er} novembre 1961 soit marqué par une grève de la faim. Dès le lendemain, la grève se poursuivra en France pour obtenir l'application du régime politique aux détenus. Les françaises incarcérées pour leur soutien à la cause algérienne participeront à cette grève de la faim, comme Claudine Duhamel, Nicole Cadieu, Yvette Magne, etc...¹³⁵ Cette grève aura des répercussions internationales au plus haut niveau.

L'assemblée générale de l'ONU se saisit de cette question. La résolution suivante est adoptée par 62 voix pour, 0 contre et 31 abstentions : «l'assemblée générale, profondément inquiète des

133. A. Harounp.150

134. Ibid.p.386

135. Ibid.p.387

répercussions internationales graves et de la menace sérieuse quant aux possibilités d'un règlement négocié et pacifique du problème algérien, qui peuvent résulter de la grève de la faim de milliers d'Algériens détenus en France ... fait appel au gouvernement de la France pour que, conformément aux principes humanitaires et aux pratiques internationales établies, il fasse droit aux griefs légitimes des prisonniers algériens, en reconnaissant leur statut de prisonniers politiques en vue de rendre possible la cessation sans délai de la grève de la faim».¹³⁶

La fédération de France du FLN a tenu à mener une action d'information à destination des prisonniers détenus en Algérie. Le message étant parvenu dans plusieurs grandes prisons, une grève de solidarité y est engagée, comme à Lambèse, Constantine et Blida.

La grève aura duré dix neuf jours car le 19 novembre un accord est intervenu entre les représentants des détenus et ceux du Ministère de la justice sur l'application du régime politique aussi bien dans les prisons «classiques» que dans les camps d'assignation à résidence, tant en Algérie qu'en Métropole. L'accord précise en quoi consiste pratiquement ce régime politique.

«Il n'y a jamais eu, dans l'histoire pénitentiaire, une grève entreprise par un aussi grand nombre d'hommes et de femmes pendant une aussi longue durée. Cette bataille exemplaire s'ajoutait à celles menées depuis sept ans déjà et sous différentes formes. Pour avoir reposé le problème de l'avenir du pays devant les instances internationales, provoqué «les protestations d'une large fraction de la population française, les manifestations populaires, les arrêts de travail, les grèves de solidarité dans tout le monde arabe, les prises de position de la Pologne à l'Amérique latine», les détenus algériens en France ont, par leur ténacité et leur discipline, prouvé qu'ils n'étaient pas «hors combat» et contribué aussi à hâter l'heure des négociations et l'avènement de l'indépendance».¹³⁷

¹³⁶. Cité in Haroun (A) *Ibid.* pp. 393-394

¹³⁷. *Ibid.* p. 396

Pour montrer à quel point l'émigration algérienne a souffert de la dure répression des autorités françaises Haroun cite le total de trente cinq mille (35.000) arrestations d'Algériens, opérées sur le territoire de la Métropole de 1955 à 1962.

7.4. LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE L'ÉMIGRATION A L'EFFORT DE GUERRE :

Tant que la lutte politique pour l'indépendance du pays se limitait à la voie légale, plus ou moins tolérée par l'administration française d'une manière générale, soit sur le territoire de la colonie, soit sur celui de la Métropole, les besoins financiers des partis indépendantistes qui se sont succédés - il s'agit en réalité de la même organisation qui a pris différentes appellations après plusieurs dissolutions et reconstitutions - n'étaient pas énormes; l'essentiel de l'argent étant absorbé surtout par les frais d'entretien des structures permanentes des partis, ainsi que les dépenses pour la propagande qui vont de l'impression de journaux, brochures et documents internes ou pour diffusion publique, location de salles pour les meetings et réunions, etc.

L'argent provenait d'abord avant tout de cotisations régulières des adhérents au parti, militants structurés et sympathisants. Du fait même de cette régularité des entrées financières, il était possible d'organiser une comptabilité rigoureuse des dépenses ordinaires, minimales et indispensables qui avaient évidemment la priorité puisque permettant le fonctionnement normal du parti. Pour les autres dépenses, classées comme secondaires, les montants engagés dépendaient des sommes irrégulières récoltées grâce aux souscriptions et autres dons qui étaient généralement liés soit à des dates historiques soit à des événements heureux dans la famille du donneur (naissance ou mariage par exemple).

On comprend facilement que le nombre des documents, brochures et tracts tirés soit limité par l'argent disponible, de même que le nombre de meetings organisés dans des salles de location.

A partir du déclenchement de la guerre de libération, il en allait tout autrement quant aux besoins en argents engendrés d'abord et surtout par l'achat d'armes et de munitions. Ces besoins devenaient forcément énormes relativement à ceux nécessaires à l'action politique pacifique et examinés plus haut.

Du fait de la nature de l'émigration algérienne, autour de l'année 1954, c'est-à-dire essentiellement masculine et étant le fait d'hommes seuls ayant laissé leurs enfants et leur épouse en Algérie (pour ceux d'entre eux qui étaient mariés), il n'est pas du tout étonnant que les émigrés soient actifs dans leur grande majorité. Ils pouvaient, selon la conjoncture économique, se retrouver au chômage mais, sachant que l'aide apportée, dans de pareils cas, par les «cousins» émigrés en activité, ne pouvant être que provisoire, ils étaient en quelque sorte contraints de se démener pour trouver un nouveau travail le plus rapidement possible et ceux qui n'y parvenaient pas devaient envisager de prendre la porte de sortie, à Marseille, pour regagner le pays d'origine.

Cette grande majorité d'actifs allait être une aubaine pour l'effort de libération du pays. Ceci s'explique aussi par le niveau des salaires perçus en France. Nettement plus élevé que les «salaires de misère» pratiqués en Algérie, celui de l'émigré permettait non seulement de survivre¹³⁸ en France, d'envoyer régulièrement un mandat à la famille en Algérie mais aussi de faire quelques économies destinées aux dépenses préalables au retour au pays ou au projet d'investissement dans un petit commerce ou activité artisanale dans la région d'origine.

Parmi les ouvrages consacrés au mouvement national algérien et que nous avons étudiés, aucun auteur n'a fourni autant d'informations précises et de détails, sur la question de financement, par les émigrés, de l'effort de guerre que Ali Haroun dans son ouvrage intitulé «La 7^e wilaya». Cela se comprend du fait qu'il fut l'un des hauts responsables de la Fédération de France du FLN, un acteur témoin.

138. L'emploi du verbe «survivre» est volontaire, étant donné les conditions réelles de vie (bidonvilles et hôtels meublés insalubres).

Il nous informe que les pays «frères» et «amis» ont, certes, exprimé leur solidarité au peuple algérien en lutte mais cela s'arrêtait aux déclarations de sympathie car les aides financières sont demeurées «jusqu'en 1961, bien en deçà des promesses»¹³⁹

Pourquoi n'est-ce qu'à partir de 1961 que les aides conséquentes se sont manifestées ? Nous pensons que la raison réside dans le fait que ces pays, étant au courant des pourparlers, entamés entre les représentants de l'Etat français et ceux du FLN, qui allaient inéluctablement déboucher sur la fin des hostilités et l'indépendance de l'Algérie, faisaient un investissement politique à moyen terme afin de bénéficier des faveurs du futur Etat algérien en matières d'échanges économiques et commerciaux.

Selon le même auteur, le Ministre des finances du GPRA avait signalé, dans un rapport de la même année (1961) que «l'apport de l'émigration algérienne en France constitue 80% des ressources financières globales du gouvernement provisoire».¹⁴⁰

L'implantation du FLN en France ne s'étant faite que très progressivement durant plusieurs années, du fait de la lutte sanglante qui s'est déroulée avec le M.N.A où se retrouvaient ceux qui étaient restés fidèles à Messali.

Il est évident que les sommes récoltées par la Fédération de France du FLN allaient grossir grâce à l'apport, non seulement d'anciens sympathisants du M.N.A qui ralliaient le FLN, mais également de nombreux nouveaux venus, qu'ils soient militants actifs ou simples sympathisants. On peut donc dire que l'augmentation des ressources financières du FLN en France était concomitante du développement de son audience sur le terrain. «Avec la progression des adhésions au FLN, le montant de l'apport financier à l'effort de guerre, à peu près nul en 1954-1955, va se développer lentement en 1956 et 1957, pour accomplir un bond spectaculaire à partir du moment où, en 1958, le quadrillage¹⁴¹ est mis en place, où l'enrôlement dans le FLN devient systématique...

139. A. Haroun «La 7^{ème} wilaya» p.307

140. A. Haroun Ibid.p.307.

141. Il s'agit du recensement par le FLN de tous les Algériens résidents en France.

Les montants des rentrées financières au premier semestre 1957 paraissent avoir été minimes puisque la fédération n'aura transféré hors de France que la somme globale de 20 millions de francs. On relève, en revanche, un transfert de 463 millions de francs pour le second trimestre 1957 et, en 1958, la fédération aura transféré un total de près de 4,5 milliards de francs, ce qui traduit, à la fin de cette même année, l'implantation de l'organisation du FLN sur le territoire français.¹⁴² Ce sont les salariés des usines qui fournissent, régulièrement, l'essentiel des ressources. Les collectes, clandestines bien sûr, sont minutieusement organisées à quatre niveaux : trésoriers d'ateliers, trésoriers d'entreprise, trésoriers de zone et trésoriers de région.

À l'occasion de l'anniversaire du 5 juillet 1830 (chute d'Alger) et celui du 1^{er} novembre 1954, une contribution particulière et supplémentaire, équivalente au salaire d'une journée de travail était demandée aux émigrés; c'est ce qui explique, que dans la comptabilité annuelle de la fédération, les mois de juillet et novembre se distinguent par des entrées supérieures, relativement aux autres mois de l'année.

Les dépenses de fonctionnement de la fédération s'élèvent à environ un dixième de la somme globale recueillie. Les neuf dixièmes étant mis à la disposition du GPRA.

Haroun nous donne un exemple précis et détaillé sur la ventilation des dépenses de la part de la fédération pour le mois de janvier 1961. Ainsi, sur un total de 92.411.214 francs, près de 71.000.000 francs sont consacrés au soutien accordé aux détenus et à leur famille.¹⁴³

«Lorsque l'on sait que, mensuellement, tout prévenu, ou assigné à résidence, condamné ou transféré d'Algérie, reçoit 5.000 francs, que les épouses reçoivent 25.000 francs pour elles-mêmes et 2.000 francs par enfant ou parent à charge, qu'il est transmis aux familles demeurant en Algérie le même soutien, on se rend compte de l'ampleur de la tâche.

142. A. Haroun op.cit pp.310-311

143. A. Haroun Op.Cit.p.312

Tâche d'autant plus délicate que le maniement des fonds, la confection des listes, la tenue de la comptabilité indispensable au contrôle, se font dans la clandestinité ...»¹⁴⁴

La fédération a réussi à mettre au point un «Règlement général du soutien aux familles des militants tombés pour la cause nationale, aux militants détenus et à leurs familles» qui sera appliqué en France jusqu'au 19 mars 1962, date officielle du cessez-le-feu et de la libération de tous les détenus. Le règlement stipule que les enfants orphelins habitants en France, n'ayant ni parents ni soutien sont pris en charge par la fédération.¹⁴⁵

En plus des frais de fonctionnement ordinaires des ses propres services, la fédération de France du FLN aura à financer certains bureaux ou délégations extérieures du GPRA en Europe, tel le bureau de Bonn, de 1958 au 30 juin 1961.

L'argent fourni a permis, entre autres «à couvrir les frais de séjour et de voyage au Maroc ou en Tunisie des transitaires, militants ayant quitté la France par mesure de sécurité, cadres «brûlés» et «recherchés».¹⁴⁶

La fédération a également aidé financièrement à mettre sur pieds, au Maroc, une usine clandestine pour la fabrication d'armement destiné aux combattants de l'ALN. L'argent a servi, dans ce cas précis, à l'achat de machines outils, de matières premières et aux frais de transport des ouvriers spécialistes recrutés en Europe.¹⁴⁷ Jusqu'à l'année 1960 il arrivait à certains émigrés, au moment où ils étaient censés verser leur cotisation mensuelle, de déclarer qu'ils avaient déjà effectué leur versement au cours de leur congé passé au pays auprès de leur famille. C'est ainsi que la fédération a appris que certains chefs locaux de l'ALN, notamment en Wilayate I et III, ont probablement de leur propre initiative, sans en informer leur état major, réclamé aux émigrés, en vacances chez eux, des contributions financières.

144. Ibid. pp.165. 166

145. Ibid.p.166

146. A. Haroun Op.Cit.p.315

147. Ibid.

Affectée par le fait que son organisation ait été ignorée, elle réagit fermement pour faire respecter la discipline, premièrement en se plaignant en haut lieu et deuxièmement en ne tenant pas compte du versement effectué par l'émigré en Algérie et en l'invitant à verser, tout de même, sa cotisation en France.

Nous avons vu précédemment à quel point était à la fois pénible et dangereux le travail de recueil des cotisations à l'échelle de toute la France puis leur acheminement vers Paris où l'argent était minutieusement compté et les chiffres portés sur des registres de comptabilité parfaitement tenus.

Du fait de la traque permanente de la police les risques de se faire arrêté étaient quotidiens. La fédération redoublait d'ingéniosité pour que ses militants échappent aux contrôles.

Mais le plus difficile était ailleurs : dans le passage de l'argent hors des frontières françaises. C'est ce que nous allons examiner ci après, en séparant, pour les besoins de clarté de l'exposé, d'un côté les transferts directs d'argent vers l'Algérie organisés par la fédération de France du FLN et, d'un autre côté les transferts vers la Suisse qui représentait une plaque tournante indispensable pour permettre la mise à la disposition du GPRA les importantes sommes qui lui revenaient.

7.4.1. La prise en charge par la fédération des transferts d'argent vers l'Algérie

L'installation aux frontières de l'Algérie, des lignes de protection Morice et Challe constituait des obstacles très difficilement franchissables, de nombreux combattants de l'ALN y ayant laissé leur vie. Les contacts entre l'Etat Major, installé depuis 1960 à Ghardimaou, et les wilayate étaient réduits pratiquement à néant. C'est pourquoi il fut demandé à la Fédération d'essayer, de son côté, de renouer directement les relations avec les maquis.

Les contacts ont été effectivement rétablis, ainsi nous signale A. Haroun «une somme de 40 millions a été versée aux responsables régionaux de Blida et Médéa...(et) le colonel Si Mohamed, pour la wilaya IV, accusa réception du message et d'une somme de 25 millions transmise par la Fédération depuis novembre 1960».¹⁴⁸

Les très nombreux mouvements des émigrés se rendant auprès de leur famille pour y passer leurs congés ont permis, d'une manière relativement facile, de réaliser les transferts d'argent à partir de Paris vers les différentes régions de Kabylie. Pour les wilayate I des Aurès et II du Constantinois, les opérations se présentaient, dès le départ comme posant des problèmes. Pour surmonter ces derniers, un homme va jouer un rôle capital et déterminant, il s'agit de Abderrahmane Farés, notaire de profession, qui dirigera plus tard l'Exécutif Provisoire installé, entre le 19 mars, date du cessez-le-feu, et le 5 juillet 1962, à Rocher Noir (actuellement Bou Merdes). Jouissant d'une confiance totale de la part de l'administration française, son aide sera aussi précieuse qu'efficace pour la Fédération.

Les réseaux ont été patiemment installés au cours de l'année 1960. Les wilayate II, IV et V ont bénéficié d'un transfert global de 210 millions environ.

Farés, dans un rapport rédigé le 18 mars 1961 à Düsseldorf, en Allemagne, et adressé à la Fédération de France du FLN, signale que, jusqu'à la fin du mois de janvier 1961, une somme de 405 millions environ était parvenue aux différentes wilayate en Algérie. «Au total, ce sera une somme de 2 milliards de francs qui aura ainsi été directement transmise aux wilayate par les réseaux de la Fédération, et une seconde de 1 milliard 700 millions qui leur parviendra après le cessez-le-feu, en mai 1962, par l'intermédiaire du Président de l'Exécutif Provisoire.

Malgré le cloisonnement, les impératifs de sécurité et les difficultés de vérification, un contrôle sérieux s'exerçait sur la destination des fonds».¹⁴⁹

148. Ibid. pp.316-317.

149. Ibid.p.319.

7.4.2. Les transferts vers la Suisse

Les sommes qui devaient être transférées en Suisse étaient, de loin, les plus élevées car, comme nous l'avons signalé précédemment, elles représentaient autour des neuf dixième (9/10) de la totalité de l'argent récolté, dans toute la France, par la Fédération.

Le premier réseau, dirigé par Francis Jeanson, a transféré en Suisse, au cours de l'année 1960, un montant de près de 3 milliards 190 millions de francs.¹⁵⁰

Craignant que ce réseau soit découvert par la police française et ses membres arrêtés, la Fédération réussit à installer un second réseau, complètement indépendant du premier, évidemment, pour raison de sécurité. Il fut confié à la responsabilité d'Henri Curiel et réussira à transférer, entre le 13 avril et le 12 décembre 1960, un montant de plus de 1 milliard de francs.

L'idée d'augmenter le nombre de réseaux, ayant prouvé pratiquement son efficacité, un troisième réseau est mis sur pieds en 1961, sa direction est confiée à Farès qui va se charger de faire passer de Paris vers la Suisse des sommes encore plus importantes, soit exactement 2.805.869.000 francs.

A partir des banques de Genève et de Zurich, il devient tout à fait facile, car ordinaire, que l'argent soit transféré vers d'autres banques installées au Caire, à Tunis ou au Maroc, à portée de main du Ministre des finances du GPRA.

Ainsi, l'indépendance financière du GPRA a été rendue possible grâce aux cotisations et autres dons des travailleurs algériens émigrés en France.

A l'abri d'éventuelles pressions politiques venant de bailleurs de fonds étrangers, le GPRA a librement opté, observé et maintenu une neutralité positive entre les deux blocs, de l'Est et de l'Ouest.¹⁵¹

150. Ibid.p.321.

151. Ibid pp.321, 324, 327.

8. CHAPITRE VIII: LES FAITS ET SIGNES PRÉCURSEURS DES MANIFESTATIONS DU 17 OCTOBRE 1961 À PARIS

Si les plus hautes autorités politiques algériennes ont décidé de faire du 17 octobre la journée nationale de l'émigration, tout comme il existe une journée nationale du Moudjahid et une autre de l'étudiant, c'est que cette date est un repère important dans l'histoire de l'Algérie. Au delà de l'impact politique particulièrement fort qu'a engendré cette journée et notamment les répercussions tant sur le plan national - en donnant un nouveau souffle à la guerre de libération- qu'international, c'est surtout le côté nombre de victimes, morts, disparus, blessés, emprisonnés, déportés et le côté violent des atrocités qui a retenu, jusqu'à nos jours, l'attention des historiens. Pour ne pas déroger à ce qui apparaît comme une règle nous accordons, nous aussi, une importance particulière au 17 novembre 1961. C'est pourquoi nous pensons qu'il est très utile de revenir une nouvelle fois sur cette journée mais avec des données nouvelles qui sont apparues grâce à la ténacité de quelques chercheurs très soucieux de la vérité historique et qui ont réalisé un long et patient travail de recherche sur les archives françaises au fur et à mesure que l'interdiction de leur consultation était levée en fonction de la nature de leur contenu. Jean Luc EINAUDI figure parmi ces historiens et son ouvrage intitulé «La bataille de Paris, 17 octobre 1961» contient une foule de détails inconnus jusqu'alors. En ce début des années soixante, six ans après le déclenchement de la guerre de libération, les conditions de vie de l'écrasante majorité des Algériens en France ne se sont guère améliorées, elles sont toujours misérables. Cette misère «expatriée» qui colle au dos de chaque immigré algérien constitue, on ne peut mieux, une preuve éclatante dans la liste des raisons qui ont poussé le peuple algérien à se révolter, contre l'occupation coloniale.

Les conditions de travail ont été décrites en 1956 par André Michel, avec un souci de fidélité à la réalité et d'exactitude des données quantitatives fournies. D'une manière générale, ces conditions de travail sont présentées comme pénibles, insalubres, dangereuses pour la santé tant du côté des risques sérieux de maladies professionnelles (saturnisme par exemple) que du côté des accidents de travail graves pouvant entraîner une incapacité physique complète ou partielle pour tout le restant de la vie si ce n'est la mort immédiate. Des conditions de travail proche de l'esclavage si ce n'est une certaine liberté de changer d'employeur. Les malheurs vécus au pays sous le régime colonial ont, en quelque sorte, un prolongement en métropole où la pratique réelle de la législation du travail fait que l'émigré ne jouira jamais des mêmes droits que les travailleurs français et cette discrimination sera toujours gardée sous silence par les autorités politiques françaises; ce sont des chercheurs universitaires : historiens, sociologues, économistes, des syndicats, des partis politiques et des associations non gouvernementales qui auront le courage d'attirer l'attention sur la misère des étrangers surexploités par le capitalisme.

Dans les conditions de vie, outre le côté important du travail, celui de l'habitat donne, lui aussi, une idée assez précise de la misère prolétarienne. Le bidonville tire son nom des matériaux ayant servi à la construction de ses habitations : matériaux de récupération ramassés ça et là, vieilles poutres en bois abandonnées et tôles de bidons aplaties après en avoir découpé les parties supérieures et inférieures. Le plus connu de ces bidonvilles en région parisienne est sans nul doute celui de Nanterre, décrit comme étant le tiers monde aux portes de Paris, une véritable ville dans la ville, véritable labyrinthe où seuls les habitants se retrouvent, ruelles boueuses et glissantes au moment des pluies et qui ne permettent, en aucune manière, l'accès des véhicules de lutte contre le incendies en cas de sinistre, des petits commerçants y ont même

installé leur boutique, les mères de famille au foyer, de plus en plus nombreuses à cause entre autre, de la fuite des lieux de combat en Algérie, représentant une clientèle non négligeable du fait des revenus réguliers du chef de famille. J.L. EINAUDI affirme que dans les bidonvilles «les maladies sont très nombreuses et souvent graves : épidémies de rhumatismes articulaires aigus, angines phlegmoneuses, tuberculoses, dysenteries, maladies infectieuses diverses ...». ¹⁵² C'est un autre type d'habitat qui prédomine : le garni ou «hôtel meublé». Il s'agit pour la plupart d'entre eux d'établissements qui ne répondent pas aux conditions minimales d'hygiène et de sécurité. Les services de contrôle de l'état des lieux, liés à la préfecture, ferment les yeux sur cette situation dans laquelle ne sont pas impliqués les citoyens français. Par contre, les services de police y font des visites fréquentes, surtout depuis le déclenchement de la guerre de Libération et particulièrement depuis que le FLN a décidé de créer une fédération de France pour «expatrier» la lutte sur le terrain même de la métropole.

Au cours de notre première recherche universitaire réalisée dans la région parisienne entre 1972 et 1975, nous avons observé de près les conditions d'habitations de nos interviewés : dès l'accès il se dégage des odeurs particulières nauséabondes, de poussière et de renfermé (peu d'air qui circule, notamment en hiver pour éviter le froid). Les escaliers grinçants en bois avec des rampes branlantes, pas de lumière artificielle si bien que l'on peut parfois croiser un rat. Les locataires se regroupent très souvent à plusieurs dans la même chambre pour partager le prix du loyer : autant d'économies à envoyer à la famille en Algérie. Certaines chambres n'ont aucune fenêtre, la lumière artificielle est nécessaire, même en plein jour, sauf si l'ont veut garder la porte ouverte aux yeux indiscrets. La police a probablement effectué le recensement de tous les hôtels de ce type existant à Paris, car les descentes «pour vérification» étaient devenues fréquentes et systématiques, elles avaient lieu toujours de nuit car les locataires ne s'y trouvant pas de jour à cause de leur travail.

¹⁵². p.35

On devine la fatigue occasionnée par les perturbations du sommeil consécutives à des réveils brusques au courant de la nuit pour le contrôle d'identité. Une récupération insuffisante des forces physiques lors du repos nocturne entraîne inévitablement - les chercheurs en physiologie l'ont démontré - une somnolence au cours de la journée de travail, somnolence qui prédispose à des accidents du travail, le niveau de vigilance ayant été affecté dans le sens négatif. Jean Luc EINAUDI signale que lors des contrôles de police effectués dans les hôtels occupés par les travailleurs algériens : «Tous les occupants doivent sortir des chambres et stationner dans les couloirs et les escaliers pour qu'il soit procédé aux fouilles et aux perquisitions. Fréquemment, ils sont ensuite emmenés pour plusieurs jours. A son retour, l'Algérien a souvent perdu son emploi et, parfois, son logement».

Ce sont donc ces immigrés algériens, dont nous venons, assez brièvement, de décrire les conditions de vie misérables qui vont se mobiliser pour marquer l'histoire de leur pays. Il faut dire que le climat d'insécurité permanent vécu par les immigrés algériens du fait de la répression policière, chacun d'entre eux étant considéré comme suspect si ce n'est membre structuré du FLN, ce climat a naturellement créé un sentiment de «ras-le-bol» de plus en plus difficilement supportable et c'est dans ces conditions particulières que le F.L.N va planifier l'organisation d'une manifestation populaire pacifique en pleine capitale de l'occupant colonial.

Avant d'aborder les événements liés à la journée du 17 octobre il est très utile de signaler aux nombreux lecteurs non avertis que si cette journée est assez connue du public, il n'en n'est pas de même des autres journées qui l'ont précédée et marquées par une répression féroce. J.L. EINAUDI nous rapporte qu'à l'occasion du défilé du 14 juillet 1953, le M.T.L.D, dont le dirigeant Messali Hadj est en prison, a décidé de participer à la manifestation par son cortège propre au mouvement, «les Algériens sont dignes et disciplinés. Ils portent des banderoles et des pancartes».¹⁵³

153. p 46

Mais à la fin de la manifestation vers 17 h place de la Nation des policiers casqués foncent sur les porteurs de banderoles pour les matraquer, les Algériens se défendent comme ils peuvent, les policiers reculent et ouvrent le feu «on entend une centaine de détonations. Le docteur Bernard MORIN voit des policiers, pistolet à bout de bras, viser froidement leurs victimes. Des corps s'effondrent sous la pluie; les pavés sont couverts de sang. La fusillade terminée, des personnes isolées sont matraquées. Des parachutistes ayant défilé le matin, coiffés de leur bérêt rouge et vêtus de leur tenue de combat, se joignent aux policiers pour frapper. On ramassera 7 morts, tous tués par balles, 6 algériens et un français... On dénombrera également 44 blessés gravement atteints». ¹⁵⁴

Ce qui est particulièrement important à retenir de cette répression policière sanglante c'est que les faits remontent à juillet 1953 - mil neuf cent cinquante trois - nous l'écrivons en toutes lettres pour mieux souligner que cela se passe avant le déclenchement des hostilités armées sur le sol algérien. Le seul tort des manifestants du M.T.L.D est d'avoir réclamé la libération de leur leader emprisonné et l'indépendance de leur pays colonisé. Le moins que l'on puisse dire est que les autorités coloniales sont restées fidèles à elles mêmes : une constante dans la répression violente dès qu'elles entendent parler d'indépendance tout comme elles l'avaient fait d'une manière sanguinaire lors de manifestations du 8 mai 1945 (Sétif, Kherrata, Guelma notamment).

A la suite du déclenchement par le FLN, sur le sol de la métropole, de diverses actions armées, Maurice Papon organise, à la date du 28 avril 1958, des rafles massives d'Algériens dans la région parisienne. «Plus de 5.000 Algériens sont internés dans plusieurs centres de détention». ¹⁵⁵ Jugeant ces mesures insuffisantes pour le rétablissement de la sécurité dans la capitale, le préfet de police décrète, quatre jours plus tard, soit le 1^{er} septembre, un couvre-feu discriminatoire car concernant seulement les «Nord-Africains».

¹⁵⁴. p.46

¹⁵⁵. Ibid. p.52

Le communiqué publié pour la circonstance, conseille «de la façon la plus pressante aux travailleurs de s'abstenir de circuler la nuit dans les rues de Paris et de la banlieue parisienne et plus particulièrement de 21 h 30 à 3 h 30 du matin». La décision n'aura que peu de succès car le FLN demande aux algériens de braver l'interdiction et de continuer à sortir le soir.

Nous constatons que ce qui se passera plus tard, autour de la mi-octobre 1961 n'est que la reprise fidèle de ce qui s'est déjà produit en septembre 1958, nous voulons parler, bien évidemment, de la décision administrative d'instaurer le couvre-feu aux seuls Algériens, bien qu'ils soient alors appelés «travailleurs Nord-africains». La seule différence consiste en l'ampleur du mouvement du 17 octobre 1961 et l'hécatombe qui s'en est suivie.

Parmi les principales raisons explicatives du succès de la journée du 17 octobre 1961 figurent, en bonne place, toutes les mesures à la fois répressives, discriminatoires, vexatoires, portant atteinte à l'honneur et à la dignité des Algériens immigrés, ignorant et piétinant ce qui, de nos jours, est appelé «Droits de l'Homme». Toutes ces mesures, dont l'origine remonte aux lendemains de la conquête coloniale de l'Algérie, se sont multipliées, remplacées par tout un arsenal de lois auxquelles il faut ajouter de nombreuses pratiques arbitraires, illégales. Elles ont pris une ampleur remarquable, en particulier depuis les manifestations du 8 mai 1945 qui ont marqué une radicalisation de la lutte politique avec, comme perspective, l'option pour la révolution armée. Plus l'action des nationalistes algériens se développait, plus les autorités françaises réprimaient, on pense alors à Auguste COMTE, le sociologue français de XIX^{ème} siècle qui parlait de «physique sociale» au moment où se créait cette nouvelle science de l'homme : la sociologie.

Les mesures répressives qui empoisonnaient quotidiennement la vie des immigrés algériens ont contribué, d'une manière certaine, à expliquer la puissance de leur réaction que l'on peut qualifier de prévisible.

Le mécontentement devait s'exprimer d'une manière ou d'une autre : certains, pour lesquels la vie devenait intenable, ont préféré aller grossir les rangs des permanents du FLN pour entamer un travail politique clandestin, d'autres, qui constituent la majorité ont applaudi à l'idée d'une grande manifestation populaire, la foule leur donnant la force de crier ouvertement leur ras-le-bol, avec, pensaient-ils un minimum de risques puisque la manifestation se voulait pacifique.

Parmi les nombreuses mesures administratives prises à l'encontre de la communauté algérienne vivant en métropole, J. L. EINAUDI signale la création, en janvier 1959 du «centre d'identification de Vincennes», un véritable camp d'internement dans la région parisienne. «En dehors de tout jugement, sur simple décision ministérielle ou du préfet de police les individus «suspects» sont «assignés à résidence»¹⁵⁶. Dans ses pratiques, la police a eu largement recours à ce que l'on a appelé le «délit de faciès» car, en l'absence de tout fait matériel ou preuve objective quelconque indiquant qu'un individu est membre actif du FLN - par exemple le trouvant porteur de documents compromettants lors d'une fouille au corps ou lors d'une perquisition en son domicile - toutes les personnes ayant les traits physiques de Nord-Africains étaient considérés comme suspects et devaient, de ce seul fait, subir des contrôles d'identité, des fouilles et parfois des arrestations décidées au hasard. C'est ainsi que les travailleurs Marocains et Tunisiens eurent à supporter les mêmes mesures de contrôle d'identité, voire même des Portugais, des Espagnols, des Italiens, des Français du midi, tous présentant un faciès proche de celui des «Nord-Africains»

Sur demande de Maurice PAPON, préfet de Paris, le premier ministre Michel DEBRE signe une décision de créer une police parallèle constituée d'éléments algériens sous les ordres d'officiers français.

156. Ibid., p. 53

La torture s'installe à Paris «dans le 13^{ème} arrondissement d'abord, dans les caves du 9 rue Harvey, du 208 rue du Château des rentiers, puis ensuite dans le 18^{ème} arrondissement, dans les caves des 25, 28 et 29 rue de la Goutte d'Or, on utilise le supplice de l'eau, de l'empalement sur une bouteille, de l'électricité, de la broche. Les techniques viennent d'Algérie».¹⁵⁷ Certains journaux, informés des exactions commises, osent les dénoncer mais ils sont rapidement saisis.

Certains Algériens arrêtés au cours des rafles et des perquisitions dans leurs hôtels sont gardés «des semaines au dépôt de la Préfecture de Police avant d'être internés... dans un des camps... à Saint-Maurice... l'Ardoise (Gard), Thol (Haute Marne), Vadenay (Marne), au Larzac (Aveyron)».¹⁵⁸

Au début de mois d'août 1961 la police de la région parisienne reçoit l'ordre de multiplier les contrôles d'Algériens dans le but de les intimider et avec l'espoir de diminuer les «actes subversifs» commis par la Fédération de France du FLN. De nombreux excès sont commis, beaucoup de personnes sont malmenées, frappées, arrêtées, certaines ont dû être hospitalisées à cause de la gravité de leurs blessures.

Au cours du même mois d'août 1961, l'OAS se manifeste à Paris et dans la banlieue. Dans la seule nuit du 23 août, nous signale J. L. EINAUDI quinze attentats à l'explosif sont commis. «Deux d'entre eux visent des hôtels où demeurent des Algériens, provoquant des blessés».¹⁵⁹

L'histoire événementielle à laquelle J. L. EINAUDI a largement recours avec de nombreux détails, explique clairement l'augmentation considérable de la tension exercée par la police sur la communauté algérienne de la région parisienne. Lorsqu'il arrive aux journaux français de relater un attentat qui a visé des Algériens, il est souvent - si ce n'est toujours - présenté dans

157. Ibid. p. 54

158. Ibid. p. 54

159. Ibid. p. 62

la rubrique des faits divers que le dictionnaire Larousse définit comme étant des «faits sans importance».

Mais il faut être attentif à ce que la multiplication de faits divers de même nature devient un phénomène d'une autre catégorie exigeant une analyse intelligente. C'est à l'historien que revient ce travail de réflexion objective, non aux journalistes qui manifestent souvent des réactions «épidermiques» partiales qui n'aident en rien à la compréhension des événements.

Tout comme nous avons signalé plus haut que le couvre-feu instauré en ce mois d'octobre 1961 n'était pas le premier, nous précisons que les meurtres par noyade dont est responsable la police française pour réprimer la grande manifestation du 17 octobre, ce type d'assassinat était déjà pratiqué par cette même police par le passé.

Nous ne doutons pas qu'il sera très instructif, pour les lecteurs non avertis, de prendre connaissance de certains «faits divers» que J. L. EINAUDI a regroupé pour bien montrer la tension qui allait crescendo et qui s'exerçait sur les Algériens en vue de les intimider. C'est ainsi que le 11 septembre deux amis algériens sont arrêtés dans un café. On retrouvera le cadavre de l'un d'entre eux dans un terrain vague. Le deuxième est jeté dans un canal près de Bobigny après avoir été blessé par balles à une cuisse et à une main.¹⁶⁰ Il survivra.

Le 15 septembre vers 22 heures, à Stains, trois Algériens sont arrêtés devant un cinéma et sont emmenés dans un véhicule de police; en cours de route un autre Algérien âgé de 75 ans est également arrêté. Ils sont frappés puis jetés dans la Seine du côté de Gennevilliers, ils réussiront à s'en sortir et raconteront ce qui s'est passé.¹⁶¹

Le 18 septembre un autre Algérien est kidnappé vers 19 heures à Nanterre, il sera jeté à l'eau après avoir été assommé de coups.¹⁶²

160. Ibid. p 76

161. Ibid. p 76

162. Ibid. p 77

Le 23 septembre le journal «Le Monde» signale brièvement un «fait divers : à Argenteuil le cadavre d'un Algérien ayant les mains liées dans le dos à été retiré de la Seine.¹⁶³ Le 6 octobre, on repêcha le cadavre d'un autre Algérien arrêté par la police douze jours plus tôt.¹⁶⁴

Le 26 septembre à 20 heures, à Gennevilliers, trois Algériens sont arrêtés, ligotés avec de la ficelle, étranglés puis jetés dans la Seine. L'un mourra, les deux autres survivront.¹⁶⁵

Le journal «Le Monde» signale le 27 septembre que le corps d'un Algérien ayant les yeux bandés et portant des traces de strangulation a été retiré de la Seine, à Bezons.

La systématisation de la répression était montée d'un cran le 5 septembre 1961 lorsque la préfecture de police de Paris annonce qu'à la suite de tout attentat commis, les Algériens pris au hasard, dans des rafles seront renvoyés dans leurs douars d'origine. En réalité ils seront internés dans des camps ouverts en Algérie et en France. «De source officielle, on indique qu'au cours des mois d'août et de septembre, à Paris et en banlieue, 31.000 personnes ont été contrôlées; 19.375 ont été conduits à Vincennes et 500 «renvoyés dans leurs douars d'origine»»

Les perquisitions se multiplièrent dans les logements d'Algériens, comme dans la nuit du 11 au 12 septembre à Gennevilliers où des meubles, des vêtements, des papiers d'identité sont détruits.¹⁶⁶ Certaines victimes sont brutalisées, frappées et emmenées à Vincennes.

Les effectifs des supplétifs de la force de police auxiliaire ayant été augmentés, ils font preuve de beaucoup d'excès de zèle en brutalisant les commerçants algériens, fouillant et malmenant les passants en pleine rue.

La répression violente ne connaît plus de limites dans les caves où est pratiquée la torture.¹⁶⁷

¹⁶³. Ibid. p 77

¹⁶⁴. Ibid. p 77

¹⁶⁵. Ibid. p 77

¹⁶⁶. Ibid. p 80

¹⁶⁷. Ibid. pp 82-83

Le 2 octobre, au cours des obsèques d'un brigadier de police tué lors d'un attentat, Maurice PAPON déclare, dans la cours d'honneur de la Préfecture de Police de Paris que «pour un coup reçu, nous en porterons dix !». Dès lors, il ne sera point étonnant que ces propos soient interprétés comme un feu vert - par les policiers - pour tuer autant d'Algériens qu'on voudra à la suite d'un attentat commis par le F.L.N

Maurice PAPON, fidèle à sa réputation, invite les policiers à tirer les premiers lorsqu'ils se sentent menacés et leur donne sa parole de les couvrir en cas d'enquête ouverte au sujet des circonstances de l'incident. C'est la porte grande ouverte à tous les excès; en effet, il est très probable que, considérant l'état de stress permanent dans lequel se trouvent beaucoup de policiers par crainte d'être victimes d'un attentat commis par le F.L.N comme il en est advenu à certains de leurs collègues, il ne serait pas surprenant qu'ils interprètent le geste d'un Algérien qui plonge la main dans la veste pour en tirer la pièce d'identité qu'on lui réclame comme la volonté de s'emparer d'un couteau ou d'une arme à feu qu'il aurait caché dans l'intention de commettre un attentat. Et comme le temps se compte en dixièmes de secondes dans de pareilles circonstances, le policier a tôt fait de tirer rapidement comme le précise la consigne reçue.

Au cours de l'été 1961 et de l'automne qui le suivait, le recours à la noyade de «suspects» algériens est devenu une pratique de plus en plus courante parmi la police parisienne. En effet, le 24 septembre, un Algérien âgé de 26 ans a été arrêté, on retrouvera son cadavre dans la Seine le 7 octobre. Le même jour, soit le 7 octobre trois Algériens sont arrêtés à 22 heures 30, à la sortie de leur travail.

Ils seront battus puis ligotés avec des ficelles avant d'être jetés dans la Seine. On retrouvera un cadavre à Asnières, les deux autres survivront.

Deux jours plus tard le corps d'un Algérien noyé est retrouvé à Argenteuil, le crâne défoncé.

Le 10 octobre, on repêche dans le canal de Saint-Denis, le corps d'un jeune Algérien de 18 ans. De même qu'à Colombes «Hammouda Mallak meurt noyé». ¹⁶⁸

Le 12 octobre le journal «Le Monde» écrit que «le cadavre d'un Algérien, M. Lakhdar Loucif, habitant à Paris, a été retiré de la Seine, quai Carnot, à Saint Cloud. La victime, dont le corps paraît avoir séjourné plusieurs jours dans l'eau, avait reçu une balle de revolver dans la tête». ¹⁶⁹

Le 14 octobre, à 20 h 15, dans le 11^{ème} arrondissement, deux Algériens sont arrêtés alors qu'ils dînaient ensemble. L'un d'entre eux aura le crâne fracassé et le visage défiguré par les coups et sera jeté dans le canal Saint-Martin, son compagnon survivra. ¹⁷⁰

A Argenteuil vers 21 h des policiers en civil appréhendent 4 Algériens et les emmènent en voiture vers les berges de la Seine où ils seront matraqués avant d'être jetés dans le fleuve. Un seul d'entre eux échappera à la mort en parvenant à maintenir sa tête hors de l'eau et en restant immobile.

A Nanterre un Algérien est arrêté vers minuit alors qu'il revenait du cinéma, il est jeté à la Seine après avoir reçu sur la tête un coup de crosse de fusil, qui, heureusement, n'était pas mortel.

Les disparitions par noyade n'étaient pas la seule pratique répressive exercée par les policiers parisiens. En effet, les «descentes musclées» dans les hôtels meublés où logeaient les Algériens devenaient fréquentes. Les patrons de ces lieux ne figuraient plus ou pas du tout dans la liste des indicateurs de la police du fait que le F.L.N avait réussi à réaliser un travail long et minutieux de recensement complet puis avait mené en leur direction, une campagne de sensibilisation à la cause nationale d'indépendance.

168. Ibid. p. 88

169. Ibid. pp 88-89

170. Ibid. p. 90

Si l'immense majorité de ces patrons a saisi avec enthousiasme l'occasion qui leur était offerte d'aider à la libération de leur pays, les récalcitrants étaient, quant à eux, rappelés à l'ordre et contraints, par la force de la menace, à coopérer.

Les réseaux d'information de la police étant défaillants et ayant maintes fois manifesté leurs limites, il ne restait plus, à la police, que la pratique de l'expédition punitive dans l'espoir, comme nous l'avons déjà signalé, d'intimider les Algériens et les amener à se couper du F.L.N.

C'est ainsi que de nombreux cafés ont été saccagés par la police, les bouteilles cassées, les tables et les chaises brisées, quand ce n'est pas les percolateurs ou les machines à disques qui sont détruites. Les patrons des lieux et leurs clients sont frappés et quelquefois arrêtés.

En cette première quinzaine du mois d'octobre la tension est à son comble au sein de la communauté algérienne de la région parisienne. Tout Algérien se sent concerné car tous sont visés par le couvre-feu et tous risquent d'être arrêtés, emprisonnés ou même tués. Il est facile d'imaginer l'état d'esprit de ces dizaines de milliers de travailleurs algériens immigrés qui ne sont pas sûrs de revenir chez eux tous les jours où ils sortent pour se rendre à leur travail. Il était devenu périlleux pour chacun d'entre eux de se retrouver dans la rue, surtout s'il a un teint basané bien marqué, avec les cheveux frisés, en un mot s'il a le faciès-type du Nord-africain et surtout aussi si c'est tard dans la soirée qu'il se trouve dans la rue. L'état psychologique devenait de plus en plus intenable.

Le comité de la fédération de France du F.L.N va exploiter habilement cette situation et la retourner en sa faveur car les attentats commis contre les policiers français, ajoutés aux campagnes médiatiques des journaux, de la radio et de la télévision ont fait dresser l'opinion publique française contre le F.L.N.

J.L. EINAUDI parle d'un contexte politique plus large, outre le désir de regagner la sympathie de l'opinion publique française, sympathie à l'égard d'un peuple qui lutte pour sa liberté, un peu comme les héros de la résistance française qui, il n'y a pas si longtemps, avaient contraint les troupes allemandes à quitter le sol français, il s'agissait, pour la fédération de France de montrer la représentativité du F.L.N et ce, dans la perspective de la reprise des négociations avec le gouvernement français. Cette représentativité devant apparaître au grand jour à travers les capacités de mobilisation des masses populaires lors d'une manifestation à but politique, «Enfin dans le contexte des graves conflits internes qui secouent le camp algérien, les dirigeants de la fédération de France veulent monter leur force. C'est l'avocat Ali Haroun qui rédige le texte des directives que signe Kaddour Ladlani».¹⁷¹

Dès le soir du octobre 1961 toute l'organisation du F.L.N de la région parisienne est mise en état d'alerte sans que la raison n'en soit dévoilée, elle ne le sera, pour les responsables, que la veille au soir du jour décidé pour la manifestation.

171. Ibid.p.93.

ANNEXES PREMIÈRE PARTIE

Annexe I

STATUTS DE L'ETOILE NORD-AFRICAINE ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DIMANCHE 20 JUIN 1926

ARTICLE 1 : Il est fondé à Paris un groupement qui prend pour titre «L'ETOILE NORD-AFRICAINE» Association de musulmans algériens, tunisiens, marocains, *section de l'Union Inter-Coloniale.*

ARTICLE 2 : Le siège est à Paris, 3, rue du Marché-des-Patriarches (5^{ème} arrondissement).

ARTICLE 3 : L'Association se propose pour but la défense des intérêts matériels, moraux et sociaux des musulmans de l'Afrique du Nord ainsi que l'éducation sociale et politique de tous ses membres.

ARTICLE 4 : L'Association fonctionnera conformément aux statuts et dans le cadre de l'Union Inter-Coloniale, elle se fait pour devoir d'initier les musulmans nord-africains sur les choses de France et de porter devant l'opinion publique toutes les doléances des populations Nord-Africaines.

ARTICLE 5 : Elle établira un cahier de revendications immédiates communes à l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et dont elle poursuivra la réalisation par tous les moyens en son pouvoir.

ARTICLE 6 : L'Etoile Nord-Africaine ne se recommande d'aucun parti politique, néanmoins, elle s'appuiera et manifestera sa reconnaissance à tous les hommes politiques qui auront dans leur action publique appuyé son programme de revendications et qui l'aideront à obtenir la réalisation du but qu'elle poursuit.

ARTICLE 7 : Elle préconise l'unité d'action avec les groupements constitués de toute la classe ouvrière et peuples opprimés.

ARTICLE 8 : Un comité de 35 membres est constitué jusqu'au premier Congrès qui aura à le ratifier ou le remplacer pour l'année qui suivra le Congrès.

ARTICLE 9 : (Adhésions). L'Association acceptera comme adhérent tout musulman nord-africain, pourvu qu'il accepte de se conformer à ses statuts et de défendre son programme ainsi que l'observation de sa discipline. Ses membres seront de trois catégories :

- a) Membres actifs;
- b) Membres adhérents;
- c) Membres honoraires.

Les membres actifs et membres adhérents seront exclusivement des musulmans nord-africains.

Comme membres honoraires, elle acceptera tous les musulmans qui ne voudraient pas être des membres actifs ou membres adhérents et tous les européens qui auront prouvé par leur action une sincère bienveillance à l'égard des revendications des musulmans nord-africains et qui prendront l'engagement d'aider l'association moralement ou matériellement.

ARTICLE 10 : L'adhésion des membres honoraires ne sera valable qu'autant qu'elle aura été ratifiée par le Comité central exécutif.

Les membres honoraires auront droit d'assister à toutes les Assemblées des organismes centraux à titre consultatif.

ARTICLE 11 : (Cotisations). Les membres actifs payent un droit d'adhésion de 1 franc 50 plus 1 franc 50 par mois.

Les membres adhérents payent un droit fixe de 5 francs par an.

Les membres honoraires payent un droit fixe de 5 francs par an.

Une partie des cotisations à déterminer par le Comité central sera laissée aux sections pour leur permettre de faire leur action locale.

ARTICLE 12 : (Radiations). Tout membre de l'Association qui volontairement ne se sera pas conformé aux statuts et à la discipline de l'organisation ou qui n'aura pas payé régulièrement sa cotisation sera rappelé à l'ordre par le Comité central et par lettre recommandée, il aura à s'expliquer sur toute action publique ou privée qu'il aura commise et qui serait contraire aux intérêts de l'association. Il aura également à se justifier du retard dans le paiement de sa cotisation.

En ce qui concerne l'infraction à la discipline, il aura à expliquer son attitude; Le Comité central jugera et il aurait, selon le cas, à prononcer soit la radiation ou toute autre action qu'il jugerait utile.

ARTICLE 13 : (Fonctionnement). Les adhérents de l'Association seront groupés par section locale soit en France, soit en Algérie ou Tunisie dans toutes les villes, à raison d'une section par ville, sauf pour les grandes villes telles que : Paris, Lyon, Alger, Tunis, Marseille, où ils pourront être groupés sur la base des arrondissements à raison d'une section par arrondissement.

ARTICLE 14 : Chaque section aura à nommer un bureau composé de trois membres au moins et cinq au plus (un secrétaire, un secrétaire adjoint, un trésorier et deux membres en plus).

Le bureau ainsi composé prendra le nom de Comité exécutif local.

Les membres des bureaux de section ainsi que les membres du Comité central seront renouvelables une fois par an :

toutefois, selon les nécessités et sur demande d'un nombre suffisant d'adhérents, la section réunie en Assemblée générale peut renouveler son bureau à tous les moments de l'année. Les membres sortants seront rééligibles.

ARTICLE 15 : L'Association organisera annuellement un congrès avec la participation de toutes les sections par voie de délégation; les sections qui seront dans l'impossibilité d'envoyer des délégués pourront déléguer un membre de l'Association habitant Paris.

Le congrès annuel statuera souverainement pour tout ce qui concerne la fixation des principes généraux et l'orientation politique de l'Association.

ARTICLE 16 : Entre les Congrès, le Comité central dirige toute l'action de l'Association et il est responsable de sa gestion devant le Congrès.

Les décisions prises par le comité central, entre chaque Congrès, font loi pour tous les membres de l'association.

ARTICLE 17 : Le comité central nomme dans son sein une *Commission exécutive* qui se réunira de façon permanente et convoquera le Comité central autant de fois qu'elle le jugera nécessaire dans le courant de l'année et en tout cas pas moins de quatre fois par an.

ARTICLE 18 : (Dissolution).

A) La dissolution ne pourra être prononcée que si elle est demandée par les deux tiers du Comité central, après le vote de cette décision dans les conditions ci-dessus, le Comité central aura à convoquer une Assemblée générale qui décidera en dernier ressort.

B) Les fonds constituant l'actif de l'Association seront versés à une caisse de solidarité d'un organisme de la classe ouvrière que l'Assemblée générale désignera.

Extrait du Programme de Revendications

L'association s'inspire du principe fondamental suivant :

Les musulmans nord-africains accomplissent non seulement tous leurs devoirs; ils réclament tous leurs droits, leurs revendications sont résumées dans les 11 points suivants :

1. Abrogation du code de l'indigénat avec toutes ses conséquences;
2. Droit à l'électorat et l'éligibilité dans toutes les assemblées, y compris le Parlement, au même titre que les autres citoyens français;
3. Suppression pleine et entière des lois et mesures d'exception des tribunaux répressifs, des cours criminelles, avec retour pur et simple au droit commun;
4. Mêmes charges et mêmes droits que les Français en ce qui concerne le service militaire;
5. Accession pour les indigènes algériens à tous les grades civils et militaires, sans autre distinction que le mérite et les capacités personnels;
6. Application intégrale aux indigènes de la loi sur l'instruction obligatoire avec liberté d'enseignement;
7. Liberté de presse et d'association;
8. Application au culte musulman de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat;
9. Application aux indigènes des lois sociales et ouvrières;
10. Liberté absolue pour les ouvriers indigènes de toutes catégories de voyager librement en France et à l'étranger sans autres formalités que celles exigées des autres citoyens;
11. Toutes les lois d'amnistie passées et futures doivent être appliquées indistinctement aux indigènes comme aux autres citoyens.

Annexe II

STATUTS DE L'ETOILE NORD-AFRICAINE (1927)

1. Il est formé à Paris un groupement qui a pour titre : «ETOILE NORD-AFRICAINE» association des musulmans algériens, tunisiens, marocains.
2. Son siège est actuellement à Paris, mais peut être transféré si les nécessités politiques le rendent nécessaire, dans une des villes d'Afrique du Nord, par décision du Comité directeur.
3. L'association a pour but fondamental l'organisation de la lutte pour l'indépendance des trois pays de l'Afrique du Nord. Elle dénonce et lutte contre toute oppression coloniale mais prend particulièrement en main la défense des intérêts matériels, moraux, politiques et sociaux des populations Nord-Africaines.
4. Elle établit pour l'Algérie, la Tunisie et le Maroc trois programmes respectifs de revendications immédiates en tenant compte des conditions et situations géographiques, historiques, économiques et politiques, particulières à chacun de ces trois pays, mais pour tous elle exige l'indépendance totale.
5. Parallèlement au travail d'organisation des Nord-Africains résidents en France, l'association concentre surtout ses efforts vers la création d'organisations nationales révolutionnaires en Afrique du Nord.
6. Toute l'activité de l'Etoile Nord-Africaine doit tendre vers l'unité du mouvement national révolutionnaire nord-africain. En Tunisie, l'association considère que le parti libéral constitutionnel (Destour) représente l'organisation capable d'organiser la lutte pour la libération. La tâche actuelle consiste à aider son évolution vers la radicalisation de sa politique qui en est le postulat.
7. L'Association soutiendra les revendications démocratiques formulées par toutes les organisations Nord-Africaines dans la mesure où ces revendications cadreront avec le but qu'elle s'est assigné.

8. L'Association est l'organisation de la majorité de la population opprimée de l'Afrique du Nord. Mais les minorités ethniques dont elle respecte les traditions, les mœurs, les croyances, sont admises dans son sein à égalité de droit et de devoir. Pour les uns comme pour les autres, elle exige l'acceptation de son programme et sa défense en tout lieu, et l'observation de sa discipline.

9. Au cours de son activité, l'Association n'admet aucune compromission avec l'impérialisme ou ses représentants.

10. L'Association ne se recommande d'aucun parti ou d'homme politique. Néanmoins, elle appréciera l'un ou l'autre de ceux-ci qui aura par son action publique, appuyé son programme de revendications et aidé à la réalisation de son but.

ADHESIONS

11. L'association admettra comme adhérent tout indigène Nord-Africain remplissant les conditions prévues à l'article 8. Les adhésions collectives et celles d'hommes politiques seront soumises directement au Comité Directeur.

12. Les membres de l'association seront de deux sortes :

- a) les membres actifs,
- b) les membres honoraires.

L'adhésion des membres honoraires ne sera valable qu'autant qu'elle aura été ratifiée par le comité Fédéral ou le comité directeur, suivant le cas. Ceux-ci auront droit au service gratuit du journal.

Les membres actifs participeront effectivement à toute action de l'association et ont voix délibérative.

13. Les membres actifs payent un droit fixe d'adhésion de 1,50 franc et une cotisation mensuelle de 1,50 franc

Les membres honoraires versent annuellement 50 francs.

Une partie des cotisations à déterminer par le Comité Directeur sera laissée aux différents échelons afin de leur permettre de mener leur action nationale et locale.

13 bis. Provisoirement, il est prévu pour les membres actifs une unique cotisation annuelle de 5 francs.

ORGANISATION INTÉRIEURE

14. La base organique de l'Etoile Nord-Africaine est la section locale, qui doit comprendre 5 membres au moins. Tout adhérent doit appartenir à une section locale, soit en France, ou dans toute ville de l'Afrique du Nord.

15. Une section doit être constituée dans chaque ville ou village. Dans les grandes villes, il peut être constitué des sections par arrondissement ou quartier.

16. Les sections d'arrondissements ou de quartiers de grandes villes nomment leurs bureaux respectifs qui, pour la localité, sont placés sous la direction d'un Comité Exécutif. Celui-ci a pour tâche de les diriger politiquement et d'harmoniser leurs travaux.

17. Les comités locaux sont directement subordonnés aux comités départementaux ou régionaux. L'ensemble des sections d'un pays de l'Afrique du Nord forme une fédération.

17 bis. Il est recommandé aux Fédérations de prendre le titre de «Fédération.....de l'Etoile Nord-Africaine» toutefois, les fédérations nationales auront toute latitude en ce qui concerne le titre, mais elles devront indiquer qu'elles sont affiliées à l'Etoile Nord-Africaine.

18. Les fédérations et sections ont toute initiative sur le terrain national ou local dans les limites des décisions des congrès de l'Association.

CONGRÈS

19. Les congrès ou Assemblées Générales sont l'instance supérieure de chaque organisme de l'Association. A l'issue de la session de ceux-ci aux différents échelons, une commission exécutive correspondante doit être élue.

20. La structure organique de l'Association est la suivante :

a) pour chaque ville, assemblée générale locale, nomination d'une exécutive locale.

b) Pour chaque département ou région, assemblée générale ou congrès départemental ou régional, nomination d'un comité exécutif correspondant.

c) Pour chaque pays d'Afrique du Nord et la France, congrès national, nomination d'une direction fédérale.

d) Pour l'ensemble de ces pays, congrès général de l'Etoile Nord-Africaine, nomination d'un comité directeur.

21. Au congrès des différents échelons, des délégués sont élus qui représenteront l'organisme intéressé aux congrès des instances immédiatement supérieures.

Les modalités de représentation seront à déterminer par le comité directeur.

22. A tous les degrés une commission de contrôle doit être élue. Elle a pour charge de contrôler la stricte application de la discipline et toute entreprise financière de l'organisme correspondant. Elle tranche tous les conflits qui surviennent. A l'exception des membres d'organes dirigeants, tout adhérent pourra en faire partie. Les décisions des commissions de contrôle ne sont valables qu'après ratification par l'organisme dirigeant correspondant.

23. En principe, le Congrès Général de l'association doit être annuel et il est l'instance suprême de toute l'association. Il statue souverainement pour tout ce qui concerne la fixation des principes généraux et l'orientation politique de l'association. Il nomme le Comité Directeur.

COMITÉ DIRECTEUR

24. Le comité directeur élu par le congrès est l'organe supérieur de l'association entre deux congrès généraux. Il est composé de 25 membres titulaires et 5 membres suppléants élus par le congrès. Il dirige l'activité politique, le travail d'organisation et a sous sa direction effective la presse de l'association. Il choisit entre chaque congrès, à chaque situation donnée, une forme de lutte correspondante. Il est responsable de sa gestion devant le congrès.

24 bis. Simultanément aux défections qui se feront jour au sein du Comité directeur, celui-ci par cooptation, aura la faculté de pourvoir au remplacement des sièges vacants, pris parmi les membres les plus qualifiés de l'Association.

25. Le Comité Directeur nomme dans son sein un Bureau Exécutif qui se réunira d'une façon permanente et sera chargé de l'exécution de ses décisions. Il convoquera le Comité Directeur à chaque changement de situation politique nécessitant une nouvelle tactique et pour trancher les questions de principe. En aucun cas, il ne saurait être réuni moins de 4 fois l'an.

26. Le Comité Directeur peut élire dans son sein plusieurs commissions suivant la variété des tâches qu'il a, à accomplir. Celles-ci travaillent sous sa direction effective et peuvent être composées de membres pris en dehors de lui et aux réunions duquel ils peuvent assister à titre consultatif sur convocation du Comité Directeur.

D'ores et déjà, il prévoit la constitution d'une commission d'organisation qui aura à déterminer l'opportunité de la création d'autres commissions et à délimiter leurs tâches.

DISCIPLINE ET SANCTIONS

27. La discussion la plus large sur tous les problèmes qui se poseront devant l'Association est permise dans son sein. Elle est déclarée close quand une décision des instances supérieures intervient.

28. Aucun membre de l'Association ne saurait contrevenir à cette décision. Minorité et majorité se feront un devoir de l'appliquer ponctuellement. Toutefois, dans la période préparatoire des congrès, majorité et minorité pourront développer leurs idées et les faire triompher au congrès.

29. Les décisions du congrès général de l'Etoile ont une force de loi pour l'ensemble des membres de l'Association. Une certaine latitude est laissée aux Fédérations quant à l'application pratique des dites décisions.

30. Tout membre de l'Association coupable d'une infraction aux présents statuts sera déféré devant la commission de contrôle de l'organisme dont il dépend. Toutefois, il sera permis de faire appel aux instances supérieures sans que cet appel soit suspensif.

31. La dissolution ne saurait être prononcée que par une Assemblée Générale ou congrès général de l'Etoile, spécialement convoqué à cet effet.

Par la même association, le congrès fixera la destination des disponibilités financières de l'Association.

Annexe III

DÉCLARATION DE L'ETOILE NORD-AFRICAINE LUE PAR MESSALI AU CONGRÈS DE BRUXELLES

«L'impérialisme français s'est installé en Algérie, par la force armée, la menace, les promesses hypocrites. Il s'est emparé des richesses naturelles et de la terre, en expropriant des dizaines de mille de familles qui vivaient sur leur sol du produit de leur travail.

Les terres expropriées ont été cédées aux colons européens, à des indigènes agents de l'impérialisme et aux sociétés capitalistes. Les expropriés ont été obligés de vendre leurs bras aux nouveaux propriétaires du sol s'ils voulaient continuer de vivre; des populations qui vivaient dans un état de propriété qu'elles n'ont pas aujourd'hui, l'impérialisme en a fait des affamés, des esclaves. Et cette expropriation s'est faite comme partout sous le signe de la civilisation.

C'est au nom de cette soi-disant civilisation que toutes les traditions, les coutumes, toutes les aspirations des populations indigènes sont foulées aux pieds. Bien loin d'apporter à ce pays l'aide qu'il aurait pu utiliser pour se développer, l'impérialisme français a joint à l'expropriation et à l'exploitation, la domination politique la plus réactionnaire, privant les indigènes de toute liberté de coalition, d'organisation, de tous droits politiques et législatifs, ou bien n'accordant des droits qu'à une toute petite minorité d'indigènes corrompus.

A cela, s'ajoute l'abêtissement systématique obtenu par l'alcool, l'introduction de nouvelles religions, la fermeture des écoles de langue arabe existant avant la colonisation. Et enfin, pour couronner son œuvre, l'impérialisme enrégimente les indigènes dans son armée en vue de poursuivre la colonisation, pour servir dans les guerres impérialistes et pour réprimer les mouvements révolutionnaires dans les colonies de la métropole.

«C'est contre cette politique coloniale, contre cette oppression que les populations laborieuses d'Afrique du Nord ont mené et mènent encore une action permanente par tous les moyens dont elles disposent, pour atteindre l'objectif qui renferme leurs aspirations de l'heure présente, l'Indépendance nationale.

- Cent années de colonisation.

Depuis 1830, l'expropriation et l'oppression systématique et brutale ont conduit la population algérienne, non pas dans la voie du progrès social mais à l'esclavage. Aujourd'hui, deux millions huit cent mille hectares des meilleures terres sont, soit en surface, soit en sous-sol la propriété des européens capitalistes. Des familles indigènes expropriées ont du vendre leurs bras aux nouveaux propriétaires du sol, émigrer vers les centres urbains.

En même temps, il a institué un système de domination politique détruisant les anciennes formes de la démocratie qui existaient avant la colonisation (douars, tribus, provinces), conservant seulement la caricature de ces formes, écartant les indigènes de la gestion des affaires du pays.

Cet état de fait a été codifié avec ce qu'on appelle le Code de l'Indigénat qui fait des indigènes des sujets privés de tous droits politiques, et soumis aux lois d'exception (tribunaux répressifs, cours criminelles, haute surveillance, responsabilité collective, amendes et punitions corporelles).

Le droit d'être citoyen est seulement réservé à une petite minorité d'indigènes qui ont été «assimilés» par l'impérialisme français. Seuls, les européens et les privilégiés indigènes peuvent élire leurs représentants dans les assemblées de la colonie. C'est-à-dire que 800.000 européens et quelques dizaines de mille de «bons» indigènes élisent leurs représentants, et 5 millions, c'est-à-dire l'immense majorité de la population, n'ont aucun droit. Par contre, ils doivent payer les impôts et faire le service militaire.

Dans le domaine culturel, la colonisation fait aussi son œuvre. 516 écoles avec 35.000 élèves indigènes, donnant l'enseignement en langue française doivent suffire à une population de cinq millions d'indigènes. Par contre, pour huit cent mille européens, il y a 1200 écoles; les écoles libres en langue arabe ont toutes été détruites. L'accession des indigènes à l'instruction supérieure est quasi impossible.

Si l'on ajoute à tout cela, le recrutement militaire obligatoire des indigènes d'Algérie dans l'armée de l'impérialisme français pour une durée de service de 6 mois supérieure aux français, contingent dont on veut porter l'effectif d'après les nouveaux projets militaires du gouvernement français, de 45.000 à 180.000 pour mieux servir les buts de l'impérialisme français alors on aura un tableau objectif de ce que représentent cent années de civilisation française en Algérie.

La population d'Algérie exploitée et opprimée est en lutte permanente contre l'impérialisme français pour se libérer de son joug et conquérir l'indépendance.

Les revendications des Algériens.

L'Etoile Nord-Africaine, qui représente les intérêts des populations laborieuses de l'Afrique du Nord, réclame pour les algériens l'application des revendications suivantes et demande au congrès de les faire siennes :

- L'Indépendance de l'Algérie;
- Le retrait des troupes françaises d'occupation;
- La constitution d'une armée nationale;

La confiscation de grandes propriétés agricoles accaparées par les féodaux, agents de l'impérialisme, les colons et les sociétés capitalistes privées, et la remise de la terre confisquée aux paysans qui ont été frustrés.

Respect de la petite et moyenne propriété;

Retour à l'Etat Algérien des terres et forêts accaparées par l'Etat Français. Ces revendications essentielles pour lesquelles nous combattons, n'excluent pas l'action énergique immédiate pour arracher à l'impérialisme français :

L'abolition immédiate du Code de l'Indigénat et des mesures d'exception;

L'amnistie pour ceux qui sont emprisonnés, en surveillance spéciale ou exilés pour infraction à l'indigénat;

Liberté de presse, d'association, de réunion;

Droits politiques et syndicaux égaux à ceux des Français qui sont en Algérie;

Le remplacement des Délégations Financières élues au suffrage restreint universel.

Assemblées municipales élues au suffrage universel;

Accession à l'enseignement à tous les degrés;

Création d'écoles en langue arabe;

Application des lois sociales;

Elargissement du crédit agricole au petit fellah, etc.

Ces revendications n'ont de chances d'aboutir que si les Algériens prennent conscience de leurs droits et de leur force, s'unissent et se regroupent dans leurs organisations pour les imposer au gouvernement français».

L'Etoile Nord-Africaine

Déclaration citée par *La Lutte Sociale* du 11 mars 1927

Annexe IV

PLAN DE REVENDICATIONS IMMÉDIATES POUR L'AFRIQUE DU NORD

Présenté au Front Populaire par l'Etoile Nord-Africaine, et le Comité des intérêts marocains en février 1936.

Afin de faire renaître l'espoir dans le cœur des Nord-Africains et de faire revenir le calme dans les esprits, un Gouvernement de FRONT POPULAIRE devra s'attacher à renoncer à la politique de la race privilégiée qui a inspiré jusque-là toute la législation et l'organisation administrative dans les Colonies, sources de haines et de vexations. Pour cela, nous préconisons, et ceci dans l'intérêt de tous les éléments de la population en Afrique du Nord :

1. Une large amnistie comprenant tous les déportés, exilés et prisonniers politiques, à quelque parti qu'ils appartiennent.
2. L'abolition de toutes les lois spéciales et de toutes les mesures d'exception telles :
 - a) Le dahir berbère au Maroc,
 - b) Le code de l'indigénat et les lois forestières en Algérie,
 - c) Tous les décrets scélérats en Tunisie.
3. L'octroi des libertés démocratiques dont l'application sera consacrée par des lois.
 - a) Liberté de presse, avec application de la loi de 1881
 - b) Liberté de réunion,
 - c) Liberté d'association, avec application de la loi de 1901,
 - d) Liberté de pensée. Nul Marocain, Algérien ou Tunisien ne doit être inquiété à cause de ses opinions politiques, philosophiques ou religieuses,
 - e) Liberté syndicales avec application des lois de 1884, de 1920, et de 1924,
 - f) Egalité des Français, des Tunisiens et des Algériens devant le service militaire.

REVENDEICATIONS SOCIALES

A) Enseignement

1. L'enseignement primaire obligatoire et gratuit.
2. Développement de l'Enseignement secondaire.
3. Accession de tous à l'enseignement supérieur par l'octroi de bourses et prêts d'honneur aux plus méritants.
4. L'enseignement de la langue arabe obligatoire à tous les degrés.

B) Protection ouvrière

1. L'extension à l'Afrique du Nord de toutes les lois sur la protection ouvrière :
 - a) Loi sur les Assurances sociales,
 - b) Loi sur la prévoyance sociale,
 - c) L'octroi de primes de chômage aux sans-travail,
 - d) L'octroi d'une indemnité familiale aux chômeurs, chefs ou soutiens de famille,
 - e) Création de cuisines populaires dans les villes et les villages,
 - f) Ouvertures de travaux nationaux pour résorber la main-d'œuvre en chômage.
2. L'application de la semaine de 40 heures
3. L'application aux différents éléments de la population en Afrique du Nord de la formule : «A TRAVAIL EGAL, SALAIRE EGAL».

C) Hygiène sociale

1. Multiplier le nombre des Etablissements sanitaires : hôpitaux et dispensaires dans les centres importants, infirmeries dans les villages et infirmeries mobiles dans les douars et les marchés. Intensifier la distribution gratuite des médicaments aux familles pauvres.
2. Création dans les villes et les centres importants de maternités pour les femmes indigènes.

3. Aménager les asiles d'aliénés selon les méthodes modernes.
4. Organiser une lutte permanente et intense contre les taudis et toutes les habitations insalubres.

D) *Protection de l'enfance*

1. Prendre les mesures qui s'imposent pour la protection de l'enfance coupable et abandonnée.
2. Création, en Tunisie, en Maroc et en Algérie, de tribunaux pour enfants

E) *Budget*

1. Remplacer les innombrables taxes par une imposition unique et progressive.
2. Réduction des gros traitements qui grèvent lourdement les budgets marocain, algérien et tunisien.

F) *Mesures économiques*

1. L'arrêt des ventes-saisies sans distinction et expropriation collectives au profit de la colonisation officielle.
2. Abolition de cette colonisation.
3. Décréter le moratoire des dettes au profit des petits fellahs, des artisans et des petits commerçants.
4. Ouverture et élargissement du crédit aux fellahs.
5. Etablissements d'un régime douanier sauvegardant les produits et les industries locales en Afrique du Nord et les protégeant contre les dumpings.
6. Les non-recours à l'expropriation que pour cause d'utilité publique qui soit elle-même légalement établie et conformément aux prescriptions des articles *ad hoc* du Code civil.

Adopter le Jury d'expropriation pour l'estimation des indemnités et l'arbitrage, dans le cas où il ne peut se former de majorité au sein du jury.

RÉFORMES DIVERSES

A) Suppression de l'état de siège des villes marocaines, où celui-ci n'est plus nécessaire (Fez, Marrakech, Meknès, etc.). Suppression des Territoires Militaires au Sud, en Tunisie et en Algérie et leur remplacement par l'administration civile.

B) Suppression de la propagande religieuse en Afrique du Nord, des aides et subventions accordées aux Cultes catholique et protestant par le gouvernement.

C) *Régime pénitentiaire* : Distinction entre les peines politiques et le droit commun. Accorder aux détenus politiques le régime compatible avec leur condition, adoucir la vie des prisonniers qui est particulièrement inhumaine en Afrique du Nord.

D) Maintenir pour les œuvres d'assistance les biens (habous) qui leur ont été légués par les particuliers et éviter que l'Etat s'en empare pour entretenir la colonisation officielle ou pour tout autre moyen.

Ainsi et pour veiller à l'application scrupuleuse des réformes que nous nous proposons et considérant que ce que les Résidents et gouverneurs généraux ont convenu d'appeler «la politique de collaboration» a entièrement fait faillite en Afrique du Nord.

- Considérant que la situation politique et économique du monde à l'heure actuelle, ainsi que l'évolution des rapports entre les nations colonisatrices et peuples colonisés posent le problème sous un jour nouveau.

- Considérant que la subordination de plus en plus étroite des Colonies vis-à-vis des métropoles au point de vue économique a abouti à la ruine des peuples colonisés.

- Considérant que des pays colonisateurs ont résolument acheminé leurs colonies dans la voie de la libération.

- Considérant que, dans ces conditions et pour répondre aux vœux de tous les Nord-Africains, l'Etoile Nord-Africaine, le Comité de Défense des Libertés en Tunisie et le Comité de Défense des intérêts Marocains, soucieux de sauvegarder la personnalité Nord-Africaine et de consacrer la souveraineté du peuple.

Préconisent de remplacer les corps institués (Délégations financières en Algérie, Grands Conseils en Tunisie), plus ou moins dépendant des bons vœux des Résidents Généraux et des Gouverneurs par :

1. La création dans chaque pays d'Afrique du Nord :

- a) d'une assemblée représentative élue au suffrage universel,
- b) de municipalités élues, elles aussi, au suffrage universel et dans les mêmes conditions.

2. La séparation des pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire.

Les organisations qui vous présentent ces réformes urgentes sont assurées qu'elles ne s'adressent pas en vain à votre esprit de libéralisme et de fraternité humaine. Conscientes dans le rôle qu'elles assument, de représentantes attitrées des trois peuples, elles ont agi en communauté d'idées et d'intérêts avec eux.

La politique coloniale de la France n'a pas donné jusqu'ici de résultat que les peuples qui ont mis leur confiance en elle en attendaient.

Bien au contraire, c'est avec un mélange de peine et de regret que nous constatons que ses représentants ont, en dehors de la volonté du peuple français, pratiqué dans les Colonies une politique raciale, inégale, injuste et incompatible avec les Institutions de l'esprit démocratique.

«Note sur l'Etoile Nord-Africaine» dans C.I.E Gouvernement général 1936».

Annexe V

**ENTRETIEN AVEC AMMAR LADLANI
DIT «SI-KADDOUR» MEMBRE DU COMITÉ
FÉDÉRAL CHARGÉ DE L'ORGANISATION
A LA FÉDÉRATION DE FRANCE DU F.L.N****Mardi 17 décembre 2002**

Entretien avec M. Ammar LADLANI dit Si Kaddour

Ancien cadre de la fédération de France du FLN

Ancien député de l'Assemblée Nationale

Actuellement Président de l'association des anciens membres
de la fédération de France du FLN

«Responsable M.T.L.D Nord (1954); membre direction
Fédération de France FLN (1958); membre du CNRA (1959).
Né le 24 août 1925 à Tizi-Ouzou, Ammar LADLANI est déjà
militant du PPA-MTLD lorsqu'il émigre en Belgique à la fin
des années 40. D'abord mineur à LIEVIN, il s'établit ensuite
dans le Nord Pas-de-Calais où il devient le responsable de la
Fédération du M.T.L.D en 1953. Dans la crise de l'organisation
nationaliste, il prend position contre MESSALI, après une
visite qu'il lui rend à NIORT le 3 mars 1954. Il passe au FLN
en 1955 et devient responsable en France jusqu'en 1957. Il
accède au CNRA en 1959. Ammar LADLANI est l'un des
principaux organisateurs des manifestations organisées par le
FLN en octobre 1961 à Paris». Extrait de l'ouvrage de STORA
(B.). Le dictionnaire biographique des militants nationalistes
algériens, 1926-1954, L'HARMATTAN, Paris 1995.

«J'ai commencé ma vie de militant en 1945. Je travaillais dans
une entreprise de transport privé, j'avais un collègue de travail qui
était déjà militant. Il m'a incité à adhérer au parti (PPA-MTLD),
en plus, les massacres du 8 mai 1945 ont favorisé ma prise de
conscience politique.

Dans le secteur du Ruisseau (Alger), plus précisément la rue des tanneries située près des abattoirs, le chef de Kasma était un certain «Si Moh», originaire de Drâa El Mizan et qui tenait un café maure. Dans les tanneries, les travailleurs étaient originaires de la Kabylie et de la région de Jijel.

J'ai travaillé dans ce quartier du Ruisseau jusqu'en 1949, année de mon départ vers la France.

Je suis resté un mois à Bordeaux tout au début et ensuite j'ai séjourné à Nanterre où je gagnais ma vie en exerçant l'activité d'écrivain public. J'ai milité dès mon arrivée à Nanterre où des travailleurs originaires de ma région (lieu de naissance) ont facilité mon adhésion.

Des amis, habitant à LIEVIN, ayant appris que je me trouvais à Nanterre, sont venus me voir pour me proposer du travail dans leur région minière (Pas-de-Calais). C'est ainsi que j'ai été recruté au puits n°3 où j'ai travaillé un an environ.

J'ai été recruté à la Kasma de LIEVIN (PPA-MTLD) où j'ai fait un travail de trésorier.

Un certain Yazid m'a proposé un poste de permanent. Ce Yazid a été arrêté en 1948 à Alger et condamné à 18 mois de prison pour activités politiques, puis il avait émigré vers la France.

Au début nous étions un dizaine de candidats pour passer un petit concours de recrutement pour des postes de permanents. Deux ou trois candidats ont refusé de passer le test. Nous avons été cinq à avoir été retenus.

On m'a envoyé à Lyon pour remplacer Bachir BOUMAZA affecté à la Fédération de Paris.

La France était divisée en cinq régions : Paris, Lyon, Marseille, le Nord, l'Est.

Je suis resté à Lyon jusqu'en 1952. BOUMAZA avait fait du bon travail d'organisation avant mon arrivée à Lyon.

BOUDIAF qui était responsable de la Fédération en 1952, est arrivé avec DIDOUCHE Mourad. Ce dernier a nommé un certain GUERRAS, chef de la région de Lyon.

Je me suis alors déplacé vers le Nord. A partir de ROUEN, la région du Nord comprenait la Belgique et était très dynamique.

Le véritable travail politique a commencé au cours de l'année 1952, bien qu'un travail appréciable ait été fait avant cette année.

Au début de 1954 une scission était née dans la direction du Parti. Un différent grave opposait Si El Hadj (MESSALI) et les centralistes.

BOUDIAF et DIDOUCHE nous ont conseillé, à nous les permanents du Parti de ne pas prendre position et de rester neutres. Ils étaient venus me rendre visite à l'hôpital où je recevais des soins. DIDOUCHE m'a dit de me tenir à l'écart car il devait y avoir du nouveau sous peu.

Cet entretien avait eu lieu vers mars 1954, je lui ai dit : «Alors (coup de Poker) ?» Il a répondu par l'affirmative. Je voulais dire qu'il y avait trop de risques et il avait répondu qu'on allait prendre ces risques, dans le sens : on gagne tout ou on perd tout.

Le CRUA a été constitué pour essayer de recoller les débris de la scission. Messali nous recherchait pour nous exclure du Parti. Il n'avait gardé autour de lui qu'un groupe de 5 ou 6 fidèles. Avec Didouche nous avons organisé une tournée pour sensibiliser les militants sur les enjeux et les risques.

Deux permanents seulement ont rejoint Messali. Tous les autres sont restés neutres. En réalité «neutre» signifiait : contre Messali mais sans être, pour cela, engagé aux côtés des centralistes.

Messali était le Zaim, il avait tout à lui, sauf Sochaux et Denain (dans le Nord) qui sont restés neutres. C'est précisément avec ces 2 Kasmate que le F.L.N a commencé son travail politique en France. Je suis moi même allé à NIORT où résidait Messali, je l'ai vu 2 ou 3 fois. Je me trouvais dans une délégation comprenant des membres de comités de Kasmate. Messali parlait de «nettoyer la maison», en parlant du Parti. Nous lui avons répondu que seul le congrès pouvait s'en charger.

De hauts responsables, comme Ben Boulaid, sont venus d'Algérie dans l'espoir de le ramener à la raison, mais il est resté intransigeant.

Il a pris la décision d'exclure les quelques 25 membres du comité central.

Boudiaf et Didouche ont aidé à créer le CRUA.

Avant 1954 le parti s'était embourgeoisé et n'était pas prêt à engager l'action armée.

Au congrès d'HORNU (Belgique), Messali a eu les pleins pouvoirs et a été acclamé Président à vie.

Les fidèles de Messali ont ouvert les hostilités en matière de violence armée. Nous avons été pourchassés et agressés. A titre d'exemples, au Boulevard Saint Germain, un militant nommé Ahmar el Ain a été victime d'un attentat et a échappé à la mort. Un autre militant nommé Boumédine Mohamed Akli a, lui aussi, échappé à la mort après une agression dont il a été victime.

Beaucoup parmi les premiers militants du F.L.N en France ont été liquidés par armes à feu.

Les affrontements ont duré jusqu'en 1957.

Les Messalistes se réclamaient de l'A.L.N, ils voulaient faire croire que c'est eux qui avaient déclenché l'insurrection du 1^{er} Novembre 1954. Nous avons mené une campagne d'information. Nous avons demandé aux familles des émigrés (familles en Algérie) et aux autres responsables politiques locaux (Kabylie et Aurès, par exemple) de propager la vérité, à savoir que Messali n'a rien à voir avec le déclenchement de la lutte armée. Nous en avons profité pour leur dire de demander à leurs correspondants (vivant en France) d'envoyer directement leurs cotisations en Algérie ou bien de profiter de leurs voyages au pays pour s'en acquitter.

Les débuts du travail politique du F.L.N en France ont été extrêmement difficiles. Les Messalistes ont exécuté des milliers de militants de grande valeur, autour de trois mille.

Le F.L.N a exécuté aussi, de son côté, des responsables du M.N.A. C'est à partir de 1957 que la situation a basculé en faveur du F.L.N.

Après 1957, le M.N.A a continué ses exécutions, mais à partir du moment où il ne représentait plus de menace grave contre le F.L.N, ce dernier a cessé les hostilités armées.

En ce qui concerne les condamnés à mort par les autorités françaises, il y en a eu entre 26 et 30 pour tout le territoire de la France Métropolitaine, dont une quinzaine pour la ville de Lyon.

TRAVAIL DE SENSIBILISATION ET ÉDUCATION POLITIQUE

A partir de 1955, nous chargions les travailleurs immigrés en France de sensibiliser leurs proches sur la cause nationale, au cours de leurs voyages en Algérie.

En France même les contacts, en vue de la prise de conscience politique puis de l'adhésion au parti, ou bien seulement dans le but de sensibiliser à la cause nationale, ces contacts se faisaient d'abord sur la base des liens familiaux où le niveau de confiance mutuelle est maximum, ensuite sur la base des liens amicaux. L'un amène l'autre, au début sur la base de l'appartenance régionale.

Nous organisions des conférences. Des bulletins d'information étaient tirés par zones. Le journal «La Résistance Algérienne» était confectionné à Tétouan au Maroc (avec Boudiaf, Haroun et Taalbi). Nous en recevions un exemplaire et nous nous occupions de le tirer en France (à Paris).

Ensuite nous recevions le journal «El Moudjahid» qui transitait par la Suisse et l'Allemagne; il n'était pas tiré à Paris alors que le précédent l'était.

Au début, les cadres du Parti organisaient des séances d'éducation politique pour les militants.

En 1958-1959 je me suis retrouvé avec des jeunes très dynamiques qui se sont formés à nos côtés.

En 1959-1960 nous avons créé, en Allemagne, une école des cadres pour remplacer ceux qui étaient arrêtés par la police française car les arrestations étaient nombreuses. Des cours intensifs étaient dispensés aux participants avant leur retour en France.

ENGAGEMENT DANS L'ACTION

Nous avons créé des commissions spécialisées, comme la commission d'«Hygiène», la commission «Justice», la commission «Relations avec l'U.G.T.A (syndicat)».

La commission «Groupes Armés» était chargée de la protection des permanents. La commission «Spéciale» était chargée des exécutions politiques, comme l'attentat commis sur la personne de BORGEAUD, député à l'Assemblée Nationale et grand colon de la région d'Alger. La «Spéciale» s'occupait également des attentats contre des objectifs économiques comme celui de Mourepiane (dépôt d'hydrocarbures dans la région de Marseille).

L'attentat de Mourepiane a entraîné une trentaine d'arrestations parmi ceux qui y ont participé de près ou de loin (logistique et organisation). Quatre vingt objectifs étaient visés à travers le territoire français durant la même période de l'attentat de Mourepiane. La majorité des opérations programmées n'ont pas eu lieu ou n'ont pas réussi pour diverses raisons; par exemple, les hommes d'action qui devaient attaquer la cartoucherie de VINCENNES ont trouvé la police, informée, qui les attendait. A Rouen, une bombe a éclaté entre les mains de celui qui était chargé de la déposer à un endroit prévu.

Autres exemples d'actions : le député Ali Chekkal a témoigné à l'ONU en faveur de la colonisation française en Algérie, il a été exécuté à la sortie d'un stade.

Alain Mimoun, sportif très connu, devait lui aussi témoigner à l'ONU en faveur de l'occupation de l'Algérie par la France mais s'est ravisé au dernier moment et s'est sauvé de New York.

En 1959 a eu lieu un attentat aux Champs Elysées qui visait Soustelle (gouverneur de l'Algérie).

L'organisation politique dont je m'occupais envoyait à la «Spéciale» des hommes dont le profil correspondait aux tâches dont s'occupait cette organisation.

Toujours en ce qui concerne l'engagement dans l'action, il faut savoir que les 9/10 des épouses françaises d'Algériens vivant en France se sont engagées dans l'action, en se chargeant de transport des armes et des documents par exemple.

Des prostituées aussi nous ont aidés.

Des membres du «Milieu» (truands) nous ont surtout aidés pour l'acquisition d'armes que nous envoyions en Algérie, via la Tunisie et le Maroc.

Au Maroc, trois usines ont été montées dans des fermes pour la fabrication d'armes destinées aux combattants algériens. Dlimi (officier supérieur marocain) nous a beaucoup aidés.

LES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

En ce qui concerne l'argent, l'émigration représentait «le grenier de Rome» pour le mouvement de libération nationale.

Le montant des contributions financières variait selon qu'on était :

- militant, en permanence au service du F.L.N,
- adhérent, qui était un stade intermédiaire,
- sympathisant.

En 1957 avait commencé le quadrillage de Paris : Bidonvilles de la région parisienne, foyers, etc. tout a été fiché et cela a permis de serrer l'étau sur les Messalistes qui se sont repliés vers le Nord.

Ce travail de recensement a pris toute une année. 130.000 Algériens étaient fichés pour Paris et sa banlieue jusqu'à 20 à 30 km. Trois wilayate ont été prévues pour le découpage administratif.

250.000 Algériens, pour toute la France étaient fichés, sans compter les femmes et les enfants.

Les épouses françaises d'Algériens étaient considérées comme militantes d'office (agents de liaison) mais sans leur demander de cotisation.

L'encadrement était assuré par des militants chefs de cellules. Les cotisations avaient été fixées à 5 francs/mois au début, ensuite elles sont passées à 10 f puis à 15 pour finir à 30 francs/mois.

Aux dates historiques (anniversaire du 1^{er} Novembre 1954 par exemple) des dons libres pouvaient se faire, nous arrivions à 40 ou 50 Millions par mois. Au début, quand les cotisations étaient fixées à 5 francs on nous en donnait 10. Devant l'ampleur du mouvement de ceux qui nous donnaient 10 francs, nous avons décidé d'officialiser le montant à 10 francs; mais dès lors on nous en donnait 15, de la même manière nous avons fixé le montant à 15 francs après quoi on nous donnait 20 francs. Ce «jeu» a duré jusqu'à la fixation du montant à 30 francs mais nous n'avons jamais accepté d'aller au delà.

L'argent récolté servait, bien évidemment, au fonctionnement de la Fédération de France du F.L.N, pour ses dépenses ordinaires, le paiement des permanents par exemple mais aussi au versement de 50 francs/mois à chacun des 15.000 Algériens emprisonnés en France.

La Fédération payait des bourses à certains étudiants algériens résidents en France. Ces bourses s'ajoutaient à celles offertes par les pays amis (RDA, Bulgarie, Yougoslavie). La section universitaire de la Fédération se chargeait de faire connaître la cause nationale algérienne auprès des universitaires de plusieurs pays.

Avant l'indépendance, les pays amis adressaient leurs offres de bourses au CCE (Comité de contrôle et d'exécution) ensuite au G.P.R.A dès que ce dernier fut créé.

Pour les transferts d'argent ce sont des réseaux constitués d'amis français, sympathisants de la cause nationale algérienne qui nous aidaient. Ils transportaient l'argent jusqu'en Suisse, à partir de laquelle tout devenait relativement facile. Les réseaux les plus connus sont ceux de JEANSON et de CURIEL.

A partir de la Suisse, l'argent était facilement et légalement transféré vers des banques en Tunisie ou au Maroc, pour le bénéfice du F.L.N. En plus des réseaux constitués d'amis français, des députés, des sénateurs et des notaires algériens ou français sympathisants se sont chargés du transport des fonds, parmi eux le notaire Abderrahmane Farès qui fut désigné, après les accords d'Evian, comme chef de l'administration provisoire de l'Algérie, installée à Rocher Noir (actuellement Boumerdès) en attendant le référendum sur l'indépendance de l'Algérie.

Nous avons récolté 5 Milliards de Francs Français en 2 ou 3 ans. A l'indépendance, il nous restait encore 1 Milliard et quelques. Ben Bella nous les a réclamés. Ait El Hocine, en tant que membre du bureau politique du F.L.N a récupéré l'argent pour le verser dans un compte personnel en Suisse.

La Fédération de France du F.L.N demandait que tous ceux qui détenaient de l'argent appartenant au F.L.N fournissent des rapports sur les comptes.

ANNEXE VI :

Les mouvements migratoires entre l'Algérie et la France de 1914 à 1962

Années	Départs	Retours	Soldes	Recensement des Algériens en France
1914	7.444	6.000	+1.444	
1915	20.092	4.970	+15.122	
1916	30.755	9.044	+21.711	
1917	34.985	18.849	+16.136	
1918	23.340	20.489	+2.851	
1919	5.468	17.497	-11.929	
1920	21.684	17.380	+3.404	57.264
1921	17.259	17.538	-279	
1922	44.465	26.289	+18.197	
1923	58.586	36.990	+21.596	
1924	71.028	57.467	+18.575	109.849
1925	24.753	36.328	-11.575	
1926	48.677	35.102	+13.575	
1927	21.472	36.328	-11.575	
1928	39.726	25.008	+14.718	
1929	42.948	42.227	+721	
1930	40.630	43.877	-3.247	
1931	20.847	32.950	-12.103	
1932	14.950	14.485	+465	110.898
1933	16.684	15.083	+1.601	
1934	12.013	15.354	-3.341	
1935	13.915	12.195	+1.720	
1936	27.200	11.222	+15.978	
1937	46.562	25.622	+20.940	
1938	34.019	36.063	-2.044	
1939	24.419	32.674	-8.255	148.261
1940	13.773	27.824	-13.850	

ANNEXE VI : SUITE

Les mouvements migratoires
entre l'Algérie et la France de 1914 à 1962

Années	Départs	Retours	Soldes	Recensement des Algériens en France
1941	3.082	3.517	-435	
1942	13.773	2.524	+11.249	
1943				
1944				
1945	577			
1946	34.929			
1947	66.234	22.251	+43.983	
1948	80.714	54.209	+26.505	
1949	83.377	75.257	+8.120	
1950	89.405	65.175	+24.230	
1951	142.671	88.084	+54.587	
1952	148.662	134.083	+14.579	
1953	134.133	122.660	+11.573	
1954	164.000	136.000	+28.000	211.675
1955	201.826	173.281	+28.545	
1956	78.976	78.176	+800	
1957	69.355	54.768	+14.587	
1958	42.379	56.238	-13.859	
1959				
1960				
1961	132.210	126.755	+5.455	
1962	180.167	155.018	+25.149	350.484

Annexe VII

Extraits de témoignages sur les journées du 17 octobre 1961 et suivantes

Etant donné l'importance du travail d'investigation historique, travail considérable, précis et minutieux réalisé par Jean Luc EINAUDI et pour que le lecteur puisse garder à l'esprit la sauvagerie de la répression policière qui a immédiatement suivi une manifestation populaire pacifique d'individus n'ayant pas encore la qualité de simples citoyens mais le revendiquent en réclamant, outre la levée immédiate du couvre-feu qui les oppriment, l'indépendance totale pour leur pays, nous avons jugé très utile de regrouper, en annexe de ce présent travail de recherche historique, des extraits très significatifs et illustratifs des événements qui se sont déroulés le 17 octobre 1961 et les jours qui le suivirent.

Témoignage de DJOUGH LAL Ahmed, le 22 octobre 1961 : «des forces considérables de répression étaient concentrées dans la place de la chapelle et investissaient les bouches du métro. Nous n'avons pas eu la possibilité de les éviter et, d'un commun accord, tout notre groupe, encadré par un responsable, s'est dirigé vers la bouche du métro, la tête haute et silencieusement, les forces de répression sont accourues à notre rencontre, nous ont encerclés et nous ont poussés vers les cars de police en stationnement sur la place. Nous marchions en file indienne entre deux haies de policiers armés de gourdins, quelques uns tenant leur pistolet-mitrailleur par le canon et nous assénant des coups sur toutes les parties du corps. Cela a duré pendant tout le trajet qui nous séparait des cars, approximativement 150 mètres. Des frères pliaient les genoux sous les coups, d'autres s'évanouissaient et se relevaient quelques secondes plus tard sous l'insistance des coups portés.

Cela a été ainsi également pendant tout le temps qu'a duré le trajet pour le poste de police le plus proche.

Là, nous avons trouvé des supplétifs harkis qui ont relayé les policiers. Ils nous ont bastonnés plus sauvagement encore que les policiers eux-mêmes. Après contrôle d'identité et de situation, tous les frères présents ont été emmenés vers une destination inconnue» p.112.

«Les policiers font monter les Algériens en les poussant avec leurs bâtons. Dans l'autobus, conduit par un employé de la RATP, ils sont insultés, bousculés par les policiers. Certains n'étaient pas au courant des manifestations. Ils revenaient simplement du travail. L'autobus roule vers le centre d'identification de Vincennes». p.113.

«Au Pont Neuf d'Argenteuil, des policiers tirent des rafales de mitraillettes. CHAOUCH Mohamed et DRIF El Hocine sont blessés par balles» p.114.

«Ahmed TALHY habite à Gennevilliers. Frappé par des policiers, il est emmené au pont de Puteaux d'où il est jeté dans la Seine. Un Algérien le repêche et deux Français le conduisent au dispensaire de Puteaux» p.114.

Boulevard Bonne Nouvelle «des policiers surgissent et matraquent. En face de «l'Humanité» se trouve une sorte de salle de jeux avec des flippers et des machines à sou. Des Algériens s'y précipitent pour s'y cacher. Des policiers les y poursuivent et les matraquent. Sur le boulevard, les Algériens s'enfuient» p.118

Témoignage d'octobre 1961 : «REMACHE Amar a pris l'autobus à 19 h à FRANCONVILLE. A Clignancourt, avec un autre Algérien, il est monté dans un taxi pour aller à la Concorde». Non loin du lieu de départ (de la manifestation), ils sont tous deux arrêtés par des policiers et frappés sur place. «J'ai vu quatre de mes frères se faire abattre froidement et sauvagement, rapporte-t-il. Les policiers leur ont tiré dessus. Ils étaient sans défense. J'ai vu cinq de nos sœurs autour d'un des morts qu'elles pleuraient très calmement» p.119.

«J'ai vu des policiers jeter des Algériens par dessus le pont, les frapper systématiquement à coups de matraque, à coups de nerf de bœuf, de crosse de pistolet» p.123.

«On les fouille (les Algériens à leur sortie du métro), on les bouscule, on leur donne des coups de pied. Ils sont pacifiques» p.125.

Au métro Concorde «Installés au milieu des escaliers, les policiers en uniforme frappent sur les têtes à coups de barre de fer, de crosse, de matraque. C'est un massacre (Ils s'acharnent) sur des gens dont le sang gicle de la tête. A la vue du sang, les policiers frappent pour achever leur victime... C'est un carnage. Du sang s'écoule sur les escaliers...des gens s'effondrent. Il y a des morts» p.127.

«Des policiers montent dans les wagons (du métro) et en font descendre les Algériens et tous ceux qu'ils prennent pour tels, à coups de poing. Sur le quai (...) une dizaine de corps allongés, inanimés» p.129.

«Une partie du cortège est matraquée sans pitié. «Allez-y ! allez-y dessus !» hurle un gradé. Le sang ruisselle sur les visages. Certains s'effondrent. Des blessés tentent en vain de se relever. Les manifestants refluent vers la place Saint-michel» p.132.

Sur le pont de Neuilly «Des femmes algériennes avec leurs enfants tentent de passer. Des policiers les frappent à coups de matraque ou de crosse. Une femme gît à terre, blessée à la tête. Elle saigne abondamment» p.133.

Un témoin, Idir Belkacem «voit des policiers qui frappent des femmes à terre. Des homes aussi, blessés Des femmes courent, nus pieds; elles ont perdu leurs chaussures. Un policier les poursuit, armé d'une matraque» p.133.

«Daoui Si Mokrane, en entendant les coups de feu, se couche à terre. Quand il se relève, il constate qu'il y a trois cadavres à côté de lui. Il ignore leur nom, mais il sait qu'ils habitaient rue Dubois, à Nanterre» p.133.

«Une femme, le crâne fracturé, est emmenée en voiture avec quatre autres blessés» p.134.

Métro Etoile «Les Algériens sortent du métro, mains en l'air, ouvertes, pour indiquer clairement qu'ils ne sont pas armés et que leurs intentions sont pacifiques. Ils sont silencieux. Des policiers en civil les matraquent systématiquement à coups de crosse de pistolet» p.134.

«Un policier en civil fait avancer, devant lui, un enfant de 10 ans, mains en l'air, revolver dans le dos.

Tandis qu'ils continuent à déboucher du métro, les Algériens sont frappés à coups de crosse sur le crâne et le visage» p.135.

«Avenue de Wagram, Ouazen Abdelmadjid est arrêté et conduit au poste de police le plus proche. Chaque nouvel arrivant y est entouré par une dizaine de policiers armés de matraques et de nerfs de bœuf qui le frappent jusqu'à ce qu'il perde connaissance. Les blessés, que l'on attrape par les mains et les pieds, sont jetés dans une cellule» p.135.

«Devant la fontaine (du boulevard Saint Michel)... deux hommes allongés, l'un sur l'autre, l'imperméable de l'un est complètement déchiré. Avec les mains, ils tentent, tant bien que mal, de se protéger la tête. Autour d'eux, huit à dix policiers frappent, avec méchanceté. Les coups qu'ils donnent peuvent tuer. Ils frappent n'importe où, n'importe comment. Des gens sont à terre tandis que les policiers en font monter d'autres dans les cars, en les frappant. Dès qu'un Algérien passe à la portée de matraque, il reçoit un coup. Les policiers sont déchaînés» p.137.

Boulevard Saint Michel «Le cortège avance depuis quelques minutes seulement quand des policiers interviennent à la hauteur de la rue Serpente, juste avant d'arriver au boulevard Saint Germain. Ils tiennent à la main d'énormes bâtons de bois et des sortes de cravaches. Ils cognent à tour de bras. En quelques secondes, la rue Serpente et le coin du boulevard Saint Michel sont jonchés de corps» p.144.

André GAVEAU, sous-directeur de la police parisienne et patron du 3^{ème} district basé à la Porte de la Villette circule en voiture banalisée. «Il informe, par radio, la salle de commandement de ce qu'il voit. Il souligne le caractère pacifique et discipliné du cortège qui avance vers l'Opéra» p.146.

«Un gradé frappe, avec une longue trique, l'œil gauche (d') un vieil homme enturbanné qui court, plié en deux sous la grêle de coups. Le gourdin s'abat, impossible que l'œil n'ait pas éclaté. Le vieil homme porte la main à son visage et s'effondre d'un bloc. Vivement le policier traîne par le bras la frêle carcasse jusqu'au car où elle est balancée sur le tas, puis retourne se choisir une autre victime. Un Algérien s'enfuit en hurlant, la mâchoire disloquée, sa bouche bée comme un trou noir. Un second reste effondré sur le trottoir, le nez dans le ruisseau. Il saigne, saigne interminablement. Un policier qui passe lui laboure délicatement les côtes de la pointe de son soulier, le corps ne tressaille pas; le policier s'éloigne tranquillement» p.147.

On «voit des cars bondés d'Algériens; des bras et des jambes pendent aux portières. A l'arrière, un policier frappe sur les crânes» p.148.

«Ailleurs, trois policiers ont aligné deux Algériens contre un car de police, mains en l'air. (Un témoin) voit les policiers les assommer» p.148.

«Une cinquantaine d'Algériens (...) marchent tranquillement, scandant, presque à voix basse, des slogans. Les CRS et les agents chargent. C'est bref. Les manifestants sont plaqués contre un mur, frappés à coups de poing, de pied, de crosse. Les agents ont le revolver au poing. L'un d'eux tire (...). (On) voit dans l'ombre, des corps d'hommes étendus sur le trottoir. L'un d'eux gît dans le ruisseau» p.152.

«Des policiers frappent avec des bâtons, à coups de crosse, tandis que des cars amènent de nouveaux prisonniers. Idir Belkacem voit des hommes tomber sous les coups. Certains sont gravement blessés, gémissent, couverts de sang.

Des policiers les traînent par les pieds; d'autres les saisissent par les mains et les jettent dans un petit car qui démarre vers une destination inconnue» p.161.

«Porte de Saint Cloud, stade de Coubertin : quand les Algériens descendent des cars, ils sont accueillis par une centaine de policiers qui les frappent à coups de poing, de pied, de crosse, de manche de pioche» p.162.

A Opéra «Les Algériens passent entre deux rangées de policiers, mains sur la tête, pour monter dans les autobus. Ils reçoivent des coups de matraques. Certains s'écroulent. Des policiers les hissent dans l'autobus et les jettent au fond. Ils marchent sur les corps en donnant des coups de pied» p.163.

Trois ou quatre policiers en tenue demandent à voir le directeur de l'hebdomadaire «France Observateur», «Les policiers, qui ne donnent pas leurs noms, sont sous le coup d'une violente émotion : ils sont complètement bouleversés, rouges, les yeux larmoyants, exorbités. Ils affirment qu'il y a eu un massacre dans la cour de la Préfecture de police, qu'une cinquantaine d'Algériens y ont été tués et que des corps ont été jetés dans la Seine» p.166.

«Systématiquement, les musulmans descendant des cars étaient assommés à coups de matraque, jetés au sol et piétinés. Le nombre de doigts écrasés, de côtes enfoncées et de fractures du crâne ne se compte plus» p.178.

«Des prisonniers tombent brutalement sur le sol. Ils sont relevés à coups de pied et de crosse. Certains souffrent de fractures du crâne, des bras, des jambes» p.190.

«Dès qu'un Algérien pose le pied sur la plate-forme du bus, il reçoit un coup de matraque sur la tête. Tout le long du trajet vers la Porte de Versailles, les prisonniers sont frappés à la tête. Les gardiens s'acharnent particulièrement sur l'un d'eux. C'est un faible d'esprit. Chaque fois qu'il reçoit un coup, il sourit» p.193.

«A Argenteuil, place du 11 novembre, des policiers tirent sur des Algériens qui attendent le bus. La fusillade fait 1 mort. 12 personnes sont jetés dans la Seine.

A Nanterre, dans la nuit, plusieurs centaines d'Algériens n'ayant pu manifester à Paris reviennent en groupe chez eux. Près de la gare, rue du Chemin-de-fer, des policiers leur tirent dessus, sans sommation» p.194.

Le 19 octobre «Le matraquage continue. Un Algérien descend, il tombe. On le ramasse à coup de poing, de pied, de crosse. Il avance malgré tout. On le fouille. A l'infirmerie, on devra lui faire des attelles. Il a le tibia et le péroné brisés, le bras cassé. Un vieillard descend, pas de pitié pour lui. Un autre tombe devant le car, tous les autres passent sur lui. L'un a une fracture du rocher, il mourra seul dans un coin. L'autre a la joue ouverte, on voit ses dents. Certains sont méconnaissables par les coups (reçus) avant d'arriver; on n'épargne personne; jeunes ou vieux». Témoignage Chrétien, journal du 27 octobre 1961, p.199.

Témoignage d'un médecin militaire : «J'ai rencontré surtout des plaies du cuir chevelu, très contusionnées, souillées, souvent multiples, accompagnées d'hématomes et d'épanchements de sang coagulé, collant aux cheveux. La face était souvent atteinte, ecchymoses orbitaires, nasales, hématomes aux oreilles. Les mains sont tuméfiées avec des fractures des métacarpes et des phalanges; la fréquence des lésions des mains s'explique par le fait que les Algériens, débarquant des cars, passaient entre deux rangs d'agents qui, avec leurs gourdins, les assommaient au passage. Ils n'avaient que leurs mains pour se protéger le crâne. J'ai vu de nombreuses fractures des côtes et je n'avais pas de novocaïne pour calmer la douleur. Tous avaient des œdèmes des chevilles dus parfois à la station debout très prolongée, mais aussi, dans un grand nombre de cas, à des fractures sous-jacentes. Le commissaire principal m'a avoué qu'il n'avait jamais vu ses hommes se déchaîner avec une telle sauvagerie» p.202.

Le 19 octobre «Dans les rues et dans les hôtels, les rafles se poursuivent. A 11 h 30 du matin, dans le 18^{ème} arrondissement, Bouchama Aissa est arrêté en sortant de son travail et conduit au commissariat des Grandes Carrières.

Là, plus de 30 Algériens sont obligés de se mettre en position de prière musulmane, le front contre le ciment; ils sont alors frappés dans les côtes, et certains sont même cravachés. Leurs vêtements sont lacérés à coups de lame» p.204.

«Mais au pont de Neuilly, cependant, les femmes qui veulent prendre le métro avec leurs enfants sont bousculées et frappées à coups de crosse.

Dans les cars, les femmes, en particulier les plus âgées, poussent des «Youyous», chantent l'hymne national algérien. Vers midi, la police conduit 450 femmes et enfants à l'hôpital psychiatrique Sainte Anne-Henri Rousselle. Ils sont enfermés dans la chapelle, sous la garde de policiers armés, en violation des règles de l'établissement» p.209.

Témoignage de Guy HEBERT, appelé du service sanitaire des armées et paru dans le n°13 du journal «Vérité-Liberté» qui sera saisi : au parc des expositions «20 à 30 policiers disposés en deux haies latérales derrière le véhicule sont chargés d'orienter les Algériens vers l'entrée : entre leurs mains, matraques en bois, en caoutchouc, planches de bois, nerfs de bœuf. A l'intérieur du car, un policier pousse les prisonniers à coups de crosse de fusil ou de mitraillette; s'ils ne vont pas assez vite, les policiers qui les attendent au bas du marchepied les tirent violemment et les font tomber sur le béton. Les algériens se présentent à la porte arrière des cars, sous la lumière aveuglante des projecteurs. Ils ont quinze à vingt mètres à franchir, mains sur la tête, entre le véhicule et l'entrée. Dès leur descente, ils sont frappés à coup de matraque, de nerf de bœuf, de crosse. Ceux qui, épuisés, tombent sur le ciment ont droit aux coups de pied dans le ventre, dans les parties, sur la figure.

Pour échapper aux coups les Algériens se mettent à courir; un croc-en-jambe les arrête. D'autres, précipités sur le ciment, ne se relèvent pas, ils sont négligemment repoussés sur le côté» p.212.

«Ceux qui ont des fractures du crâne ne peuvent pas être soignés et meurent rapidement. Les bandages que nous possédons ne suffisent pas à maintenir les thorax enfoncés ou simplement les côtes cassées» p.213.

Le docteur Morin «parle encore d'autres blessés venus à son cabinet. Un homme de 40 ans, entré dans Paris en 1944 à la tête de la division Leclerc, avait une fracture et trois côtes enfoncées, un autre avait été victime d'une tentative d'étranglement de la part de policiers; un troisième, couvert d'hématomes avait perdu beaucoup de sang» p.223.

Le canal Saint Martin n'est pas très éloigné de la Préfecture de police; peu après le 17 octobre «environ 40 noyés (...) ont été repêchés» p.230.

«Le 24 octobre, à 17 h, les frères Benadji, habitant 60 rue Sébastien Mercier, dans le 15^{ème} arrondissement sont arrêtés par des policiers en civil. Ils sont emmenés dans le bois de Meudon; où ils sont frappés à coups de barre de fer et laissés pour morts... Le 2 novembre, Kassouri Arezki, domicilié 9 rue Mademoiselle, dans le 15^{ème} également est arrêté par des policiers, dans son quartier. On le retrouvera mort, étranglé, dans le Bois de Boulogne» p.231.

«Le nombre de blessés musulmans serait très élevé. Il convient d'en déduire que nombre de victimes auraient été frappés après leur arrestation, au cours de scènes de «violences à froid» p.232.

Annexe VIII

Repères historiques

1926 mars : création de l'Etoile Nord-Africaine (E. N. A.)

1929 20 novembre : dissolution de l'E. N. A.

• **1931 mai** : création de l'association des Ulamas musulmans d'Algérie.

1932 : reconstitution de l'E. N. A. sous la nouvelle appellation «Glorieuse Etoile Nord-Africaine».

1933 mai : rupture de l'E. N. A. avec le Parti Communiste Français.

1935 février : dissolution de la Glorieuse Etoile Nord-Africaine puis reconstitution du Parti sous le nom d'Union Nationale des Musulmans Nord Africains.

1936 7 juin : 1^{er} Congrès Musulman sous l'égide de l'E. N. A.

17-18 octobre : création du Parti Communiste Algérien.

1937 27 janvier : dissolution de l'E. N. A. par le gouvernement Léon BLUM.

11 mars : création à Nanterre du Parti du Peuple Algérien (P.P.A.)

1939-1945 : début et fin de la Deuxième Guerre Mondiale.

1945 8 mai : massacres colonialistes à Sétif et Guelma.

1946 Avril : création par Ferhat Abbas de l'Union Démocratique du Manifeste Algérien (U. D. M. A.).

Novembre : Messali fonde le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (M. T. L. D.).

1947 15 février : 1^{er} Congrès du M. T. L. D. Création d'une organisation paramilitaire : l'Organisation Spéciale (O. S).

1950 mars : démantèlement de l'O. S.

1954 mars : création du Comité Révolutionnaire pour l'Unité et l'Action (C. R. U. A.)

24-27 juin : les syndicats algériens affiliés à la C. G. T. se transforment en Union Générale des Syndicats Algériens.

Fin juin : réunion des 22 anciens de l'O. S. pour se concerter en vue de l'action armée.

29 juillet : le C. R. U. A. met fin à son existence; les positions des centralistes et des activistes sont inconciliables.

Octobre : création du Front de Libération Nationale (F. L. N.).

1^{er} novembre : déclenchement de la lutte armée pour l'indépendance.

5 novembre : interdiction du M. T. L. D. par le gouvernement français.

Décembre : création du Mouvement National Algérien (M. N. A.).

1955 Juillet : création de l'Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens (U. G. E. M. A.)

1956 janvier : ralliement au F. L. N. de l'U. D. M. A., des centralistes et des Oulémas.

Février : création de l'Union Syndicale des Travailleurs Algériens (U. S. T. A.) sous l'égide du M. N. A.

24 février : création de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (U. G. T. A.).

Septembre : Création de l'Union Générale des Commerçants Algériens (U. G. C. A.)

1957 25 janvier : création de la Fédération de France de l'U.S.T. A.

16 février : création en France de l'Amicale Générale des Travailleurs Algériens (A. G. T. A.).

1958 avril : dissolution de l'U. G. S. A.

1961 17 octobre : manifestations à Paris contre le couvre-feu imposé aux Algériens à partir de 20 h répression sanglante par la police.

1962 19 mars : signature des Accords d'Evian mettant fin à la guerre d'Algérie.

5 juillet : indépendance de l'Algérie.

TROISIEME PARTIE L'ÉMIGRATION ALGÉRIENNE EN DEHORS DE L'EUROPE

Professeur Djillali SARI

L'ÉMIGRATION ALGÉRIENNE AU MAROC (1830-1954) L'ÉMERGENCE DES FORCES PROMOUVANT LE MAGHREB

«Le travail historique n'est pas l'évocation
d'un passé mort, mais une expérience
vivante dans laquelle l'historien engage la
vocation de sa propre destinée»

Henri-Irénée Marrou

Paradoxalement, c'est après la décolonisation que les mouvements migratoires entre les deux pays voisins, Algérie et Maroc, ont brusquement fléchi. Du reste, ils n'ont pas tardé à s'interrompre contrairement au passé lointain et récent, particulièrement durant la période du Protectorat français.

Quoiqu'il en soit, l'analyse des mouvements traditionnels durant toute la période d'occupation coloniale est riche d'enseignement. C'est ainsi que tout en distinguant les deux périodes, avant et à la suite du traité de Fès de 1911, il y a lieu de bien cerner leur véritable contexte, le contexte des pays de départ et d'accueil. Avant tout leur signification profondes à une étape cruciale des deux sociétés désormais séparées tant par le traité de Lalla Maghnia (1845) que le traité précité (Fès 1911)...

Cependant, dans ce qui suit, il n'est question essentiellement que des seuls mouvements des Algériens vers le Maroc alors que les mouvements opposés existent mais ne peuvent être abordés dans cette analyse même s'ils relèvent des mêmes mécanismes, soit l'appel de d'une main d'œuvre à bon marché par la colonisation et son exploitation durablement...

S'agissant de l'analyse proposée, elle ne se limite pas seulement à l'approche quantitative et qualitative comme dans toute étude classique du genre.

Avec le recul suffisant dans le temps, elle s'efforce dans toute la mesure du possible de focaliser l'attention sur **le rôle réellement joué par certains milieux et personnalités d'envergure**, peu ou pas connus, voire occultés d'une façon ou d'une autre. Plus que jamais, la transcendance doit être recherchée. Objectivement.

Par ailleurs, dans ce cadre trop étroit, et en raison de contraintes majeures, nous regrettons de ne pouvoir affiner le débat. Aussi limitons-nous à examiner les points suivants :

- les mouvements liés directement à la conquête et à l'expansion coloniales
- les mouvements liés à l'établissement du Protectorat français
- l'importance et le rôle de l'émigration algérienne
- la suprématie incontestée d'Oujda
- l'ascension sociale de la communauté algérienne

I- LES MOUVEMENTS LIÉS DIRECTEMENT À LA CONQUÊTE ET L'EXPANSION COLONIALES

Deux périodes distinctes sont à considérer : celle relative à la résistance poursuivie sous l'égide de l'Emir Abdelkader, et celle postérieurement.

- Les mouvements relatifs à la résistance poursuivie sous l'égide de l'Emir Abdelkader

Nombreuses sont les mentions portant sur ces mouvements tant de campagnards que de citoyens tous originaires de l'Oranie essentiellement. Cependant toute quantification s'avère difficile durant les deux premières décennies de la conquête. Incontestablement, les mouvements sont nombreux, rapides et saccadés suivant l'évolution de la poussée des forces françaises.

Chronologiquement, c'est le cas de Tlemcen qui est certainement le plus important quantitativement et qualitativement en raison de l'importance non seulement **stratégique mais aussi démographique et économique de l'ancienne capitale du Maghreb Central**. Assurément c'est aussi la principale ville de l'Ouest algérien par suite de sa situation géographique exceptionnelle et le rôle qu'elle a joué antérieurement dans toute résistance de longue haleine. D'autant que les liens des ces habitants sont anciens et solides avec les villes chérifiennes comme Fès en particulier et à l'instar de l'exemple édifiant du Cheik Médjaoui (ci-dessous).

C'est en fonction de ces données que l'Emir Abdelkader a ordonné aux tlemcenien d'évacuer la ville pour déjouer les plans de l'adversaire et le dérouter. En tout état de cause, c'est en **plein hiver neigeux**, en janvier 1835, que Tlemcen a été désertée et ses habitants dispersés à travers monts et montagnes de l'hinterland proche et lointain.

Sans conteste, dans de telles conditions, l'errance a dû se solder par des pertes considérables particulièrement des populations les plus vulnérables : enfants, personnes âgées et invalides. Du reste, la mémoire collective en conserve des traces. C'est ainsi que dans la localité de Ouchba (à une dizaine de km au SE de la ville, en plaine montagne) nous avons pu recueillir encore des témoignages auprès de vieilles personnes. Il s'agit d'un cimetière ayant recueilli des dépouilles remontant à cet événement précis... C'est dans les années 1980 que nous avons relevé ces faits.

En conséquence, l'errance a été fatale à une grande proportion de citadins ayant quitté définitivement leur ville. Rares sont donc les rescapés, ceux qui ont pu échapper à la mort et sont parvenus à gagner le pays limitrophe : le Maroc. Là, les quelques rares survivants dont le nombre ne peut être évalué se sont fixés dans les villes et localités chérifiennes, notamment dans la province de l'Oriental, à Oujda et d'autres villes dont Taza, Fès, Meknès, voire la lointaine cité de Salé et sa jumelle Rabat.

Incontestablement c'est la capitale, Fès, qui a dû recevoir un certain nombre de survivants en raison de l'existence d'une vieille colonie tlemcenienne attestée par des affinités nombreuses sur les divers plans entre les deux villes.

Quant aux autres témoignages se rapportant à ces mêmes mouvements, ils sont à rechercher à travers certaines archives. C'est ainsi qu'il est aisé de relever ces longues listes d'habitations restituées par l'administration coloniale après la fin de la résistance de l'Emir Abdelkader. En rentrant dans la ville quasi-vide, les forces françaises ont occupé les meilleures résidences abandonnées par leurs propriétaires. Après l'occupation effective de la ville et sa région, une partie des résidences confisquées a été restituée notamment à l'issue de la construction des premières casernes.

S'agissant des mouvements de citadins appartenant aux autres villes de l'Oranie, ils sont nombreux à avoir rejoins l'Empire chérifien particulièrement à la suite de la violation du traité de la Tafna (1837) dès les débuts la fin des années 1830. Durant toutes ces années, la chute des centres urbains et leur destruction ont contraint les habitants à fuir et à prendre la direction de l'Ouest, vers les villes marocains. Il en est ainsi des habitants de Mascara, Takdempt, Saïda et Mostaganem.

En fait, le mouvement englobe aussi les citadins que les habitants des campagnes même si les documents ne les distinguent pas nettement. L'avancée et la pénétration en profondeur des forces de conquêtes s'accompagnent inexorablement par les mêmes effets, destructions et fuites des populations. Du reste, des années après les opérations militaires, les documents administratifs ayant sanctionné l'application du *Sénatus-consulte* de 1863 ainsi que les principales lois foncières tiennent à mentionner les mouvements même si parfois il est question de reflux, mais de retour très insignifiants.

Il en est ainsi question surtout de ces vastes superficies de bonnes terres «facilement» acquises par la colonisation autour de Sidi Bel Abbés, dans les plaines littorales et sublittorales d'Oran et d'Arzew ... Incontestablement, une bonne partie de ces terres doit être liée essentiellement aux départs définitifs des anciens propriétaires et ayants droit. Le vide ainsi laissé a été comblé rapidement et aisément par la colonisation contrairement à d'autres secteurs où la dépossession n'a pas été toujours aisée tant par voie légale (ventes) qu'administrative (expropriation) et judiciaire (licitations) à l'instar de la région du Chélif et de l'Ouarsenis en particulier, Dj Sari (1973 : 47-76).

Tels sont aussi les cas précis et illustratifs des Ouled Khalifa et Ouled Zeir, des Hazedj, Ouled Sliman et bien d'autres. C'est ainsi qu'à propos des Ouled Hazedj, on relève «qu'ils ont vu mourir un grand nombre des leurs», alors que :

«Les Ouled Zeir ont subi de grands désastres dans leur émigration au Maroc» (B. O 1867 : 852)

et que :

«Les Ouled Brahim sont complètement réduits» (B O, 1867 : 394).

Quant aux archives entreposées à Aix-en-Provence, elles renferment de nombreuses mentions répertoriées par K. Kateb (2001) sous formes de tableaux récapitulatifs.

En définitive, il convient de citer le rapport suivant émanant de l'administrateur de Têlagh (Sidi-Bel-Abbés) tendant à détourner l'attention sur les véritables causes et en faignant d'ignorer le contexte politique :

«A signaler tout particulièrement chez les indigènes, une tendance à s'expatrier pour fuir une situation devenue une façon générale assez misérable au cours de cette dernière années. Les récoltes ayant fait défaut, les impôts sont, en effet, devenus, mêmes réduits, une charge écrasante (...) plusieurs familles ont déjà abandonné le pays pour se rendre au Maroc» (Archives d'Aix En Provence : 9H98).

- Les mouvements liés directement à l'occupation du Sud-Oranais

Ce sont pratiquement les mêmes phénomènes qui se répètent mais en prenant une tout autre dimension et en se prolongeant tardivement jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. D'autant que les populations directement concernées sont des collectivités nomades et semi-nomades dont les rayons de parcours ne sont pas aisés à cerner.

Quoi qu'il en soit, le traité de la Lalla Maghnia (1845) relatif au tracé de la frontière algéro-marocaine divise la grande confédération maraboutique des Ouled Sidi Cheikh en deux en rattachant les Gheraba au Maroc. Or même à la suite de cette scission, les Cheraga ne demeurent pas moins très mobiles, voire déstabilisés en raison de la position politique générale, celle de leurs porte-paroles vis-à-vis des autorités françaises tant à la suite des insurrections de 1864 et 1881 (Bou Amama) que postérieurement. Flux et reflux se poursuivent (Rey-Goldezieguer, 1977).

Quant aux tribus et confédérations de tribus, à l'instar des Harar, Hamyan, Doui Menia, elles sont toutes soumises aux mêmes phénomènes d'autant qu'elles ne peuvent se plier aux injonctions des militaires alors qu'elles s sont constamment affectées par les nombreuses confiscations de leurs troupeaux.

En tout état de cause, ces collectivités ont vécu de part et d'autre de la frontière de 1845, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. En fait, pour la majorité d'entre elles, les terrains de parcours doivent être utilisés partout et sans entrave en vertu des droits d'usage essentiellement. Le meilleur argument que l'on puisse avancer jusqu'à l'heure actuelle est celui que nous avons constaté fortuitement lors de notre vol Casablanca-Alger à la fin décembre 2001).

C'est ainsi que nous avons été attiré par les attitudes d'un passager peu avant l'embarquement. C'est pour la première fois de sa vie qu'il a été dans l'obligation d'emprunter un vol ... pour rendre visite à un de ses proches vivant de l'autre coté de la frontière.

Nous l'avons constaté lorsque il nous a demandé de l'aide pour remplir la fiche de police.

Il nous a facilité ainsi la tâche en parvenant à le situer dans le véritable contexte historique des confins algéro-marocains, plus précisément des... Doui Menai... Une histoire non seulement remontant à la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle mais aussi paradoxalement aggravée par la fermeture de la frontière algéro-marocaine depuis 1994, obligeant ainsi les ressortissants des deux pays à passer par Casablanca ou Alger pour rejoindre parfois des proches habitant près de la frontière de 1845.

Très significative, une telle donnée ne doit pas échapper à tout observateur averti et doit être bien soulignée. Sur un plan plus général, combien sont précieux certains témoignages datés dans le temps et localisés dans l'espace, à l'instar des exemples relevés directement sur le terrain tout au début du XX^{ème} siècle par de R Letourneau (1965 : 87) à propos de l'étude urbaine fine consacrée à Fès.

En effet, en abordant la société, il insiste bien sur l'unité de la population citadine fassie en dehors de trois autres catégories présentes en commençant bien par celle des Algériens qui sont suivis par les Filaliens (Sud marocain) et les Juifs. De plus, en abordant les centres d'hébergement destinés à l'accueil de la population estudiantine relevant de l'Université Qarawin, il mentionne bien les six médersas dont celle des Cordiers réservée à 150 étudiants dont des Algériens mêlés à leurs condisciples en provenance de Figuig, du Rif et de la province de l'Oriental. Si aucune statistiques n'est citée, la répartition montre bien l'importance des premiers cités, alors que la dernière province, toute proche de l'Algérie, vient en dernière position (R Le Tourneau, 1965 : 161). La répartition géographique est donc significative.

Par ailleurs, c'est bien en connaissance de cause que nous insistons sur **ces faits indéniables et précisions d'importance.**

D'autant qu'il est loisible à tout observateur averti de les relever et de les souligner directement sur le terrain.

En effet, ce n'est pas sans émotion ni surprise que nous avons pu retrouver les traces vivantes d'une partie de nos proches..., les rescapés de l'hiver 1835. C'est à la suite d'une participation effective à un colloque organisé à Rabat en 1982 que nous avons eu la confirmation de ces lointains mouvements, mouvements du reste bien établis par suite de nombreux recoupements ...

II - LES MOUVEMENTS LIÉS À L'ÉTABLISSEMENT DU PROTECTORAT

Très différents sont les mouvements intervenus à la suite de l'établissement du Protectorat français au Maroc. Désormais, les mouvements sont initiés officiellement et recherchés activement dans l'intérêt à la fois du Protectorat et du Makhzen (administration centrale du Sultan) jusqu'au milieu des années 1930 mais tout en devenant de plus en plus sélectifs postérieurement.

- Le déclenchement des premiers mouvements migratoires

C'est à la suite d'un fort endettement habilement entretenu et méthodiquement poursuivi jusqu'à son terme, que le royaume chérifien tombe comme un fruit mûr :

«Avec l'agglomération de Berguent occupée pour des raisons de sécurité en 1904, cela faisait tout un pan du Maroc oriental tombé sous le contrôle français». (R Le Tourneau, 1992 : 120). A son tour, Oujda est occupé peu après, en 1907, sans combat :

«Pour beaucoup d'entre eux (Européens), le Maroc était déjà une dépendance de l'Europe, au moins sur la frange côtière et ils venaient s'y installer un peu comme chez eux».

En fait, partout la finance a toujours précédé la pénétration des forces armées en la facilitant et la légitimant.

Dans de telles conditions, bien avant le Traité de Fès (1911), les préparatifs se sont poursuivis à partir de l'Ouest algérien. Chef de la division d'Oran, le général Lyautey s'y est préparé activement, les confins algéro-marocains constituant une excellente base à la fois de préparatifs et de pénétration... La logistique a suivi de très près compte tenu de l'implantation coloniale en l'Algérie consécutivement à la dépossession massive des fellahs et leur sous-prolétarianisation généralisée, phénomène directement lié avant tout à l'enrôlement sans difficultés.

Tel est bien le **contexte qui déclenche aussitôt et sans encombre le recrutement de nombreux effectifs d'Algériens** comme mokhaznis, gendarmes, chaouchs et bien d'autres supplétifs devant répondre aux besoins du Protectorat sur les divers plans.

Indispensables à la pénétration et l'occupation durable du pays voisin, l'enrôlement s'est poursuivi depuis le début du XX^{ème} siècle jusqu'au milieu des années 1930. En conséquence, la paupérisation a poussé de nombreux sous-prolétaires à rechercher un emploi, **un gagne-pain** au pays voisin. A s'y établir le plus souvent définitivement en raison des avantages offerts. D'autant que les recrues jouissent d'un statut favorable et qu'ils se trouvent dans un pays non seulement tout proche mais aussi et surtout pratiquant la même religion et parlant la même langue, voire la plupart des mêmes dialectes en usage de part et d'autre de la frontière commune. De plus, contrairement à leur statut d'Indigénat dans leur propre pays, recrues et fonctionnaires algériens sont considérés comme sujets français par l'administration en place, celle du Protectorat et du Makhzen.

- Des besoins croissants mais de plus en plus spécifiques

Au fur et à mesure de la consolidation du Protectorat, les besoins évoluent sans cesse, le recrutement ne se limitant plus aux catégories socioprofessionnelles précitées.

C'est ainsi que pour l'encadrement et le fonctionnement des administrations à différents niveaux, sont recherchés activement et en nombre croissant des fonctionnaires bilingues, voire trilingue (français, arabe et berbère), soit des interprètes, des secrétaires, des agents de bureaux. Il en va de même et en grand nombre **des enseignants** des cycles primaire et secondaire dans les deux langues du pays, l'arabe et le français.

Or la couverture de ces besoins correspond parfaitement à la situation des **lettrés de l'Ouest algérien**, particulièrement des deux cités demeurées très attachées à leurs traditions, à leur culture arabo-musulmane : Tlemcen et Nédroma. D'autant que les deux centres urbains ont été relativement privilégiés en fixant très tôt l'implantation d'école arabe-française suivant l'appellation d'alors. Bien plus, Tlemcen compte l'un des trois établissements d'enseignement franco-musulman dont l'inauguration remonte au Second Empire.

En conséquence, le Protectorat ouvre de larges possibilités à tous les anciens lauréats de la Médersa de Tlemcen et aux promotions relevant d'autres établissements dont un certain nombre d'entre eux sont demeurés le plus souvent inactifs. La Providence !

Par ailleurs, progressivement le mouvement migratoire touche d'autres catégories en rapport avec l'évolution des besoins du pays d'accueil. Désormais, d'autres professions libérales sont concernées. Peu à peu l'éventail s'élargit et s'enrichit en parvenant à attirer des commerçants, des cadres de la santé, de la justice et des actifs relevant d'autres secteurs, par suite de la transformation rapide et localement profonde du pays, sous l'effet notamment du phénomène d'urbanisation rapide, voire accéléré particulièrement le long des riches plaines du littoral atlantique.

III. IMPORTANCE ET RÔLE DE L'ÉMIGRATION ALGÉRIENNE

Très lacunaires, les statistiques suivantes ne concernent que la période du Protectorat. Celles des périodes antérieures posent problème mais certaines informations ne constituent pas moins des repères très utiles en revêtant une très grande importance sur le double plan, historique et culturel.

- La difficile approche de l'émigration consécutive à la conquête militaire et l'expansion de la colonisation européenne.

La double approche quantitative et qualitative s'avère difficile car les mouvements ont dû échapper à tout contrôle serré, compte tenu des conditions dans lesquelles ils se sont poursuivis non seulement durant tout le XIX^{ème} siècle mais aussi durant l'émigration de Tlemcen et sa région en 1911 consécutivement à l'institutionnalisation du service armé dans la perspective de la préparation de la Grande Guerre (1914-1918).

En effet, s'agissant de cette émigration dont la destination définitive a été la Syrie essentiellement, l'embarquement s'est fait par les ports marocains de Tanger et Tétouan, voire El Hoçaïma. Or comme le souligne Rager (1950, 1956), nombreux sont les candidats pour la Syrie qui n'ont pu atteindre leur objectif à partir des ports précités et ont été ainsi contraints de demeurer au Maroc définitivement pour se soustraire aux poursuites inévitables dans leur propre pays. Là aussi la quantification s'avère impossible, aucune approche ne pouvant être faite. Toute entreprise s'avère difficile faute de données acceptables.

Quoiqu'il en soit, qu'il s'agisse des mouvements antérieurs ou ceux en rapport avec l'émigration en direction de la Syrie, la seule hypothèse plausible à émettre est celle d'une **intégration progressive dans la société marocaine**, intégration facilitée

par l'existence d'anciens algériens implantés dans certaines villes chérifiennes, de surcroît épisodiquement renouvelés par l'arrivée de nouveaux venus. D'autant qu'il s'agit de temps à autre d'éléments représentés parfois de lettrés ou notabilités non seulement en rapport avec l'Université de Fès, la Quarawin, mais aussi avec d'anciennes traditions fort attractives, à l'instar de la présence de citadins algérois (Rager 1956).

Quant à la célèbre université de Fès, son attraction est réelle sur les jeunes algériens en mesure de parfaire leurs connaissances en sciences religieuses particulièrement durant la nuit coloniale. Leur présence dans l'ex. Capitale chérifiennne est signalée régulièrement. C'est ainsi que pour la seule période de 1940 à 1949, soit une période des plus défavorables sur le double plan économique et politique, Rager (1950 : 38-39) indiquant respectivement 19 et 180 étudiants, soit un accroissement de 847%. Leur nombre serait encore plus élevé si les conditions d'accueil étaient plus convenables car souvent les étudiants sont issus de familles déshéritées.

Incontestablement, cette croissance spectaculaire et inattendue durant cette période précise s'explique parfaitement. Elle a été rendu possible grâce essentiellement à l'action du mouvement associatif et au financement consenti par certaines personnalités dont Si Mohammed Khattab en particulier (Annexe 2). Des traditions bien établies.

Par ailleurs, s'il fallait étayer davantage cette hypothèse, celle de «noyaux durs» on doit se référer aux faits suivants, faits n'ayant pu échapper à tout observateur averti des affaires marocaines avant et pendant le Protectorat, voire bien après l'accession à l'Indépendance du Maroc.

Tel est bien l'exemple combien édifiant rapporté par le spécialiste en la matière, le regretté Jacques Berque (1978). C'est le cas notamment de l'éminent homme de lettres et de droit algérien originaire de Tlemcen, Cheikh Medjaoui :

«Le juriste Mohammed Abdelkrim Medjaoui est né à Tlemcen en 1793. Il était donc pleinement adulte au moment de la chute d'Alger, qui le trouva probablement cadi de Tlemcen... Les Marocains le recueillirent comme professeur à Qarawin où il eut comme élève le futur grand alim Jafar Kittani. Après quoi, il fut nommé par le sultan cadi de Tanger. Il y mourut en 1849/50. Mais son fils, lui, revint à Constantine, puis à Alger où il finira pacifiquement professeur à la Medersa de Sidi Abderrahmane at Taâlibi».

Quant à Mostefa Lachref (1998 :274), il abonde dans le même sens en précisant :

«Il s'agit, on l'aura compris, du fameux Abdelkader al Madjaoui dont j'ai évoqué le souvenir plus d'une fois dans ce livre et qui mena une vie militante et professorale digne d'intérêt, parfois mouvementée et toujours exemplaire du double point de vue de la science et de la politique de l'identité nationale».

En fait, comme le fait observer cet auteur, qu'il s'agisse de Tlemcen ou de la cité de Sidi Abderrahmane, toutes les deux ont connu des dynasties d'oulémas et qui ont permis ainsi à notre pays de veiller jalousement à ses valeurs et traditions culturelles. Des valeurs et traditions rayonnantes au profit direct des populations maghrébines. Du reste, sans cesse renouvelées et entretenues comme le montre l'exemple des fondateurs d'origine algérienne de la zaouïa al Cheikh dans la région d'El Aïoun, près d'Oujda (voir l'annexe I).

En tout état de cause, les relations d'ordre culturel entre les deux pays voisins sont anciennes et n'ont cessé de s'affirmer car continuellement **renouvelées et renforcées par de nombreux sans cesse resserrés les mouvements migratoires**. En conséquence, on ne soulignera jamais assez l'ancienneté du peuplement algérien au sein des principales villes marocaines, notamment Fès et Tanger.

De tels faits sont parfaitement bien illustrés et confirmés par le témoignage suivant.

Il émane directement d'un diplomate, témoignage que nous avons recueilli fortuitement auprès de l'attaché culturel de l'Ambassade du Maroc à Alger au milieu des années 1990. Ce dernier nous a affirmé que la plupart des départements ministériels de souveraineté étaient régulièrement confiés à des personnalités **d'origine algérienne**. C'est dire l'enracinement et le prestige de ces notabilités.

Par ailleurs, il convient de s'interroger sur les conditions objectives de cet enracinement à partir de l'exemple très représentatif de l'ancienne capitale chérifienne bien cerné par le fin observateur de la vie quotidienne vers 1900, R Le Tourneau :

«Il n'y a pas la tradition de riches et celle des pauvres, mais bien la tradition de Fès, que tout le monde connaissait et s'efforçait de respecter»

Et d'explicitier sa pensée :

«Quand je dis tout le monde, j'entends toutes les familles fixées à Fès et unanimement reconnues comme fassies. Les étrangers, c'est-à-dire les journaliers, les saisonniers, ceux qui cherchaient à se fixer, vivaient un peu en marge du reste de la population, avec des habitudes particulières, variables selon l'origine des individus». (R Le Tourneau, 1965 :188 p).

En conséquence, **l'insertion de la communauté algérienne est effective**, une réalité vivante. Bien des décennies après, nous l'avons constaté directement sur le terrain. C'est en pleine connaissance de cause que nous enrichissons ces faits incontestables. Il en est ainsi des descendants de notre propre famille dont l'implantation remonte à l'évacuation de Tlemcen ordonnée par l'Emir Abdelkader en 1835, à l'approche des armées françaises... Présentement, ils assument d'importantes responsabilités sur le double plan scientifique et économique.

En définitive, l'intégration est non seulement ancienne mais aussi une réalité concrète. C'est avant tout **la réalité vivante du Maghreb**, d'un Maghreb intimement lié par des relations multiformes depuis des siècles, alors que paradoxalement l'évolution récente, celle des de ces dernières décennies en diffère. De plus en plus ! Directement au détriment des deux peuples !

- L'approche quantitative

Assurément l'approche quantitative suivante demeure très approximative. Si elle est exhaustive quant à certaines catégories socioprofessionnelles, elle ne saurait cerner toute la communauté algérienne.

Dans de telles conditions, les données sont plutôt modestes comme tend à le démontrer d'une certaine manière le cas précis de la ville d'Oujda (avant-dernière partie). Il en va de même quand on compare les effectifs de 1951 avec ceux relatifs à la répartition par ville (tableau 3). Or les chiffres de la population estimée au niveau des villes sont légèrement supérieurs au total et par conséquent négligent les émigrés installés dans les campagnes et petits centres dispersés à travers le territoire marocain. Aussi convient-il de tenir compte d'inévitables lacunes.

I- Evolution de la population algérienne

Période	Total	Accroissement	Pourcentage
1926	7.800		
1931	11.700	3.900	50
1936	15.000	3.300	28,2
1947	32.916	17.916	119,4
1951	31.760	- 1.156	-3,5

Source: Rager (1956 :5)

En tout état de cause, la réalité est difficile à cerner à partir de statistiques lacunaires ou en voie de constitution au début de l'établissement du Protectorat, voire bien après.

C'est seulement à partir de 1926 que les statistiques sont disponibles.

Elles mentionnent des effectifs en dessous de 10.000 algériens alors qu'ils doivent dépasser aisément cette valeur en raison d'une présence fort ancienne et de la persistance de liens très étroits entre les deux pays principalement entre les villes de l'Ouest algérien avec celles de la province de l'Oriental marocain et de plus en plus avec les autres villes en pleine expansion.

En 1931, l'estimation officielle dépasse légèrement le seuil de 10 000, soit 11 700 habitants, soit un accroissement de 50%. C'est bien cet accroissement qui est significatif. Il exprime mieux l'évolution d'ensemble. En revanche, en tombant à 28% en 1936, il est dû à l'arrêt des enrôlements car les besoins sont désormais couverts exclusivement par les marocains. En tout état de cause, les mouvements ne sont pas interrompus puisque la communauté s'est élevée à 15.000 habitants. Plus que jamais, l'attraction s'exerce au profit des éléments dynamiques tout en excluant pas aussi les milieux déshérités des confins algéro-marocains compte tenu de la poussée des chantiers en rapport avec la modernisation du pays d'accueil.

C'est ainsi qu'au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, la communauté algérienne double ses effectifs en atteignant 32.916 personnes, compte tenu des transformations profondes ayant déclenché l'accueil de nouveaux venus.

Quant aux dernières estimations, celles de 1951, elles ne peuvent cerner la réalité. D'autant plus qu'elles font apparaître un léger fléchissement. Toutefois, en distinguant bien l'origine des naissances, elles introduisent un élément d'appréciation plus significatif. C'est ainsi qu'elles mentionnent qu'un peu plus de la moitié des effectifs (52,2%), soit 16.586 habitants sont nés au Maroc, soulignant ainsi non seulement la stabilité de la communauté et mais aussi et surtout son rajeunissement et développement continu. En conséquence, **la persistance des attraits du pays d'accueil !**

- L'approche qualitative

Abstraction faites de l'inévitable sous-estimation générale particulièrement en matière de recueil de telles données, les informations disponibles (tableau 2), font apparaître une certaine promotion mais aussi une **ascension sociale** même si les deux tiers des effectifs sont constitués de salariés, soit 4.651 dont 177 actifs sur un total de 7 146 déclarés. Les patrons sont au nombre de 1 029 dont 64 de **sexe féminin**, représentant ainsi 14,3% alors que les indépendants s'élèvent à 940 dont 285 femmes, soit 13,1%. Dès à présent ce dernier chiffre est à souligner comme le montrent bien d'autres faits allant dans le même sens (quatrième partie).

2- Répartition par secteurs d'activités

Secteur	Hommes	Femmes	Total
Pêche, forêt	33	2	35
Agriculture	606	12	618
Mines, Bât.	222	1	223
Artisanat	1.419	97	1.516
Commerce	888	203	1091
Transport	1.603	23	1.626
Santé	402	59	461
Adm. Serv.	1.081	3	1.084
Cadres	227	59	286
N. déclaré	134	103	237

Source : Rager (1956 : 6)

S'agissant de la répartition par secteurs d'activités, quatre viennent en tête. Ce sont par ordre de décroissance : les transports avec 22,7%, l'artisanat avec 21,2%, le commerce avec 15,2% et la santé avec 15,1%, soit au total 80,1%.

En revanche, le secteur primaire et celui des mines sont faiblement représentés car ils ne peuvent exercer d'attraction lointaine et demeurent en conséquence recherchés exclusivement par les marocains.

Quant au commerce, il occupe une position remarquable avec un effectif de 1091, soit le deuxième rang. Assurément une position remarquable. Plus que ces données, il aurait fallu tenir d'autres éléments d'appréciation pour une meilleure approche, notamment en ce qui concerne la place réellement jouée par certaines activités.... En fait, la seule part revenant aux effectifs féminins en constitue un indice sûr. On a recensé 203 sur un total de 888, soit **22,8%**. On ne souligner jamais assez la signification profonde sur le plan socioculturel d'une telle proportion.

Quoiqu'il en soit, voici quelques éléments d'appréciation allant dans ce sens. Il s'agit de l'identification de trois personnalités dont la formation de base ne laisse planer aucun doute qu'il s'agisse de **l'ascension sociale ou de la réussite sur le plan économique**. Nous tenons à les mentionner pour mettre en exergue le rôle qu'a joué réellement l'École Normale de Bouzaréa d'Alger, soit l'institution éducative prestigieuse, la doyenne en matière de formation de générations d'instituteurs et de cadres de l'Education Nationale durant la période révolue (F. Colonna, 1975, Dj Sari 2003).

Ces trois personnalités ont opté pour trois carrières difficiles à suivre dans leurs pays natal. Si deux d'entre eux n'attirent guère l'attention, il n'en va pas de même du troisième. C'est ainsi que Nehil s'est orienté vers les barreaux en s'installant directement à Casablanca alors que Abbas est devenu un riche négociant en résidant à Meknès.

Quant au troisième, A Mammeri, d'abord instituteur il a pu donné libre cours à ses penchants en se consacrant à la peinture grâce à des talents décelés précocement et vivement encouragés par le maître de dessin puis de nouveau stimulé par le peintre Léon Carré dans un site idyllique situé à l'Ouest de Cherchell (E. Cazenave 1998)(1).

C'est ainsi qu'après avoir vendu deux tableaux au Palais du Luxembourg (Paris), ce jeune peintre a pu exposer à Paris sous le haut patronage du Résident Général de France à Rabat, le Maréchal Lyautey. Dans un tel contexte, sa nomination à la tête de l'Inspection des Arts Indigènes à Marrakech ne saurait surprendre. Sans conteste, un choix judicieux ! Une récompense bien méritée après tant d'efforts et de sacrifices consentis dans un environnement familial et professionnel des plus défavorables !

- La répartition géographique

Comme le montre bien le tableau 2, la répartition est très inégale en raison avant tout des conditions géographiques, de la position respective des principales villes d'accueil et dans une certaine mesure aussi du rôle de l'ancienne capitale de l'Empire chérifien.

En dehors du cas particulier d'Oujda qui concentre à elle seule les deux tiers des effectifs, (61, 4%), Fès se détache en occupant le deuxième rang avec 13% de la population totale, soit un peu plus de 4.000 habitants. En fait, la sous-estimation est incontestable et inévitable. Compte tenu de ce qui précède, bien des Algériens sont intégrés dans la ville et ne pensent plus à leurs origines anciennes. D'autant plus que les dénombrements et enquêtes ne touchent forcément qu'une certaine proportion. Probablement il en va de même des autres villes.

S'agissant de ces dernières, le troisième rang qui est occupé par la capitale économique, Casablanca. En fait, ce n'est pas l'effectif en lui-même qui doit fixer l'attention mais bien celui du rôle de certaines individualités et personnalité relevant du haut tertiaire. L'attrait et l'attraction de cette ville en pleine expansion sont indéniables.

En revanche, pour les autres villes, leur part est restreinte et ne saurait surprendre outre mesure en raison notamment de leur situation géographique comme c'est le cas des deux villes très éloignées, soit Marrakech et Agadir en ne représentant respectivement que 2,5% et 0,3% seulement.

3- Répartition de la population algérienne

Villes	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage
Casablanca	1.513	1.136	2.649	8,40
Fès	2.316	1.789	4.105	13,09
Marrakech	448	365	813	2,50
Meknes	1.286	1.124	2.410	7,60
Oujda	9.544	9.732	19.276	61,40
Rabat	1.060	932	1.992	6,30
Agadir	64	43	107	0,30
Total	16.231	15.121	31.352	

Source : Rager (1956 : 5)

- LA SUPRÉMATIE INCONTESTABLE D'OUJDA

La suprématie incontestable résulte à la fois non seulement de la géographie aussi et davantage de l'histoire contemporaine, des conditions de la pénétration des forces armées françaises de la province de l'Oriental marocaine à partir de l'Oranie. De plus, les deux villes sont distantes de quatre vingt km. En fait, Oujda qui n'est qu'une **bourgade semi-rurale** aux débuts du XX^{ème} siècle va se développer rapidement. C'est ainsi qu'en 1931, soit à l'issue des deux premières décennies du Protectorat, ses remparts disparaissent. Sans conteste son expansion est liée à la nouvelle donne. L'immigration algérienne y trouvent beaucoup d'avantages et s'y investie pleinement en apportant compétences et savoir-faire.

4- Evolution de la population algérienne d'Oujda

Période	Nombre	Accroissement	Pourcent. d'accroissement
1926	2.471		
1936	4.594	2.123	85,9
1951	19.276	14.682	318,5

Source : Y. Katan (1992): 137-150)

Comme la pénétration française commence à partir de l'Algérie, de surcroît par l'occupation précoce d'Oujda, dès 1907, les premiers mouvements migratoires sont attirés en premier lieu par la bourgade semi-rurale toute proche, du reste très vite transformée en place forte, le mouvement des troupes donnant lieu toujours à l'attraction d'une population très composite généralement de basse extraction. Toutefois, la **stratification** ne tarde pas à s'opérer afin de hâter le développement. D'autant que l'émigration algérienne concerne les populations des trois confessions :

«(...) leur familiarité avec les mécanismes de l'économie moderne leur assura rapidement une prédominance économique éclatante», souligne à juste titre Y Katan (1992 : 141).

S'agissant des algériens musulmans dont il s'agira ici exclusivement, ils parviennent majoritairement et rapidement à représenter la classe moyenne mais souvent avec l'émergence de fortes personnalités. C'est ainsi que sur le plan administratif, ils constituent le corps d'interprètes, secrétaires, juges, employés et surtout des enseignants.

Quant aux autres professions libérales, elles sont bien représentées. Il en est ainsi du commerce, de la santé et d'autres secteurs actifs en relation avec la modernisation générale de la ville et de son économie progressivement.

Par ailleurs, comme le souligne bien le tableau 4 c'est à partir du début des années 1930 que l'immigration prend une nouvelle tournure.

C'est ainsi que les données de 1936 marquent pratiquement un doublement des effectifs par rapport à 1926 en passant respectivement de 2.471 à 4.594 habitants, soit un accroissement de 85,9%.

Désormais le mouvement s'accélère. En 1951, l'effectif dénombré, soit 19.276 habitants, a plus que quadruplé par rapport à celui de 1936. Le taux d'accroissement a grimpé jusqu'à 319,5%. Ainsi l'attraction a été non seulement continue mais aussi très forte. Incontestablement, ce sont les deux villes proches, Nédroma et Tlemcen, qui y jouent le rôle prépondérant. Des liens très étroits existent et ne cessent de se renforcer avec Oujda sur les diyers plans particulièrement sur le plan matrimonial avec des familles se constituant, se reconstituant et se renforçant sans cesse. C'est ainsi que des quartiers entiers d'Oujda s'algérianisent de plus en plus. Biens des faits vont dans ce sens si l'on tient compte de l'ascension sociale en particulier.

Telles sont les faits signalés par Lombard (1953). Il relève neuf membres de professions libérales parmi les Algériens : deux médecins, trois pharmaciens, un dentiste et un avocat alors que parmi les Marocains, on ne compte qu'un seul médecin et un seul avocat. De plus, le nombre des professions libérales chez les Algériens double de 1952 à 1956, soit avant même le mouvement des réfugiés algériens durant la guerre de Libération nationale...

C'est aussi la même ascension qui s'observe sur le plan économique selon la même source (Lombard, 1953). En 1951, les commerçants représentent à eux-seuls le quart sur un total de 750. Ce sont souvent des commerçants en gros, industriels, transporteurs, importateurs...

Et Y Katan (1992 : 141), de conclure :

«Ainsi le contrôle de cette bourgeoisie algérienne résultait d'une sorte de sédimentation par strates successives, formée de fonctionnaires parfois de haut niveau, d'intellectuels, de riches commerçants ou même d'industriels, nous semble assez précis pour nous conforter dans l'appréciation du caractère dominant de ce groupe».

En définitive, ce rayonnement met bien en évidence le renforcement des relations entre les deux principales villes situées de part et d'autre de la frontière de 1845. Rapidement Oujda et Tlemcen resserrent leurs rapports. Deux villes jumelles !

L'ASCENSION SOCIALE: LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE

S'agissant avant tout de mouvements non seulement anciens mais aussi constitués par des éléments appartenant à des catégories socioprofessionnelles des plus actives, évoluant de surcroît dans contexte d'accueil et d'insertion favorables, la communauté algérienne ne s'y investit résolument.

En effet, en dehors des salariés dont les conditions sont demeurées généralement difficiles, les emplois recherchés et largement pourvus concernent avant tout l'enseignement à différent cycle, le commerce, l'administration et la justice. Il en va de même également de l'industrie mais forcément avec une très faible proportion.

- Aisance de l'insertion sociale

Dans l'ensemble, l'insertion a été aisément assurée et a contribué à l'émergence d'élites souvent mieux affirmée par rapport à celles de leurs pays d'origine. L'incontestable affirmation, voire suprématie dans certains cas, s'observe sur les différents plans.

C'est bien ce qui ressort d'un certain nombre de témoignages précis. Limitons-nous aux cas propres aussi bien aux milieux traditionnels que modernes. Dans les premiers, les exemples bien observés et analysés par le jeune M B Djebbari (1999 : 127-128) sont très illustratifs. Ils méritent d'être cités *in extenso*. A lui seul, le cas de l'interprète aux affaires chérifiennes à Rabat constitue une monographie fort instructive. C'est assurément plus qu'un symbole.

D'autant plus qu'il est question de nombreux détails rappelant des faits socio-historiques et culturels mettant en exergue **les fondements solides de la réalité maghrébine à un tournant crucial de la période coloniale.**

«Si El Hadj Mohammed Djebbar est un fils de grande tente. Son père El Hadj Mostefa Debbar a été pendant longtemps cadi à Mascara, puis à Chlef. Après la guerre 1914-1918, il a été chargé d'une mission importante par l'administration française à la Mecque en Arabie Saoudite (...)

«Marié à plusieurs femmes originaires de Tlemcen, d'Alger et de Mostaganem, il avait un grand nombre d'enfants qui formaient avec le reste de sa famille et des personnes attachées à son service, une véritable tribu vivant sous sa dépendance et sa générosité.

«Si El Hadj Djebbar était son fils aîné. Né et grandi à Mascara, il a fait des études sérieuses à la Médersa de Tlemcen puis celle d'Alger pour être nommé interprète aux affaires chérifiennes dans l'administration du Protectorat à Rabat.

«C'était un homme remarquable en tout point. Vêtu à la manière traditionnelle mascaréenne, le teint clair, les yeux bleus, la barbe bien taillée, il faisait penser à première vue au portrait bien connu de l'Emir Abdelkader.

«(...) Sa maison était ouverte à tous. Elle était fréquentée même par les premiers nationalistes marocains comme Allal El Fassi, Balafredj de l'Istiqlal, Ouazzani et Bensoda du Hizb Echorra.(...)

«(...) J'ai appris beaucoup chez lui, dès cette année là (1931), en écoutant les conversations avec les invités dont l'essentiel portait sur le mouvement nationaliste naissant en Algérie et au Maroc. C'est là que j'ai entendu parler pour la première fois de l'Emir Khaled, de Messali, de Ferhat Abbès, de Ben Badis. C'est pendant un séjour chez lui également que j'ai été témoin de manifestations et d'événements contre le Dahir berbère».

Avec le recul dans le temps, de telles observations fidèlement rapportées revêtent une grande importance.

Elles soulignent donc le rôle réellement joué par de telles notabilités très attentives à l'évolution aussi bien de leur pays d'origine que celle du pays d'accueil. Or il ne s'agit nullement d'un fait isolé. Mentionnons aussi deux autres personnalités de premier plan : Si Kaddour Benghabrit et Si Mohammed Khattab.

Né en 1880 à Sidi-Bel-Abbès et bien qu'issu d'une famille très modeste, le premier, parvient, grâce à ses qualités et une intelligence remarquable, à devenir secrétaire au Consulat de France à Tanger, Fès et en Turquie. Simultanément, il est représentant du sultan tout en étant Conseiller aux Affaires Etrangères à Paris ainsi qu'à Rabat, il a présidé pendant longtemps la Société des Lieux Saints et des Habous (J. Déjeux 1984 : 60).

Il a terminé sa longue carrière en dirigeant l'Institut Musulman de la Mosquée de Paris jusqu'à sa mort (1954). Du reste, dès la fin des années 1920, il s'est beaucoup dispensé pour la réalisation de cette institution religieuse prestigieuse implantée sur un terrain offert par la mairie du V^{ème} arrondissement. Elle a été édifiée en grande partie grâce aux cotisations de l'émigration maghrébine et a été inaugurée en 1926.

S'agissant de la troisième personnalité, de Si Mohammed Khattab, il mériterait à lui seule de longs développements que Ferhat Abbas (annexe 2 ci-dessous) s'est efforcé de condenser en préfaçant l'essai de F. Bénatia (1991). Originaire d'El Milia, il est contraint d'émigrer au très jeune au Maroc. Là, il s'est adonné pleinement et entièrement aux travaux agricoles. Aprement en capitalisant une exceptionnelle expérience et à l'origine aussi de la constitution d'importants revenus destinés en grande partie à de **nombreuses institutions caritatives et d'enseignement tant au Maroc qu'en Algérie**. De plus, **il a soutenu le parti de l'Istiqlal comme la cause de Mohammed V durant son exil**. Quant à l'aide qu'il a apportée au FLN et l'ALN, elle ne peut être estimée suivant le témoignage même de Ferhat Abbas. Une vie pleine de sacrifices et de labeur, de générosité et de magnanimité.

Quant au point suivant relatif à l'émergence de la féminisation, il doit être soulignée comme le laissent entrevoir les statistiques déjà examinées.

«Les jeunes françaises musulmanes, issues d'un milieu intellectuel, vont à l'école française dans les mêmes conditions que les garçons et l'on constate que nombre d'entre elles sortent dévoilées : la première agrégée musulmane algérienne a fait ses études au Maroc; une pharmacienne est sur le point de s'installer. Les unions entre Algériens appartenant au milieu précité et Marocaines sont assez fréquentes, la réciproque est plus rare. Elle tendrait toutefois à se produire plus souvent actuellement».

En conséquence, dans le pays d'accueil les conditions de promotion et d'ascension sociale sont mieux assurées que dans le pays d'origine même s'il ne s'agit que de minorités. D'autant que l'encadrement des résidents est bien soutenu par des associations. Tel est le cas de l'Amicale des Algériens fonctionnaires au Maroc dont les manifestations revêtent divers aspects particulièrement sur le plan culturel en organisant des conférences traitant des sujets d'actualités. C'est aussi le cas de celle citée au niveau de Tanger (Fardeheb, 1952 :42). Elle a trait à une manifestation ayant regroupé 150 convives à l'occasion de la réception organisée lors du passage des «Amis du Vieux Tlemcen» au printemps 1951 :

«Nous ne pouvons passer sous silence la chaude réception qui nous fut faite par l'Amicale des Algériens fonctionnaires du Maroc qui, à l'occasion de son congrès annuel, tint ses assises à Tanger.

«(...) Nous avons assisté à la fin du repas à une conférence sur Goethe et le mysticisme musulman, donnée par notre ex-élève et concitoyen tlemcenien, M Bénachenhou Abdelhamid, élu président de l'Amicale et actuellement interprète aux Affaires Chérifiennes de Rabat» (Fardedeheb, 1952 :42).

Ainsi le Maghreb était une réalité concrète bien vécue de l'intérieur.

Du reste, tout en militant pour l'affranchissement de leurs pays respectifs, les leaders cités des deux pays avec bien d'autres notabilités et personnalités ont agi pour le Maghreb, sachant bien qu'il était question **d'une seule et même cause**. Il en va de même de Tunisie dont les liens avec le pays voisin sont nombreux et sans cesse consolidés par la mobilité des habitants.

- Le rôle de l'enseignement

Faute de données quantitatives, toute approche doit souligner la contribution de ces nombreux enseignants ayant exercé dans les différents cycles et qui sont généralement demeurés anonymes, pas ou peu connus. Ils ont répondu massivement à des besoins pressants. A lui seul, le témoignage suivant est très révélateur en résumant la situation d'ensemble.

Une fois de plus, force est de recourir au témoignage du jeune l'auteur précité, le témoin direct des retombées du dahir berbère du 16 mai 1930, M B Djebbari, devenu postérieurement cadre de l'Education Nationale et un des précurseurs des mathématiques modernes en dépit des conditions très favorables dans lesquelles il a vécu et poursuivi «un parcours rude mais bien rempli».

C'est ainsi que durant la guerre de Libération nationale et, à l'instar de nombre de ses coreligionnaires, il s'est replié au Maroc et s'est adonné à cœur joie à l'enseignement dans la région de Rabat en soulevant partout l'enthousiasme des élèves comme en fait foi l'appréciation suivante retrouvée bien écrite sur le tableau de l'Ecole de Settat en 1959 :

«Le professeur qui nous a beaucoup appris et que nous aimons le plus est M Djebbari».

Et le maître de réagir aussitôt :

«Je suis resté comme un moment médusé à contempler cette phrase anonyme dans le vide et le silence qui m'entouraient. J'en étais fort ému. Elle est l'une des plus grandes satisfactions de ma carrière d'enseignant». Djebbari, 2001 : 239.

Ce n'est pas sans raison s'il a été aussitôt promu et affecté directement au célèbre lycée de Moulay Youcef :

«C'est le plus grand lycée du Maroc en raison de sa situation dans la capitale royale ainsi que du nombre et de la qualité des élèves qui le fréquentent, fils de hauts fonctionnaires du royaume ou issues des grandes familles de la ville. Il a été ouvert dès les débuts du protectorat français et sous le règne de Moulay Youcef, le père de Mohammed V dont il porte le nom, comme collège réservé aux grands dignitaires marocains» Djebbari (2001 : 239-240).

Faut-il préciser que c'est à cet établissement que l'on doit la première promotion de bacheliers marocains (cinq reçus sur les six candidats présentés en 1928). Ses mérites sont indissociables de la qualité de l'enseignement dispensé notamment par l'éminent spécialiste de la géographie du monde aride, le professeur Jean Dresch (1987 : 20).

Ses simples allusions sur l'enseignement permettent de mieux appréhender la contribution majeure des Algériens. Ils se retrouvent nombreux non seulement au niveau des petits centres disséminés à travers les campagnes mais aussi jusqu'aux établissements-phare du royaume à l'instar de l'établissement précité et bien d'autres y compris le fameux lycée d'Azrou conçu dans l'esprit et le but du dahir berbère de 1930.

En définitive, c'est bien l'appréciation suivante qui suffit à elle seule de bien souligner tous les mérites de l'enseignement dispensé. D'autant que le constat a été relevé tardivement, et en dépit de la détérioration des relations entre les deux pays. Des mérites toujours bien intériorisés par tout ceux qui ont eu la chance d'être parmi les élèves de ces maîtres compétents et dévoués. C'est à la suite d'un bref passage à Rabat en 1991 que M B Djebbari (2002 : 277) rencontre l'un de ses anciens élèves de l'Ecole de Settât. L'accueil a été des plus chaleureux et marqué par de nombreux signes et manifestations allant tous dans le sens de la reconnaissance, voire la vénération :

«Il m'invite à sortir avec lui pour me conduire avec sa Mercedes à sa pharmacie et en cours de route, il me dit que les deux jeunes filles que j'ai vues dans son officine, la matinée, sont Algériennes, qu'il en est très content et qu'il est même à la recherche d'une troisième, histoire de m'exprimer l'admiration et l'affection qu'il portait au pays de son professeur».

Conclusion

Ainsi les mouvements migratoires entre n'ont pas été entravés par le tracé de la frontière en vertu du traité de Lalla Maghnia (1845). Paradoxalement c'est l'établissement du Protectorat qui a ouvert une nouvelle ère entre les deux pays.

En effet, plus que le maintien des relations traditionnelles antérieures, le traité de Fès a resserré et renforcé considérablement les liens entre les deux pays voisins, en offrant à tous les nouveaux venus pourvus de savoir faire et de compétences, de très nombreuses opportunités d'accueil, d'emploi et de promotion souvent plus avantageuses que dans leur propre pays.

C'est ainsi qu'en dehors de l'attraction de l'Université traditionnelle de Fès particulièrement à la suite de sa réorganisation à partir de 1939, ce sont des mouvements essentiellement liés aux besoins induits par le fonctionnement du nouveau régime et la modernisation du pays.

En conséquence, il s'agit de besoins offrant de nombreuses et avantageuses possibilités d'insertion et d'ascension sociale, ayant facilité l'émergence d'élites, au demeurant fortement dans le pays d'accueil. Sans conteste, la contribution des enseignants a été la plus importante et a été vivement recherchée puisque les impacts et retombées sont aisément décelables jusqu'au plus haut sommet de l'Etat naguère...

En définitive, l'approche met bien en évidence les fondements de telles relations. Avant tout, ce sont des relations multiformes **puisant leurs forces créatrices tant dans la continuité historique que dans les réalités socioculturelles solidement ancrées et sans cesse réaffirmées.** Paradoxalement, des réalités que la colonisation n'a fait que réaffirmer continuellement.

De si **précieux acquis** qu'il aurait fallu préserver et réinvestir coûte que coûte, particulièrement dans la présente étape, celle d'une mondialisation incontournable. N'est-ce point le sens de l'histoire ? D'une histoire ardemment forgée par les générations d'hier nom pour la l'établissement de frontières intra-maghrébines tendant à se refermer, mais pour la mobilisation de toutes les ressources par et pour tous les Maghrébins ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Archives et investigations diverses

Durant nos investigations, nous avons été amené à consulter longuement les archives de l'administration des Hypothèques de l'Oranie en n'y relevant des indications mettant bien en évidence les départs vers le Maroc.

Récemment nous avons procédé à des sondages au sein des Archives du Gouvernement Général de l'Algérie entreposées à Aix-en-Provence, notamment le carton 9 H 99 et le microfilm 18M12 (409).

Durant nos différents séjours au Maroc, nous avons recueilli des données directement auprès de la communauté algérienne.

Publications

Adeler A (2002) : *J'ai vu le monde ancien*, Paris, Grasset.

Baduel P R (1987) : Jean Dresch et le Maghreb, in *Désert et montagne au Maghreb*, Revue de l'Occident Musulman et la Méditerranée, Aix-en-Provence, Edisud, p 19-26.

Bénatia F (1991) : *Si Mohammed Khattab*, Alger, OPU, 349p.

Berque J (1978) : *L'intérieur du Maghreb, XV^{ème} - XIX^{ème} siècles*, Paris, Gallimard, 410p.

Cazenave E (2002) *Dictionnaire des artistes de l'Algérie, des peintres, sculpteurs, graveurs, 1830-1962*, B Giovanaveli éditeur. Association Abd El Tif, 2002.

Colonna F (1970) : *Les instituteurs algériens (1880-1939)*, Alger, thèse, multig.

Déjeux J (1984) : *Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française*, Paris, Karthala, 4004p.

Djebbari M B (1999, 2001, 2002) : *Un parcours rude mais bien rempli, Mémoires d'un enseignant de la vieille génération*, Oran, OPU, 280p.

Dupuy A (1937) : Bouzaréa : *Histoire illustrée des Ecoles Normales d'Instituteurs d'Alger* - Bouzaréa, Alger, imp. Fontana, 2^{ème} éd.

Fardeheb Dj (1952) : *Voyage au Maroc et en Espagne*, Bulletin de la Société, les Amis du Vieux Tlemcen, Tlemcen, no I, p 42-46.

Kateb k (2001) : *Européens, «indigènes», et juifs en Algérie, 1830-1962*, Paris, INED-PUF, 422p.

Lacheraf M (1998) : *Des noms et des lieux, Mémoires d'une Algérie oubliée*, Alger, Casbah, 332p.

Le Tourneau R (1965) : *La vie quotidienne à Fès en 1900*, Paris, Hachette, 315p.

Le Tourneau R (A1992) : *Histoire du Maroc moderne*, Aix En Provence, éd. De l'Université d'Aix En Provence, 404p.

Lombard (1953) : *Aspects de la situation et du rôle de l'immigration algérienne musulmane dans la région d'Oujda*, Paris, CHEAM

Katan Y (1992) : *Bourgeois et notables algériens en terre marocaine*, Les Cahiers de la Méditerranée, Nice, décembre, no 45, p.137-150

Michax - Bélaire (1907) : *Les Musulmans d'Algérie au Maroc*, in Les Archives Marocaines, Rabat, t XI, p 4.

Rager J.J. (1950) : *Les Musulmans d'Algérie en France et dans les pays islamiques*, Paris, Les Belles Lettres, 1950, 320p.

Rager J.J. (1956) : *Les Algériens au Maroc, Documents Algériens, Gouvernement Général de l'Algérie*, Alger, 5 juil. No 49, 123p.

Sari Dj (1973) : *Le démantèlement de la propriété foncière*, *Revue Historique*, janvier-mars, no 505, p 47-76.

Sari DJ (2003) : *Fatah Ben Braham : précurseur de l'acculturation* (sous presse).

Annexes

Les deux annexes suivantes focalisent l'attention sur le rôle réellement joué par les deux personnalités d'envergure d'autant plus qu'ils émanent directement, le premier de recherches entreprises par un chercheur sur le terrain, le deuxième et l'authentique témoignage rendu par le Président du GPRA (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne de 1952 à 1961) à Si Mohammed Khattab qui a consacré toute sa vie et ses ressources au service non seulement de son pays d'origine mais tout le Maghreb

1- Enquête auprès d'un étudiant originaire d'Oujda sur sa famille

Cheikh Mohamed Ben Ahmed, né en 1885 environ, d'une famille originaire d'Algérie (fondatrice de la Zawiya al Cheikh dans la région d'El Aïoun), vint vers 1917/1920 (?) s'installer à Oujda (à Sidi Yahia exactement, oasis près de la ville). Grande propriétaire foncier, particulièrement dans la région de Tatoralt où se trouvaient des vergers (amandiers) et oliveraies hérités de son père, il ajoute aux revenus de ces terres, ceux de son métier d'armurier.

Mais ce qui fait du Cheikh Mohamed un notable c'est, en plus de sa richesse et comme pour son père déjà, son attachement à la religion, aux règles et aux principes de la *chari'a* suivant le rite *malékite*. Comme la plupart des membres de sa famille, il avait de ce point de vue reçu une éducation rigoureuse dans le cercle de la zaouïa. En effet, déjà le père, Ahmed, était retiré à Djebel El Aïoun où il composa des poèmes portant sur le *zuhd* (l'ascétisme) et la critique de la société *qui ne respectait pas les enseignements divins*.

On retrouve chez le fils ce don pour la langue et le savoir religieux qu'il enseigna dans les écoles coraniques.

Il y ajouta la pratique de guérisseur. En tant que *faqih* (savant) et Imam, il s'occupait des derniers soins aux morts, aucun enterrement ne se faisant sans lui; mais non plus aucune fête, aucun mariage.

Sa grande maison était ouverte à tous les pèlerins et voyageurs qui profitaient de leur (séjour pour discuter, réciter le Coran, chanter des poèmes religieux. Ses qualités, son savoir, sa piété faisait de lui un conseiller écouté.

En plus d'une personnalité morale et spirituelle qui *le plaçait au sommet de la société*, il bénéficiait d'une présence physique impressionnante du fait de sa grande taille, de sa force physique qu'il dispensait dans ce qui était devenu sa passion : la *fantasia*.

Il participa au djihad (guerre sainte) en rejoignant Abdelkrim dans la résistance rifaine. Après la mort d'Abdelkrim, il revint à Oujda, qu'il abandonna pour un petit village de la région de Guercif.

Parmi ces éléments qui faisaient de lui un notable et un guide spirituel, il semble que sa culture était un élément important de son prestige social. Polyglotte, il maîtrisait tous les parlers berbères du Maroc, en plus de l'arabe dialectal et de l'arabe classique. Mais ce qui faisait de son originalité c'est qu'il savait aussi l'hébreu ou du moins le dialecte hébraïque de la communauté juive marocaine. Cela révèle ses contacts avec les Juifs avec lesquels il avait des relations commerciales mais aussi amicales qui lui permirent, dus son fils, de mettre fin à plusieurs attentats visant la synagogue du petit village de Méridja où il était retiré.

Sa connaissance du français faisait de lui, pour les officiers français à Oujda, ou plus tard à Méridja, un intercesseur auprès de ses coreligionnaires ou après d'une tribu rebelle, sans que jamais, dit son fils, d'une manière qui nous parait contradictoire, il n'accepte de collaborer avec les Français.

On trouve chez ce notable musulman bien des caractères des notables juifs, avec cependant une dimension spirituelle et culturelle inconnue chez ces «hommes nouveaux» qu'étaient les Juifs algériens partiellement acculturés par la culture française qui les coupait de leurs racines maghrébines et les éloignait des préoccupations spirituelles.

Yvette Katan (1992, 4 : 148-149)

2- Préface de Ferhat Abbas relative à Si Mohammed Khattab (Bénatia, 1991 :11-13)

Les Algériens installés un peu partout dans le monde, ont été durant notre guerre de Libération, des militants et des cadres dévoués du FLN. Parmi ceux du Maroc, Si Mohammed KHATTAB fut particulièrement agissant et très précieux.

KHATTAB était propriétaire terrien et possédait plusieurs fermes. Il avait suivi au Maroc son frère aîné Si Rabah, élève de la Médersa de Constantine avait été contraint de s'enfuir au Maroc à la suite de la prise de position patriotique au lendemain de la Première Guerre mondiale. Il s'était installé comme interprète à Fès.

Les deux frères venaient de la tribu des Béni Fergane, commune-mixte d'El Milia. Si Mohammed était né pour être agriculteur. Au Maroc, il exerça dans un premier temps, la fonction de gérant dans un domaine appartenant à une société parisienne. Pour des raisons internes à la société celle-ci fut dissoute. Elle fit confiance à son gérant et lui céda son domaine. La tâche de propriétaire endetté ne rebuta pas Si Mohammed. Il s'arma de courage et, avec sérieux et ténacité, il se mit au travail. Très actif, infatigable au travail, il avait au premier chef le sens de l'économie, de l'exploitation bien faite et l'amour de la terre. En un mot, il avait toutes les qualités qui ont fait de lui un excellent terrien.

Durant nos longues conversations, il m'a confié que durant 12 longues années, il n'a pas connu de repos. Il se levait à 2 heures du matin et ne se couchait qu'à la nuit tombante. Il habitait un misérable «gourbi» en tourbes.

C'est ainsi qu'il put s'acquitter de sa dette vis-à-vis de l'ancienne société et qu'il regarda l'avenir en confiance.

Lorsque je me rendis dans une de ses propriétés, à Had Kourt, le «gourbi» était toujours là témoin du dur labeur des premiers temps. Mais au voisinage, Si Mohammed avait fait construire une superbe habitation de style arabo-mauresque où il habitait et où il recevait ses nombreux amis, car il était généreux.

De cette générosité souriante qui lui était particulière un tel homme ne pouvait pas rester indifférent à la grande entreprise de libération nationale de son peuple. Son aide financière fut considérable. Les produits de sa ferme contribuaient à nourrir nos *djounouds*. Mais il a surtout aidé l'Algérie en mettant à son service le prestige dont il jouissait auprès de la maison royale. Il nous a ouvert les portes du Palais et de l'Administration chérifiennes. Au moindre obstacle, Si Mohammed surgissait pour aplanir les difficultés et rendre possible ce qui paraissait impossible. Sur tous les rapports et particulièrement sur le plan de la logistique et du déplacement des armes, son concours fut déterminant.

Tous les cadres du FLN étaient reçus à sa table. On y rencontrait Boussouf, Krim, Kaïd Ahmed, Zeghar, Cheikh Khéridine, Ouamrane, Yousfi, Dahleb, Boudaoud, Boumediene, Dr Lamine Debaghine, Benyahia... Il répondait à tous les appels avec une grande simplicité.

Cette adhésion au FLN lui a valu trois attentats auxquels il échappa par miracle.

Avant la guerre d'Algérie, il avait déjà pris position pour S M Mohammed V lors de son exil en août 1955. Il aida l'Istiqlal dans sa lutte de Libération nationale.

Personnellement je le connaissais de longue date. Nos relations se sont multipliées tout particulièrement depuis que je fus libéré, avec Cheikh El Bachir Ibrahimi, de la prison militaire de Constantine en mars 1946.

Khattab était bien connu des Oulémas d'Algérie. Il était très lié avec le Cheikh Ibrahimi. Il aida leur association à édifier des médersas. Il subventionna les associations d'étudiants et accorda des bourses à certains d'entre eux. Dans sa commune d'origine, il a fait construire des mosquées et pris en charge leur personnel.

En ce qui concerne notre mouvement politique, il louait notre clairvoyante modération. Il a soutenu les Amis du Manifeste et de la Liberté (A M L) et trois ans plus tard l'Union Démocratique du Manifeste Algérien (UDMA).

Son soutien financier n'a pas manqué à nos journaux, «Egalité» d'abord, et la «République Algérienne», ensuite. Il a partagé nos idées et loué nos interventions à la deuxième Assemblée Constituante Française, de juin à octobre 1946.

Mais ce qui était encore plus cher à mes yeux, c'est la grande fraternité qui se créa entre nous et que la guerre d'Algérie a renforcé. J'ai été souvent son hôte à Rabat à Had-Kurt, à Paris et Montreux.

Si Mohammed est mort à Genève en août 1964 des suites d'une crise cardiaque. La crise l'a emporté en pleine force d'âge. Il fut inhumé à Rabat. Sa majesté Hassan II lui a consacré des funérailles nationales. Khattab a laissé une famille éplorée et un grand vide au Maroc et en Algérie où avait semé tant de bien.

L'Algérie a perdu en lui un grand animateur de la guerre de Libération. A cause de son soutien à notre juste cause, il échappa à différentes reprises à des attentats dirigés contre lui par des colonialistes attardés. Nos dirigeants, nos moudjahidine se souviendront longtemps de qu'il a fait pour eux.

Que son âme repose en paix.

Ferhat Abbas

LES ALGÉRIENS EN NOUVELLE CALÉDONIE

Djilali SARI

Surprenante et émouvante à plus d'un titre est l'évocation d'une présence d'Algériens, d'une sorte de mini-diaspora dans cette si lointaine île située au Sud-ouest du Pacifique, à douze fuseaux horaires de leur mère-patrie. Une île s'identifiant naguère avant tout à la fois à un bagne et au nickel alors que d'emblée le rapport entre eux ne peut être aisément établi, soit l'utilisation d'office de la main d'œuvre pénitentiaire dans les mines...

En revanche, l'incontournable et authentique rapport à établir est tout autre. Incontestablement, il est inséparable de la période révolue, celle des résistances armées soutenues acharnement contre la domination coloniale, de l'insurrection de 1871-1872 et ses multiples et incalculables conséquences qui devaient frapper à jamais l'âme et les consciences des insurgés.

C'est bien en fonction de ces objectifs qu'est intervenue la déportation des condamnés à cette destination si lointaine pratiquement sans espoir ni de retour ni de survie plus ou moins durable. En a-t-il été ainsi au terme de deux décennies de travaux forcés frisant la déshumanisation ? Les quelques rares survivants pouvaient-ils s'y fixer et parvenir à constituer peu à peu une mini-diaspora identifiable à travers quelques repères d'ordre culturel ?

Aussi proposons-nous d'examiner les trois points suivants :

- les causes et conditions de la déportation
- la déportation : du bagne et de la déshumanisation
- la naissance au forceps d'une diaspora.

I- LES CAUSES ET CONDITIONS DE LA DÉPORTATION

La déportation des Algériens en Nouvelle Calédonie découle des conséquences directes de l'insurrection de 1871, soit incontestablement l'insurrection dont les conséquences ont affecté profondément et durablement la société algérienne en particulier la Kabylie durant de nombreuses décennies.

1- «Vae victis» (Malheur aux vaincus).

Indépendamment des effets et conséquences des saignées démographiques antérieures, celles de 1867-68, (Sari Dj, 1982), l'écrasement des insurgés a donné lieu à une répression multiforme, une répression sans précédent en soumettant les vaincus au traitement de l'éternel règle : «Vae victis» (Malheur aux vaincus).

«La répression fut terrible et pour beaucoup hors de proportion avec la culpabilité» (L Rinn :1891). «Elle a plutôt rassemblé à un acte de vengeance implacable qu'à l'application d'un châtiment proportionné aux méfaits commis» Colonel Robin.

Il serait fastidieux de se référer à ces multiples citations émanant de divers milieux notamment de la presse et préconisant toutes et sans retenue les châtiments les plus inattendus... à l'exemple de ceux formulés par l'Echo d'Oran le 29 juin 1871 qui, après avoir fait le rêve d'une Algérie débarrassée de «cette population sauvage», conclut :

«Nous devons au moins arriver à les réduire à l'impuissance de nuire, les rendre assez faibles, assez pauvres, assez peu nombreux pour que leurs attaques ne soient plus un danger».

Plus que jamais, l'objectif recherché apparaît clairement à travers la presse d'alors :

«Il faut que la répression soit telle qu'elle devienne chez toutes les tribus une sinistre légende garantissant une sécurité sérieuse aux immigrants».

Aussi a-t-on traité les gens à la fois et simultanément comme des belligérants vaincus, comme sujets algériens et comme français alors qu'il a été toujours questions «d'indigènes». En revanche, la clairvoyance de certains à l'instar du sénateur Lucet n'a point été retenue ni encore moins méditée :

«L'insurrection n'est pas une série de crimes de droit commun... c'est un grand fait politique... dont les causes s'enchaînent les unes aux autres».

2- Une répression hors de proportion

Survenant au lendemain de l'écrasement de l'armée française par la Prusse consécutive à la débâcle de Sedan (1870) et ses conséquences directes, la perte de l'Alsace et de la Lorraine, la dépossession des fellahs s'est aussitôt soldée par le séquestre de 446.406 ha dont 301.516 ha de meilleures terres. C'est ainsi que sept collectivités ont cédé la totalité de leurs terres, unique moyen de subsistance. Des terres destinées à l'accueil d'Alsaciens et Lorrains en priorité...

Par ailleurs, à titre de contribution de guerre, il a fallu verser 64.739.075 franc-or, soit 80 franc-or par personne, soit encore 70, 40% du capital des personnes séquestrées selon Ch R Ageron, (1971, p.7). Dans de telles conditions, bien des contribuables ont été contraints de vendre jusqu'à leurs habits comme l'attestent les contraintes populaires en demeurant gravées dans les mémoires:

1871 fut l'année de notre ruine;

Elle nous brisa les reins.

Ô ma bouche, ne cesse de chanter !

Quelle fut la cause du conflit ?

.....

L'impôt s'abattit sur nous à coups répétés;

Soixante écus par tête à chaque fois;

Apporte-les ou débrouille-toi !

Les gens ont vendu leurs arbres à fruits,
 Et même les vêtements;
 C'est pour eux une époque terrible.
 La plus dure des épreuves et la plus grande.

.....
 Nous tenons debout comme tient une haie
 Tous pressés les uns contre les autres
 On a laissé les gens comme un troupeau de brebis...

Chansons kabyles, Revue Africaine, 1899, p 19 et 149

Enfin, comme habitants du territoire français, les insurgés ciblés ont été soumis à la juridiction des tribunaux avec des jurés composés de colons contre lesquels l'insurrection a été dirigée et non contre la France. Or il a fallu deux ans pour parvenir à juger les 213 «inculpés» dont un certain nombre parmi «les grands chefs» auprès des cours d'assises d'Alger et de Constantine.

En fait, qu'il s'agisse du nombre ou de la qualité des inculpés, qu'il s'agisse aussi du fondement même de ce jugement, voire du verdict ... c'est de l'arbitraire puisque l'on relève parmi les chefs de l'insurrection un certain nombre de simples comparses, bergers, cultivateurs, domestiques, cafetiers agents de police, ... comme le précise bien L Rinn (1891 : 650-664).

Quoiqu'il en soit, les résultats sont étranges suivant la formulation du même observateur (L Rinn, 1891 : 653). En voici les principaux :

- Boumerzag Mokrani qui a pris la succession de l'insurrection à la mort de son frère Hadj Mohammed tombé au champ d'honneur sur les bords de l'Oued Soufflat (Bouïra), le 5 mai 1871, a été innocenté mais condamné à mort pour crime de droit commun. Il est parmi les déportés à la Nouvelle Calédonie.

- Azziz le fils du Cheikh de la Zaouïa Rahmánya, bien qu'innocenté comme rebelle bénéficiant de circonstances atténuantes, il a été condamné à la déportation simple vers la même île du Pacifique.

- Ahmed Bey et Ali Oukaci, quoique moins «coupables» que Aziz n'ont pas bénéficié de circonstances atténuantes mais ont été condamnés à la déportation vers la même Ile.

- Mohammed Saïd ben Ali Chérif accusé avec les précédant mais dans d'autres affaires, a été condamné à cinq ans de réclusion par la cours d'assises de Constantine. Cependant il a pu bénéficier de la grâce pleine et entière du président de la République. Bien plus, il a été exempté des effets de l'amende de guerre et du séquestre. De même, d'autres personnalités ont bénéficié d'avantage qui se sont perpétués jusqu'à la fin de l'occupation coloniale.

- Quant à Bouchoucha (1), il a été lui aussi traduit devant la cours d'Assise de Constantine puis d'Alger après avoir été déféré au conseil de guerre d'Alger. En délivrant son dernier message à la postérité, il a préfiguré **l'attitude et la détermination inébranlable des condamnés à mort de 1954-62** face à leurs bourreaux (2):

«Je n'ai pas peur de la mort, je sais que vous me condamnerez ...Il ne me reste qu'à mourir, je suis prêt. Mais pour l'amour de Dieu ! Délivrez-moi de vos questions auxquelles je n'ai plus rien à répondre; délivrez-moi de vos lenteurs inutiles et accordez-moi la grâce de me faire fusiller le plus tôt possible !»

Une fois de plus, les autorités n'ont pas exaucé ses vœux les plus chers dans l'immédiat et ce n'est que le 29 juin 1875 à cinq heures du matin qu'il a été exécuté au camp des Oliviers près de Constantine. «Il marcha à la mort sans forfanterie ni faiblesse» tient à souligner L Rinn (1891 : 663).

Cet héroïsme légendaire a été le dernier acte de l'insurrection de 1871 alors que Naceur ben Chohra a pu rejoindre l'Emir Abdelkader via Beyrouth. C'est près de l'émir qu'il a terminé ses derniers jours.

II- LA DÉPORTATION : DU BAGNE ET DE LA DÉSHUMANISATION

Désormais, il ne s'agit plus de déportations vers les destinations habituelles et relativement assez proches, à Sainte Marguerite, au Sud de Cannes et à Corte dans le centre montagneux de la Corse. Point de comparaison possible car il s'agit non seulement de déportation lointaine et pratiquement sans espoir de retour mais aussi de bagne, soit des peines de travaux forcés. Loin, très loin puisqu'il s'agit d'une autre Ile située à plus de 1.400 km de l'Australie, soit dans l'Océan Pacifique et à plus de 22.000 km de la terre natale...

Or plus que cet éloignement, les déportés algériens tout comme les Communards - les insurgés de la Commune de Paris en 1871 - sont arrivés à destination après avoir été enfermés et enchaînés dans des cages de fer durant toute l'interminable traversée transcontinentale...

En fait, très attachés à leur foi et leurs valeurs, nos ancêtres n'ont pas désespérés pour autant. Bien des faits constatés par les services avant l'embarquement même le prouvent aisément. En voici l'inventaire établi et relatif aux objets trouvés en possession de Aziz le fils du Cheikh de la Ramanya :

- un paquet de manuscrits arabes, no 1
- quatre feuilles manuscrites arabes, no 2
- huit feuilles manuscrites arabes, no 3
- un cahier arabe avec neuf manuscrits détaillés, no 4
- un cahier contenant de nombreuses feuilles d'affaires, no 5
- une enveloppe contenant 5 lettres en français et deux feuilles en arabe et 4 reçus, no -
- deux lettres non ouvertes, no 7
- un carnet et ..., no 8
- quinze livres ou cahiers arabes, no 9
- un porte-monnaie contenant une feuille arabe, no 10

Par ailleurs, à l'exception de deux personnes n'ayant rien déclaré, tous ont «quelque chose, si peu que ce soit, et ce petit rien n'est parfois que le débris d'un objet, précieusement conservé».

Autre chose qui a retenu également l'attention : l'existence d'amulettes «porte bonheur sans valeur mais réputés protecteurs, qu'ils portaient à longueur de vie attachés à un cordon passé autour du cou» conclut Germaine Maillé (1995 : 294) en ajoutant d'autres détails non dépourvus de signification en général.

1- Des révélations et témoignages à travers bribes

Avec le recul dans le temps et l'abrogation de ces peines (suppression des bagnes coloniaux en 1942 et peines de relégation en 1970) d'une part, et l'absence réelle de recoupements d'autre part, toute approche s'avère difficile. Très difficile !

Force est de se limiter à des observations générales relevées notamment par Paul Mirmande (1897) et l'essai de G Mailhé (1994). Laconiques mais significatifs sont les témoignages rapportés par des communards à leur retour en France (encadré ci-dessous), tous très impressionnés par **la dignité de nos ancêtres**. Poignant est le vécu relaté à travers un poème certes très émouvant mais non moins déconcertant par sa formulation et sécheresse, une sécheresse inhérente à tant de sévices subis durant de longues années ayant gravement affecté les dernières facultés intellectuelles du poète-forçat.

Selon Mirmande, le pénitencier-dépôt formait un ensemble de vastes constructions, comprenant entre autres des cases sommairement aménagées pour «l'accueil» des forçats, des casernes avec une compagnie d'infanterie, voire un hôpital réservé avant tout à la population non carcérale.

S'agissant des forçats, leur répartition fait apparaître trois groupes : ceux arrivant directement de France, des hommes rétrogradés par suite de punitions et les incorruptibles voués inexorablement à la mort subite tôt ou tard.

Héroïne de la Commune de Paris, Louise Michel a beaucoup admiré les Algériens en les qualifiant de «bons, simple et d'une grande justice».

Tout en consacrant son étude à cette même héroïne, E Thomas (1971 : 161) note :

«Ces orientaux, emprisonnés loin de leurs tentes et de leurs troupeaux, étaient simples et bons et d'une grande justice. L'un d'eux, El-Mokrani, devint son ami (de Louise Michel) et revenu par la suite de Nouvelle Calédonie, essaya de la revoir à Paris. Mais, fidèle à elle même, Louise était alors en prison».

Des observations générales de G Pisier (1971 : 282) il y a lieu de retenir «la foi religieuse très vive». Du reste, il a qualifié Aziz de «jovial et tolérant»; De plus il a été fortement impressionné par «l'éclatante photographie de Huglan qui les représente dignes et fiers, souriant sur les collines herbeuses de la 5^{ème} commune» (Circonscription de l'Île des Pins).

Enfin, il y a lieu de retenir l'observation suivante émanant de Messenger, un communard qualifié par G. Mailhé (1994 : 164) de «maître prestigieux» :

«Nous avons ici une quarantaine d'Arabes dans leurs costumes nationaux. Je t'assure qu'il y a là de bien beaux hommes et que nous paraissions peu de chose auprès d'eux» Messenger d'apprenant le français à deux volontaires...

En fait, la réalité est beaucoup plus complexe. Dans la Nouvelle Calédonie, la survie des déportés et celles des forçats diffèrent beaucoup. «L'injustice la plus grande règle le sort des condamnés (...) Il y a ceux qu'on punit sévèrement dans l'injustice la plus totale et ceux qu'on ne punit jamais. (G Mailhé, 1994 : 170).

«Le 17 septembre 1875, un arabe (Bou Galouze) est mort, il a été enterré le 18 au matin derrière le camp. Toute la nuit, les Arabes ont veillé auprès de lui en chantant sans discontinuité (en guise d'arme, on lui a placé sous le ventre une hache)» tient à préciser F C Cron in *Le temps retrouvé* LVI (1989 : 148)

Par ailleurs, si les communards étaient répartis suivant cinq classes distinctes, pour les Algériens il faut distinguer entre les résidents de l'Ile des Pins (5^e commune) et la presqu'île de Ducos. Dans la première, les déportés mènent une vie relativement supportable en y pratiquant notamment l'élevage caprin voire d'autres activités à l'instar de Boumerzag. Tout autre est l'univers carcéral des forçats comme celui de l'indescriptible presqu'île de Ducos (proche de Nouméa). En témoigne le poète-forçat Ali Ben... : «Nous sommes répartis enchaînés dans des salles et dans des cachots, celui-ci vit; celui-là meurt : ce sont les arrêts (de la Providence)» vers 35 (annexe II).

Dans quel état vestimentaire et suivant quel régime alimentaire convient-il de s'interroger ? Le poète n'exagère pas en mentionnant la «nudité», et la «faim» (vers 24) même si P Mirmande n'indique que le pain et de l'eau avant tout ? En fait, les forçats ne sont vêtus de vieux sacs et ne se libèrent jamais de leur ... «fer». Trois kg de ce métal sont fixés à leurs jambes par une sorte de bracelet en fer rivé à la cheville gauche. Le poète ne peut oublier ce «détail» : «on m'a mis aux pieds des chaînes de fer» (vers 5). Quant le bagnard marche, il relève son «bracelet» et l'attache au genou en ne le quittant jamais car une fois ... mort, il est enterré avec. Bien plus, certains sont attachés deux à deux !

Par ailleurs, plus que ces conditions de survie inhumaine mais qualifiées de «lamentables» (P Mirmande, 1897), il y a lieu de s'interroger sur la finalité du bagne proprement dit, soit la nature des travaux imposés ainsi que les sanctions qui suivent automatiquement dès le moindre manquement aux «règles» de discipline générale. C'est ainsi que tout refus de «travail» entraîne 10, 20, 30 coups de fouet à l'aide d'une cravache dite «chat à neuf queues»... sur des corps totalement nus et squelettiques avec des plaies lavées avec du tafia uniquement précise P Mirmande. D'autant que bien souvent le bagnard s'acquitte de travaux forcés le corps totalement nu :

«Il travaille nu, endurant la faim et la misère» (vers 14), «enchaîné le soir, sa nuit s'écoule dans les fers» (vers 13) alors que le jour, il doit travailler «sans une seconde d'arrêt pendant toute la durée de la «séance», sous la garde de nombreux surveillants».

Exécrables et déshumanisants sont les conditions imposées dans certains sites, à l'instar de celui Nou ou du Camp Brun (G Mailhé, 1994 :204-212) :

«A ma carrière tout était inhumain : les conditions de travail, l'effort demandé, l'état de santé des condamnés (...) Chaque soir, les forçats exténués reprenaient à l'épaule le sac inutilement chargé qu'on leur imposé par brimade chaque matin, et retournaient dans la promiscuité de leur case jusqu'au lendemain; à cinq heures le clairon sonnait à nouveau le réveil. Après un jour noir qui n'avaient de café que le nom, ils repartaient, sac à l'épaule, sur le chantier maudit, dans la tornade des insultes et des coups».

Des souvenirs demeurés gravés dans la mémoire collective car en dépit du recul dans le temps, T Seddik (1997 :119-120) a retenu quelques échos:

«Les tombées de la nuit étaient rythmées au bruit des chaînes dont mon père a gardé les marques jusqu'à sa mort» selon le fils d'un forçat originaire de la tribu des Ouled Sidi Yahia (Chlef) et décédé en 1917. D'autres témoignages révèlent une tout autre dimension des atrocités. Tel est le cas de l'un de ce bagnard sauvé de justesse par un cuisinier, bagnard lui aussi :

«Il avait entendu les gardiens jouer sa tête le soir, il a prévenu ce condamné qui, à l'aide d'un cerclage de tonneau, s'est coupé trois doigts. Ramené à l'infirmerie, il a tout raconté au médecin qui l'a sauvé». D'autres souvenirs non moins poignants sont également relatés par Boufnèche Ahmed (Louis), né en 1911, mais ignorant le lieu de naissance de son père :

«Les gardiens plaçaient les prisonniers jugés «fainéants» dans des fourmilières, ces nids de petites fourmis particulièrement agressives qui vous mordent à sang. Et il y avait des fourmilières...; et des prisonniers «fainéants».

«Ces agissements sadiques, longtemps dénoncés par les bagnards, ne prirent fin qu'en 1936, après enquête menée par un envoyé spécial de métropole».

En conséquence, ces témoignages s'authentifient pleinement en les situant bien dans leur véritable contexte.

Ils doivent correspondre au traitement spécial en usage au Camp Brun, «un camp» situé à l'intérieur de l'île pour mieux en assurer l'inviolabilité des sévices et tout risque d'évasion.

A la suite de ces données, il y a lieu de relever l'usage du supplice appelé «crapaudine», bien cité par J Allemane (1977), un supplice déjà répandu au cours de la conquête coloniale dans notre pays comme le précise F Maspéro (2004 : 118-119) :

«La crapaudine consiste à lier derrière le bras droit à la jambe gauche repliée et le bras gauche à la jambe droite. Le clou est un perfectionnement de la crapaudine : on prend l'homme «ainsi paré» à un clou ou à une barre. Rouge et bleu correspondant à l'afflux du sang au visage dans le cours de l'opération».

En définitive, frappante est la concordance des sources analysées et corroborées par les témoignages recueillis par Sededik T (1997) en dépit de l'indigence lexicale du poème et inhérente aux conditions de son élaboration au terme de si longues années de déshumanisation ininterrompue...

2- Le poète-forçat, l'ex. *taleb* insurgé de 1871

Indépendamment des convergences avec certains détails formulés de l'extérieur par P Mirmande 1897), **le vécu du poète-forçat** mérite une attention toute particulière non pour sa valeur littéraire mais avant tout par la qualité du témoignage avec la **finalité des principales idées émises**. D'autant que c'est bien au terme de deux décennies de souffrances ininterrompues et qui ont failli être fatales à l'auteur. Un message plein de sagesse. D'humanisme !

En effet, abstraction faite d'un certain nombre de détails précis l'ayant affectés directement dans sa chair et son âme en les énumérant au cours des premiers vers, le poète arrive non sans difficulté à se maîtriser.

Lentement ! Lentement pour exorciser les maux.

Grâce à une foi toujours ardente, il commence à se revivifier, à se régénérer peu à peu en retrouvant progressivement ces forces morales. A se ressaisir peu à peu. Il parvient à tirer les enseignements en interrogeant et interpellant sans cesse les consciences, les consciences éprises de paix et de justice.

C'est bien sur cette dernière qu'il a insisté beaucoup avec sérénité et discernement par références à des faits historiques précis. Il ne peut y avoir de justice sans respect de l'autre, du prochain qu'elle que soit sa foi. C'est ainsi qu'en répétant à diverses reprises le mot **juste** et **injuste**, il a toujours placé musulmans et chrétien sur le même pied d'égalité alors que ses geôliers et tortionnaires sont bien de confession chrétienne. Il en va de même du système à l'origine de sa condamnation puisque c'est au nom de la foi chrétienne que toute justice est rendue, de surcroît rendue par la Troisième République qui a non seulement brisé l'insurrection de 1871-72 mais qui a brutalement renforcé le système colonial en Algérie.

Point d'amalgame, le poète est bien conscient. Il ne peut oublier ses propres compagnons chrétiens d'infortune-, ces insurgés parisiens soulevés eux aussi contre la tyrannie et ayant partagé le même sort que lui en Nouvelle Calédonie. Peu à peu, le poète commence à se remémorer lorsque au vers 23 il évoque en un mot tout une période historique précise de sa patrie lointaine quoique cette dernière déjà mentionnée vaguement au vers 18. Il s'agit bien de la deuxième période du Second Empire durant laquelle Napoléon III («L'Empereur») s'est intéressé beaucoup à l'Algérie en tentant de freiner l'expansion coloniale (A Rey - Goldzieguer, 1977 : 189)...

En parvenant ainsi à retrouver partiellement ses facultés intellectuelles, à se remémorer, il a pu identifier le régime despotique à l'origine de son malheur et de ses siens, coreligionnaires et non-coreligionnaires. Aussi doit-il agir en conséquence. Consciemment pour l'amour du prochain, musulmans et chrétiens. En un seul vers, le vers 26, il délivre le message.

Un message qu'il compte transmettre aux présents et à la postérité, en écrivant **un journal** pour informer «de tout ce qui se passe». Pour dénoncer ! Pour mettre fin à l'injustice et ses conséquences inqualifiables : le bagne et «la mort qui (le) frappe» (vers 27).

Cela ne saurait surprendre outre mesure, compte tenu du passé professionnel du poète et avant tout ses convictions. Combien a-t-il été si gêné pour nous révéler ce passé. Ce n'est qu'au vers 33, soit le troisième vers avant dernier qu'il a été amené à le paraphraser avec beaucoup d'humilité : «un *taleb* qui a étudié le Saint livre des versets». Expressément, il a usé d'une formulation à bon scient alors qu'en fait, elle concerne aussi bien celui qui apprend le Coran que celui qui le fait apprendre aux jeunes et moins jeunes. De l'humilité ! Toute l'humilité !

Quoiqu'il en soit, à la lumière de ces données, l'on apprécie beaucoup mieux la portée du message et sa finalité. **Son universalisme** ! En ne cessant de dénoncer l'injustice (vers 4, 5, 7, 15, 21, 23, 24) en implorant le Très Haut, le Maître des cieux et de la terre, il a multiplié les appels en faveur de la justice et l'égalité, et en définitive, l'égalité entre musulmans et chrétiens, tous les croyants (vers 8, 16, 21, 23 et 24).

Un message d'une brûlante actualité dans un monde plus que jamais ravagé par le règne sans partage des institutions financières internationales et la mondialisation de l'ultra libéralisme.

III- LA NAISSANCE AUX FORCEPS D'UNE DIASPORA

Miraculeuse a été la genèse de cette diaspora ne parvenant à voir le jour que très difficilement et non sans avoir failli perdre à jamais ses derniers repères identitaires alors qu'elle est demeurée totalement coupée à la fois de sa lointaine ascendance durant des décennies, et du reste du monde durant les premières décennies du XX^{ème} siècle. De surcroît, une genèse résultante d'un nombre fort réduit de survivants ayant échappé *in extremis* à tant de sévices déshumanisants...

1- Algériens et Communards : deux poids et deux mesures

Cette longue période de travaux forcés et de sévices indicibles aurait dû être écourtée à la suite du déclenchement, de juin 1879 à avril 1881, de l'insurrection kanake, et qui a été matée par les forces armées d'occupation avec l'apport de bagnards, soit de Communards et d'Algériens «comme ultime rempart» selon R. Guyotat (1995 : 31). Parmi ces derniers, la mémoire collective a retenu trois victimes dont deux originaires d'Oran (Dousset - Leenhardt, 1976 : 168). Contrairement aux assertions de Y. Bouaziz (1975 : 272), la participation de Aziz El Haddad et de Boumerzag Mokrani, est controversée (R. Guyotat (1995 : 31).

Quoiqu'il en soit, l'amnistie accordée aux Communards en 1879 s'est traduite par leur rapatriement en France contrairement aux Algériens. Ces derniers n'ont pas été autorisés à quitter l'île alors que la libération effective, de leurs coreligionnaires n'ayant pas pris part à la répression des Kanakes, n'est intervenue qu'en 1895...

L'allègement de peine accordé à ceux qui ont pris part à cette répression a donné lieu au transfert des survivants de la presqu'île de Ducos à l'île des Pins (voir carte en annexe)), pour certains de commutation pour Bourail (G. Mailhé : 1994 : 402).

Entre temps, Aziz El Haddad est parvenu à s'évader de Nouméa en mai 1881. Arrivé à Sidney (Australie) le 16 juin, il débarque à Suez et de là se dirige à Djedda puis Médine, sa résidence auprès des doctes de l'Islam. Toutefois, une fois amnistié comme tous ses compatriotes, il se rend à Paris pour ... s'éteindre le 22 août 1895 au bras d'Eugène Mourot, ancien communard et déporté à l'île des Pins.

En revanche, Boumerzag Mokrani a été libéré en 1882 (Rinn, 1891 : 663), soit au lendemain de l'occupation de la Tunisie ...une libération non sans arrière-pensée. En effet, les autorités françaises ont pris cette décision dans l'espoir d'attirer près de cette autorité auréolée les membres de sa famille et proches demeurés en Tunisie et dont certains servent directement le Bey.

Du reste, c'est dans ce contexte qu'est intervenu l'embarquement de Naceur Ben Chohra à destination de Beyrouth en vue de se rendre auprès de l'Emir Abdelkader. D'habiles manœuvres tendant ainsi à éliminer toute velléité d'insurrection.

2- Aux origines de l'excentrique diaspora

Très difficile est la détermination du nombre de déportés algériens non seulement à leur arrivée en Nouvelle Calédonie mais aussi et surtout en février 1895, soit des derniers survivants au lendemain de l'amnistie générale. Suivant des statistiques locales citées par Seddik (1997 : 91), on relève 26 algériens débarqués à la presqu'île de Ducos et 74 autres dans la Ile des Pins, soit une somme relativement réduite par rapport au nombre des transportés.

Or au 31 décembre 1876, soit à l'issue d'un court séjour au bagne seulement, la même source ne mentionne plus que 72 «Mahométans»(3). Et en 1895, soit bien après des sévices frisant l'extermination et à la suite d'évasion? D'autant que la même source locale indique :

«Beaucoup repartirent mais quelques uns (...) s'établir sur place (...) d'autres continuaient d'arriver en grand nombre, la situation politique continuait d'être incertaine».

Abstraction faite de ces nouveaux venus mais ne concernant, en fait, qu'un petit nombre de condamnés de droit commun, des meurtriers, en 1895 le nombre de survivants amnistiés doit être extrêmement réduit contrairement aux élargis de 1879 dont certains sont cités par les mêmes sources locales (Collinet (1978). Il en est ainsi en 1885 de :

«Hassi Ou El Hadj (qui) devient concessionnaire provisoire sur l'une des parcelles suivi d'El Bachir, Taieb, Ahmed, Ameur, Mohammed, Habas, Lounes, El Arbi, Mokrani, Ali, Rabah, Gouacem, Bou Azza, Mahdi.... Ces hommes doivent mettre leur terre en valeur et prouver ainsi à l'administration qu'ils sont en mesure d'assurer leur subsistance», indique Ferré.

Et de préciser :

«Les Arabes sont donc petit à petit libérés et les plus méritants obtiennent une concession de 4 à 5 hectares dans la riche vallée de Nessadiou. Comme tous les autres condamnés aux travaux forcés, les libérés arabes sont divisés en deux sections :

- la première comprend ceux qui, au terme d'une loi de 1854, sont astreints à la résidence temporaire dans la colonie.

- la seconde, ceux qui ont été condamnés à plus de 8 ans de bagne et qui doivent subir la résidence perpétuelle».

C'est seulement après une période variant de 3 à 8 ans, qu'intervient leur libération définitive. Il s'agit donc bien de bénéficiaires issus des premières libérations intervenues au début des années 1880...

Ainsi à partir de ce noyau au fur et à mesure de l'arrivée des nouveaux venus s'est constituée la diaspora d'une part, et de la croissance démographique générale d'autre part.

Concernant la mise en valeur des terres, il s'agit avant tout et essentiellement de cultures vivrières essentiellement : haricots, petits pois, salades, carottes, et arachide. Il y a lieu de noter aussi un peu de volaille. Il en va de même de la culture de maïs qui constitue le plus souvent la principale ressource.

Par ailleurs, tout en demeurant entièrement absorbés par ces travaux et tout en étant mariés à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle qu'à des femmes n'ayant aucun lien avec leurs référents culturels, ils ne demeurent pas moins encore attachés à leurs derniers repères identitaires. Ils ne continuent pas moins de pratiquer d'une façon ou d'une autre le rituel de leurs ancêtres, en priant, en évitant la consommation de boissons alcoolisées et de porcs, voire de jeûner et ne pas se faire baptiser dans toute la mesure du possible. C'est bien ce qui ressort de l'observation de P Mirmande (1897) en faisant état de :

«(...) cette cinquantaine de «paisibles et fiers», vivant des produits de leurs cultures, ne se plaignent jamais, et le soir, depuis vingt quatre ans de leur exil, se prosternent au coucher du soleil, la face tournée vers la Ville Sainte, sans désespérer de l'infinie bonté d'Allah».

Mais avec l'extinction de la première génération, ces dernières pratiques tendent à disparaître en dehors de quelques rares traces plus ou moins bien conservées «les manifestations culturelles marquées par l'Islam sont plus importantes que les manifestations proprement culturelles» souligne rétrospectivement un quotidien de Nouméa (4).

Le renouveau n'a pu se concrétiser discrètement qu'avec le désenclavement progressif de l'île consécutif à la conjonction de deux facteurs : l'abolition de la main d'œuvre pénitentiaire et l'arrivée de migrants originaires de pays asiatiques dont certaines de confession islamique, à l'instar de certains d'Indonésie. D'Aden en 1917 est arrivé Nacer qui a contribué à revivifier les pratiques religieuses.

C'est de 1967 que date la création d'une association d'Arabes et d'amis des Arabes avec comme objectif la construction d'une mosquée à Nouméa et le resserrement des liens entre Arabes en particulier. Ses effectifs étaient de 167 membres en 1975 dont une cinquantaine à Nouméa, une soixantaine à Bourail et autant à travers le reste de l'île.

- L'émergence d'une certaine élite

Grâce aux deux visites effectuées durant les années 1980 par T Seddik (1997 : 116-132), il est aisé d'avoir une idée générale sur la diaspora et son évolution récente.

En dehors de Nouméa, la capitale, c'est autour des centres de Bourail, Nessadiou et Boughen que l'on retrouve en grande majorité les membres de la diaspora algérienne, ceux de la troisième, voire la quatrième génération durant cette décennie précise. En parvenant à jouir de leurs droits civiques, l'un d'eux, Taieb Aifa, fils de Aïfa Laïfa, est maire de Bourail depuis 1977 et a été président de l'assemblée territoriale dès 1965.

Du reste, c'est à la suite de son élection, que les habitants de Nessadiou bénéficient de l'eau courante et de l'électricité.

Il en va de même de l'obligation de la scolarisation alors que l'ouverture de la première école remonte à 1928. Grâce à ce même édile, un foyer a été aménagé au profit des jeunes. Grâce à un professeur originaire de Tunisie, les jeunes suivent des cours d'arabe.

Par ailleurs, c'est en 1985 qu'un séjour à travers l'Algérie a été effectué par une importante délégation à l'invitation de l'ancien parti unique.

Quant à l'évolution récente, il est difficile de l'apprécier, compte tenu du nouveau statut octroyé à la Nouvelle Calédonie. C'est ainsi qu'en 1998 elle est passée de territoire français d'Outre-mer à celui de territoire à «souveraineté partagée» avec élection notamment d'un sénat coutumier (août 1999) et d'un conseil économique et social (février 2000). Sans conteste, de nouvelles perspectives d'insertion et de promotion.

Conclusion

Ainsi, jusqu'à une date récente, il était difficile d'imaginer la présence d'une diaspora algérienne dans la lointaine île située au Sud-ouest du Pacifique, la Nouvelle Calédonie...

C'est ainsi qu'elle n'a pu voir le jour que grâce à la survie d'un nombre fort restreint de ces insurgés de 1871 - 72 condamnés à la déportation et ayant passé deux décennies consécutives en parvenant à échapper *in extremis* à une déshumanisation indicible et inimaginable... pire des exécutions sommaires et autres «corvées du bois» ! Un phénix antique renaissant de ses cendres !

. De ces survivants, de ces êtres mutilés, traumatisés et brisés à jamais sur le triple plan : physique, moral et intellectuel. De ces rescapés ayant connu et vécu le Camp Brun, à l'instar notamment du poète anonyme, le maître d'école coranique insurgé, Aly Ben... parvenant à transmettre à la postérité un message certes pathétique mais plein d'humanisme. Un message toujours d'actualité ! Un message de paix et de justice !

Notes

(1) C'est Mohamed Ben Toumi Brahim qui s'est toujours opposée aux menées coloniales. En voici un aperçu de son parcours en cette fin des années 1860 (Rey Goldzieguer, 1977 : 546).

Condamné par les commissions disciplinaires, il sort du pénitencier de Boukhanefis en 1863 et «prend le désert» à Figuig et au touat. Il s'enfonce toujours, devant la progression des troupes françaises, mais ne désarme pas. Quelques heureux coups de main, sa réputation de faiseurs de miracles et de perpétuel résistant suffisent pour pousser quelques hardis aventuriers à se grouper autour de lui. En 1869, il étend sa propagande chez les Chamba-el-Mouadi, en 1870, chez ceux de Ouargla. En mars 1870, il s'aventure à El Hammad pour razzier les Arba et les Saïd othba. En avril, il prend El Goléa et s'empare du caïd nommé par les Français, Djaffar. Le 5 mai, après un siège de plusieurs jours, il donne l'assaut victorieusement à Metlili, l'ancien fief de Si Laala. Le 12 mai, il se croit assez fort pour s'attaquer à la charnière même du système de défense saharienne de l'Armée d'Afrique : Les Araba. Mais peu décidés à basculer, les Arba résistent, après un engagement indécis contre le caïd, Bouchoucha préfère se replier sur In Salah. Pourtant en mai et en juin, il ne reste pas inactif, il resserre les liens avec Naceur Ben Chohra. Mieux placé stratégiquement, Bouchoucha pourra-t-il réaliser cette union saharienne tentée par les Ouled Sidi Cheikh ? Quoiqu'il en soit, le Sahara, après le traumatisme de janvier 1869 et d'avril 1870, reprend confiance et se prépare à une nouvelle résistance».

En effet, Bouchoucha poursuit toujours sa résistance en demeurant imprenable jusqu'en 1874. S'il est parvenu à échapper au général Liébert, il n'a subi de revers que par les supplétifs coreligionnaires, notamment le khalifat de l'agha de Ouargla...

(2) Pareille détermination s'identifie parfaitement à celle des condamnées à la peine capitale de 1954-1962 comme le soulignent les témoignages du Journal d'un condamné à la mort (A Haroun, 1986 : 187-202).

Poignant est le cas de Boukhmis Tafer :

«J'ai été témoin de son attitude courageuse. Incroyable ton mépris pour la mort. J'entends encore ta voix si nette. Tu es resté lucide jusqu'au bout. Les gardiens te bouscullaient. Ils étaient pressés, les bourreaux. Toi, tu avançais tranquillement. Ils étaient assoiffés de sang.. Tu demeurais indifférent. Tu reprenais, avec ceux qui exprimaient devant la même voie que toi : «Nous mourrons et l'Algérie vivra» Je ne pense plus à la mort depuis que tu l'as ignorée. Je le jure, nous tiendrons notre serment, ton souvenir nous soutiendra.

(...) Nous aimions tous Boukhmis Tafer, ce héros dont nous partagions le destin «cet homme est admirable»;

Ou ne pourra bien apprécier ce courage hors de pair qu'en levant le voile sur les conditions exactes de sa condamnation et son exécution.. En effet, Tafer a osé revendiquer le meurtre reproché à Lakhlifi pensant qu'en lui évitant une deuxième peine capitale et par la même une exécution certaine, il parviendrait à le sauver de l'échafaud

Son avocat a été tellement ému qu'une heure après l'exécution a écrit aux parent du martyr :

«Il était fier.

Il fait mon admiration

Il doit être votre honneur».

Bien plus, on relève dans le même journal :

«Même les gardiens de service l'ont pleuré ce jour-là».

(3) Guide de l'exposition. Déportation à la Nouvelle Calédonie, Nouméa, 1977.

(4) Le Journal France-Australie, Nouméa, 17 avril 1978.

Références bibliographiques

- Ageron Ch R (1968) : *Les Algériens musulmans et la France de 1871 à 1919*, Paris, t 1, p 3-56.
- Ageron Ch R (1971) : *L'insurrection de 1871*, Paris, Le Monde 14 avril.
- Aïssaoui Dj (1984) : *les Arabes en Nouvelle Calédonie*, Paris, Le Monde, 15 janvier.
- Allemane J (1977) : *Mémoire d'un déporté de la Commune*, Nouméa, Publication de la Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle Calédonie, no 15, réédité en 1982, 190p.
- Bouaziz Y (1975) : *Rôle des familles Mokrani et El Haddad dans l'insurrection de 1871*, thèse de doctorat soutenue à l'Université d'Alger, 275p.(en arabe).
- Brou B (1980) : *Histoire de la Nouvelle Calédonie*, Nouméa, publication de la Société d'Etudes Historiques 322p.
- Collinet M (1978) : *les Arabes en Nouvelle Calédonie*, Nouméa, 36p.
- Doussat-Leenhardt R (1976) : *Terre natale, terre d'exil*, Paris, Maisonneuve-Larose, 317p.
- Cron F C (1989) : *Déporté de la Nouvelle Calédonie*, Paris, Mercure de France, 404p.
- Gaïd M (1993) : *Mokrani*, Alger, éd. Andalouses, 218p.
- Guyotat R (1995) : *D'une colonisation à une autre*, Paris, Le Monde, 24 septembre.
- Haroun A (1986) : *La septième wilaya*, Paris, Seuil, 522p.
- Mailhé G (1995) : *Déportation en Nouvelle Calédonie des communards et des révoltés de la Grande Kabylie (1872-1876)*, Paris, L'Harmattan, 423p.

- Maspéro F (2004) : *L'honneur de saint-Arnaud*, Alger, Casbah, 383p.
- Michel L (2002) : *Mémoires*, Paris, La Découverte, 335p.
- Mirmande P (1897) : *Criminopolis*, Paris, Calmann-Lévy.
- Collinet M (1978) : *Les Arabes en Nouvelle Calédonie*, Nouméa publication de la Société d'Etudes Historiques.
- Pisier G (1971) : *Kounié ou l'île des Pins*, Nouméa, Publication de la Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle Calédonie, 387p.
- Rinn L (1891) : *Histoire de l'insurrection en Algérie en 1871*, Alger, Jourdan, 680p.
- Rey - Goldzieguer A (1977) : *Le Royaume arabe, la politique algérienne de Napoléon III (1861-1870)*, Alger, 803p.
- Robin : *L'insurrection de la Grande Kabylie en 1871*, Paris, Lavauzelle, 579 p (sans date).
- Sari Dj (1997) : *Les déportés algériens en Nouvelle Calédonie*, Alger, *Al Watan*, 18 août.
- Seddik T (1997) : *Les déportés algériens en Nouvelle Calédonie*, Alger, Dar Al Oumma, 2^e édition, Paris,.
- Thomas E (1971) : *Louise. Michel*, Paris, Gallimard, 454p.
- Sonneck (1902) : *Chants arabes du Maghreb*, t 1 p 123, t 2p.7-9 (version arabe)
- Thomas E (1990) : *La commune de Paris*, Encyclopédie Universalis, t 3, p 190-194.

Annexes

I- Acte sanctionnant la visite des déportés daté du 1^{er} juillet 1874 (G Mailhé, 1994 : 294).

Si à l'exception de six personnes, tous possèdent des amulettes attachées à un cordon passé autour du coup.. Sauf Ali Ameur Boudjema et Saïd Naït Ouled el Hadj qui ne possèdent rien, «tous ont un si peu que ce soit», soit un débris d'un objet «précieusement conservé.

En revanche, nombreux sont ceux qui ont emporté divers documents écrits en arabe ou en français, voire des manuscrits ainsi que le coran. Kaddour ben Kaddour a entre autres choses un cartable contenant 5 manuscrits et six livres inventoriés alors que d'autre sont particulièrement chargés, à l'instar de Aziz le fils du Cheikh de l'ordre des Rahmanyas :

- un paquet de manuscrits arabes inventoriés sous le no 1
- quatre feuilles manuscrites inventoriées sous le no 2
- Huit feuilles manuscrites arabes inventoriées sous le no 3
- un cahier arabe avec neuf manuscrits détachés no 4
- un cahier contenant de nombreuses feuilles d'affaires no 5 en français et une lettre en arabe)
- une enveloppe contenant cinq lettres en français et deux feuilles en arabe et quatre reçus no 6
- deux lettres non ouvertes inventoriés no 7
- un carnet et ...8
- quinze livres ou cahiers arabes no 9
- un porte-monnaie contenant une feuille arabe no 10.

II- Le poème de Aly Ben ... recueilli en 1995 et publié en 1902 par Sonneck (1902)

1. Colombe de nos *qsar*, je suis condamné à tort : cet arrêt effroyable m'accable de dures épreuves.

2. Colombe de nos *qsar*, le monde subit maintenant une révolution; ce siècle est égaré et ses agissements sont funestes.

3. Pourquoi, ô Puissant, le prisonnier est-il malmené chez vous ? Toujours au labeur, il meurt et son sang n'est pas racheté.

4. La justice n'est plus et le ministre, je pense, est insouciant : il n'a pas vu l'iniquité commise à mon égard.

5. Il n'a pas vu l'injustice et cependant je suis repu d'humiliations : on m'a mis aux pieds des chaînes de fer.

6. (Autrefois) les chefs étaient l'appui de l'opprimé; ils accordaient chaque année des grâces et n'étaient pas impitoyables aux fautes commises.

7. Dieu sait que beaucoup de ses créatures ont été condamnées injustement : les juges prononcent et ce sont les faux témoins qui sont causes de mon malheur.

8. Dieu sait que tous, chrétiens et musulmans, travaillent tout le long du jour; les montagnes ont été aplanies.

9. Pourquoi, ô juges, condamnez-vous à perpétuer ? C'est un péché; ce n'est pas la loi(a)

10. Je suis anéanti; mon cœur est lacéré bien qu'aucun couteau ne l'ait touché. Je construis (des projets que) je détruis (l'instant d'après) et la destinée me pousse.

11. Je passe la nuit dans l'insomnie, versant des torrents de larmes; mon cœur en révolte m'abandonne puis revient à moi !

12. Nous sommes condamnés, morts quoique vivants; Vêtus de couleurs hideuses, (nous avons) la barbe rasée.

13. Le prisonnier a les cheveux blancs et cependant le gardien le maltraite : du travail et des coups; enchaîné le soir, sa nuit

S'écoule dans les fers.

14. Le prisonnier est triste, il pleure des rivières de larmes. Il travaille nu, endurant la faim et la misère.

15. On nous a amenés à la Nouvelle (Calédonie) sans droit ni sans raison. Tel (qui était regardé comme un) vaillant (est ici) ravalé et il ne lui reste aucune considération.

16. La Nouvelle (Calédonie) est pénible : elle blanchit la tête des chrétiens et des arabes. Les surveillants frappent et disent : la loi, la voilà !

17. La loi est dure. Moi j'implore mes seigneurs et je te demande, ô Toi qui nous observons, d'exaucer mon désir.

18. Hélas ! nous étions en Afrique, notre pays; nous faisons comme les autres : (nous nous parions de) vêtements beaux et qui plaisaient.

19. Nous sommes maintenant accoutumés à notre sort : nous avons vu le Camp Brun (b) et (connu) la faim. (Le forçat a pour) vêtement (de la toile à) sacs; quiconque le voit s'enfuit effrayé.

20. Jeunes et vieux, aucun n'est assuré. La faim et la nudité ont eu raison de moi. Tout le jour je demande,

21. Je le demande à Celui dont le pouvoir est grand de me tirer de ce péril; il ne reste plus de patience à mon cœur. Le chagrin de l'exil est pénible (à supporter).

22. O Dieu, arrache-nous à cette sentence inique qu'ont prononcé contre nous les juges de France. Que nous sommes loin des hommes qui combattaient dans l'arène et qui faisaient la guerre ?

23. Ah ! si l'Empereur régnait, on ne condamnerait pas injustement; il ferait grâce au prisonnier et ne le laisserait pas dans la tourmente.

24. L'iniquité grandit; tous s'en entretiennent. La nudité, la faim, le (dur) labeur sont trop lourds pour nous !

25. Je suis épouvanté par ce régime cruel; je veux écrire une lettre aux autorités.

26. J'écirai un journal; j'y mettrai tout ce qui passe et le lecteur intelligent verra ce récit.

27. Le prisonnier, dites-le, est à bout, il pleure de la séparation de ses enfants; puis la mort vient qui le frappe; ce sont là les arrêts du destin.

28. Le prisonnier est anéanti; il est sans force et n'échappe pas à la maladie : tout le jour il travaille à grand peine.

29. Le prisonnier est peu de chose : c'est un être méprisé mis dans la main des chefs et cependant son cœur humilié convoite encore les joies du monde !

30. Si les gens de son pays, hommes et femmes, (te) questionnent, (répond leur) : La Nouvelle (Calédonie) (est habitée par des) Canaques nus.

31. Ce peuple (qui va) nu est méchant et n'offre aucune sécurité; il marche sans souliers et n'a ni vêtements ni coiffure.

32. L'auteur de ces vers est résigné; il est condamné pour toute sa vie. Il a eu des soucis et il a composé ce récit.

33. Ce discours est bon, gracieux, joli et doit plaire. Le poète qui l'a composé est un *taleb* qui a étudié le (Saint) Livre des versets.

34. Dieu est témoin qu'il n'y a (ici rien) en moins ni (rien) en plus : comme je l'ai vu et je répète qui (m)'est arrivé en ce monde.

35. Nous sommes répartis enchaînés dans des salles et dans des cachots, celui-ci vit; celui-là meurt : ce sont les arrêts (de la Providence).

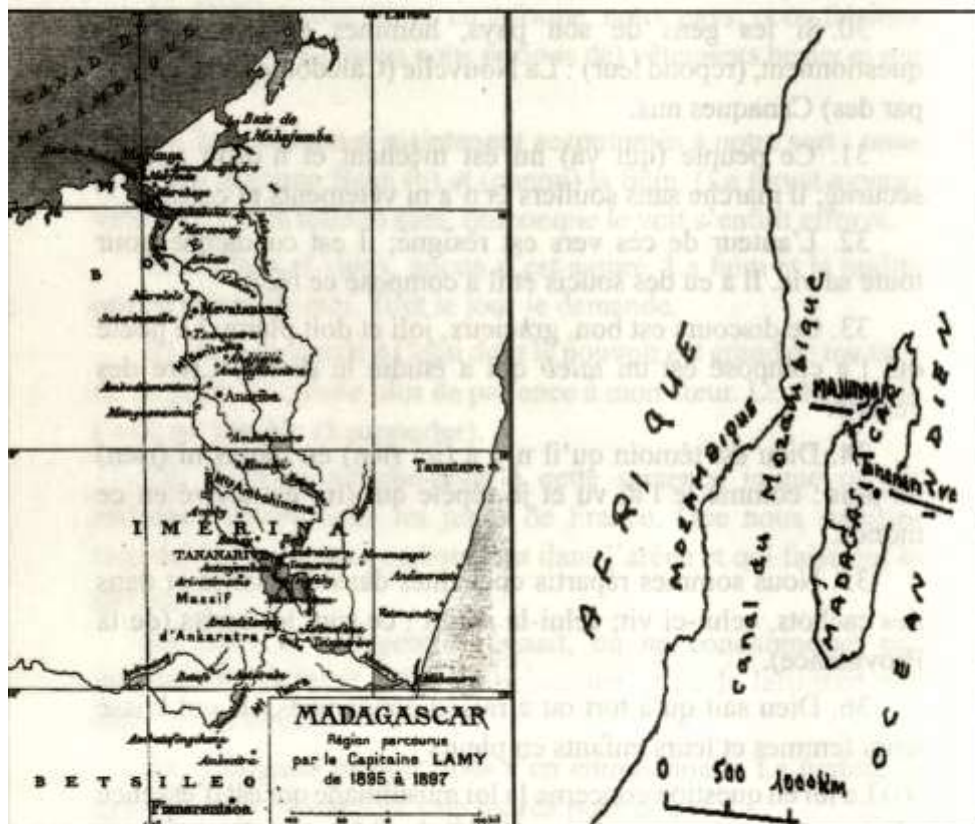
36. Dieu sait qu'à tort ou à raison condamnés, ils ont laissé leurs femmes et leurs enfants en pleurs !

(i) La loi en question concerne la loi musulmane qui est d'essence divine et ne prévoit pas la perpétuité du châtement, Dieu faisant grâce au pécher.

(ii) Eponyme d'un ancien ministre de la marine, le camp Brun est un établissement disciplinaire situé à l'intérieur de l'Ile et a été supprimé vers la fin du XIX^{ème} siècle.

LES CONVOYEURS ALGÉRIENS ET LA CONQUÊTE DE MADAGASCAR (1895)

DE MAJUNGA A TANANARIVE LA PISTE HOMICIDE



Sommaire

Résumé	274
Introduction	276
I- L'approche générale du contexte d'enrôlement des convoyeurs	
- une nouvelle étape de l'expansion coloniale française ..	279
- des forces algériennes irremplaçables	280
- en contrepartie d'une exploitation inhumaine	280
II- Le recrutement des convoyeurs	
- des offres «alléchantes» mais lourdes de conséquences	283
- les réactions	285
- la mission à effectuer	287
III- Les origines sociales et géographiques des convoyeurs	
- les péripéties de l'opération	288
- l'évolution des opérations	289
- répartition géographiques et sociales des convoyeurs ...	290
- La forte concentration des recrues kabyles	291
IV- Les hécatombes	293
- des témoignages poignants	294
- un bilan très lourd	294
V- L'utopique projet de colonisation kabyle	
- l'utopique projet de colonisation	298
- un projet mort-né	300
- les causes objectives	300
Conclusion	302
Notes	304
Références bibliographiques	306
Annexes	308

LES CONVOYEURS ALGÉRIENS ET LA CONQUETE DE MADAGASCAR (1895)

DES HECATOMBES A L'UTOPIQUE PROJET DE COLONISATION KABYLE

RÉSUMÉ

De toutes les conquêtes coloniales françaises, celle relative à l'occupation de la lointaine île située dans l'Océan Indien, Madagascar, a été sans conteste l'une des plus meurtrières.

Apparemment «alléchante» et énigmatique a été à la fois la participation des convoyeurs algériens, mais meurtrière a été l'expédition dès l'arrivée à destination et au fur et à mesure de l'avancée sur une piste homicide, au surplus sans fait d'armes ...

En tout état de cause, si l'on se réfère à de nombreuses sources, le principal motif de cette lointaine et mystérieuse aventure, on constate qu'il s'agissait essentiellement de suppléer au manque de main d'œuvre tant localement et le long du rivage du continent africain que dans les autres possessions et colonies françaises. Or en affinant les recherches, indéniablement d'autres objectifs ont été assignés au recrutement des convoyeurs. Assurément en toute connaissance de cause comme le précise bien le Gouverneur Général au Ministre de la Guerre :

«Mariés à des femmes du pays (Madagascar), ou à des négresses, établis au milieu de populations différentes d'eux par les mœurs et la religion, nos Kabyles ne se sentiraient plus là-bas que Français (...). Ces kabyles sont au nombre des plus laborieux parmi les ouvriers agricoles du monde entier et ils auront tôt fait de défricher les terres qui leur seront attribuées».

Quoiqu'il en soit, ce sont quelque 6.000 algériens qui ont été ainsi recrutés rapidement durant les premiers mois de 1895 en raison de leur endurance alors qu'antérieurement ils ont déjà fait leurs preuves en prenant part activement à certaines expéditions à travers divers fronts tant en Crimée (1854-56) et au Mexique (1862-1864) qu'en divers champs de batailles meurtriers de l'Alsace (1870-1871) dont les pertes ont été estimées à plus de 4.000 morts ou disparus.

A Madagascar, les chemins empruntés par les troupes ont été des plus meurtriers car marécageux et partout inexorablement endémiques. En effet, homicide a été la principale piste en question de l'aveu même de nombreux témoins en se soldant par la mort de 5.000 hommes. S'agissant du bilan des Algériens qui n'ont pas pris part aux combats, il s'est élevé sensiblement à 2.350 morts ou disparus, soit 40,6% des effectifs recrutés.

Or il y a lieu de tenir compte essentiellement de la période des hécatombes, celle allant effectivement du mois de mai à décembre 1895, soit du début d'embarquement aux rapatriement des convoyeurs. En fait, essentiellement celle correspondant aux trois mois de la mission proprement dite effectuée par les convoyeurs. En définitive, **un désastre sans précédent !** Sans témoins directs!

Une fois de plus, les Algériens ont payé un très lourd tribut en cette fin du XIX^{ème} siècle, soit au terme de sept décennies marquées par tant d'épreuves le plus souvent déshumanisantes, en dehors même de la dépossession massive de leurs terres et leur refoulement aux zones montagneuses à la merci des forestiers. De forestiers qui partout à travers les massifs forestiers leur ont livrés une guerre larvée à travers l'application systématique du principe de responsabilité collective après incendie des boisements. (Ch R Ageron (1968, I: 103-129).

Introduction

Après leur utilisation comme chair à canon sur divers fronts comme aussi bien en Crimée (1854-1855) qu'au Mexique (1861-1866), puis de nouveau contre la Prusse en 1870, les Algériens sont de nouveau recherchés loin, très loin de leur patrie, pour répondre aux mêmes exigences et besoins de l'Empire français en cours d'expansion en cette fin du XIX^{ème} siècle. Est-ce alors dans les mêmes conditions que précédemment ? Seulement à titre de convoyeurs du corps expéditionnaire de Madagascar, en ne prenant pas part directement aux combats ? Même dans de telles conditions, les convoyeurs doivent résister à nombre de difficultés, de surcroît dans un pays tropical, bosselé, marécageux, insalubre et coupé de fondrières ? Dans une lointaine île totalement dépourvue de voies de communications (voire en annexe les documents) et avec une logistique sanitaire des plus déficientes, manquant bien souvent cruellement de médicaments... Dans un environnement proche et lointain de la Grande Ile manquant aussi et surtout de main *d'œuvre taillable et corvéable à merci* comme le précisent bien les archives.

En effet, point de mystère à ce sujet. Du reste, l'initiateur et le promoteur de l'opération de recrutement en l'occurrence le commandant Reibell (1903 : 255) s'est appuyé sur des données objectives, après avoir constaté et déploré les déficits à travers les continents africain et asiatique en citant les principaux pays avec des évaluations assez précises dans l'ensemble.

Et de conclure :

«Restait donc seulement l'Algérie qui n'avait jamais été mise encore à contribution dans des conditions analogues...»

En fait, la tâche à accomplir n'est-elle qu'un prétexte ? Est-ce pour autant une fin en soi ? N'y a-t-il pas un autre objectif ?

L'objectif inavoué n'est-il pas ...l'implantation durable des convoyeurs dans la Grande Ile ? Pour leur atténuer les souffrances dans leur propre pays en les coupant définitivement de leurs racines et patrie tuant ainsi dans l'œuf toute velléité de résistance, armée ou non violente? La puissance coloniale n'a-t-elle pas envisagé une colonisation au profit de Kabyles, ces Kabyles encore si durement affectés par des impositions exorbitantes consécutives à l'insurrection de 1871, de surcroît soldée par l'exil au bagne de la Nouvelles Calédonie de nombreux insurgés dont le frère même de Hadj Mohammed Mokrani, Boumerzag ? Incontestablement des séquelles à jamais indélébiles !

En somme une **double dépossession**... Une double dépossession devant mettre fin définitivement à toute nouvelle insurrection car des bruits perçants continuent de circuler. En fait, tout en demeurant très attachés à leurs terres et patrie, les Algériens sont contraints de prendre part à l'expédition de Madagascar en cette fin du XIX^{ème} siècle dans un contexte marqué par **des conditions de subsistance et de survie des plus difficiles au terme de sept décennies de répression multiforme...**

Dans cette lointaine expédition, ce sont près de 6.000 Algériens qui ont été recrutés dans diverses régions et villes du pays mais majoritairement de la région la plus pauvre, la Kabylie. Comme dans d'autres circonstances, les statistiques sont approximatives en variant beaucoup d'une source à l'autre (Ch R Ageron, 1968 : I, 522; H Deschamps, 1902; J.J. Rager, 1950 35-36; A Sainte Marie, 198 : 46) parallèlement à une identification des recrues demeurée très vagues et souvent brouillées durant le séjour dans la lointaine Ile par changement des plaques d'immatriculation, voire leur perte volontairement...

En tout état de cause, ces lacunes mettent bien en doute la crédibilité de l'état civil même si son officialisation remonte à 1882.

Quoiqu'il en soit, «les volontaires» ont été recherchés pour une mission bien définie : le convoiement de 6.070 mulets à travers des parcours des plus périlleux en s'exposant à de si graves dangers dans un pays très inaccessible, de surcroît de climat tropical endémique ...Est-ce pour autant le seul et unique objectif assigné à la mission à accomplir, loin de la patrie et des proches durant une période forcément très longue et non limitée *grosso modo* à six mois, compte tenu de l'éloignement et des conditions d'acheminement et de rapatriement ?

Plus que jamais, dans l'immédiat, bien des dangers et périls ne sont pas à exclure. Incontestablement, les recrues venant de diverses régions mais toutes issues de milieux déshérités, les appréhendent vivement mais non sans résignation. Sur un autre plan, n'en est-il pas de même du chercheur qui doit tout mettre en œuvre en mobilisant tous ses moyens pour parvenir à exploiter à bon escient non seulement des études souvent pas toujours accessibles mais aussi inévitablement **les archives entreposées à Vincennes** à travers le fonds réservé à Madagascar. Dans l'état actuel des conditions de nos investigations, une condition absolument *sine qua non* !

C'est afin de cerner la problématique ainsi formulée, que l'approche proposée est structurée autour des cinq points suivants :

- l'approche générale du contexte d'enrôlement des convoyeurs
- le recrutement des convoyeurs
- les origines sociogéographiques des convoyeurs
- les hécatombes
- l'utopique projet de colonisation kabyle.

I- L'APPROCHE GENERALE DU CONTEXTE D'ENROLEMENT DES CONVOYEURS

Le choix du recrutement des conducteurs algériens est indissociable de la finalité même de toute colonisation : l'exploitation de toutes les ressources, humaines en premier lieu. D'autant qu'il s'agit d'un tournant crucial de l'expansion coloniale française.

- Une nouvelle étape de l'expansion coloniale française

Suivant l'un des spécialistes en la matière, H. Deschamps (1990 : 229), le gouvernement français prépara l'expédition «avec un soin si jaloux qu'il faillit en périr» alors que le parlement vota un crédit de 65 millions avec une écrasante majorité, de 377 voix contre 143, l'opposition étant représentée par les socialistes et radicaux.

Tout cela avait pris l'allure d'une **cause nationale à caractère profondément patriotique**, mais incontestablement d'essence coloniale car faisant bien partie intégrante de la culture inculquée par le promoteur même de l'Ecole laïque obligatoire et gratuite, soit le ministre de l'Instruction Publique : Jules Ferry, puis président du Conseil en exercice, en rompant définitivement avec «la politique de recueillage» de ses prédécesseurs au lendemain de la débâcle de Sedan (1871) en Lorraine.

En effet, c'est bien Jules Ferry qui a relancé l'expansion coloniale, loin, très loin de l'Hexagone en évoquant à l'appui de sa politique d'expansion, des raisons d'ordre aussi bien économique que politique ou militaire...

Or comme les campagnes coloniales incombaient d'ordinaire à la Marine, le Ministère de la guerre en profita pour prendre part par l'adjonction de ses hommes en procédant à la formation de la 200^e composée essentiellement d'éléments appartenant à des corps basés en France et un corps particulier d'Algériens.

- Des forces algériennes irremplaçables

Le document ci-contre situe bien l'intérêt que représente ce dernier choix. D'autant que l'un des principaux chefs militaires de l'expédition, Duchesne a une longue et solide expérience acquise en Algérie ... tout comme tant d'autres généraux aguerris en Algérie durant de longues décennies alors que le Second Empire a pu apprécier les services de nombreux Algériens enrôlés pour des expéditions lointaines (1), à l'instar de celles de Crimée (1854-56), du Mexique (1862-1866), et en Alsace en 1870-1871 avec la mort aux combats de plus de 4 000 enrôlés.

Quoiqu'il en soit, en cette fin du XIX^{ème} siècle, **la participation des Algériens a été recherchée ardemment** par le Ministre de la Guerre. C'est ainsi qu'au lendemain de l'occupation de Tamatave, port malgache sur l'Océan Indien, une lettre émanant de ce ministère est adressée au Gouverneur Général de l'Algérie. Assurément en hâte, dans la précipitation en soulignant bien l'avantage des Algériens par rapport aux autres, aux autres autochtones de l'Empire français :

« Nous pouvons trouver des convoyeurs dans nos colonies de l'Indochine et de l'Afrique, mais c'est surtout l'Algérie et en particulier la Kabylie, qui offre les meilleurs éléments pour la constitution de ce personnel spécial. Aussi mon intention serait-elle de recruter des indigènes, surtout des Kabyles... ».

Par ailleurs, ce n'est pas sans une certaine appréhension que la lettre a été rédigée car aussitôt des offres « alléchantes » sont formulées pour encourager le plus grand nombre possible de volontaires.

- En contrepartie d'une exploitation inhumaine

Le même document croit pouvoir atteindre l'objectif escompté par des offres certes alléchantes mais non moins lourdes de conséquences. « (...) chaque conducteur s'engagerait pour une période de six mois, il lui serait alloué une première mise de 80 à 100 F, payable au port d'embarquement et une solde journalière de 1 F ainsi qu'une ration de vivres ».

Or à cette correspondance, le Gouverneur Général tient à signaler le 20 décembre 1894 au Ministre de la Guerre que :

«Les Kabyles trouvent partout du travail à 1,50 F».

Quant à la prime d'engagement, tout en s'élevant à 100 F, elle est payable en deux fois mais dans des conditions précises : 40 F au moment de l'enrôlement «où ils prêtent serment de se rendre à l'appel le jour du départ et de servir honnêtement la France pendant six ou sept mois». S'agissant du reste, il doit intervenir impérativement mais tardivement.

En fait, bien des surprises et nombre de déboires ne tarderont pas à surgir à l'embarquement même, voire bien avant. C'est ainsi qu'ils ne reçoivent ni uniforme ni arme. Ils ne sont donc pas considérés comme combattants et ne peuvent prétendre à d'éventuelles citations.. Ce sont de simples hommes de peuvent prétendre à d'éventuelles citations.. Ce sont de simples hommes de peine.... Toutefois pour favoriser leur réinsertion au retour, les autorités plaident pour qu'en leur donne le sentiment qu'ils remplissent une fonction militaire avec un fusil modèle 1874 et une médaille commémorative.

Or le Ministre de la Guerre reste inflexible et n'octroie qu'une seule concession en faveur de deux cents d'entre eux qui serviront à encadrer les leurs. Les cent meilleurs seront considérés comme conducteurs de première classe à 1,50 F par jour. Exceptionnellement «ceux qui auraient été appelés par les circonstances à prendre une action de guerre effective recevront des médailles. En fait, confusion et mystère car les concernés sont sommairement informés.

Quant à la suite du document émanant de la même source, elle ne surprend guère l'observateur avisé. Le ministre ose espérer trouver 1 500 volontaires seulement alors que la rectification surajoutée au crayon n'apporte pas de modifications sensibles en se référant au principal intéressé, le Général Duchesne. Plus édifiant et le constat dressé **par le fin connaisseur de nombreuses expéditions lointaines Reibell, (1903 : 255) :**

«Une des questions les plus délicates à résoudre en vue de la préparation d'une expédition dans la grande Ile de l'Océan Indien était celle des conducteurs auxiliaires ou *coolies* nécessaires pour conduire les 6.070 mulets de France, d'Algérie ou d'Abyssinie dont le corps expéditionnaires disposait pour ses transports».

Et de préciser après avoir déploré la non disponibilité d'une telle ressource humaine à travers de nombreuses colonies et possessions françaises et les terres voisines :

«Restait donc seulement l'Algérie qui n'avait jamais été mise encore à contribution dans des conditions analogues et où, d'après les évaluations les plus favorables, on ne croyait guère pouvoir trouver plus de 1.500 à 1.800 volontaires. Une offre expérimentée, parlant la langue du pays et rompue aux relations avec les indigènes, le capitaine Lamy y fut envoyé le 31 octobre 1894 avec l'ordre de déclencher, dans les différents districts kabyles, les opérations de ce recrutement spécial».

Incontestablement, de telles données sont significatives à plus d'un titre. Une fois de plus, elles confirment le rôle réel assigné à l'Algérie dans le l'expansion de l'Empire français. Une fois de plus aussi en laissant transpercer la finalité des principaux concernés, celle des colonisés réduits à l'état de bête de somme. En témoigne le sort qu'il leur a été toujours réservé en toutes circonstances, notamment en cette fin du XIX^{ème} siècle, au tournant paroxysmal de la longue nuit coloniale alors que postérieurement les deux conflits mondiaux se sont soldés à leur tour par de si lourds bilans avec plus de 27.000 victimes au cours de la guerre 1914-1918...

II- LE RECRUTEMENT DES CONVOYEURS.

Les conditions de recrutements sont édifiantes à plus d'un titre. Dès les débuts de la consultation des volumineuses masses d'archives, l'observateur peu averti est surpris et déconcerté par l'état d'esprit d'alors, par une culture appartenant à un passé pour le moins qu'on puisse dire déshumanisé. Déshumanisant !

- Des offres «alléchantes» mais lourdes de conséquences

Sans conteste, pour les autorités d'alors le principal objectif a été bien atteint. Assurément, le recrutement s'est déroulé dans des conditions convenables en tenant compte des résultats obtenus et qui ont dépassé largement les prévisions, alors que rien ne présageait une telle performance. En serait-il autrement compte tenu de la grande disponibilité des candidats ciblés avant tout, soit **la grande masse d'adultes acculés à une survie des plus précaires en cette fin du XIX^{ème} siècle ?**

Du reste, la seule terminologie utilisée souligne bien les origines tant géographiques que sociales des volontaires en fonction de l'objectif recherché, soit l'endurance et l'abnégation des convoyeurs à recruter, de surcroît dans **une région ciblée à travers le territoire algérien**. C'est bien **la Kabylie** qui est directement visée car, sans conteste, la région la plus éprouvée au lendemain de l'insurrection de 1871-72.

En effet, c'est bien la région qui a été saignée à blanc (2) et dont les adultes ont été contraint à l'errance, à la recherche hypothétique emploi ... A elles seules les plaintes populaires constituent des témoignages édifiants. Poignants !

En tout état de cause, l'errance a donné lieu à des mouvements de saisonniers ininterrompus. Un grand nombre de chefs de famille se retrouvent jusqu'en Oranie, à la recherche de quelques subsides en travaillant durement dans les fermes coloniales, «de la nuit à la nuit», parallèlement au colportage souvent en rompant définitivement avec leurs douars d'origine à la suite de la fixation résignée dans les principales villes et centres de colonisation.

Quoiqu'il en soit, ce son avant tout les offres «alléchantes» qui ont déterminé les volontaires recrutés. Loin d'être une offre sécurisante, voire un soulagement à long terme, l'enrôlement n'a été, en fait, que l'amorce d'une série de contraintes et d'épreuves entraînant inexorablement souffrances et périls pour un grand nombre d'entre eux, au surplus parfois subitement éliminés quelques jours après l'acte d'engagement volontaire. Telles sont les mentions portées en marge : «décédés : Lounis ben Saïd», «réformé : Mohamed M'ali», «déserteur : Mohamed bel Hadj» (document ci-dessus).

C'est ainsi que **le typhus qui est largement endémique** les atteint et les oblige à transiter par un camp aménagé spécialement à cet effet, un camp précipitamment ouvert près de Bouïra pour la réception des recrues, alors que certains ne répondront pas à l'appel non par désistement mais parce que déjà emportés brusquement par l'épidémie...

Comment pourraient-ils alors s'acquitter de leur tâche dans de telles conditions ? D'autant qu'ils doivent se contenter d'une ration alimentaire très insuffisante et surtout très déséquilibrée, de surcroît dans un pays malsain. Une ration de survie et non d'endurance. Indéniablement une ration de rachitisme, de sous et malnutrition ! Qu'on en juge !

En effet, suivant les archives consultées, la ration se limite strictement à **800 g de riz et 24 g de sel...** «point de pain ni de biscuit» en dehors d'exceptionnelles et parcimonieuses distributions de pain. Aucune mesure n'a été prise quant aux autres vivres notamment du sucre et café alors que les tirailleurs disposent d'un menu relativement copieux renfermant café sucré et viande (document ci-joint). En cas de besoin, c'est à titre remboursable exclusivement, après engagement d'acquittement suivant les précisions relevées dans les archives au cours nos recherches au dépôt du Château de Vincennes !

Comment pourraient-ils s'offrir ce «luxe» avec une solde fixée à 1 f par jour et portée à 1,25 f au-delà de six mois de

campagne, terme de l'engagement, alors que leur préoccupation majeure demeure constamment l'économie d'une quelconque obole afin de pouvoir la rapporter à la famille en cas de survie et de rapatriement ? Auront-ils la chance de percevoir les 15 f au terme de la période d'engagement ? Bien des épreuves, **de dures épreuves** les attendent, non à la suite de combats livrés mais en raison avant tout de l'état vestimentaire et davantage de la tâche à accomplir...

S'agissant de la tenue vestimentaire, l'on a signalé des jarretières et de bottes mais à n'utiliser que dans les zones rocheuse alors que les intéressés n'ont guère eu la latitude d'en profiter suivant les aveux de l'officier-recruteur (annexe no 1). Comment dans de telles conditions parvenir à accomplir la tâche attendue : conduire les mulets tirant les fameuses «voitures Lefebvre», ces lourdes charrettes en aluminium, au nombre de 5 000, toutes non adaptées au relief ? Aucune, semble-t-il, n'est parvenue à destination à Tananarive (H Deschamps, 2002 : 2).

- Les réactions

En ce début de l'année 1895, règne une atmosphère assez difficile car ponctuée de rumeurs diverses. Déjà endémique, le banditisme s'y développe particulièrement à la suite de l'arrestation du célèbre Arezki alors que quatre d'entre eux sont exécutés publiquement à Azazga le 14 mai 1895. Bien plus, cinq jours après, c'est le tour de deux membres de la bande des Béni Hassen directement à Port Gueydon (Azeffoun).

Par ailleurs, durant les opérations de recrutement, nombre de rumeurs sont répandues. Il en est ainsi des conditions climatiques propres à Madagascar, du sort réservé nécessairement aux engagés, les premiers à être exposés aux dangers, et en conséquence les retours seront restreints, de surcroît dans des conditions affreuses...

D'autres rumeurs sont habilement répandues afin de décourager les enrôlés en touchant directement leur amour-propre.

Manquant effectivement d'hommes, la France est aux abois. Il faut s'attendre donc à tout, être prêt à relever les défis et répondre aux devoirs de la patrie, la terre ancestrale, pour s'affranchir du joug colonial.

En revanche, pour les autorités, les instigateurs sont les ennemis irréductibles : en particulier des marabouts vaincus, certaines confréries, voire ...des agents britanniques.

Quoiqu'il en soit, au cœur du pays kabyle on observe des manifestations contre les opérations d'enrôlement notamment chez les Béni Bou Akkache et surtout les hameaux des Béni Ittouar. Là, se sont 150 hommes qui ont marché le 16 mars 1895 sur Michelet.. Des arrestations ont suivi avec application draconienne du Code de l'Indigénat : des peines allant des amendes à l'emprisonnement.

Suivant les archives, d'autres bruits ont été répandus en ne revêtent pas moins une signification profonde. Ils ont trait à certaines pratiques abusives mais non sans disculpation de l'administration française. Telles des pratiques s'identifiant aux malversations, à l'instar de fixation d'un contingent par douar, les plus riches payant les remplaçants.

«Le bruit vient de se répandre en ville, apporté par des indigènes de l'arrondissement de Tizi-Ouzou, que les caïds de cette région obligerait un certain nombre de leurs administrés à s'engager comme convoyeurs pour Madagascar. Ceux qui ne partent pas verseraient une certaine somme aux enrôlés de force.»

«Le bruit vient de se répandre en ville, apporté par des indigènes de l'arrondissement de Tizi-Ouzou, que les caïds de cette région obligerait un certain nombre de leurs administrés à s'engager comme convoyeurs pour Madagascar. Ceux qui ne partent pas verseraient une certaine somme aux enrôlés de force».

Incontestablement, le prélude de faits observables, une fois institué le service militaire à la veille du déclenchement de la Grande Guerre (1914-1948).

Au surplus, en date du 11 février 1895, soit dès les débuts des opérations de recrutement, la Préfecture d'Alger a reconnu que sur 600 inscrits à Fort Nation, 200 se sont désistés, soit un tiers des effectifs...

- La mission à effectuer

Le pays à conquérir est inaccessible par route, en dehors des zones côtières, du reste très vite barrées par de hautes falaises. Les Hautes terres à climat tropical sont non seulement très peu accessibles mais aussi très insalubres. La pénétration est donc soumise impérativement à l'ouverture d'une route hautement stratégique mais non moins homicide. En débarquant à Majunga le 15 janvier 1895, il a fallu huit mois aux éléments avancés du corps d'armée, huit longs mois, pour atteindre pratiquement... sans combat, juste avant la saison des pluies, la capitale **Tananarive** située au cœur de la Grande Ile.

Or, comme il est bien précisé, sur cette route longue de 600 km, c'est une sorte d'odyssée à rebours en s'élevant du niveau de mer jusqu'à 1.500, face aux deux principales causes des hécatombes : la forêt et la fièvre, les *hazo* et *tazo* suivant la terminologie locale.

Quant à l'acheminement par voie maritime, il s'est révélé très mouvementé. En effet, la plupart des navires affrétés pour le transport des troupes et des auxiliaires ne s'y prêtent pas pour accueillir autant d'hommes avec leurs chevaux et mulets. Les conditions d'hygiène sont rudimentaires. Les rapports avec l'équipage sont tendus et généralement les convoyeurs étant traité de «bétail humain» par l'équipage.

Telles sont les conditions dans lesquelles s'annonce effectivement la mission à accomplir «pour reconquérir une terre française depuis Louis XIV et pour... libérer les populations côtières de la tyrannie méridionale», précisent les manuels scolaires.

Il s'agit de convoier quelque 6.000 mulets tirant 5.000 voitures Lefebvre, ces fameuses voitures déjà expérimentées au Soudan et devant rouler partout dans un pays bosselé et coupé de fondrières. Les convoyeurs ont dû peiner et mourir en grand nombre sur les terrassements, dans les marais longeant la Betsiboka, région la plus malsaine de l'Ile. Assurément un mouvoir, un bagne, sans nom (IV^{ème} partie) !

III- LES ORIGINES SOCIOGEOGRAPHIQUES DES RECRUES

Plus que le contexte du recrutement, bien d'autres observations sont à aborder notamment celles relatives aux données sociales et géographiques des convoyeurs.

- Les péripéties de l'opération

Organisé dès la fin de 1894 par le capitaine Lamy, fin connaisseur de l'état d'esprit général des troupes, le recrutement n'a pas été pour autant aisé, même s'il a été activement préparé par les maires et administrateurs, caïds et présidents de douars, voire le concours de «racoleurs indigènes» (Reibell, 1903). Or très vite se sont épuisées «les réserves» de la Grande Kabylie, la région précisément ciblée ...

Rapidement, les opérations se sont étendues au loin, dans le Constantinois, comme en Oranie (III e partie). Bien plus, le même officier-recruteur reconnaît que les derniers engagés sont des «bédouins ramassés un peu partout (sont) d'une qualité inférieure à celle des premiers engagés, mais devant la nécessité impérieuse, il a fallu faire flèche de tout bois» (Reibell, 1903 : 271).

En conséquence, le recrutement s'est poursuivi sans tenir compte des aptitudes à conduire une charrette ou à harnacher un mulet, soit la fonction propre à tout convoi de bêtes de somme.

Par ailleurs, s'agissant de la visite médicale, point de souci non plus aussi bien à propos de **l'état de santé des engagés que de leur âge réel**. C'est ainsi que même des borgnes ont été acceptés. De plus, l'officier recruteur a pu obtenir aisément le silence des autorités administratives; ces dernières ayant renoncé à saisir les arriérés d'impôt sur la prime d'engagement. Du reste, les prélèvements opérés par le service des contributions directes ont été l'une des causes des difficultés rencontrées en Kabylie.

Enfin, d'autres mesures ont été prises notamment l'arrêt des poursuites correctionnelles pour des délits ayant entraîné moins de trois mois de prisons. De même, il a fallu surseoir à l'exécution des peines pour les condamnés à moins de six mois

- L'évolution des opérations

En effet, dès le lancement de l'opération le 11 janvier 1896, les 1.500 volontaires escomptés sont effectivement enregistrés. Très vite les opérations s'accélérent. Le 14 mars on dénombre 3.000 et à la fin du même mois 3.251, soit plus que le double de la somme espérée.

En conséquence, les opérations se poursuivent toujours. Plus de 4.000 recrues sont inscrites à la mi-avril et un peu plus de 4.500 à la fin de ce mois. Après cette date, une seule semaine a suffi pour clore les opérations engagées depuis quatre mois consécutifs. Les derniers chiffres arrêtés oscillent entre 5 700 et 5.800, la différence exprimant quelques désistements, voire des éliminations pour raison de santé.

Incontestablement, ce résultat inattendu au départ doit être situé avant tout dans son véritable contexte, **le contexte socio-économique durant ces dernières années du XIX^{ème} siècle**, des années des plus sombres de la nuit coloniale. Du reste, marquées par des morts par inanition(4). Plus que jamais, après des décennies de souffrances, de privations et de dépossession, les masses populaires survivent difficilement.

Edifiante est la rédaction des listes se limitant à la stricte désignation des noms et prénoms précédés de numéro d'immatricule sans date ni lieu de naissance, en mettant ainsi en évidence non seulement **les lacunes de l'état civil** mais aussi et surtout l'importance de cette **population flottante** autour des centres urbains partout livrée à elle-même et en conséquence contrainte de s'engager à tout prix.

En fait, pareil contexte socio-économique ne peut à lui seul rendre compte de la relative facilité de recrutement.

Sans conteste, localement des pressions sont à notées. En témoignent les propos recueillis sur le terrain comme dans la commune-mixte du Djurdjura :

«(...) les villages se cotisaient pour fournir le contingent d'engagés qui avait été fixé et allouaient à tous ceux qui s'offraient une prime de 500 à 1.000 F par individu (...) Si ce fait qui, en présence de Monsieur le Capitaine Lamy, m'a été confirmé par les présidents de douar est exact...le recrutement sera assuré dans la C M du Djurdjura mais plus difficilement ailleurs».

- Répartition géographique des recrues

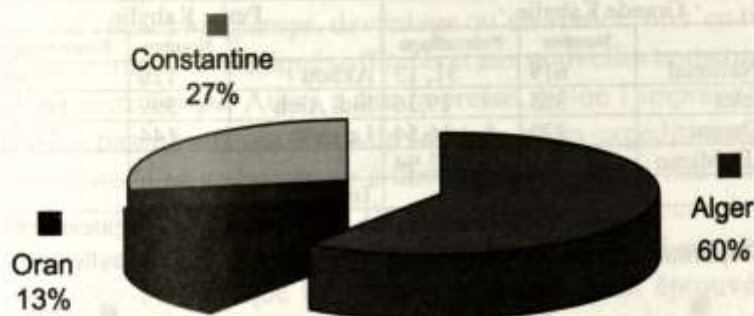
La distribution géographique ne peut surprendre (tableau 1). Elle a obéi avant tout aux objectifs préalablement fixés. Avec près des deux tiers des effectifs, soit 60,2%, le département d'Alger souligne bien la forte concentration de la Kabylie, l'Est et l'Ouest ne représentant respectivement que 12,52 et 27,27%.

1- Distribution des convoyeurs par département

Départements	Nombre	Pourcentage
Alger	3.505	60,2
Oran	729	12,52
Constantine	1.588	27,27
Total	5.822	

Source: Archives Madagascar 8H33

Distribution des convoyeurs par département



- La forte concentration des recrues kabyles

Une fois de plus, les statistiques traduisent bien la suprématie kabyle (tableau 2). A elle seule, elle regroupe près de la moitié des recrues, soit 2.651 sur 5.722, soit 46%. Ce sont bien les circonscriptions de la Grande Kabylie, soit les circonscriptions administratives les plus pauvres qui détiennent les maximums. Il en est ainsi du cœur du massif kabyle avec Tizi-Ouzou et surtout Larbâa Nath Irathène. Quant à la petite Kabylie, elle est bien représentée en détenant le quart des effectifs (25%), soit autant que toute l'Oranie.

Quant aux autres recrues, elles demeurent minoritaires au sein d'une répartition n'incluant que les trois anciens départements, compte tenu de la part revenant à la Kabylie. Toutefois, l'observateur averti est à même d'appréhender deux faits majeurs. D'ores et déjà, c'est **la préfiguration de la future carte de l'émigration**, émigration en voie de s'enclencher vers la France à l'aube du XX^{ème} siècle.

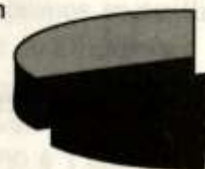
2- Répartition des convoyeurs originaires de la Kabylie

Grande Kabylie			Petite Kabylie		
	Nombre	Pourcentage		Nombre	Pourcentage
Fort National	619	31,13	Akbou	120	18,09
Michelet	385	19,36	Sidi Aïch	399	60,18
Tizi-Ouzou	329	16,54	Le reste	144	21,71
Drâa El Mizan	655	32,94			
Total	1.988		Total	663	

Source : Archives militaires de Vincennes : Madagascar 8H33

Répartition des convoyeurs originaires de la Grande Kabylie

Draâ-El-Mizan
33%



Tizi-Ouzou
17%

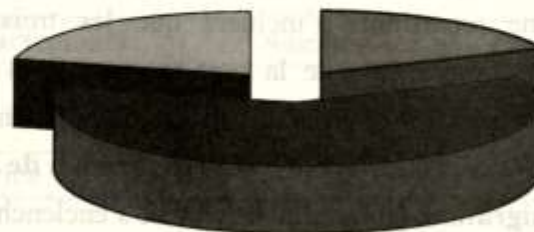


Michelet
19%

En conséquence, sans rapport direct avec les intérêts propres de l'Algérie l'expédition de la lointaine Ile de l'Océan Indien, - un événement apparemment anodin, - est parvenu à révéler une fois de plus des problèmes cruciaux au terme de sept décennies de déstructuration massive et de dépossession multiforme, de refoulement et de resserrement. D'une si difficile survie et d'errance forcée préfigurant l'inexorable expatriation du XX^{ème} siècle.

Répartition des convoyeurs originaire de la petite kabylie

Le reste
22%



Akbou
18%

Sidi Aïch
60%

IV- LES HECATOMBES

«Pendant longtemps, davantage qu'en France, on s'en tient en Algérie aux communiqués officiels et aux nouvelles transmises par l'officieux *Temps*. Aussi, à lire la presse, a-t-on l'impression que tout se passe bien, que l'état de santé du corps expéditionnaire est bon et qu'il ne se heurte qu'à une faible résistance vite emportée de brillants faits d'armes ? De temps à autre, on peut relever un écho plus alarmiste au détour d'un article... Le 7 mai (1895), *L'Akhbar* signale que les troupes sont fortement éprouvées par le climat de Madagascar et que des malades ont été transférés à Nossi Kumba» (A Sainte Marie, 1988 : 70).

À l'optimisme affiché par les officiels à travers le déroulement des opérations de recrutement et aux maintes assurances qu'ils ont eu à formuler à l'occasion des manifestations de joie provoquées délibérément lors de l'embarquement des convoyeurs, **la réalité a fini par éclater au grand jour**. Il en est ainsi des observations et témoignages directement relevés dès les premiers rapatriements, soit à partir de juillet 1895, voire avant la révélation du bilan des victimes, morts et disparus.

Il en est ainsi de ces informations parcimonieusement rapportées par la presse de temps à autre en s'efforçant habilement d'en négliger la portée. C'est ce que laisse entrevoir la description d'un passage qualifié de : «mauvais passage» et emprunté au *Temps* par *La Dépêche Algérienne* du 22 mai 1895 :

«L'intervalle de 15 km qui sépare Marovoay du village d'Antrotro, occupé par la brigade de Metzinger est, sans contredit, un des plus mauvais passages que les troupes avait à franchir.

La marche dans les marécages est des plus fatigantes. Il fait serrer en file indienne, de petites levées qui retiennent les eaux. Les chaussées ont, tout au plus, deux pieds de largeur.

Après avoir franchi les rizières on rentre dans les hautes herbes et les roseaux, on suit des fourrées pour tomber dans des marais couverts de grandes herbes larges (*herana*); on s'enfonce jusqu'au ventre (...).

- Des témoignages poignants

C'est au retour, à l'arrivée des navires ramenant les survivants que la vérité éclate au grand jour. Tel est l'exemple au port d'Alger, le 22 juillet 1895 de *Notre Dame du Salut* avec à bord plus de 300 convoyeurs.

«Nous les avons visités, nous les avons interrogés, ces hommes pâles, faibles, au visage émacié, à la démarche encore chancelante du malade qui se reprend à espérer la vie.

(...) Il y en avait sur le pont. C'étaient les heureux, relativement. Il y en avaient aussi au-dessous qui étouffaient, dans l'atmosphère lourde de l'entrepont. Comme lamentable était le spectacle de ses derniers, moribonds au regard fixe, au corps endolori, incapables du moindre mot.

Ils étaient là, meurtris par la souffrance, incertains de jamais retrouver la belle et forte santé d'autrefois.

(..) A ceux que l'épuisement emportera, ceux que la dysenterie terrassera, ceux surtout qui, pendant tout le reste de leur vie, se ressentiront de l'anémie contractée dans les marais brûlants des environs de Majunga, souffriront obsessionnel du mal dont les couleurs nationales qu'il s'agissait de faire répéter sur la terre madagascarienne».

Et le journaliste de faire une rétrospective indispensable pour soulager les parents et proches

«Ils avaient eu à lutter contre l'ennemi invisible (...)

«Le doute n'est plus possible. Le navire qui vient d'atterrir ouvre la difficile et triste voie du retour».

- Un bilan très lourd

Dans l'ensemble, le nombre de débarqués, soit 3.450 doit correspondre sensiblement à celui des survivants de l'expédition. Le tableau 3 récapitule les opérations de débarquements effectuées aux trois ports algériens.

En retranchant du nombre d'enrôlés et effectivement embarqués, soit 5.822, le bilan des victimes, morts ou disparus, s'établit à 2.332, soit sensiblement égal à celui donné par une autre source

(A Sainte Marie, 198 : 76) à partir d'archives différentes de celles que consultées par nos soins, soit 2.344. La différence est donc négligeable et résulte des conditions objectives d'identification de certaines victimes notamment à la suite de pertes de plaques d'immatriculation lors de certaines décès ou disparitions...

En conséquence, en chiffre arrondi, le bilan définitif doit être sensiblement égal à **2.350**, soit **40,3%**. Sans conteste des hécatombes en raison de la courte période de la mission effectivement accomplie, soit quelque trois mois...

3- Le débarquement aux ports algériens

Embarquement de Majunga	Navire	Arrivée à Alger	Convoyeurs débarqués	Décès en route
29-06-1895	<i>Notre-Dame</i>	23-07-1895	45	3
30-07	<i>du Salut</i>	20-08	84	?
15-08	<i>Provence</i>	12-09	58	?
20-08	<i>Skamrock</i>	13-09	95	?
27-09	<i>Concordia</i>	21-10	391	95
05-11	<i>Ville de Metz</i>	21-10	433	17
19-11	<i>Vercingétorix</i>	12-12	331	36
27-11	<i>Canarias</i>	Philippeville		
	<i>Colombia</i>	18-12	386	13
05-12		Bône-Bougie		
11-12	<i>Colombia</i>	29-12	415	34
13-12	<i>Concordia</i>	02-01-1896	305	3
23-12	<i>Massilia</i>	03-01	412	3
Tamatave	<i>Cachar</i>	18-01	238	11
18-06-1896	<i>Paraguay</i>	14-07	257	1
Total			3.450	213

Source : A Sainte Marie (1988 : 67)

En définitive, **un désastre sans précédent** ! Sans témoins directs. C'est à la suite de ce désastre que le séjour dans l'île de Madagascar a été prolongé afin que les survivants se reposent et pansent leurs blessures. Dans l'attente aussi d'une meilleure préparation du long trajet de rapatriement.

Quoiqu'il en soit, de tous les témoignage poignants, c'est celui du général Torcy, chef d'état-major du corps expéditionnaire qui est le plus édifiant. D'autant que c'est lui qui a ordonné le report de rapatriement en déplorant le traitement réservé effectivement au convoyeurs. Bien plus, il n'a pas hésité à déclarer dans l'hypothèse d'un retour précipité «qu'il ne se gênerait pas pour crier sur les toits de quelle façon avaient été traités ces auxiliaires». (Reibell, 1903 : 315).

En fait, l'état des convoyeurs au débarquement en donne une idée aussi proche que possible de la réalité au terme de cette lointaine et insensée aventure :

«En ce qui concerne les conducteurs algériens, le Colonel Directeur des Etapes du corps expéditionnaire signale l'état déplorable dans lequel se trouve les effets (burnous, sandales, etc...) emportés par les indigènes à leur départ d'Algérie et il demande avec insistance qu'avant le débarquement il leur soit délivré quelques effets d'habillement pour atténuer la mauvaise impression que pourrait produire sur la population le débarquement d'hommes en haillons». (Correspondance du Ministre de la guerre au Général commandant le 19 e corps d'armée à Alger, datée du 3 août 1895 à propos du navire *Le Provence*).

En fait, d'autres témoignages sont plus tranchants car ils émanent d'observateurs neutres, à l'instar de R Lespès (sans date, p 36-37) mais concernent les forces combattantes. Pareil témoignage souligne ainsi que la participation effective des Algériens ne s'est pas limitée seulement à celle du convoiement. En effet, les tirailleurs algériens ont formé deux bataillons du «régiment d'Algérie», fer de lance de la colonne légère et principal élément de la brigade d'occupation :

«L'expédition de Madagascar fut beaucoup plus une épreuve d'endurance et de discipline qu'une guerre conduite sous un feu meurtrier (...). Après les durs travaux consacrés pendant trois mois à la construction d'une route carrossable (...). Les troupes indigènes d'Afrique, restées les plus résistantes et les moins éprouvées, eurent l'honneur d'entrer les premières de la colonne Metzinger à Tananarive».

Quant au bilan des décès à bord des navires, il s'est élevé à 213, soit 6,17%. En fait, il est demeuré approximatif car certaines unités de transport sont restées silencieuses à ce sujet alors que pour le *Ville de Metz* les pertes ont représenté 24,29% du total des effectifs à bord, soit une proportion particulièrement élevée. Est-ce en raison de l'état de santé des rapatriés ? D'autres facteurs ? En tout état de cause, les pertes des derniers rapatriements sont négligeables.

Sans conteste, le retardement des opérations de débarquement après la surmortalité du *Ville de Metz* a été salubre. Il a permis ainsi d'apurer les questions financières. C'est ainsi qu'au départ de cette unité de Majunga, des incidents ont eu lieu à la suite de l'agitation des convoyeurs réclamant des arriérés de solde. C'est seulement à la suite de l'arrivée du bateau à Alger, que le ministre de la Guerre a donné l'ordre de régler les arriérés parallèlement au versement de la prime de libération de 50 F, une mesure devant faire bonne figure lors du débarquement.

En définitive, autant de facteurs qui ont contribué au redressement de la situation d'ensemble. D'autant qu'il a fallu observer plus de discrétion à l'arrivée des bateaux en interdisant tout accès à la presse. Bien plus, aucun détail n'a été fourni à propos des pertes relevées au cours des traversées. Toutefois certaines fuites n'ont pu être évitées :

«Les mieux portant ont été casernés à «Lemercier», les autres à l'Hôpital du Dey (...). Ils sont parqués comme des prisonniers entre les murs de la caserne et n'ont pas le droit de sortir. Pensez donc. Le terrible secret qu'ils ont gardé serait peut-être dévoilé».

V- L'UTOPIQUE PROJET DE COLONISATION KABYLE

Aventureuses à plus d'un titre a été la conquête de Madagascar en représentant un chapitre à part dans l'histoire coloniale française, en demeurant non seulement une expédition insensée et **très homicide** mais aussi à l'origine de l'un des projets les moins inattendus : **l'utopique** projet d'implantation dans ces lointaines terres malgaches... de ces mêmes convoyeurs, de surcroît à titre de colons...

En somme, **une colonisation de peuplement**, de surcroît par la transplantation de lointains autochtones originaires eux-mêmes d'un pays faisant déjà l'objet du même type de colonisation.... C'est l'utopique projet émanant du Gouverneur Général de l'Algérie, Jules Cambon, le continuateur de l'œuvre pionnière en la matière, celle d'un Bugeaud qui a prôné la colonisation de l'Algérie par «le fusil et la charrue». En effet, le projet a bel et bien été adressé au Ministre de la Guerre au mois de mars 1895, soit en pleine campagne d'enrôlement des convoyeurs...

- L'utopique projet de colonisation

C'est bien en pleine campagne de recrutement des convoyeurs, au mois de mars 1895, que ce projet a été formulé et adressé à Paris, au Ministre de la Guerre, un projet vantant les avantages et bienfaits tant pour la colonie algérienne que pour la lointaine île de l'Océan Indien.

Or bien qu'il s'agisse d'un haut responsable ayant fait preuve de réalisme à diverses occasions, le projet ne renferme pas moins de graves et patentes contradictions. Toutefois, il y a lieu de tenir compte de certaines réserves dans le contexte particulier de l'opération de convoiement même si le Gouverneur Général croit pouvoir parler au nom des convoyeurs, non sans les assimiler tous essentiellement aux Kabyles...

«Un grand nombre de Kabyles ont manifesté l'intention, ruinés qu'ils sont en Algérie, de s'établir à Madagascar si on leur donnait des terres».

Et d'ajouter non sans habileté pour mieux convaincre les décideurs politiques en haut lieu :

«Je ne sais quelle ligne de conduite que compte tenir le Gouvernement dans la Grande Ile quand l'expédition sera finie, mais l'idée de ces braves gens est beaucoup plus sérieuse et peut-être beaucoup plus pratique qu'il ne paraît au premier abord».

Et de convaincre tout en apportant un argument apparemment percutant mais ne dissimulant pas moins des préjugés d'essence raciste, s'agissant d'une future colonisation particulière, celle d'autochtones dans la lointaine île de l'Océan Indien.

De surcroît, une colonisation nouvelle, celle d'une colonisation de peuplement par des autochtones transplantés de très loin...

«Mariés à des femmes du pays (Madagascar), ou à des négresses, établies au milieu de populations différentes d'eux par les mœurs et la religion, nos Kabyles ne se sentiraient plus là-bas que Français et formeraient un excellent et vigoureux noyau de population sur lequel nos résidents pourraient compter tout en n'ayant à redouter aucune des difficultés que le contact des colons européens avec les populations de civilisation indigène, par leurs prétentions politiques, font quelquefois naître pour nos représentants dans les pays lointains».

Bien plus, un autre argument plus convaincant est mis en exergue :

«Ces kabyles sont au nombre des plus laborieux parmi les ouvriers agricoles du monde entier et ils auront tôt fait de défricher les terres qui leur seront attribuées».

Enfin, plus flatteuse que jamais est la formule d'usage concluant toute correspondance et rédigée à dessein en guise non seulement de conclusion mais aussi davantage d'auto-satisfaction. Assurément, une autosatisfaction sujette à caution (ci-dessus) :

«Pardonnez-moi, Monsieur le Ministre, d'avoir appelé votre attention sur ces propositions diverses, mais je porte un intérêt bien naturel à ces braves gens, dont le départ a été dans nos tribus l'objet de démonstrations vives de sympathie pour notre pays et je serais heureux qu'ils puissent prêter à l'expédition tous les services qu'elle en doit attendre». (Archives du Gouvernement Général de l'Algérie, série 21 H/ 71)

- Un projet mort-né

Les suites réservées au projet ne font aucun doute. Indéniablement, un projet mort-né en raison des péripéties de l'expédition et principalement de la surmortalité même des convoyeurs, de loin les principales victimes de la folle aventure, celle avant tout liée à la nature de la mission effectuée.

Dans de telles contions, le projet est resté lettre morte. Mais est-ce pour autant un renoncement définitif aux services bien appréciés de ces mêmes kabyles ? Point de doute possible si l'on poursuit assidûment l'étude des archives, particulièrement le carton 8 h 37. Nous avons pu ainsi relevé deux correspondances faisant état d'envoi de quelques dizaines de terrassiers kabyles. **De la colonisation on passe ainsi à l'utilisation d'une main d'œuvre corvéable et taillable à merci.** C'est ainsi qu'en janvier 1900, 200 kabyles sont recrutés à titre de terrassiers vers la lointaine Ile non sans difficultés comme l'atteste la correspondance du 26 janvier (document ci-dessus). Déjà précédés par 74 partants, les 124 en question ont exigé tous le versement des avances sur salaire...d'où leur embarquement différé.

- Les causes objectives

En fait, l'échec du projet est à situer dans le véritable contexte de l'Algérie en cette fin du XIX^{ème} siècle. Plus que jamais, la colonie est confrontée au manque réel de main d'œuvre. Pareille situation n'est pas étrangère à la persistance d'une **forte mortalité**.

C'est ainsi que l'inanition est signalée par un observateur attentif (Boyer - Banse, 1906) d'autant qu'elle sévit partout notamment dans l'arrondissement d'Orléans ville (El Asnam) (4). De plus, les rapatriés de Madagascar ont ramené en Kabylie l'ulcère de Mozambique comme l'a signalée effectivement le *Journal des Débats* (Paris) en date du 8 mars 1897.

Or c'est bien le même Gouverneur Général, Jules Cambon, durant cette même année 1995 qui n'a pas hésité à s'adresser aux autorités religieuses de la Mecque les sollicitant d'émettre une *fatwa*, renouvelée de celle de Léon Roches. Accordée, elle est faite de citation et rédigée dans un style fort ambigu, en tendant de répondre favorablement aux doléances du colonat. Elle autorise les Musulmans à obéir et à vivre sous la domination des Infidèles, (Ch R Ageron (1968 : I, 513).

Largement satisfait par ce texte, Jules Cambon en tient compte dans l'immédiat. Mieux la *fatwa* sera très utile à terme en fonction d'autres entreprises, notamment la pénétration dans le Touat alors que les habitants sont plus que jamais attachés à la tradition coranique; cette région plus que d'autres étant sous la forte emprise des confréries religieuses.

Quoiqu'il en soit, ce projet utopique de colonisation des lointaines terres malgaches, doit cacher, en fait, un autre en fonction de certaines nécessités. N'en est-il pas ainsi de l'institution du service militaire non dans l'immédiat en raison de l'échec cuisant essuyé à Madagascar mais à moyen terme. Telles sont les craintes décelables à travers la correspondance du Gouverneur Général datée du 17 décembre 1897 :

«L'emploi des forces indigènes est entièrement subordonné à l'état politique du moment».

Est-ce pour longtemps encore ?

Conclusion

Insensée et homicide a été sans conteste l'odyssée des convoyeurs algériens dans cette lointaine île de l'Océan Indien en cette fin du XIX^{ème} siècle, soit en pleine nuit coloniale, de surcroît au terme de sept longues décennies de déstructuration et de dépossession multiformes....

Inscrite dans le cadre de la relance de l'expansion de l'Empire français en vue du renforcement du dispositif de l'Océan Indien, cette lointaine expédition, quoique destinée essentiellement à soutenir la logistique de l'expédition, s'est soldée par un très lourd bilan, par la perte de 40% des effectifs mobilisés. Un bilan d'autant plus lourd que la période des hécatombes a été si courte...

Quoiqu'il en soit, pareille expédition ne saurait surprendre l'observateur avisé.

La participation des forces algériennes a été toujours recherchée à travers divers fronts intercontinentaux. Indéniablement une participation bien appréciée à sa juste valeur !

Si dans le cas analysé la participation s'est révélée désastreuse, elle n'a pas pour autant empêcher certains concepteurs de lui assigner d'autres objectifs, une tout autre finalité en contradiction flagrante avec la finalité même de toute colonisation de peuplement, alors que c'est bien le Général Gallieni, le praticien et théoricien de la colonisation de cette même île, qui a cru bon de rappeler, une bonne fois pour toutes, et à tous :

«Les colonies sont faites pour la colonisation européenne».

Un rappel à l'ordre à point nommé pour bien conforter certains milieux directement concernés, particulièrement **les notables originaires de l'île toute proche, la Réunion**, de notables agissant de concert avec **des députés créoles**. En tout état de cause, les 67 personnes identifiées d'Arabes parmi les 3 500 africains étrangers recensés dans l'île peu après la conquête (Deschamps H : 2002) ne sont que les derniers survivants demeurés sur place.

Une présence sans effet quant aux espoirs nourris par les concepteurs de l'utopique projet.

A jamais, la fin d'une chimère ! En fait, d'une diversion ayant visé la mémoire collective, **l'amnésie du peuple sous domination coloniale depuis 1830**, de surcroît en ce tournant crucial de la fin du XIX^{ème} siècle. D'autant que ce tournant s'accompagne d'un changement radical quant aux objectifs et la destination de l'émigration algérienne, émigration déclenchée directement par la conquête coloniale. Désormais les mouvements dirigés vers les pays musulmans s'interrompent en déclenchant des départs vers la France. Point de doute possible car il ne sera question que de séjours temporaires et représentés mouvements essentiellement que d'adultes masculins. En définitive, n'est-ce pas la confirmation de **l'attachement charnel à la terre ancestrale**? La patrie éternelle ? L'émigration n'a-elle pas joué un rôle déterminant dans la guerre de libération nationale (Dj Sari, 2002 : 7-18) ?

Notes

(a) Le petit paragraphe consacré à cet effet par Ch R Ageron (1968, I:522) s'écarte beaucoup de la réalité archivistique. Les convoyeurs ne sont pas originaires exclusivement de Kabylie et ils représentent plus du double indiqué par l'historien. De plus, ce n'est pas Jules Cambon, le gouverneur général qui a recommandé les convoyeurs comme le montre bien la photocopie de la rédaction adressée par le Ministre de la Guerre (Premier document). Seul le chiffre de rapatriés correspond approximativement à la réalité. Or dans de telles conditions comment pouvoir les identifier avec exactitude puisque les listes nominatives ne le permettent pas ?

(1) Tel est l'exemple édifiant immortalisé par la poésie populaire, notamment au long poème que l'on doit au Cheikh Sidi Mohammed ben Ismail (1820-1870). Le poète se limite essentiellement à la bravoure des combattants musulmans, en ignorant délibérément les autres forces en présence. :

«Donne la victoire aux armées de l'Empire de Stamboul - la reine des grandes villes -.

Donne la victoire éclatante aux peuples de tous les amis d'Ahmed (Mohammed)

De tous côtés, ils (les Russes) voient des armées se succéder de très près :

Kurdes, Persans, esclaves noirs et hommes libres !

Poème relevé et traduit par Mohamed Ben Chenab,
Revue Africaine, I:907, p.169

(2) Les plaintes l'expriment pleinement :

Nous tenons debout comme tient une haie

Tous pressés les uns contre les autres

On a laissé les gens comme un troupeau de brebis...

Notes (suite)

On a semé la haine dans les villages
Nous la cachons sous terre et il en reste toujours,
C'est comme l'abondante récolte d'un champ défriché...

On relève aussi le couplé suivant emprunté au poète Smaïl Azzikiou :

Les gens sont partis en emportant leurs ustensiles.
Les terres ont été prises par les Espagnols,
Les Maltais et leurs agents prévaricateurs.
Vous vous êtes emparés des cimetières et des communaux.
On ne sait plus où attacher un âne !

(3) Les témoignages sont édifiants à propos du Chélif mais ne doivent pas se limiter exclusivement à cette seule région. Exprimé par **un observateur très attentif, Boyer-Banse** (1906 : 1916), l'exemple suivant revêt une grande signification :

(4) «... il y'a eu des morts de faim, et ceux qui ont souffert la faim sans en mourir ont été innombrables. Ce qui est dès maintenant un mal permanent et non problématique, c'est l'état précaire, voisin de la misère où sont en années moyennes Kabyles et Arabes, khammès et simples salariés à la journée et même une foule de petits propriétaires. Cet état précaire est indéniable» Boyer-Banse (1906 : 1916).

Références bibliographiques

Archives:

Les archives de Vincennes (Paris) : fonds Madagascar, en particulier les cartons 8 H 32, 8 H 33 et 8 H 34

Archives d'Outre-mer (Aix-en-Provence) : fonds Algérie, 3H5.

Journaux:

La Dépêche Algérienne, Alger (1895), r : 3 mai 3, 23, 25 juillet, 23 octobre, 2 décembre 1895, 21 janvier 1896

Akhbar, Alger : 7 mai, 23 septembre 1895

La Vigie Algérienne, Alger : 24 octobre 1895

Publications:

Ageron Ch R (1968) : *Les Algériens musulmans et la France de 1871 à 1919*, Paris, PUF, t I, p 522-523.

Battissitini R, Martin J : (1974) : *Madagascar, Encyclopédie Française*, Paris, Larousse, p 7458.

Boiteau P (1958) : *Contribution à l'histoire de la nation malgache*, Paris, éd. Sociales.

Boyer - Banse (1906) : *Les populations agricoles indigènes dans le département d'Alger*, Alger, Bull. Société de Géographie d'Alger.

Brunet R (1903) : *L'œuvre de la France à Madagascar*, Paris, Challamet.

Chauliac G (1956) : *Contribution à l'étude médico-militaire de l'expédition de Madagascar en 1895*, *Bulletin de Madagascar*, no 240, 241, 242 et 243.

- Darricarere J (1904) : *Au pays de la fièvre*, Paris, Stock.
- D'Anthouard A, Ranchot A (1935) : *L'expédition de Madagascar en 1895, Journaux de route*, Paris, Larose.
- Deschamps H, Cadoux (2002) : *Madagascar, Encyclopédia Universalis*, Paris, t 14, p 73-75.
- Deschamps H (1990) : *Histoire de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault, 358p.
- Hocquart E (1897) : *L'expédition de Madagascar. Journal de campagne*, Paris, hachette
- Jacob G : *Aux origines d'une conquête coloniale*.
- Lespès R, *Les troupes indigènes de l'Algérie au service de la France*, Alger, Minerva
- Miropix (1898) : *Etude sur l'expédition de Madagascar en 1895*, Paris, Chaix.
- Rager J.J. (1950) : *L'émigration des Algériens musulmans en France et dans les pays musulmans*, Alger,
- Reibell (1935) : *Le calvaire de Madagascar. Notes et souvenirs, de 1895*, Paris, Berger-Levrault.
- Reibell (1903) : *Le commandant Lamy d'après sa correspondance et ses souvenirs de campagne (1898-1900)*, Paris, Hachette, 371p.
- Sari Dj (2002) : *Le déclenchement de la guerre de libération nationale, El Massadir*, Centre National d'Etudes et de Recherche sur le Mouvement National et la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, Alger, no 6, p 7-19.
- Sainte Marie (1988) : *Requiem pour 2 344 convoyeurs algériens morts ou disparus à Madagascar en 1895*, Cahiers de Tunisie, Tunis, t XXXVI, 1 et 2^e trim. no 143-144, p.43-76.

ANNEXES

Témoignages du commandant Lamy

En dépit des résultats qu'il a obtenu «non sans peine» en parvenant à recruter une somme inespérée de convoyeurs comme a tenu à de le féliciter à la fois le Ministre de la Guerre et le général Duschêne, le commandant Lamy apporte des témoignages à la fois poignants et accablants. Autant de faits et données qui auraient pu demeurer dans l'ombre même si certains recoupements permettent de les confirmer :

«Mais je m'arrête, car vous pourriez croire que je suis découragé ou que je me livre à des récriminations contre mes chefs, ce dont Dieu me préserve jamais !

Si je ne sais trop que faire, il n'en est pas de même de ces malheureux algériens, qu'on met à toutes les sauces, sans leur en savoir le moindre gré. D'abord, ils ont servi de portefaix à Majunga, faisant ainsi un métier pour lequel ils n'étaient ni préparés, ni engagés; puis, lorsqu'ils ont eu travaillé pendant un mois, tête nue, sans souliers, au bord de l'eau, on leur a donné à conduire des mulets qui n'avaient jamais traîné de voitures et qui, sans aucun dressage préalable, se sont tout d'un coup trouvés entre deux brancards, avec une voiture derrière, aussi affolés qu'un chien auquel on accroche une casserole à la queue.

Le résultat a été un grand nombre de brancard cassé, de nombreux accidents dont plusieurs mortels, et enfin une appréhension très naturelle des Kabyles pour ces voitures infernales et ces mulets indomptables. Tout cela n'est encore rien. Le plus grave est qu'on a été très à court pour les médicaments; quand je dis «très court», c'est un euphémisme, car on a manqué absolument en beaucoup d'endroits. Vingt ou vingt-cinq conducteurs auxiliaires du train se présentaient à la visite du train dans un détachement :

«Je vois que tu as la fièvre, ou la dysenterie, disait le docteur; c'est bien, tu peux rentrer à ta compagnie»; mais il ne leur donnait aucun médicament, parce qu'il n'en avait pas à sa disposition, par suite de la difficulté des transports.

Lorsque mes engagés ont vu tout cela, ils ont cru qu'on les avait envoyés ici «pour les faire crever» et ils ont été profondément découragés. Ajouter à cela qu'on ne leur a donné *ni pain ni biscuit* (1), de sorte qu'ils n'ont pas suffisamment à manger, car ils ont rarement le temps de préparer des galettes avec la farine qu'on leur distribuer. Ajouter encore le manque de chaussures, d'effets d'habillement, de coiffures, de toiles de tente, et vous pourrez vous rendre un compte à peu près exact de l'état dans lequel se trouvent ces malheureux algériens, qui sont partis avec tant d'entrain de leur pays pour venir nous prêter leur concours.

Avec tout cela, il faut qu'ils soient toujours sur les grands chemins, avec poussière infernale à toutes les heures du jour et de la nuit et un froid humide qui vous donne la fièvre ou la dysenterie, de 3 à 6 heures du matin. Dans ces conditions, je m'étonne qu'il y ait encore un seul conducteur auxiliaire du train valide. A vrai dire, il y a parmi eux de nombreux malades, mais ce n'est rien à côté des français, dont le déchet est, en moyenne, après moins de trois mois de campagne, de 30 à 35p.100.

Afin de suppléer un manque de sapeurs, on nous avait prix cent cinquante Kabyles pour former une compagnie auxiliaire; ces hommes, bien menés, bien soignés par leur chef, le capitaine Noquette, étant encore au nombre de 148 après un mois de marche et de travaux de terrassement. Après cette expérience, qu'on aille dire que les Algériens ne résistent pas mieux à ces climats que les Européens ! Mais il faut savoir les commander tout est là !»

Reibell (1903 : 281-282)

(1) L'ordre no 65, du 20 août 1895, a attribué aux Kabyles à l'exclusion de tous les autres auxiliaires indigènes) une ration journalière de pain de guerre.

Témoignages glanés dans la Dépêche algérienne et émanent de correspondance locales. C'est en première page qu'il ont parus :

23 juillet 1895 (correspondance datée du juin 1895) :

S'agissant de la navigation sur le fleuve Bésika, «la navigation est hérissée de difficultés».

Un paragraphe est consacré brièvement à : la chasse des vivres

«En définitive, cette guerre de Madagascar est presque uniquement une question de transport, et de ravitaillement. Pour se procurer des vivres, on emploie tous les moyens, même la chasse aux bœufs isolés et devenus sauvages».

22 octobre 1895

L'hôpital d'Ankabon

«J'ai assisté, ce matin, au creusement des fosses que doivent renfermer la triste moisson de la journée d'hier. Ce cimetière est dans une enclave de forêt. (...) C'est hélas une mer de croix qui, uniformément neuve, font songer à quelque cataclysme ayant détruit soudainement quelques centaines de personnes».

Embarquement des malades suivant une correspondance du 23 septembre

Les navires «Canton» et «le Ville de Metz ont embarqué le premier 700 malades et le second des «Kabyles» (Algériens).

«Ces derniers ont tous des pleins aux jambes, surtout aux pieds. Ils avaient au début, touché des souliers, mais ils n'ont pas voulu s'en servir. Aussi se sont-ils blessés et, comme ils sont très sales, les plaies se sont envenimées».

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ainsi au sein des différents pays d'accueil étudiés, les émigrés et déportés, voire les enrôlés, ne se sont jamais coupés définitivement de leur pays, de la terre ancestrale.

Replacés dans leur véritable contexte socioculturel et politique, les mouvements migratoires ont constitués bien "une arme politique dirigée contre toute les formes de domination et d'exploitation." Il en a été ainsi aussi bien durant le XIX^{ème} siècle pour fuir la soumission aux forces d'occupation qu'au XX^{ème} siècle pour rechercher les moyens de subsistance.

C'est ainsi que durant le premier cas, l'émigration forcée tout en rappelant son attachement indéfectible à ses principes et valeurs, elle a l'a prouvé vaillamment sous l'égide l'Emir Abdelkader en défendant énergiquement des milliers de chrétiens à Damas menacés d'extermination, indépendamment du rôle joué par nos émigrés tant à Damas qu'ailleurs en soutenant les foyers de culture par la création de zaouïas.

Par ailleurs durant cette même période, soit au XIX^{ème} siècle, la déportation des condamnés au bagne à perpétuité dans cette lointaine île, la Nouvelle Calédonie, n'est pas moins riche d'enseignement. Là, nos ancêtres se sont armés d'une foi inflexible et d'une bravoure hors du commun en échappant à la déshumanisation et l'extermination. Ils sont parvenus ainsi non seulement à se reconstituer à peu à peu mais aussi à s'attacher aux dernières traces d'une mémoire leur rappelant leurs origines lointaines. Des origines en voie de consolidation dès le milieu du siècle écoulé. Mieux une retrouvaille au milieu des années 1980 à la suite de l'invitation adressée par les instances d'alors à une délégation des descendants des déportés ...

Différent mais déshumanisant a été le sort réservé à ces enrôlés contraints de suivre à travers une piste homicide l'armée conquérante de Madagascar en 1995...

Une aventure périlleuse qui s'est soldée par des hécatombes mais qui n'a pas moins révélée l'utopique projet dit "colonisation kabyle" dans la grande Ile de l'Océan Indien.

En parvenant à exploiter à bon escient les archives militaires entreposées à Vincennes, nous avons pu rectifier les données de l'historien Ch R Ageron en réfutant aussi bien les données statistiques dont la terminologie à limiter l'origine des convoyeurs à une seule région, la Kabylie, alors que la diversité régionale est incontestable (voire les histogrammes).

Quant aux mouvements démographiques orientés vers le Maroc durant toute la période révolue, ils mettent bien en évidence les liens étroits unissant les deux pays, des liens nullement contrariés par la convention de Lalla Maghnia alors que le traité de Fès (1912) a ouvert de larges perspectives en renforçant de plus en plus la communauté algérienne établie dans le pays d'accueil. Davantage durant la guerre de Libération nationale en se révélant bénéfique aussi bien pour le pays hôte à la suite de son accession à l'indépendance que pour la poursuite de la poursuite de la guerre de Libération nationale en consolidant les bases arrières implantées aux dé là des frontières algéro-marocaines.

A une échelle beaucoup plus grande en raison de l'implantation d'une forte et solide communauté, de surcroît ayant été à l'origine de la création du premier parti ayant revendiquer sans réserve l'indépendance de l'Algérie en particulier et des deux autres pays voisins en général, la France a représenté la principale base-arrière de la résistance multiforme soutenue par la communauté installé dans ce pays dès l'aube du XX^{ème} siècle.

Incontestablement, une pépinière du mouvement national, une septième wilaya, la principale source de financement du FLN et l'ALN au paroxysme de la lutte armée, des sacrifices illimités comme en témoignent les manifestations sanglantes durant le 17 octobre à Paris et les principales zones urbaines de France et durant les jours suivants... Dans le fer et le sang face au mutisme des milieux officiels pendant et bien après !

Des années durant, sans interruption jusqu'en 1999, au surplus incidemment à la suite de l'affaire de l'ancien préfet de Paris, Maurice Papon, condamné pour crime contre l'humanité en rapport avec la déportation des juifs de France durant la Seconde Guerre mondiale, mais nullement inquiété pour ces massacres d'Algériens tant à Paris

en 1961 qu'en Algérie antérieurement alors qu'il était à la tête de l'IGAMIE de Constantine.

Quoiqu'il en soit, partout où elle a été, **la communauté algérienne a participé activement à la libération de la mère patrie en consentant de très lourds sacrifices.** Plus que jamais, tout doit être mis en œuvre pour lutter méthodiquement contre toute exclusion. Contre l'amnésie en préservant tous les témoignages possibles que représentent encore les derniers survivants d'acteurs comme nous l'avons fait en élaborant **des notices biographiques.** En encourageant et facilitant les recherches entreprises méthodiquement et s'insérant dans des programmes à long terme.

Des conditions *sine qua non* de toute écriture, voire réécriture de notre histoire face à **la profusion des publications outre-Méditerranée** s'efforçant de limiter la portée la guerre de Libération nationale, voire à occulter bien des faits, particulièrement à la lumière de la décennie écoulée. N'en est il pas ainsi notamment du nombre des victimes en le ramenant de plus en plus sensiblement à celui de cette même décennie Meynier (2002 : 33) ? D'une guerre "dans une guerre" par référence au nombre élevé d'enrôlés dans l'armée française alors que nombre de ces mêmes enrôlés l'ont été contraints pour diverses raisons dont survie. Parfois dans le but de contrarier les forces de répressions. D'en divulguer les mouvements et de leur communiquer de fausses informations...

En tout état de cause, comme l'a démontrer magistralement Harmut Elsenhans (1974), le combat mené par le peuple algérien était non seulement dirigé contre **l'une des quatre puissances colonialistes d'alors mais aussi contre tout le système occidental.**

Plus que jamais les recherches ne doivent-elles pas s'orienter davantage dans cet axe même ? Précisément pour préserver avant tout l'objectivité, et par là même l'idéal défendu vaillamment par les combattants de 1954-1962 contre toutes les tentatives de dénigrement et d'occultation par les nostalgiques de tous les bords !

Elsenhans H (1974) : *Frankreichs Algerienkrieg 1954-62. Etkolonisierungs-versuche*, Munich 1072p. (La guerre d'Algérie 1954-62, La transition d'une France à une autre. Le passage de la IV^e à la V^e République

Meynier G (2002) : *Problématique historique de la nation algérienne*, Naqd, Alger, no 14-15, p 25-54

TABLE DES MATIÈRES

Préface.....	3
Problématique	4

PREMIÈRE PARTIE

PLACE DE L'ÉMIGRATION ALGÉRIENNE DANS LES RÉSISTANCES POPULAIRES

UNE ARME POLITIQUE	8
- l'approche quantitative.....	8
- signification profonde de l'émigration.....	10
- redéploiement des forces spirituelles et politiques	11
LA PEPINIERE DU MOUVEMENT NATIONAL.....	12
LA SEPTIEME WILAYA	15
- L'apport des ressources humaines.....	15
- Les manifestations historiques du 17 octobre 1961	15
- Le financement à concours de 80%	18
Conclusion.....	19
Notes	20
Références bibliographiques	21
Annexes	22

DEUXIÈME PARTIE

LES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS ÉMIGRÉS EN FRANCE ET LE MOUVEMENT NATIONAL D'INDÉPENDANCE

CHAPITRE I : Les raisons déterminantes de l'émigration algérienne vers la France	35
- Séquestre et expropriation des terres	37
- Confiscation des terres et de biens par mesure de représailles	40
- Le poids très lourd des impôts	41
- Les calamités naturelles: sécheresse, invasion de sauterelles, épidémies.....	42
- L'accroissement démographique.....	45
CHAPITRE II : Les circonstances de lieu et de temps de la création du 1^{er} Parti politique algérien revendiquant l'indépendance	
- La France métropolitaine, terrain favorable à l'action politique revendicative	51
- Des circonstances historiques internationales particulières.....	54
- Pourquoi la revendication de l'indépendance	56
CHAPITRE III: L'engagement des émigrés dans l'action politique et la création de l'ENA	61
CHAPITRE IV : L'adaptation au harcèlement administratif par la reconstitution des organisations dissoutes	67
CHAPITRE V : L'ENA : naissance et sevrage, programme et propagande politique jusqu'en 1954.....	77
- Les tentatives faites par les communistes pour organiser l'émigration	78

- Le programme du mouvement nationaliste.....	84
- 1926-1954, vingt huit années de propagande politique pour l'indépendance	91
- La revendication de l'indépendance fait la popularité de l'ENA.....	92
- Le travail de structuration du parti.....	95
CHAPITRE VI : Les moyens utilisés pour la propagande ...	102
- Les supports de communications utilisés.....	103
- Les supports écrits	103
- Les supports verbaux	112
- Les lieux choisis pour la propagande.....	115
- En situation d'activité légale	115
- En situation de clandestinité.....	118
- Les campagnes électorales	121
- Les actions menées pour la libération des dirigeants emprisonnés.....	123
- Autres occasions particulières exploitées pour la propagande	125
- Conclusion	126
CHAPITRE VII : Les apports de l'émigration algérienne à la lutte de libération nationale (1954-1962).....	129
- Les attentats contre des personnes et des installations... ..	130
- L'achat et l'acheminement du matériel de guerre	135
- Les actions collectives dans les prisons	140
- La contribution financière de l'émigration à l'effort de guerre.....	145
CHAPITRE VIII : Les faits et signes précurseurs des manifestations du 17 octobre 1961 à Paris	153

TROISIÈME PARTIE

L'ÉMIGRATION ALGÉRIENNE AU MAROC (1830-1954)**I- LES MOUVEMENTS LIÉS DIRECTEMENT****A LA CONQUÊTE ET L'EXPANSION COLONIALES.....210**

- Les mouvements relatifs à la résistance poursuivie sous l'égide de l'Emir Abdelkader210
- Les mouvements liés directement à l'occupation du Sud Oranais214

II- LES MOUVEMENTS LIÉS A L'ÉTABLISSEMENT**DU PROTECTORAT.....216**

- Le déclenchement des premiers mouvements migratoires216
- Des besoins croissants mais de plus en plus spécifiques.....217

III- IMPORTANCE ET RÔLE DE**L'ÉMIGRATION ALGÉRIENNE219**

- la difficile approche de l'émigration consécutive à la conquête militaire et l'expansion de la colonisation européenne219
- l'approche quantitative.....223
- l'approche qualitative.....225
- la répartition géographique227
- la suprématie incontestable d'Oujda.....228

L'ASCENSION SOCIALE :**COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE231****Aisance de l'insertion sociale231****Rôle de l'enseignement.....235****Conclusion238****Références bibliographiques.....239****Annexes.....241**

LA DEPORTATION DES ALGÉRIENS EN NOUVELLE CALEDONIE	246
I- LES CAUSES ET CONDITIONS DE LA DÉPORTATION	247
- "Vœ victis" (Malheur aux vaincus)	247
- une répression hors du commun	248
II- LA DÉPORTATION : DU BAGNE ET LA DÉSHUMANISATION	251
- des révélations et témoignages par bribes	252
- le poète-forçat	256
III- LA NAISSANCE AUX FORCEPS D'UNE DIASPORA	258
- Algériens et communards : deux poids et deux mesures	259
- Aux origines de l'excentrique diaspora	260
- L'émergence d'une certaine élite	262
Conclusion	263
Notes	264
Références bibliographiques	266
Annexes	268
LES CONVOYEURS ALGÉRIENS ET LA CONQUÊTE DE MADAGASCAR	272
Sommaire	273
Résumé	274
Introduction	276
I- L'APPROCHE GÉNÉRALE DU CONTEXTE D'ENRÔLEMENT DES CONVOYEURS	279
- une nouvelle étape de l'expansion coloniale française	279
- des forces algériennes irremplaçables	279
- en contrepartie d'une exploitation inhumaine	279

II- LE RECRUTEMENT DES CONVOYEURS	283
- des offres "alléchantes" mais lourdes de conséquences.....	283
- des réactions.....	285
- la mission effectuer	287
III- LES ORIGINES SOCIOGÉOGRAPHIQUES DES RECRUES.....	288
- les péripéties des opérations.....	288
- l'évolution des opérations	289
- répartition géographiques des recrues.....	290
IV- LES HECATOMBES.....	293
- des témoignages poignants	294
- un bilan très lourd	294
IV- L'UTOPIQUE PROJET DE COLONISATION KABYLE.....	298
- l'utopique projet.....	298
- un projet mort-né.....	300
- les causes objectives	300
CONCLUSION.....	302
NOTES.....	304
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	306
ANNEXES.....	308
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	311